CHARLES SUMNER

Les grandes révolutions politiques sont précédées par des révolutions morales; mais les initiateurs des grandes réformes sont rarement ceux qui les accomplissent. L'abolition de l'esclavage en Amérique n'a pas été l'ouvrage des abolitionistes, pas plus que l'abrogation des lois sur les céréales en Angleterre n'a été l'ouvrage des premiers libre-échangistes. Les réformateurs sont des apôtres, ils luttent contre les préjugés populaires, ils parlent à l'imagination autant qu'aux intérêts, et leur prestige est d'autant plus grand qu'ils se montrent plus indifférens à ce qui agite le commun des hommes. L'œuvre, avant tout morale, philosophique ou religieuse, de ceux qu'on pourrait nommer les précurseurs risque toutefois de demeurer stérile, s'il ne vient point, à une heure donnée, un politique qui transporte les idées dans le domaine des faits, des lois, du gouvernement, un de ces hommes qui tiennent à la fois du réformateur et du législateur, amoureux de la perfection et se contentant du possible, capables de se soutenir entre les chimères et les nécessités, d'esprit plus noble, plus généreux que les politiques vulgaires, moins inflexible, étroit et gauche que les apôtres de vérité.

Les États-Unis et le sénat américain viennent de perdre un de ces hommes rares dans la personne de Charles Sumner, nom qui restera toujours attaché à la victoire de la cause abolitioniste dans le nouveau continent et aux grands événemens qui l'ont préparée. Nous vivons si vite, notre esprit se jette chaque jour en tant de lieux différens, qu'à peine donnons-nous une pensée aux acteurs qui quittent cette scène mobile et inquiète. Charles Sumner n'est pourtant pas de ceux qu'on doive laisser partir sans un mot, comme un bateau qui sombre, laissant un remou silencieux qui ne dure qu'un instant. Sa trace sera plus profonde; il a affranchi une race, et avec Lincoln, avec Seward, il a sauvé l'Union américaine. On ne

peut s'empêcher parfois de sourire en lisant dans Cicéron les éloges qu'il s'accorde à lui-même avec une fierté presque candide. Nous admirons à travers les siècles l'orateur qui a soutenu si souvent l'assaut des factions; mais, tout près de nous, quels acteurs nouveaux de guerre civile ne pouvons-nous contempler, quelles luttes de la parole et de l'épée, quels triomphes chèrement achetés, quelles âmes robustes, saisies et comme garrottées par des dangers imprévus et formidables, et qui ont su conserver leur calme et leur force, quel sénat vraiment romain usant la fortune et lui arrachant la victoire!

Pendant cette lutte d'où dépendait le sort d'un continent et d'une race, on peut dire sans exagération que Charles Sumner fut l'âme de ce sénat. Tout reposa un moment sur les épaules de trois hommes : l'ironie du destin condamnait deux d'entre eux à des tâches pour lesquelles rien ne les avait préparés; M. Seward, quand tout le sud était debout, se flattait encore de réprimer la révolte en trois mois; M. Lincoln, d'humeur si paisible et si compatissante, se vit bientôt entouré d'armées comme un César et contraint d'ordonner les plus terribles sacrifices humains. Seward représentait l'Union au dehors, la défendait contre l'Europe incrédule ou contre des ennemis tout prêts à se déclarer; Lincoln en était l'image domestique pour ainsi dire, il la personnifiait aux yeux du peuple; familier avec les moindres ressorts de la politique américaine, il sut, bien qu'il eût été amené au pouvoir par un parti, rattacher à lui tous ceux qui pouvaient servir la cause nationale. Sumner s'était réservé l'action législative : il tournait contre le sud non pas seulement des armées, mais des lois; mais, pour bien comprendre la grandeur du rôle que la guerre civile lui attribua à cette époque, il faut retourner en arrière, raconter ses premières luttes, ses longs et patiens efforts contre l'oligarchie des maîtres d'esclaves.

I.

Charles Sumner est né à Boston le 6 janvier 1811; son père, Charles Pinkney Sumner, avait été shérif dans la capitale du Massachusetts; sa mère était la fille d'un riche fermier de Hanover; son grand-père, le major Sumner, avait servi dans l'armée révolutionnaire. Il sortait, comme on voit, de la souche de la vieille Angleterre, il respira dès l'enfance l'atmosphère de la ville qu'on a quelquefois appelée la nouvelle Athènes; il y acheva ses études classiques et y commença l'étude du droit sous la direction du célèbre juge Story, qui devint et resta toujours son ami. Simple étudiant, il écri-

vit des articles qui furent remarqués dans la *Revue trimestrielle de jurisprudence* de Boston. Il entra bientôt, pour se familiariser avec les détails de la procédure, dans l'étude d'un avocat de Boston, et alla passer un hiver à Washington pour étudier les affaires qui ressortissent à la cour suprême. Marshall, qui était alors *chief-justice*, l'accueillit avec beaucoup de bonté et devina son grand mérite. Sumner prit ensuite pendant trois ans la direction de la *Revue de jurisprudence* américaine.

Nous le voyons ensuite inscrit au barreau de Worcester, dans le Massachusetts; il n'avait que vingt-trois ans, et déjà il passait pour un savant légiste. Il ouvrit une étude, ce qu'on nomme aux États-Unis un *office*, car le même mot sert pour le marchand et pour l'avocat. Son esprit sérieux, sa profonde connaissance des lois, lui donnèrent du premier coup une grande clientèle. Il fut nommé rapporteur de la cour de *circuit* des États-Unis et publia trois volumes de décisions du juge Story, qui sont encore connus sous le nom de *Rapports de Sumner*, et fréquemment consultés par les hommes de loi. On lui fit de toutes parts de brillantes propositions pour le déterminer à entrer comme partenaire dans de grandes maisons, menées par des légistes éminens, car aux États-Unis, ainsi qu'en Angleterre, on admet des raisons sociales et des sociétés en participation pour les affaires litigieuses comme pour les affaires ordinaires; il refusa, il gagnait lui-même tout ce qu'il voulait; et il tenait à sa liberté. Il fut pendant trois ans le suppléant du juge Story dans la chaire de droit du collége de Harvard. Il s'appliqua surtout à cette époque à l'étude du droit international, qui devait rester sa science favorite. On lui offrit une chaire au collége de Harvard, il la refusa. Il ne voulait pas se lier à l'université, il achevait d'ailleurs un grand ouvrage, un *Traité de la jurisprudence de l'amirauté*. Cet ouvrage avait été commencé par Dunlap, attorney de district des États-Unis, qui était mort, laissant son œuvre inachevée : Sumner la compléta, l'enrichit de notes et de commentaires, et ce travail d'Hercule achevé, avant qu'il eût vingt-sept ans, il partit, comme un écolier délivré, pour l'Europe.

L'Europe exerce sur les Américains une attraction d'autant plus irrésistible qu'ils ont reçu une éducation plus parfaite. C'est sur notre vieux continent que l'homme cherchera toujours ses titres de noblesse : ce n'est pas seulement le complément de l'éducation que l'Américain y vient demander, celle qui se fait devant les monumens, dans la société polie, parmi tant de races diverses; il y cherche cette poésie qui sort du passé, ces puissances d'imagination qui s'attachent aux souvenirs, aux noms, aux ruines, aux traditions; il jouit du plaisir qu'éprouve le naturaliste en découvrant des faunes an-

ciennes; il retrouve sous la civilisation d'hier, la seule qu'il connaisse, des civilisations accumulées, belles encore dans leur sommeil éternel. On devine ce que pouvait être une première visite en Europe pour un homme tel que Sumner, nourri de l'antiquité classique, ne connaissant encore que par les livres cette contrée que la Nouvelle-Angleterre regardera toujours comme une mère, véritable pèlerin de l'histoire, des grands souvenirs parlementaires, des lettres et des arts.

Il resta longtemps en Angleterre, et y contracta quelques amitiés qui lui furent toujours fidèles. Il assista fréquemment aux débats du parlement : les juges de Westminster l'accueillirent comme un confrère; en Allemagne, il vit le prince Metternich, Humboldt, l'historien Ranke, le géographe Ritter, Savigny, Thibaut, Mittermaier, les grands jurisconsultes du jour. Pendant qu'il séjournait à Paris, en 1839, une querelle éclata entre l'Angleterre et les États-Unis au sujet des frontières canadiennes. Le général Cass pria Sumner d'écrire un mémoire sur la question; ce court mémoire fut publié dans *le Messager* de Galignani, et le juge Story déclara que Sumner avait du coup épuisé la question en litige, qui fut peu après soumise à l'arbitrage du roi des Belges.

Revenu en Amérique, Sumner ne reprit point la profession d'avocat; il se remit pourtant au travail et publia une édition américaine des *Rapports* de Vesey en vingt volumes, enrichie de notes très nombreuses. Le juge Story mourut sur ces entrefaites. Il avait toujours espéré que Sumner lui succéderait comme professeur à Cambridge, tout le monde s'unissait à ce vœu; mais déjà la politique l'attirait, il ne voulait point emprisonner son ardeur entre les limites étroites d'une université. Il ne s'était laissé attirer jusque-là, pour ainsi dire, que par le travail du cabinet, par les études abstraites; nous allons le voir entrer dans la lutte. Depuis longtemps, il cherchait un ennemi digne de lui; il l'avait enfin trouvé, l'esclavage, ennemi qui semblait alors invincible, car il n'avait pas seulement avec lui tous les états du sud, le gouvernement de Washington, le sénat, la cour suprême; il avait des alliés dans tous les états libres, et nulle part peut-être d'aussi fidèles ni d'aussi ardens que dans cette société riche et élégante de Boston, dont Sumner avait toujours respiré l'atmosphère; il était l'enfant gâté de cette société polie, fermée, raffinée : ses amis abhorraient les abolitionistes et faisaient semblant de les mépriser. Garrison avait failli être égorgé dans les rues de Boston par une multitude où il n'y avait pas seulement des gens du peuple. Les apôtres de l'émancipation ne faisaient point à l'esclavage une guerre voilée, modérée, comme les prédicateurs à la mode; c'étaient des trouble-fête : ils faisaient honte au

nord de sa longue complicité avec des marchands d'esclaves, de ses compromis, de l'humilité de ses représentans à Washington; ils traitaient de pharisiens les ministres de l'Évangile, dont l'esprit de charité ne protégeait plus que des oppresseurs. Sans doute quelques fanatiques vulgaires étaient mêlés à leurs rangs, mais ce groupe, si peu nombreux au début, compta pourtant bientôt dans son sein quelques-uns des noms les plus honorés dans la Nouvelle-Angleterre; Sumner entendait l'écho de leurs prédications, il entendait aussi les rires ironiques, les éclats de colère de leurs ennemis. Il n'était pas de ceux qui portent sans efforts le joug léger de Mammon; il était comme ces jeunes Romains, encore éblouis par la Rome païenne et secrètement touchés par la grâce douloureuse de la nouvelle foi. Il hésita longtemps; il avait sous les yeux des exemples de vies non pas simplement mondaines, mais embellies, honorées par les lettres, en même temps que soustraites à la rudesse et aux violences des partis. Il était dans le port; il en sortit quand la tempête s'annonçait et qu'il pouvait rester paresseusement à l'abri.

Il n'alla pas se ranger pourtant parmi ceux qui faisaient à l'esclavage une opposition plutôt religieuse que politique. Il resta sur le terrain de la constitution, et à cette époque la constitution garantissait encore les droits des maîtres d'esclaves. Les abolitionistes étaient des agitateurs, des moralistes; ils parlaient une langue qui n'était pas celle du congrès ou du sénat. Sumner, qui les honorait et s'inspirait de leurs enseignemens, resta pourtant un politique; mais il marqua bientôt par sa conduite qu'il obéissait à d'autres voix que celles qui étaient alors les maîtresses de l'opinion. En 1845, le 4 novembre, il assista à un *meeting* présidé par Charles-Francis Adams, qui devint sous M. Lincoln ambassadeur des États-Unis à Londres. Les *résolutions*, c'est ainsi qu'on nomme en pays anglo-saxon les propositions soumises à l'approbation d'une réunion publique, furent présentées par M. Palfrey, un historien éminent qui, né en Virginie, avait émancipé ses esclaves à l'époque de sa majorité et était venu se fixer dans la Nouvelle-Angleterre. La question qui agitait alors les partis était l'annexion du Texas. Charles Sumner avait rédigé les résolutions, et il les commenta avec une grande éloquence. Il protesta contre l'admission du Texas comme état à esclaves, il dénonça le plan de ceux qui, non contens de maintenir l'esclavage dans les anciens états du sud et dans les limites autrefois convenues, voulaient lui ouvrir des territoires nouveaux, envahir tout le continent et assurer ainsi leur suprématie dans les conseils de Washington. Il protesta « au nom de Dieu, du Christ et de l'humanité, » et invita son état natal, le Massachusetts, à rester en tête de la croisade libératrice.

Les whigs virent avec regret Sumner prendre une attidude aussi décidée, ils ne purent le retenir dans leurs rangs; Sumner se mêla au parti qui prit le nom de « la terre libre (*free soil*), » pour indiquer que les terres nouvellement organisées en territoires et ensuite en états devaient rester vierges de la souillure de l'esclavage. Il alla, à la mode américaine, soutenir les principes et les candidats de ce parti dans les villes du nord; ses efforts lui valurent l'honneur d'être nommé en 1851 par le congrès de Massachusetts sénateur à Washington. Il devint dès ce moment dans la capitale le représentant le plus éminent des principes et des sentimens du nord, et entra dans la pleine lumière de l'histoire.

Washington était en effet le point où des forces rivales commençaient à entrer en lutte ouverte. Le premier discours important que prononça Sumner devant le grave auditoire du sénat avait trait à la loi sur les esclaves fugitifs. C'était la prétention des maîtres d'esclaves de mettre tous les agens de la confédération au service de ceux qui allaient rechercher des nègres en fuite jusque sur les confins du Canada, à Boston, dans toutes les villes du nord. Ils exigeaient cette atroce loi d'extradition contre des femmes, des enfans, irritant ainsi et insultant la conscience des populations religieuses du nord, outrageant comme à plaisir les sentimens les plus profonds de la nature humaine. Tous les efforts furent vains; le sud triompha, il était le maître et usait sans scrupule et sans merci de sa force. A Washington, tout pliait devant l'arrogante aristocratie des grands planteurs, les députés, les sénateurs du nord y faisaient petite figure, la plupart se faisaient pardonner leur présence incommode par leur mollesse et leur complaisance; ceux qui, tels que Sumner, avaient conscience de la grandeur de leur mission restaient solitaires et presque méprisés.

Sumner avait une éloquence raisonneuse, nourrie de faits, un peu trop riche peut-être, alourdie de citations, de textes, d'argumens pressés et débordans : il savait toutefois résumer ses longues harangues dans quelque trait concis, qui pénétrait comme une flèche dans l'esprit populaire et passait rapidement dans la langue politique. Dans la longue lutte qu'il soutint pour défendre les territoires nouveaux contre l'esclavage, il opposa l'une à l'autre les deux théories du nord et du sud dans ce court aphorisme : « la liberté est nationale, l'esclavage est provincial, » voulant exprimer ainsi que la liberté était de droit, qu'elle suivait partout le drapeau étoilé, et que l'esclavage n'était qu'un privilége, une institution locale. A peine aujourd'hui se souvient-on du *compromis du Missouri*. Cette mesure législative, sorte de traité temporaire, prohibait l'esclavage au nord du 36e degré de latitude; M. Douglas dé-

nonça ce traité au nom de la dérisoire souveraineté des territoires, et proposa que des provinces nouvellement colonisées, demandant à être admises dans l'Union, y fussent reçues, qu'elles eussent ou non accepté l'esclavage dans leur constitution particulière. Le bill de M. Douglas fut voté par les deux chambres et ratifié par le président. Les dernières barrières opposées par une prévoyance trop timide à l'ambition du sud étaient brisées. Le bill du sénateur Douglas avait été présenté à propos de l'organisation du vaste territoire de Nebraska et de Kansas que les Indiens avaient cédé par traité. Les émigrans de l'ouest et du nord y entrèrent bientôt en lutte avec les gens du sud, qui venaient en bandes armées du Missouri prendre part à toutes les élections. Une véritable guerre civile éclata, et le gouvernement mit les troupes fédérales au service des flibustiers, qui régnaient déjà par la terreur dans le Kansas.

Le sénateur de Boston prononça à cette occasion un de ses plus courageux discours, qu'il fit imprimer sous ce titre : *le Crime contre le Kansas*. Il devait payer cher son audace. Il avait adressé quelques critiques à la Caroline du sud. La séance terminée, la salle déjà vide, un représentant de cet état au congrès, M. Brooks, voyant M. Sumner occupé à écrire des lettres, le frappa par derrière à plusieurs reprises avec une lourde canne sur la tête et l'étendit sans connaissance. Deux députés avaient accompagné M. Brooks pour empêcher que quelqu'un pût se jeter sur lui. Cette lâche agression remplit tout le nord d'indignation et de fureur. Le sud au contraire applaudit à la conduite de M. Brooks : pendant que sa victime était en danger de mort, on lui vota des remercîmens, il fut l'objet de ridicules démonstrations; il avait donné tout de suite sa démission, ses électeurs le renvoyèrent au congrès. Le remords saisit toutefois ce jeune fanatique, qui appartenait à une des meilleures familles du sud; il eut honte de lui-même, et tomba dans une mélancolie qui, dit-on, abrégea ses jours.

On craignit un moment que la belle intelligence de Sumner n'eût reçu des atteintes irréparables; le repos le plus absolu lui fut ordonné, son système nerveux était profondément ébranlé. Les coups avaient dû être terribles; Sumner, qui avait la taille et la force d'un géant, en se relevant, avant de tomber, avait arraché du parquet le pupitre sur lequel il écrivait. Il vint se faire soigner à Paris; c'est à cette époque que je le vis pour la première fois. Il habitait l'hôtel de la Paix situé dans la partie de la rue de la Paix aujourd'hui démolie; sa vie était alors un vrai martyre, car on lui appliquait des moxas le long de l'épine dorsale, et il ne voulut jamais prendre de chloroforme. Dans les intervalles de ces cruelles opérations, j'avais souvent l'honneur de le voir; son affection pour des personnes qui

me touchaient de très près noua entre nous des liens qui devaient toujours aller en se resserrant. Les premières impressions sont d'ordinaire les plus vives : je revois Sumner à cette époque, de haute taille, la tête chargée d'une riche chevelure, imposant, souriant volontiers malgré ses souffrances; ses traits avaient de la noblesse, sa voix était grave, lourde, lente; toute sa personne donnait l'impression d'une grande force au repos. Il me sied à peine de parler de son exquise courtoisie, de sa bonté; son esprit était insatiable, il voulait tout savoir, les hommes, les choses, non pour satisfaire une curiosité stérile, mais en homme d'état qui ne dédaigne rien et qui observe sans cesse. Sumner partagea le temps qu'il passa en Europe entre la France et l'Angleterre; il reçut dans ce dernier pays l'accueil le plus flatteur. La haute aristocratie caressa en lui une sorte de martyr, trouvant ainsi un moyen facile de faire éclater son zèle pour la cause de l'émancipation. Il n'y a pas au monde une société qui puisse et sache entourer de séductions plus variées ceux qu'elle veut gagner et, pour ainsi dire, faire siens, qui mêle plus savamment des desseins politiques à ses plaisirs, à ses amusemens et jusqu'à ses émotions véritables. Il n'y en a peut-être pas non plus qui sache mieux discerner l'homme sous l'homme d'état et mettre une estime réelle à la place d'hommages d'abord calculés, quand elle trouve quelqu'un qui vaille cette estime. Le bruit des ovations devait passer, la popularité s'évanouir; quelques amitiés lui restèrent toujours fidèles, même quand il fut contraint plus tard de dénoncer dans le sénat américain la conduite de l'Angleterre en des termes que la désillusion, l'admiration et la confiance trompées rendaient encore plus amers.

En France, la société impériale attira peu M. Sumner; ses idées politiques, en même temps que ses goûts littéraires, l'entraînaient plutôt vers les anciens parlementaires, M. Guizot, M. de Montalembert, le duc de Broglie, M. de Tocqueville; il aimait mieux les derniers reflets de ces pures renommées que l'éclat des fortunes nouvelles. L'empire ne lui paraissait qu'un accident, une aventure; il s'étonnait pourtant de voir le parti vaincu si désespéré, préférant, si cela peut se dire, ses regrets à ses espérances, parfois aussi le souvenir de ses fautes au souvenir de ses victoires. Il s'étonnait de voir les forces libérales semblables à un faisceau défait que nulle main n'avait ni la force ni même le goût de renouer, tant de qualités, de vertus, usées dans une triste solitude fermée à la jeunesse, au souffle des temps nouveaux, à l'espérance. Tandis que la plupart de ses compatriotes ne venaient à Paris que pour jouir des splendeurs d'une capitale que le nouveau souverain transformait comme avec une baguette magique, il aimait à descendre sur les bords de ce Styx

politique où erraient quelques ombres qui fuyaient les bruits importuns d'un monde frivole, enivré de plaisir et de servitude. Son œil profond sondait l'avenir et apercevait déjà les ruines de cette fragile prospérité.

Pendant plusieurs années, les médecins lui commandèrent le repos. Il fut néanmoins réélu sénateur, à l'expiration de son mandat, par la législature du Massachusetts; il alla peu après reprendre enfin sa place à Washington, et, bien que l'insolence du parti dominant n'eût fait que s'accroître, il dénonça avec une énergie nouvelle les empiétemens et les coupables ambitions du sud. Le moment approchait où les fautes de l'oligarchie des maîtres d'esclaves et du parti démocratique allaient trouver leur châtiment. L'élection de M. Lincoln amena les républicains au pouvoir. Le programme de ce parti était bien modeste, il n'aspirait qu'a « préserver les nouveaux territoires de l'esclavage par des moyens constitutionnels et légaux; » mais ceux qui pendant longtemps avaient tenu le sceptre politique à Washington se préparèrent à la révolte. En vain l'on balbutia de nouveau le mot de compromis. M. Seward, M. Lincoln, tendirent l'oreille aux propositions de M. Crittenden; ils étaient prêts à toutes les concessions honorables pour éviter la guerre civile, la rupture violente de l'Union leur paraissait le plus grand des malheurs. Sumner, devenu le chef du parti républicain dans le sénat, s'opposa au compromis de M. Crittenden, il refusa de sacrifier les principes qui venaient de triompher dans les élections, il savait que tout sacrifice serait vain, que la trahison était ouvertement préparée, que les arsenaux du nord avaient été vidés par le ministre de la guerre, que la lutte ne pouvait plus être évitée. Les sénateurs du sud quittèrent leur poste l'un après l'autre, et dans cette enceinte où si longtemps il n'avait fait entendre que de vaines protestations, Sumner se trouva bientôt le représentant le plus puissant de l'Union, à la fois le conseil et le juge du pouvoir exécutif, l'âme de la lutte engagée contre l'esclavage. Il fut nommé président du comité des affaires étrangères; cette dignité, la plus haute que confère le sénat, faisait de lui le collaborateur le plus constant et le plus intime du secrétaire d'état, M. Seward, en même temps qu'elle lui permettait de tourner au profit de l'état les amitiés qu'il avait depuis longtemps nouées dans le monde diplomatique.

II.

A partir de ce moment et pendant toute la présidence de M. Lincoln, la biographie de M. Sumner se confond avec l'histoire même

des États-Unis. Au début de la guerre civile, il se produisit un incident d'où pouvait naître la guerre étrangère. Les deux commissaires du sud envoyés par les états confédérés en Europe avaient été arrêtés sur un bateau à vapeur anglais par le capitaine Wilkes, de la marine américaine. L'Angleterre les réclama et ne cacha point qu'un refus serait considéré comme une déclaration de guerre. Il y a des momens où les peuples, enflammés et comme enivrés par la lutte, se jettent volontairement au-devant des périls; mais le pouvoir exécutif aux États-Unis est défendu contre les passions populaires et contre le caprice des assemblées par la durée fixe de son mandat, par l'indépendance et le secret de ses conseils. L'affaire du *Trent* fut résolue par M. Lincoln, M. Seward et M. Sumner; ce dernier défendit dans le sénat la conduite du gouvernement, qui avait refusé de communiquer les pièces diplomatiques pendant la durée des négociations; les commissaires remis en liberté, il prononça un de ses plus beaux discours pour justifier la conduite du président. Il raconta tous les outrages que l'Angleterre avait faits autrefois à la liberté des mers, l'entêtement avec lequel elle avait résisté naguère aux revendications de la France et des États-Unis; les avocats de la couronne, dont le gouvernement anglais avait invoqué l'opinion, n'avaient pas déclaré la prise des commissaires illégale, ils avaient condamné la conduite d'un officier qui s'était érigé lui-même en juge et qui n'avait point amené sa prise devant une cour d'amirauté. En protestant contre une procédure internationale vicieuse plutôt que contre la violation d'un droit, l'Angleterre n'entrait pas moins dans la voie que lui avait montrée depuis longtemps l'Amérique; Sumner ne craignait donc pas, en face du patriotisme américain irrité, de représenter la reddition des commissaires américains comme une véritable victoire pour les États-Unis et pour la civilisation. Dans cette longue harangue, qui fut écoutée de tout le corps diplomatique, à l'exception de lord Lyons, Sumner ne cachait point la douleur que lui causaient les sentimens que l'Angleterre avait laissés éclater depuis le commencement de la guerre civile. Elle était bien plus vive chez des hommes tels que Sumner, Motley, dans le Massachusetts, chez les abolitionistes si longtemps consolés par les sympathies de l'Angleterre de l'indifférence de leurs concitoyens, que chez des politiques tels que Seward, qui nourrissaient une défiance traditionnelle contre la Grande-Bretagne, ou chez les hommes de l'ouest, tels que Lincoln, qui, vivant au centre du continent, n'apercevaient pour ainsi dire pas l'Europe dans leur horizon. Où il avait désiré, cherché, rêvé des alliés, Sumner voyait désormais des ennemis; les événemens lui arrachaient plus que des illusions, ils meurtrissaient ses amitiés et dissipaient, comme

un vent froid, bien des mensonges dont il avait trop goûté la douceur.

Nous ne pouvons suivre ici M. Sumner pendant toutes les péripéties qui remplirent ces années terribles de la présidence de Lincoln. Deux partis se disputaient l'influence; le premier avait pour devise « l'Union, telle qu'elle était, la constitution telle qu'elle est. » M. Seward eut longtemps des complaisances pour les politiques qui voulaient, une victoire obtenue, recommencer le passé, comme si la guerre n'eût été qu'un mauvais rêve. Sumner au contraire, et les abolitionistes avec lui, poussaient le président à l'émancipation. Ils ne voulaient pas que tant de sang eût été versé en vain. Les ennemis des États-Unis en Europe répétaient à l'envi que le nord et le sud ne se disputaient que l'empire du continent. C'était le moment où M. Gladstone félicitait publiquement M. Jefferson Davis d'avoir fait une armée, une marine et une nation : le président Lincoln hésita longtemps, il se décida enfin le 22 septembre 1862 à lancer la proclamation où il donnait la liberté à tous les esclaves dans les états rebelles. Depuis le début de la guerre, après chaque défaite, chaque fois que M. Sumner trouvait Lincoln assombri, pliant sous le poids de sa redoutable responsabilité, il lui conseillait de prendre cette grande mesure. Il savait que cette parole libératrice vaudrait des armées à l'Union. Il lui répétait sans cesse que si, comme président, il ne se croyait pas le droit d'abolir l'esclavage, comme commandant en chef des armées il pouvait, il devait porter à la rébellion les coups les plus propres à l'abattre. On donnait des armes à tous les nègres fugitifs : ceux qui avaient porté l'uniforme du soldat pouvaient-ils reprendre la livrée de la servitude?

Lincoln se laissa enfin convaincre, il frappa le grand coup qui devait ébranler jusque dans ses fondemens l'édifice de la nouvelle confédération. Sumner commenta la proclamation d'émancipation dans un discours fait à Boston. « On a prétendu quelquefois, dit-il, que l'objet de cette guerre est de rétablir la constitution telle qu'elle existe et l'Union telle qu'elle existait. C'est là une erreur, si, par la première de ces expressions, on entend le droit de garder et de poursuivre des esclaves, si par la seconde on veut revenir aux jours où le scrutin était violé dans le Kansas, où la liberté de discussion était violée dans le sénat, où l'on tendait des chaînes autour du tribunal de Boston pour garder un esclave fugitif. Cette guerre n'a pas été entreprise pour détruire l'esclavage, elle a été entreprise pour vaincre une rébellion; mais il se trouve que cette rébellion ne peut être vaincue, si l'esclavage ne l'est pas. » Puis, s'adressant à l'Europe, il s'écriait : « Dira-t-on encore de l'autre côté de l'Atlantique que l'esclavage n'a rien à faire dans cette guerre, que toutes

les idées généreuses se trouvent du côté des rebelles, que la séparation est inévitable et que notre temps assistera au démembrement de cette république? Nous pouvons tranquilliser les hommes d'état de l'Europe : l'épée de Washington conduira encore nos armées à la victoire, et notre drapeau ne couvrira plus de ses plis que la liberté. »

A peine la session du congrès était-elle finie, M. Sumner retournait à Boston. C'est là que je le revis d'abord quand j'allai visiter les États-Unis pendant la guerre. Ma première visite fut pour lui : il habitait une petite maison dans Hancock street, sur le revers de la colline qui porte le palais de l'état. Il me reçut dans une petite chambre dont les murs étaient couverts de portraits gravés de Nanteuil. Après quelques instans, M. Wilson entra; il était alors le deuxième sénateur du Massachusetts, il est aujourd'hui vice-président de la république; bien qu'il eût été artisan dans sa jeunesse, son bon sens, sa grande intégrité et son ardent patriotisme l'avaient conduit jusqu'au sénat. Il revenait du Maine, où il avait été travailler à la réélection de M. Lincoln; il serait, disait-il, inutile de rien tenter contre Lincoln, qui avait trouvé une place dans le cœur de la nation.

Le lendemain devait avoir lieu une convention du parti républicain à Worcester. M. Wilson demanda à Sumner s'il fallait nommer M. Everett électeur présidentiel (l'élection du président est à deux degrés). Celui-ci, avant la guerre, s'était laissé nommer par le parti démocratique candidat à la vice-présidence de la république, il était considéré comme un adversaire des abolitionistes. M. Sumner remarqua que, la guerre civile commencée, M. Everett n'avait pas eu un moment d'hésitation. Son patriotisme lui avait montré le droit chemin et l'avait élevé au-dessus des partis. Il n'y en avait plus, à vrai dire, que deux, les amis, les ennemis de l'Union. Il ne doutait pas que M. Everett donnerait sa voix à M. Lincoln, et, en raison de sa grande influence, il appuya sa candidature.

Sumner me conduisit ensuite au palais de l'état, me présenta au gouverneur, qui travaillait jour et nuit à l'équipement et au recrutement des régimens du Massachusetts; il me fit voir la première charte de la colonie, les premiers traités avec les Indiens, une copie des tombes des ancêtres de Washington qui reposent dans un cimetière du Northamptonshire, que lord Spencer lui avait offerte et qu'il avait donnée à la ville de Boston. Nous visitâmes ensemble les belles bibliothèques publiques de la ville, Faneuil Hall, une salle célèbre dans les annales de Boston, où se tiennent toutes les grandes réunions populaires. Puis-je oublier les promenades faites plus tard avec Sumner aux environs de Boston, les vieux colléges de brique

rouge de Cambridge, ombragés de beaux ormes séculaires, ce parc sans fin qui s'étend de colline en colline, et où la rudesse d'une terre de granit est cachée sous une riche végétation et la grâce de mille coquettes habitations?

La liberté de la campagne encourageait la liberté des discours, et Sumner se plaisait à raconter tout ce qu'il avait vu depuis le commencement de la guerre, ses émotions, ses doutes, ses angoisses, ses espérances. Je vis dès lors percer avec quelque regret le germe des défiances qui devaient plus tard le séparer du gouvernement. Il n'y a pas de vertu plus difficile aux politiques qui ne sont point animés d'ambitions vulgaires que de savoir se contenter : les âmes délicates, nobles, éprises du bien, sont sans cesse froissées dans la mêlée des affaires publiques. Il y avait même alors, dans la conduite de Lincoln et surtout dans celle de M. Seward, des choses qui pouvaient inquiéter Sumner; mais Sumner ne tenait peut-être pas assez de compte des difficultés qui s'attachent, comme une robe de Nessus, à l'exercice du pouvoir. Il donnait et retirait en même temps sa confiance, bien qu'en politique il soit non-seulement nécessaire, mais encore prudent de sembler accorder la confiance même quand on ne l'éprouve pas. M. Seward était sans cesse hanté par la crainte de la guerre extérieure, en même temps que jaloux de ne jamais tenir un langage indigne de son grand pays. Lincoln, soutenu au pouvoir par tous les bons citoyens, ne pouvait blesser inutilement leurs passions. Autour d'eux s'agitait cette tourbe d'hommes qui, dans les pays démocratiques, remplacent les courtisans, valets aussi avides, serviteurs aussi fourbes, décidés à bâtir leur fortune sur les faiblesses des hommes et le caprice des événemens. Sumner vivait à des étages si élevés qu'il ne pouvait admettre un instant qu'on se servît d'instrumens vils, et pourtant sa candeur le livra plus d'une fois lui-même à des intrigans qui le nourrissaient de grandes paroles. Si la fortune l'avait mis à ce moment critique au faîte du pouvoir, il eût sans doute parlé et agi parfois autrement que Seward et Lincoln; nous doutons s'il eût été plus utile à son pays. Peu de jours après, j'allai avec lui voir Garrison au bureau de la société abolitioniste. Nous entrâmes dans une salle encombrée de journaux, de pamphlets. De temps en temps, un homme de couleur entrait, sortait, venait prendre des ordres. Garrison arriva bientôt. Il voulut bien m'accueillir comme une vieille connaissance; je fus frappé d'un grand air de douceur sur la figure pâle, amaigrie, de cet homme si longtemps regardé comme un fanatique. Sa sagesse politique me toucha. Je fus heureux de lui entendre dire devant Sumner ces paroles : « notre plus cher désir, à nous autres abolitionistes, c'est de disparaître, de devenir

inutiles, de dissoudre notre société; nous ne croyons pas encore pouvoir le faire, parce que tous les esclaves ne sont pas encore libres de fait; mais nous approchons du terme. » M. Sumner fit allusion à un discours récemment prononcé par M. Seward à Auburn, d'où on aurait pu conclure que toutes les mesures dites de guerre cesseraient d'avoir leur effet, la paix une fois rétablie. « Seward, dit Garrison, a toujours aimé l'équivoque, mais je ne vois dans sa déclaration qu'un truisme. Il est bien clair que, dès que la guerre cessera, tout rentrera dans l'ordre; mais ce qui est fait est fait, et rien ne peut le défaire. J'ai pleine confiance dans l'honnêteté de M. Lincoln, et son honneur l'oblige à être fidèle à la proclamation d'émancipation. Sans nul doute, le président a toujours déclaré qu'à côté du sien il y a un autre pouvoir, celui de la cour suprême; mais, croyez-le, l'esclavage est frappé au cœur, et la cour suprême ne pourrait, si elle le voulait, lui rendre la vie. Dans les états loyaux, nous le voyons mourir. Le Maryland vient d'abolir l'esclavage, et les propriétaires de noirs n'ont demandé aucune compensation. J'ai vécu assez longtemps pour voir accomplir les vœux de ma vie entière. »

Garrison disait vrai; il se hâta de dissoudre la société abolitioniste qu'il avait fondée; il cessa de publier son journal *le Libérateur;* il rentra dans le repos et prononça son *nunc dimittis Domine*, donnant ainsi un exemple que peu de réformateurs ont su donner. Son âme modeste, pure et bienveillante chercha le port au lieu de rester dans les orages. Sumner était par momens tenté de suivre cet exemple : il servait le gouvernement de M. Lincoln, à la tribune, dans le sénat, partout où sa voix était entendue; mais il le servait en maître, s'il était permis d'user de cette expression, il était impatient, défiant. La longue habitude de l'opposition donne aux esprits les plus généreux des plis incommodes à effacer; elle détruit la confiance, la bonne humeur, la netteté des vues. Une culture trop raffinée est aussi propre peut-être à débiliter les hommes politiques, car elle accumule trop de pensées et de doutes sur la route de la force et de l'action.

Me sera-t-il permis de parler des heures les plus heureuses passées avec Sumner dans la compagnie du poète Longfellow, son ami le plus intime, d'Emerson, d'Oliver Wendell Holmes, de James Lowell, d'Agassiz, et de quelques autres membres du club littéraire de Boston? Je trouvais dans ce cercle choisi quelque chose de l'enthousiasme de notre ancienne pléiade poétique, des amitiés sans trace de jalousie, la curiosité la plus vive à l'endroit de l'Europe, moins de ses hommes d'état et de ses souverains que de ses écrivains, le calme le plus grand parmi les remuemens de la guerre

civile, un patriotisme des plus chauds pourtant, une émotion grave et contenue qui n'ôtait rien au charme de la plus aimable hospitalité. Tous ces hommes avaient le sentiment qu'ils travaillaient à un bel ouvrage; ils façonnaient la pensée d'une nation jeune, éblouie de ses propres espérances, assez fière déjà pour priser les grandeurs de l'esprit plus que celles de la matière. Ce sentiment respirait dans la gravité presque auguste d'Emerson, dans l'olympienne douceur de Longfellow, dans la grâce de Lowell, dans l'esprit de Holmes, dans l'ardeur d'Agassiz, qui avait apporté à l'Amérique, avec l'art d'observer, une passion sientifique insatiable.

Sumner était l'objet d'un grand respect dans ce cercle, où il aimait à dérober quelques heures à la politique; mais la campagne présidentielle était commencée, et le sénateur du Massachusetts ne pouvait pas ne pas y prendre sa part. Je l'entendis parler un soir à Faneuil Hall devant 2,000 personnes. Il compara les programmes du parti républicain et du parti démocratique, évitant de parler des personnes et se tenant dans les idées générales. Il y avait des noirs dans l'assistance : ils étaient suspendus à la parole de celui qu'ils regardaient comme leur libérateur, leurs yeux vitreux suivaient tous ses gestes, ils écoutaient, comme des enfans, sa parole grave, qui semblait frapper des coups répétés et retentissans.

Quelques semaines après, je retrouvai M. Sumner à Washington; c'est lui qui me conduisit chez M. Lincoln, à la Maison-Blanche et chez M. Seward. Je restai assez longtemps dans la capitale pour me convaincre que le président avait pour le sénateur du Massachusetts les sentimens d'une grande déférence. Il ne se laissait pas volontiers aller devant lui à ces saillies qui au reste ne lui servaient d'habitude qu'à fermer la bouche aux indiscrets et aux importuns. Il laissait voir plutôt la tristesse, qui était le fonds naturel de son caractère; son bon sens un peu inculte demandait des leçons en même temps qu'il donnait des conseils. Sumner, est-il nécessaire de le dire? avait des ennemis nombreux et ardens; M. Lincoln ne se livrait pas au plaisir dangereux d'affaiblir un des soutiens de sa cause. Sa bonté finit par fondre les premières craintes de Sumner; leur ton d'esprit était tout différent, mais leur alliance, fondée sur un respect réciproque, devint enfin une véritable amitié. M. Seward était d'humeur un peu ironique; lorsque Sumner me fit l'honneur de me conduire chez lui, nous le trouvâmes, comme d'habitude, enveloppé d'un nuage de fumée. La conversation, d'abord un peu gênée, s'anima bientôt; elle tomba sur le chapitre de l'*Alabama*, et des lettres publiées sur ce sujet dans le *Times* par Historicus. Sumner s'étendit longuement sur les précédens cités par cet écrivain et opposés aux États-Unis. « Il est quelquefois bon, lui répondit

M. Seward, de n'en pas trop savoir. Au reste, si on nous enfonce dans les précédens, j'en trouverai toujours autant à fournir contre l'Angleterre qu'elle en peut fournir contre nous. » A l'encontre de M. Sumner, M. Seward conservait toujours l'espoir de ramener Napoléon III à la cause de l'Union. Il revenait sans cesse sur ce sujet, répétant toujours : « Ah! si je pouvais voir l'empereur! » Il ne pouvait comprendre qu'un souverain démocratique n'eût pas fait comme l'empereur de Russie, qui avec quelques bonnes paroles avait gagné le cœur du peuple des États-Unis. « On ne sait donc pas à Paris ce que nous sommes! » Son esprit hardi et fertile en combinaisons faisait des plans grandioses et aurait voulu y associer la France. Il s'irritait de trouver tant de froideur où il aurait voulu de l'ouverture et de la confiance. Il avait accepté les services des princes d'Orléans, mais il n'avait aucune antipathie pour les Bonaparte. Sumner affichait ses sympathies pour les libéraux et les républicains français; Seward les regardait avec quelque dédain et considérait notre nation comme plus jalouse de gloire et d'égalité que de liberté. Il se lamentait pourtant sur l'instabilité de notre politique : il cherchait les rivaux traditionnels de l'Angleterre, et il lui paraissait que nous n'avions plus même la tradition de la haine. Tandis que Sumner rêvait le triomphe des principes parlementaires dans toute l'Europe, Seward cherchait seulement deux ou trois politiques capables de grands desseins, il lui importait peu qu'ils fussent ou non des philanthropes. Sa façon de servir l'humanité était de servir son pays. Il ne croyait pas aux abstractions, il avait toujours à la bouche des noms propres. Personne mieux que lui ne connaissait les grandes forces qui emportent les nations modernes; il s'indignait moins des mauvais desseins de l'Europe que de l'ignorance qui les inspirait; il avait une foi robuste, impérieuse, emportée, dans l'avenir des États-Unis. A la fois téméraire et prudent, fécond en expédiens et tenace en ses projets, le génie en un mot le plus souple et le plus dur, il différait profondément de Sumner, plus ignorant des passions humaines, rempli de grandes pensées, parfois de chimères, esprit d'un vol toujours droit et élevé. Je m'étonne que les étrangers qui voyagent en Amérique ne recherchent pas davantage le séjour de Washington : dans cette ville, toute publique, sont réunis les représentans les plus intelligens de tous les états; le sénat, le gouvernement, la cour suprême, le congrès, renferment toujours des hommes éminens; New-York, Boston, Philadelphie, ont encore quelque chose de provincial; Washington est vraiment capitale, et les petites grandeurs de province y sont éclipsées par la grandeur nationale. Les fonctions de M. Sumner le mettaient en rapports constans avec les membres du corps diplomatique; on le recherchait pour la sûreté

de son commerce, l'intérêt de sa conversation, et il avait trouvé des amis véritables parmi tous les ministres qui avaient résidé quelque temps en Amérique. Sa vie était des plus laborieuses; il se levait de grand matin, donnait des audiences, écrivait ses rapports, et chaque jour on le voyait à sa place au sénat, soutenant les projets de loi qu'il avait préparés. Il était sans cesse occupé à cette époque des mesures de détail qui devaient suivre l'abolition de l'esclavage; ce n'était pas assez de donner la liberté aux noirs, il fallait leur donner un état civil, des droits électoraux, le bienfait de l'éducation publique. L'opposition dans le sénat n'était plus très nombreuse depuis la défection des sénateurs du sud, mais elle était ardente, d'humeur presque rebelle. Un jour, je causais dans l'enceinte même du sénat avec M. Sumner et M. Reverdy Johnson, qui était parmi les mécontens. Un sénateur du Kentucky, ancien gouverneur de cet état frontière, s'approche de Sumner et lui dit : « Eh bien! quand accepterez-vous les vingt-cinq nègres que je vous offre depuis trois mois? Je paierai leurs frais de voyage. Votre loi (on discutait en ce moment une loi relative aux femmes et aux enfans des noirs enrôlés dans l'armée fédérale) va faire de nouveaux malheureux. Quand en aurez-vous fait assez? Vous perdez ce pays. Vous êtes bien bon de parler encore de la constitution. Foulez-la franchement aux pieds. Les argumens constitutionnels dont vous vous servez comme sénateur vous feraient rire comme avocat; tous vos avocats de Boston en riraient avec vous. » Il continua ainsi longtemps avec une sorte de familiarité irritée et farouche. Sumner l'écouta sans répondre un seul mot. « Vous les voyez, me dit-il, voilà ce que j'ai enduré pendant des années; à la façon dont on nous traite maintenant que notre parti est au pouvoir, vous pouvez deviner ce qui se passait ici autrefois. »

Quand je quittai Washington pour me rendre à l'armée devant Richmond, Sumner voulut bien me donner pour le général Grant une lettre qui m'assura la réception la plus hospitalière. Je ne rappellerais point ce souvenir sans un incident qui se rattache aux premiers rapports du sénateur du Massachusetts et de celui qui devait devenir le président de la république. Le général Grant est un homme froid et silencieux; il m'avait fait donner une tente à son quartier-général, mais je ne le vis jamais pendant mon bref séjour qu'à l'heure du dîner, qui était aussi court que frugal. A peine un mot était prononcé devant lui; je me souviens qu'un jour un des officiers d'état-major parla d'une attaque préparée à l'embouchure d'une rivière, et dit que la barre à marée basse avait seize pieds de profondeur; Grant releva la tête : « dix-huit pieds, dit-il, » et tout le monde se tut. Quand je fus prêt à partir, j'en donnai avis

la veille, comme c'était la règle; ce jour-là, après le dîner, le général, qui d'ordinaire rentrait tout de suite dans sa tente, me fit l'honneur de me demander de faire avec lui une petite promenade. Le soir était presque venu, on était au mois de janvier. « Vous m'avez apporté une lettre de Sumner, me dit-il; je ne m'occupe point de politique, mais on écrit dans les journaux que j'appartiens au parti démocratique. Vous pouvez dire à Sumner que je suis avant tout le serviteur de l'Union et du gouvernement, que je n'ai pour ses amis et particulièrement pour lui que de l'estime. Il fait sa besogne au sénat, je fais la mienne, comme je puis, ici, et bientôt, je l'espère, nous entrerons dans Richmond. » Le parti démocratique fondait alors de grandes espérances sur Grant et méditait de l'opposer quelque jour à Lincoln. Ces quelques mots, prononcés avec la plus grande simplicité, me touchèrent plus qu'ils ne me surprirent; j'étais confus de recevoir une marque de confiance d'un homme si avare de paroles. D'abord froid, avec une sorte de timidité contractée dans les solitudes de l'ouest, austère dans sa vie, dans son costume, l'infatigable, l'impassible Grant est resté dans ma mémoire avec tous les signes du commandement, comme une volonté vivante, tenace, inexorable, un de ces hommes sans faiblesse et sans plis qui sont faits pour terminer une guerre civile, trop profondément imbu des sentimens de sa race pour songer à la terminer autrement qu'au profit de la loi. L'heure du triomphe approchait; mais la victoire même ne pouvait plus effacer dans l'âme naturellement bénigne de Lincoln le souvenir de tant d'angoisses, de tant de douleurs, de sang versé; la mort vint le délivrer et le prendre sur ce sommet où l'avait porté la fortune. Dès que Lincoln fut frappé, on alla chercher Sumner; il assista à la lente agonie, et peut-être regretta-t-il d'avoir quelquefois douté de celui qui avait été choisi pour être le martyr de l'Union.

Sumner se fit dans le sénat l'exécuteur testamentaire de Lincoln; il devint, pour ainsi dire, le chef du parti républicain, et son influence, alors prédominante, triompha de celle de Johnson, élevé de la vice-présidence au pouvoir suprême. Ses efforts se concentrèrent sur deux points après la fin de la guerre, la réorganisation des états du sud, les négociations avec l'Angleterre. Les états du sud étaient occupés militairement, leurs constitutions particulières naturellement mises à néant; la constitution fédérale avait été révisée suivant les formes indiquées par cette constitution même, et l'esclavage avait été à jamais aboli. Il s'agissait de ramener les états vaincus de la condition de territoire conquis à celle d'états fédéraux, jouissant de tous les droits constitutionnels, capables d'être représentés au sénat et au congrès, dotés de constitutions particulières

discutées et votées par les électeurs dans chaque état. Le sud, résigné à accorder aux noirs des droits civils, répugnait à leur donner le droit électoral. Sumner lutta contre cette tendance, et travailla de toutes ses forces à effacer dans toute la législation le privilége de la couleur. Ce n'était pas toutefois chose facile que de faire passer cette égalité dans les constitutions et dans les codes particuliers des états du sud; ce travail s'est opéré lentement, difficilement; le nord n'a pu rendre au sud ses libertés qu'au fur et à mesure que le sud faisait lui-même l'abandon de ses anciens priviléges.

Le gouvernement avait une autre tâche qui put sembler un moment presque aussi ardue. Le commerce des États-Unis avait été ruiné pendant la guerre par les corsaires sortis des ports de l'Angleterre : les revendications du cabinet de Washington ne s'étaient pas fait attendre. Sumner prononça sur ce sujet un discours qui jeta le plus grand émoi en Angleterre. Suivant lui, l'Angleterre avait violé le droit des gens dès le début des hostilités; elle était non pas seulement responsable des dommages directement infligés par les corsaires, mais des dommages indirects causés au commerce américain par la reconnaissance hâtive des états confédérés en qualité de belligérans, par les encouragemens donnés à la rébellion, et enfin par les déprédations des corsaires. L'évaluation de ces dommages indirects était, on le devine, des plus difficiles, et restait forcément trop arbitraire; Sumner eut le tort de donner un chiffre pour les représenter, mais au fond nous lui avons entendu dire à lui-même que, si le chiffre était chose indifférente, le principe des dommages indirects ne l'était point. Il est certain que rembourser simplement les armateurs dont les navires ont été brûlés ou coulés en pleine mer, ce n'est point indemniser tous ceux que la crainte des corsaires a contraints à vendre leurs vaisseaux à vil prix et à interrompre toutes leurs opérations commerciales. Un premier traité avec l'Angleterre avait reçu la signature de lord Clarendon et du négociateur américain. M. Sumner n'eut pas de peine à déterminer le sénat à refuser sa ratification à un traité qui non-seulement consacrait l'abandon des dommages indirects, mais qui n'assurait pas sérieusement les revendications les plus légitimes, et qui ne renfermait pas la moindre trace d'un regret ou d'une réparation morale.

III.

En 1869, le parti républicain porta le général Grant au pouvoir, et ici commence la partie la plus pénible, sinon la moins instruc-

tive de notre tâche. Il n'y a pas de spectacle plus douloureux que le déchirement d'une union que tout devrait resserrer et que tout vient détruire, — la métamorphose et comme l'empoisonnement lent de l'amitié, de la confiance, de l'estime. En prenant possession de la présidence, le général Grant appela à la secrétairerie d'état M. Hamilton Fish. M. Sumner et M. Fish étaient alors en parfaite harmonie. En envoyant M. Motley comme ambassadeur à Londres, le général Grant honorait un ami personnel de Sumner, en même temps qu'un serviteur éminent de l'Union. Le président attachait beaucoup d'importance à ce choix à cause de la nature particulièrement délicate des questions pendantes entre les deux pays. M. Sumner eut aussi part au choix de M. Bancroft Davis, nommé assistant secrétaire d'état (c'est le titre donné au fonctionnaire qui assiste le secrétaire d'état, ministre des affaires étrangères). Il ne resta pas étranger à la rédaction des instructions données à M. Motley en ce qui concernait l'*Alabama*. Le secrétaire d'état et le président du comité des affaires étrangères échangèrent longtemps leurs vues sur tous les sujets. Les fonctions de M. Sumner et la nécessité de faire ratifier par le sénat tous les choix diplomatiques et tous les traités conféraient à M. Sumner une sorte de patronage ou tout au moins de contrôle sur l'administration. Abusa-t-il un peu de l'autorité qui lui était dévolue, autorité plutôt morale qu'officielle? Il n'y a rien de si difficile que de s'amoindrir, de s'effacer, de se contenter des réalités sans les apparences. Le général Grant pouvait se considérer moins comme l'élu du parti républicain que de la nation tout entière et de la fortune; il apportait au pouvoir quelques idées simples et justes; moins il était disposé à jeter le poids de sa prérogative entre les partis, plus il était enclin et décidé à faire respecter son avis quand il jugeait à propos de l'émettre. Il n'avait pas l'humeur accessible, la patience infatigable, l'ouverture de M. Lincoln, et Sumner sentit bientôt comme une main invisible qui le séparait d'un président silencieux, d'humeur réservée, habitué à quelques figures familières, ennemi de toute discussion. Ce ne fut pas sans doute sans effort qu'il se laissa entraîner jusqu'à l'opposition déclarée.

Cette opposition éclata à propos d'un traité relatif à Saint-Domingue. Le président était très désireux d'annexer une des Antilles à la république; il croyait avoir trouvé une occasion très favorable à Saint-Domingue. Toute sa vie, Sumner avait combattu la doctrine des annexions; le sud voulait s'emparer des Antilles, comme il s'était emparé du Texas, pour étendre le domaine de l'esclavage. Les représentans du nord n'avaient pas cessé de dénoncer ces ambitions, aussi bien que les fourberies et les violences qu'elles avaient encou-

ragées. L'esclavage détruit, il était permis de considérer d'un autre œil une question qui devenait plutôt nationale. L'Espagne, l'Angleterre, la France, le Danemark, avaient de vastes possessions ou du moins un pied dans les Antilles. Quelques-unes des îles étaient devenues pendant la guerre les arsenaux et les centres de ravitaillement des rebelles. On ne saurait être trop surpris si le président Grant prêta l'oreille à ceux des habitans de Saint-Domingue qui vinrent le solliciter et lui offrir un site pour un magnifique port militaire dans la baie de Samana. Sumner attaqua ce projet avec une grande violence. Il ne se contenta pas d'en indiquer les dangers lointains : il montra que, la république dominicaine une fois annexée, Haïti serait absorbé fatalement par les États-Unis, qu'il faudrait admettre ces territoires insulaires dans l'Union, qu'on entrait ainsi dans une voie où l'on ne pourrait plus s'arrêter, et qu'on soumettait à une épreuve trop dangereuse les principes traditionnels du gouvernement fédéral. C'était déjà une besogne assez difficile de ramener les anciens états du sud à la vie constitutionnelle; l'Union devait se recueillir, se corriger, panser ses plaies plutôt que de songer à étendre indéfiniment ses limites. Sumner ne se contenta pas malheureusement de ces argumens généraux; il dénonça la conduite, les motifs des négociateurs dominicains, il accusa le président de soutenir par l'appui de vaisseaux de guerre américains celui qu'il nommait l'usurpateur Baez, de se rendre ainsi le complice d'un homme qui voulait vendre son pays.

L'éloquence la plus chaleureuse doit savoir s'imposer des règles : le président avait fait auprès de M. Sumner, pour le ramener à son avis, des efforts personnels qui lui avaient peut-être coûté; il ne pouvait lui en vouloir de le trouver ferme dans sa résistance, mais il fut justement offensé d'une attaque si directe et si personnelle. M. Sumner entraîna le sénat, mais il avait trop triomphé, il n'avait pas su mesurer ses coups. On ne doit pas corriger ses partisans comme ses ennemis, il faut savoir reconnaître ce qui est dû au chef de l'état, et ne point diminuer de ses propres mains l'autorité qu'on a contribué à élever; Sumner s'était mépris d'ailleurs sur sa force, non qu'il eût médité la lutte de l'homme d'état contre le chef d'état, qui finit parfois par le triomphe de l'homme d'état, il n'avait point un tel dessein, mais il croyait que le sénat resterait toujours rangé derrière lui et qu'il pourrait guider le pouvoir exécutif. Il reconnut bientôt que ceux qui avaient voté avec lui ne voulaient point partager sa disgrâce. Comme tous les hommes qui ne sont point habitués aux débats parlementaires, le président avait cru voir dans le discours de Sumner plus que celui-ci ne voulait y mettre; il avait accepté la bataille avec une décision militaire quand on faisait mine

de l'offrir plus qu'on n'avait d'envie de la livrer. M. Motley, qui était à Londres, fut extrêmement surpris d'être rappelé, et M. Sumner put croire que l'ambassadeur des États-Unis était la victime de l'amitié qu'il lui portait. Il se plaignit avec plus d'amertume qu'il n'eût fait sans doute, s'il s'était agi de sa propre personne; la rupture entre le président et lui devint complète. Il se laissa glisser et tomber de plus en plus dans l'opposition, et s'étonna bientôt de ne plus être suivi que par quelques partisans. Il se retrouva dans ce sénat, où sa voix avait été pendant quelques années la plus écoutée, presque seul, séparé de ceux qui avaient longtemps combattu à ses côtés, aigri, souvent injuste et se croyant victime de l'injustice, déchu dans le triomphe des siens, n'ayant que la lie et l'amertume du pouvoir sans en avoir le miel. Ce qui lui restait de ce pouvoir lui échappa enfin, et un vote des sénateurs républicains lui enleva la présidence du comité des affaires étrangères. Il affecta dès ce moment de considérer le parti républicain comme l'instrument d'un gouvernement personnel, nouveau aux États-Unis. Il lança de ces mots qui sont des flèches qui ne peuvent sortir de la plaie, osa dire à ses anciens amis : « Au lieu de républicanisme, il n'y a plus ici que du *grantisme* (1). » Il jeta sur l'avenir de la démocratie un regard désespéré, montra les partis semblables à autant de machines mues par quelques artisans d'intrigues, la corruption croissante, le peuple mené par des politiques serviles, les généraux heureux succédant aux grands citoyens, et dans l'obscur avenir le césarisme européen transporté dans le Nouveau-Monde. Il ne faudrait point croire qu'il souffrît, après une vie si laborieuse consacrée au service de son pays, de n'avoir aucune part directe au gouvernement : il avait le droit de dédaigner les honneurs; il était de ceux qui les distribuent et n'en gardent rien pour eux-mêmes; il avait repoussé l'offre de l'ambassade de Londres, qu'on le pressa un moment d'accepter quand son opposition menaçait de devenir incommode. Il souffrait de l'isolement, de l'ingratitude des hommes, de ce travail à rebours qu'il était réduit à faire, des fatigues d'une lutte qu'il sentait sans espoir, des nouvelles alliances auxquelles il était condamné. Il n'avait plus pour retremper ses forces, pour enraciner sa volonté, une grande cause à défendre, comme l'émancipation; son horizon s'était rétréci. Il avait encore des échappées de générosité, il plaidait volontiers pour les vaincus, pour les états du sud, réclamait pour eux les libertés qu'ils avaient perdues; il était toujours le paladin du droit, mais il ne pouvait pas se persuader à lui-même que le droit souffrît de mortelles injures. Il voyait le pays reprendre

(1) Discours du 31 mai 1872.

ses forces sous le gouvernement de celui dont il était désormais séparé comme par une barrière insurmontable, les finances prospères, les lois respectées, les états de l'Europe jaloux d'effacer par leurs empressemens les souvenirs de leurs anciennes froideurs. Il y avait bien des taches dans ce brillant tableau, mais si elles disparaissaient déjà pour l'Europe, elles devaient assurément disparaître pour l'histoire. Il se condamnait au métier de censeur à un moment où la censure était non plus la fière et retentissante protestation de la justice, mais un murmure vain perdu dans le bruit d'un monde occupé, prospère et joyeux.

Les négociations avec l'Angleterre avaient été reprises, et elles aboutirent enfin au traité de Washington. Sumner avait fait rejeter le projet de traité de lord Clarendon, mais il ne put obtenir que dans le nouveau traité on reconnût le principe d'une indemnité pour les dommages dits indirects. L'Angleterre avait tenu ferme sur ce point; elle avait cherché à apaiser les ressentimens des États-Unis en exprimant ses regrets sur les déprédations commises par l'*Alabama*, elle avait non-seulement accepté certaines règles internationales, qu'elle avait jusque-là rejetées, mais elle avait consenti à ce que ces règles eussent, en ce qui la concernait, un effet rétroactif et fussent appliquées dans l'arbitrage qui devait suivre le traité. L'abandon des dommages indirects causa un grand chagrin à Sumner, il lui parut que son pays était trop pressé d'effacer toutes les traces du passé, qu'il se contentait à trop bon marché, et il ne trouvait pour l'avenir aucune garantie sérieuse dans des règles internationales déjà contestées dans le parlement anglais, que rien n'obligeait à soumettre à la sanction des grandes puissances, et dont l'utilité pouvait se trouver épuisée aussitôt après la fin de l'arbitrage.

L'opinion publique se séparait de plus en plus de cette petite phalange des républicains qui avaient pris, avec Sumner, le nom de républicains libéraux, et qui avaient fini par se coaliser avec le parti démocratique. Elle accueillait le traité de Washington et l'arbitrage de Genève comme une satisfaction; quelques abus, quelques désordres administratifs la laissaient indifférente, elle approuvait l'attitude prise par le général Grant vis-à-vis du sud. A la suite de la guerre civile et de l'émancipation, la plupart de ces états étaient complétement désorganisés; des aventuriers du nord (on les nommait les *carpet-baggers*, porteurs de sac de voyage) étaient venus se jeter sur les provinces reconquises comme sur une proie, ils entraînaient les noirs au scrutin, nommaient des conventions, bâclaient des constitutions; souvent des législatures rivales, ainsi improvisées, se disputaient le pouvoir et l'influence dans le même état;

l'Alabama, la Louisiane, d'autres états encore, vivaient dans un désordre pareil à celui des petites républiques de l'Amérique du Sud. Le général Grant avait demandé au congrès et avait ob t pouvoirs suffisans pour réprimer les désordres les plus scandaleux; il offrait aux législatures légalement élues l'appui des régimens fédéraux, et pouvait évoquer devant les cours des États-Unis des causes qui en d'autres temps eussent été réservées aux cours provinciales. Les démocrates criaient à la tyrannie, mais les anciens planteurs eux-mêmes préféraient la protection du pouvoir exécutif à l'anarchie ou à l'omnipotence de petits gouvernemens de hasard, d'autant plus violens qu'ils étaient plus faibles. Le gouvernement central était devenu une sorte d'arbitre au milieu des factions, et le président, qui n'était qu'un citoyen dans le nord, redevenait quelquefois un général dans les anciens états rebelles. L'histoire intérieure de ces états pendant les années qui suivirent la guerre civile est fort peu connue; mais, quand on lit les actes d'accusation dressés contre Grant pendant la campagne électorale qui suivit sa première présidence, on ne trouve aucun fait qui dénote de sa part l'intention de substituer sa volonté aux lois. Qu'il fût l'exécuteur rigide de ces lois, c'était son droit, et c'était son devoir; ces lois étaient l'œuvre du congrès et du sénat, non la sienne.

Quand le terme des pouvoirs présidentiels approcha, Sumner se laissa entraîner dans le camp de ceux qui combattaient la réélection de Grant. Les républicains du Massachusetts furent extrêmement irrités contre lui, ils l'accusèrent de trahison, la législature l'avait déjà censuré solennellement parce qu'il avait demandé qu'on n'inscrivît pas sur les drapeaux des régimens les dates des batailles livrées pendant la guerre civile. Que les temps étaient changés! Sumner, jadis objet de l'horreur des démocrates et des planteurs, était devenu presque leur favori; il avait plaidé pour les noirs, il plaidait maintenant pour les vaincus. Sa générosité naturelle l'entraînait du même côté que son irritation contre le parti républicain, qu'il accusait de froideur, de mollesse et de servilité. Pourtant il ne voulut point prendre part à la campagne présidentielle; il prétexta de l'état de sa santé pour venir en Europe.

Le parti démocratique, coalisé avec les républicains dissidens, n'avait chance de lutter avec quelque succès contre le général Grant qu'en portant son choix sur quelque personnage considérable, inspirant confiance au pays, d'une sagesse éprouvée, supérieur pour ainsi dire aux partis, capable de servir d'arbitre entre tous et de représenter la grandeur et les intérêts nationaux. Il n'y avait qu'un nom qui, à ces titres divers, pût être opposé à celui de Grant; c'était celui de M. Adams, fils et petit-fils de présidens, qui avait si

longtemps tenu une place honorable au congrès, qui pendant la guerre avait fait respecter à Londres la dignité du ministre des États-Unis, et n'avait pas commis une seule faute dans les circonstances les plus critiques, qui enfin venait de prendre part à la conférence arbitrale de Genève. La convention démocratique lui préféra M. Greeley, l'éditeur de *la Tribune*, qui avait scandalisé le monde financier par des théories sur le papier-monnaie contraires aux principes de l'économie politique, homme estimable, mais d'esprit faux, sans énergie, jouet plutôt que conducteur de son parti. M. Sumner ne conserva pas beaucoup d'illusions sur le résultat de la lutte; il était à Paris, entendant à peine l'écho de la lutte lointaine; j'étais quelquefois le confident de ses tristes pensées. Il se plaignait beaucoup de sa santé; il était difficile d'imaginer que cet homme si grand, presque un colosse, encore droit et fort en apparence, fût obligé d'hésiter devant le moindre effort, devant une promenade, une visite. Il était plus changé moralement que physiquement; à travers sa douceur inaltérable, on sentait je ne sais quelle lassitude et quel désenchantement profond. La distance opère comme le temps, elle met un brouillard devant les hommes et les événemens, et ne laisse plus paraître que les linéamens les plus importans des choses. Sumner repassait de loin, dans la solitude, les années récemment écoulées, et se demandait peut-être s'il avait toujours choisi les meilleurs moyens pour arriver à ses fins, s'il n'avait pas trop guerroyé sur des détails, s'il n'avait pas été trop sévère pour les uns, trop indulgent pour les autres. Il ne se plaignait pas, il n'y avait pas d'amertume dans ses discours; mais il souffrait certainement d'une rupture qui n'eût jamais ému sa fierté, s'il avait pu véritablement refuser une sorte d'admiration et d'estime à l'homme qui avait rompu avec lui.

Il y a des maux sans remède, des chemins qu'on ne peut traverser qu'une fois; Sumner le savait, il n'évoquait pas volontiers certains souvenirs; il ne critiquait pas souvent devant ses amis français le gouvernement de son pays. Il leur parlait plus volontiers de la France; il avait éloquemment plaidé la cause de notre pays aux États-Unis dans un discours qui avait été imprimé sous ce titre: *Le Duel de deux nations*. Il avait blâmé la folle déclaration de guerre faite à l'Allemagne, mais flétri, comme une iniquité et un abus du droit de conquête, l'annexion de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine. Selon lui, l'Allemagne victorieuse, contente d'une forte indemnité pécuniaire, pouvait inaugurer en Europe une ère nouvelle. Il caressait volontiers le rêve d'un arbitrage applicable à toutes les querelles nationales. La science de Grotius était restée son étude favorite, et il se flattait que le droit des gens trouverait un jour des règles fixes et une sanction efficace.

Sumner n'avait jamais aimé l'empire, il avait blâmé la guerre de Crimée; si l'expédition d'Italie avait flatté ses passions libérales et jusqu'à ses penchans de lettré, la guerre du Mexique avait aiguisé son instinctive aversion pour le gouvernement impérial. A l'époque où les derniers parlementaires français vivaient dans l'ombre, hors des rayons des victoires de Sébastopol, de Magenta, de Solferino, loin des splendeurs d'une cour qui attirait les yeux de toute l'Europe, oubliés par un peuple affamé de gloire, de richesse et de plaisir, ils étaient toujours à ses yeux les représentans de la France. Il avait reçu, protégé des réfugiés français, comme ses ancêtres eussent accueilli des huguenots proscrits, et parfois sa générosité s'était singulièrement égarée. Il voyait volontiers des héros chez tous ceux qui se disaient les victimes de la liberté. Il regarda Sedan comme le châtiment du 2 décembre. Il trouvait la France vaincue, Paris portant encore les traces d'un double siége. Il se faisait conduire devant les ruines qui bordaient les deux rives de la Seine, et méditait tristement sur la folie des nouveaux iconoclastes. Les hommes qu'il avait le mieux connus autrefois, qu'il avait vus unis dans une lutte entreprise au nom des idées libérales, il les trouvait séparés, mécontens les uns des autres, s'accusant mutuellement de désertion. Il était surpris de l'isolement de ceux qu'il admirait le plus, du vide fait autour de certains noms, de l'inaction et de la langueur de quelques-uns. Il s'affligeait de nos divisions, il ne comprenait pas nos terreurs, et ne voyait pas tout ce qui s'était écroulé avec les murs de nos forteresses et de nos palais incendiés; marchant sur les cendres d'une invasion et d'une guerre civile, il avait les yeux encore tournés vers un idéal de gouvernement populaire, pacifique, tolérant. Le mouvement tumultueux des affaires publiques, où la parole avait repris la première place, lui cachait le mouvement invisible et profond des instincts nationaux blessés. Il vit M. Thiers; il l'avait quitté, représentant encore actif de la monarchie constitutionnelle, il le retrouvait devenu l'espoir et le soutien du parti républicain. Sumner rêvait pour la France une république libérale et généreuse, où les princes de l'ancienne famille royale eussent trouvé une place éminente, et qui eût ajouté à la force matérielle de la démocratie les puissances d'imagination qui sortent de l'histoire. Il fut surpris de sentir, partout où il mit le pied, des barrières invisibles, de respirer partout la méfiance, la colère et souvent la haine. Il admira l'ardeur infatigable de M. Thiers, cette liberté d'esprit qui lui permettait de passer d'une discussion sur la constitution américaine à un parallèle entre le mythe allemand de Faust et le mythe latin de don Juan; il fut surpris de trouver cette intelligence à peine ployée par les malheurs de la patrie et triomphante dans la défaite universelle.

Avant de partir pour les États-Unis, Sumner avait voulu visiter Chantilly. Le duc d'Aumale, qui l'avait connu en Angleterre, lui fit lui-même les honneurs de ce beau lieu; il le promena en voiture à travers les grandes écuries désertes, sous ces berceaux épais où les ombres des grands arbres jouent sur le marbre des statues, le long de ces eaux qui disent leur éternel murmure autour d'un château touché de la mort; il lui montra dans le château cette galerie des batailles de Condé, où il semble que Condé aille entrer, tant on y respire l'air des temps passés. Familier avec notre histoire nationale, Sumner était capable de goûter le charme de tant de souvenirs, qui sont déjà des énigmes pour plus d'un Français. On ne sait pas quel attrait puissant le passé exerce sur les nations encore jeunes qui commencent à peine leur histoire. Elles regardent avec une sorte de piété et d'envie mille choses auprès desquelles passe notre indifférence égoïste et lasse. Sumner allait jusque dans les boutiques des libraires chercher les vieux missels, les reliures de Groslier, les livres rongés du temps, les estampes. Il n'était ni collectionneur ni bibliophile, il amusait ses yeux et sa pensée, et voulait, si on excuse le mot, voler quelque chose à l'Europe pour en faire don à l'Amérique.

Il souffrait d'une maladie étrange qui le jetait par momens dans des angoisses très alarmantes. Il éprouvait comme l'impuissance de vivre; cependant son corps restait robuste en apparence, et sa faculté de travail semblait toujours la même. Le repos ne lui faisait aucun bien, car il le remplissait de rêves, de pensées pénibles, de retours douloureux sur le passé, de sombres pronostics. Il avait traversé successivement l'âge du labeur tranquille, puis l'âge héroïque des victoires achetées par le courage; il était arrivé aux années où la vie se décolore et où les ombres de la mort commencent à s'étendre sur la pensée. Le parti auquel il avait prêté plutôt que donné l'appui de son nom allait subir une défaite presque honteuse. Il fallait retourner à Washington, non plus suivi des longues acclamations populaires, mais en vaincu, sans ardeur, sans espoir, presque sans but. Des chagrins d'une nature très intime, dont je ne soulèverai pas le voile, contribuaient encore à l'assombrir. La main douce et généreuse qui aurait pu fermer les plaies de ce cœur ulcéré lui manquait; il n'avait pas d'enfans, il n'avait plus de femme.

Le dernier voyage que Sumner fit en Europe contribua à calmer l'ardeur de son opposition; il avait vu l'Angleterre, la Russie, la triomphante Allemagne, rechercher à l'envi l'amitié de son pays; le tableau des États-Unis lui semblait moins sombre auprès de celui de l'Europe armée jusqu'aux dents, agitée de haines inexorables, et prête à je ne sais quelle nouvelle guerre de cent ans. Il avait vu

bien d'autres faiblesses, d'autres folies et d'autres misères que celles qui le blessaient à Washington, des gloires plus mensongères, des grandeurs plus factices, des ressentimens plus jaloux, des abîmes plus profonds. Il revint apaisé, plus disposé à reprendre sa besogne législative. Il reprit sans bruit sa place au sénat : ses anciens amis n'eurent pas besoin de lui ouvrir leurs bras, il se retrouva dans leurs rangs comme s'il ne les eût jamais quittés, non qu'il songeât à partager avec eux le pouvoir que la nation venait de leur rendre pour quatre ans; mais ses blessures étaient cicatrisées, il n'avait plus de colère et en reprenant son rang dans son parti il jouissait de ce plaisir, qui n'est donné qu'à peu, de servir encore ceux qui ne pouvaient plus le servir. La législature du Massachusetts revint, par un vote solennel, sur le blâme qu'elle avait deux ans auparavant infligé à son sénateur; cette réparation fut la plus douce pour Sumner, car il aimait le Massachusetts comme le Breton la Bretagne, et il aurait pu lui dire : *Et tu quoque*, quand il en avait reçu un coup si sensible à son patriotisme.

Il mourut peu de jours après, le 12 mars 1874, dans une crise de la maladie qui le tourmentait depuis des années (*angina pectoris*). Cette fin inattendue provoqua dans toute l'étendue des états comme une explosion de reconnaissance et d'admiration. Le peuple, capricieux et léger comme bien des princes, avait presque oublié Sumner : il semblait que son nom appartînt déjà au passé; mais quand il disparut de cette scène qu'il avait si longtemps remplie, un grand vide se fit tout d'un coup. On se demanda si l'on avait assez reconnu d'aussi longs, d'aussi grands services, si ce dévoûment exclusif aux intérêts publics, ce labeur sans relâche, cette incorruptibilité antique que pendant trente ans le soupçon même n'avait jamais pu effleurer, avaient reçu des récompenses dignes d'une grande nation. 4 millions de noirs pleurèrent celui qu'ils regardaient comme leur libérateur; les cloches de Charleston sonnèrent le glas pour celui qui avait si longtemps été détesté dans les Carolines. Les plus belles fleurs du sud furent envoyées à Washington, car c'est la mode en Amérique de parer le mort de fleurs, et amoncelées sur le cercueil de Sumner, sur le siége qu'il occupait au sénat et qui avait jadis été baigné de son sang. Le voyage de ce cercueil de Washington à Boston fut un long triomphe funèbre; partout les villes sollicitaient l'honneur de le garder quelques heures, et les populations se pressaient pour apercevoir ce qui restait d'un grand serviteur de l'Union.

Avec Sumner disparaissait un des représentans de cette forte génération d'hommes d'état qui ont porté l'Amérique au degré de puissance où le monde l'aperçoit aujourd'hui, et qui ont été les guides

plutôt que les serviteurs de la démocratie. Pénétrés de respect pour l'œuvre de leurs pères, ils l'ont pourtant corrigée en effaçant les traces d'une institution qui menaçait de la corrompre. Sumner honorait le peuple et méprisait la popularité; il était orateur, non tribun, ne parlant jamais que pour un but, dans l'intérêt d'une cause et non pour le plaisir vain des applaudissemens. Réformateur, il n'avait rien de chimérique dans l'esprit, tenant bien plus de Grotius, de Montesquieu, de Blackstone, que de Rousseau ou des socialistes. En demandant la liberté pour les noirs, c'était leur droit à la famille, leur droit à la propriété qu'il réclamait. Il n'avait pas d'horreur instinctive pour les aristocraties, pour les vieilles dynasties, il ne détestait que la tyrannie, mais il savait que la tyrannie sait prendre les masques les plus divers. Le trait le plus frappant de son caractère était un respect sincère, instinctif et plein pour l'intelligence; ses amis les plus chers étaient des poètes, des historiens, des penseurs. Il ornait sans cesse son esprit par la lecture des grands écrivains de tous les pays. La collection de ses discours, qui sera bientôt publiée, formera plus de dix volumes; on y trouvera, au milieu des matières souvent les plus arides, des échappées fréquentes sur le monde heureux des muses. Il y avait par momens une grâce singulière mêlée à son éloquence, d'ordinaire un peu lourde, à sa logique écrasante, à sa science trop exubérante. Dans un pays à la fois avide et prodigue, enflé de sa force et de sa richesse, Sumner restait comme un type des anciens temps; simple de mœurs, désintéressé, délicat et raffiné dans ses goûts, vivant sur les bords du fleuve qui charriait les ambitions et les convoitises vulgaires, les yeux toujours fixés sur quelque chose de noble et de grand. On peut dire enfin de lui qu'il sut servir à la fois, ce qui est parfois malaisé, son pays et l'humanité, qu'il défendit toute sa vie les intérêts des États-Unis et ceux d'une race opprimée, et réussit à confondre les deux causes qui lui étaient le plus chères, celle de l'émancipation et celle de l'Union.

AUGUSTE LAUGEL.

LES

FILLES DE LOUIS XV

D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS ET DE NOUVELLES PUBLICATIONS.

Naguère encore ils étaient peu nombreux, ceux qui se souvenaient des filles de Louis XV. Mesdames Infante et Adélaïde exceptées, on ne savait plus que des noms. Les princesses reposaient dans une ombre discrète, sur de blanches couches virginales toutes pénétrées d'odeurs légères. On se rappelait vaguement l'étrange destinée de Victoire et d'Adélaïde, mortes à Trieste aux derniers jours du XVIIIe siècle, après avoir longtemps erré sur la terre, contemplé de loin la fin d'un monde, l'échafaud de Louis XVI et de Marie-Antoinette, les funérailles de la vieille France. La mémoire d'Henriette et de Sophie avait laissé dans quelques âmes comme une traînée lumineuse, et c'est dans cette douce et pure lumière que volontiers on évoquait le chœur funèbre des six sœurs. Unies dans la vie, elles avaient été réunies dans la mort : elles dormaient avec leur père et leur frère dans les caveaux de Saint-Denis. On avait oublié le dur réveil, l'ouverture sinistre des cercueils, sorte de jugement dernier de la révolution; on se disait que ce n'était là peut-être qu'un mauvais rêve, puisque les cendres des princesses fugitives avaient été rapportées en France et rendues aux sépulcres des rois.

Elles semblaient donc dormir leur sommeil éternel, ces filles de la maison de France, et l'on aurait pu croire qu'on les laisserait en paix dans la poudre d'un autre âge du monde avec les sceptres vermoulus et les lis en poussière de leurs grands ancêtres. Il n'en a point été ainsi : les tombes des princesses ont été violées une seconde fois, leurs blancs linceuls déchirés, et, tandis que les uns

cherchaient sur l'une d'elles les stigmates de la sainte, les autres croyaient retrouver la trace d'incestes et d'immondes luxures sur les pauvres corps d'Henriette, d'Adélaïde et de Victoire.

Ce déchaînement de passions contraires suscita quelques livres d'allure peu élevée, mais judicieux et sincères, qui mirent au jour de nouveaux documens (1). De bons esprits se rencontrèrent, esprits moyens, mais honnêtes, qui ne craignirent point de répondre aux pamphlets de M. Michelet contre ces princesses, comme aux naïves apologies de la dernière des six sœurs, de Madame Louise, par M. le comte de Chambord (2), par les religieuses carmélites, par les pères de la compagnie de Jésus. Ce n'est pas que la vérité même ait la vertu de persuader les croyans dans un sens ou dans l'autre. On n'osera plus renouveler les singulières fantaisies de M. Michelet : les lourdes affirmations des gens de foi, les anecdotes de sacristie, l'éloquence des panégyristes chrétiens, ont désormais le champ libre. Tout ce monde-là est bien décidé à ne jamais se soucier de la réalité des faits : il ne connaît pas l'histoire. Heureusement l'histoire le connaît et l'étudie avec curiosité.

Nul doute que la catholicité n'apprenne bientôt que le ciel chrétien compte une sainte de plus. Si Louise-Marie de Bourbon, en religion mère Thérèse de Saint-Augustin, n'est pas encore entrée dans les célestes milices, ce sont les événemens politiques qui en sont cause, la fameuse lettre d'octobre de M. le comte de Chambord et le septennat de M. le maréchal de Mac-Mahon. Peut-être est-il piquant de noter que l'*ange* de Madame Louise de France au monastère de Saint-Denis, c'est-à-dire la religieuse qui l'initia à la vie et aux mœurs des carmélites en 1770, fut la sœur Julie, dans le siècle Julienne de Mac-Mahon, une fille de cette noble famille d'Irlande dont l'un des descendans retarde aujourd'hui, sans le vouloir assurément, la béatification et la canonisation de la fille de Louis XV. Voilà en effet bien des mois que cette cause a été introduite à Rome par Pie IX. On conçoit que le chef de la maison à laquelle appartenait cette princesse ait pu voir dans Madame Louise « un gage certain du retour des divines miséricordes sur la France. » Nous n'avons point mission de dissiper ces touchantes illusions, mais à coup sûr il n'est plus permis à un historien de bonne foi de croire encore avec le dévot prince à la « profonde humilité » et à « l'esprit de mortification » de Madame Louise. C'est là une légende dorée qui a fait son temps. Le souvenir de la future bienheureuse n'est pas non plus précisément ce qu'on appelle « une douce mémoire : »

(1) Édouard de Barthélemy, *Mesdames de France, filles de Louis XV* (1870); — Honoré Bonhomme, *Louis XV et sa famille* (1873).

(2) *Lettre de Henri au saint-père*, Frohsdorf, 17 mars 1870. — Cf. une lettre du même à M. l'évêque d'Autun, 5 janvier 1856.

à la cour, comme dans le cloître, loin de ne laisser que des exemples des plus éminentes vertus, elle a maintes fois donné le spectacle le moins édifiant.

I.

Tout a été dit sur Louis XV. La publication de correspondances et de mémoires inédits ne manquera pas de modifier quelques traits de ce caractère indéfinissable : dans son ensemble, il restera tel qu'on le connaît aujourd'hui. Depuis dix ans, c'en est fait du Louis XV de la tradition, des romans, des historiens qui n'ont point connu ou voulu connaître la correspondance secrète, la politique occulte des vingt dernières années du règne. Le peuple n'a guère le sentiment des nuances : il se figure à son image les quelques rois bons ou mauvais dont il a gardé la mémoire. Il ne conçoit que des caractères simples et tout d'une pièce. On est Marc-Aurèle ou Néron : point de milieu. Les Claudes ont le pire destin, ils passent pour les auteurs de tous les maux qu'ils n'ont pu conjurer, et on leur fait un crime de la bonté de leur cœur, de la clairvoyance de leur esprit désabusé, de l'impuissance finale où ils se laissent aller quand ils ont acquis l'expérience des hommes, reconnu l'inutilité de la lutte.

Le fils du duc de Bourgogne fut une de ces natures très complexes dont on peut dire tout le bien et tout le mal possible, parce qu'elles réunissent en soi les extrémités du vice et de la vertu. Elles manifestent d'une façon éminente les défauts de leurs qualités, les qualités de leurs défauts. On est d'abord plus frappé des uns que des autres; un peu d'attention permet de démêler ce qui est nécessaire de ce qui ne l'est point dans ces manières d'être d'un Louis XV. Quand on a suivi le développement de ses passions et de ses pensées, soumis à l'analyse psychologique son humeur et ses penchans, décomposé ce qui paraissait simple dans sa constitution intellectuelle, classé ses notions en groupes définis, subordonné les unes aux autres ses diverses familles d'idées, noté la puissance des forces vives ou latentes de son âme et surpris le jeu des plus secrets ressorts, on se trouve devant un organisme merveilleux, d'une délicatesse infinie, mais dont tous les actes sont solidaires, s'influencent réciproquement, et sont liés entre eux comme les anneaux d'une chaîne, si bien que, l'un des anneaux venant à se briser, il n'y aurait plus que des tronçons, en d'autres termes des pensées et des actions incohérentes, une rupture d'équilibre de toutes les forces de l'âme, une destruction complète de l'organisme. De là la vanité du blâme ou de l'éloge en histoire, du moins à l'ancienne manière. Le mérite et le démérite ne sont point supprimés dans les annales hu-

maines : on pénètre seulement plus avant dans le monde mystérieux de la conscience. Grâce à ses méthodes particulières d'analyse et de synthèse, l'histoire fait revivre les êtres qu'elle a préalablement soumis à une sorte de dissection morale. Partie des infiniment petits, des documens ignorés ou obscurs, elle arrive à se donner le spectacle de ces résurrections grandioses de peuples, de héros ou de rois qui s'agitent dans les profondeurs de notre mémoire, et mettent en une intime communion l'Européen du XIXe siècle avec les plus proches comme avec les plus lointains ancêtres de notre espèce. Ajoutez que l'hérédité, dont les lois commencent à se dégager d'innombrables observations, est pour l'historien une sorte de réactif : dans certaines circonstances favorables, par exemple dans la présente étude où les six filles de Louis XV, sans parler du dauphin, sont groupées autour du roi et de la reine, la nature des parens se manifeste dans les rapports qu'ils ont avec chacun de leurs enfans. Le caractère de Louis XV, si insaisissable en sa mobile unité, si fuyant en ses métamorphoses, se fixe, pour ainsi dire, à divers états dans chacune de ses filles. Elles reflètent toutes d'une manière plus ou moins accusée quelques traits à peine entrevus, souvent imperceptibles, du roi leur père.

En dix ans, Marie Leczinska avait donné dix enfans à Louis XV : le dauphin et ses six sœurs survécurent seuls. Les deux aînées, Élisabeth et Henriette, sœurs jumelles, ont dans les portraits de Nattier une ampleur de forme et une richesse de tempérament vraiment exubérantes. On les dirait déesses, mais d'un plus vieil olympe que celui d'Homère. Ce sont les sœurs des Titans, à peine sorties du chaos hésiodique et encore à l'état d'ébauche. Nulle harmonie dans les lignes, rien de la sérénité lumineuse et calme des déesses grecques : les traits sont gros, lourds et sensuels, comme ceux des enfans sujets aux convulsions. On est frappé de la bouffissure malsaine de ces chairs molles, aux larges pores, et qu'on croirait gonflées de sucs laiteux. On se rappelle ces déplaisantes maladies de la peau, ces cuisantes affections dartreuses qui, toute la vie, sans relâche, ont éprouvé les deux princesses, tué l'une d'elles. Nul rayon sur ces faces au teint plombé; aucun mauvais instinct, une tendresse calme et profonde, presque animale. Élisabeth connaîtra les joies de la maternité, les fièvres de l'ambition, les passions de l'intrigue politique; un éclair de vie intense luira dans ses yeux, animera ses traits brunis par le soleil d'Espagne. Henriette, aimante et passive, brisée de langueur maladive, sans nerf, exsangue, lymphatique, cachera ses pâleurs sous une épaisse couche de rouge.

Le dauphin et Adélaïde sont tout autres. Avant même de les bien connaître, on devine, à les voir, qu'ils tiennent de leur mère.

Louis XV en avait déjà fait la remarque : dans le dauphin, c'est le caractère polonais qui domine. Il avait cette humeur vive et changeante, cette indolente paresse, ces brillantes saillies, que l'on retrouve exagérées jusqu'au délire chez sa sœur Adélaïde, sorte de garçon manqué, aux allures masculines, à la voix de basse-taille, et qui n'eut qu'un printemps ou deux la grâce et le charme de la femme. Il est vrai qu'alors elle fut vraiment belle, d'une beauté éclatante et dangereuse, qui rappelait le type bourbonnien avec une rare élégance. Dans le tableau de Heinsius, avec ses grands yeux noirs aux chauds et doux rayons, elle saisit et subjugue, sans violence aucune, par l'expression alanguie et suave de sa figure. Elle n'est point sinistre, comme on l'a dit, non plus qu'aux portraits de Nattier : on peut seulement trouver en toute sa personne quelque chose d'étrange, de légèrement égaré.

Cette dernière impression était certainement plus vive dans la réalité. Jamais femme ne présenta d'aussi brusques contrastes qu'Adélaïde, un tel manque d'équilibre dans les facultés, un si violent déchaînement de fantaisies bizarres. Tous les enfans de Marie Leczinska ont hérité, à divers degrés, des terreurs qui avaient hanté le berceau de la fille de Stanislas, et qui la suivirent à Versailles même, dans le palais de Louis XIV. La reine, on le sait, était souvent prise de peur subite, craignait les revenans, se relevait la nuit et courait dans sa chambre. Le roi, ses femmes, rien n'y faisait. Il fallait l'endormir comme un enfant qu'on berce aux récits de quelque histoire; sa main reposait dans la main d'une de ses dames, afin de n'être pas seule quand un vague effroi la faisait se dresser sur son séant, l'oreille tendue, l'œil hagard. Plus tard, après la naissance de ses dix enfans, des infirmités graves vinrent encore compliquer cet état maladif. Lorsqu'on en lit le détail dans Argenson, on n'est point surpris que le roi se dérobe. Ce n'était pas seulement parce qu'elle ne lui donnait plus que des filles. Sans avoir jamais aimé Marie Leczinska, Louis XV montrait pour elle de l'affection et une sincère estime. Il y avait pourtant dans cette Polonaise un grain d'humour qui n'allait pas à son bon sens tout français; il n'a sûrement pas goûté la fine ironie, l'humeur fantasque, nullement d'une sainte, que révèlent les portraits de la reine.

Il n'y a pas jusqu'à la bonne Victoire, gracieuse et fraîche enfant naïvement sensuelle, déjà d'un embonpoint fleuri, qui, en dépit d'une imagination infiniment moins désordonnée que celle d'Adélaïde, n'ait connu les terreurs paniques dont nous parlons. Dans la suite, on ne manquera pas de dire qu'elle les avait gagnées à Fontevrault, dans les caveaux funèbres de l'abbaye, où parfois les religieuses l'envoyaient en pénitence; mais la connaissance comparée, si j'ose dire, du caractère des six sœurs rend superflue cette expli-

cation particulière. Chez Sophie, la plus vertueuse des princesses, la moins connue aussi, car elle vécut cachée comme une violette, la timidité a quelque chose de maladif et, dès qu'un orage éclate, la frayeur va jusqu'à l'épouvante. Mme Campan, qui la connaissait bien, a laissé d'elle un portrait fort curieux. « Je n'ai jamais vu personne avoir l'air si effarouché; elle marchait d'une vitesse extrême, et, pour reconnaître sans les regarder les gens qui se rangeaient sur son passage, elle avait pris l'habitude de voir de côté, à la manière des lièvres. Cette princesse était d'une si grande timidité qu'il était possible de la voir tous les jours, pendant des années, sans l'entendre prononcer un seul mot... Il y avait pourtant des occasions où cette princesse, si sauvage, devenait tout à coup affable, gracieuse, et montrait la bonté la plus communicative; c'était lorsqu'il faisait de l'orage; elle en avait peur, et tel était son effroi, qu'alors elle s'approchait des personnes les moins considérables, elle leur faisait mille questions obligeantes. Voyait-elle un éclair, elle leur serrait la main : pour un coup de tonnerre, elle les eût embrassées; mais, le beau temps revenu, la princesse reprenait sa raideur, son silence, son air farouche, passait devant tout le monde sans faire attention à personne, jusqu'à ce qu'un nouvel orage vînt lui ramener sa peur et son affabilité. »

Quant à Louise, « Madame dernière, » aurait dit Louis XV le jour de sa naissance, celle-là même dont la catholicité attend la béatification, c'était un être débile, chétif, manifestement rachitique. Triste fleur d'hiver, elle avorta, ne s'épanouit jamais. Marie Leczinska était comme un sol épuisé; elle n'enfantait plus que la mort ou la difformité. Rien n'est moins certain que l'accident arrivé à Fontevrault par lequel on rend compte ordinairement de la déviation de l'épine dorsale, que la princesse appelait sa bosse. Biographes et historiens font paraître ici une singulière crédulité. Il y a dans les mémoires du duc de Luynes un texte d'une précision terrible en sa naïve simplicité : « Madame Louise est fort petite, écrit-il (elle avait treize ans), mais elle a beaucoup de physionomie et paraît vive et fort gaie, mais la tête un peu grosse pour sa taille. » Ce sont là, avec l'état avéré de maigreur et de faiblesse générales, les caractères bien connus du rachitisme. Le développement précoce de l'intelligence, le volume considérable de la tête, ont, à cet âge et dans ces circonstances, une signification particulière. Les portraits de Madame Louise témoignent du vice de sa constitution. En dépit de sa laideur, la tête est intelligente, l'œil vif, la mine éveillée. Nul vestige de bonhomie bourbonnienne. On devine un esprit sec et positif, étroit et borné, ambitieux et singulièrement retors. C'est une nature ingrate, mal venue, inquiète, qui, humiliée et froissée dans le milieu où se sont développées ses sœurs, se replie solitaire

sur elle-même, jette à la dérobée des regards d'envie sur le cloître, médite des projets d'évasion. De son père elle tient sa dissimulation, de sa mère quelques saillies d'esprit baroques. Sans vulgaire méchanceté, elle ignore pourtant ce que c'est que la bonté. Le fond de son caractère est un composé de petites passions mesquines, de vanité blessée, d'ambition inassouvie. La dernière des filles de France à la cour, elle sera dans un monastère la première des carmélites de la chrétienté. Elle sait qu'elle ne peut être Adélaïde; elle peut encore moins se résigner à la vie molle, innocente et facile de sa sœur Victoire. Jour et nuit, sa tête travaille, s'ingénie, subtilise. On la verra devenir casuiste; elle fut toujours intrigante.

Lorsqu'en 1739 le roi déclara le mariage d'Élisabeth avec le troisième fils de Philippe V, roi d'Espagne, cette princesse avait douze ans, ainsi que sa sœur Henriette, le dauphin en avait dix, Adélaïde était de trois ans moins âgée : c'étaient les seuls enfans de France qui fussent à Versailles. Victoire, Sophie et Louise étaient pour bien des années encore à l'abbaye de Fontevrault, où le cardinal Fleury, par raison d'économie, avait décidé qu'elles seraient élevées. Les cérémonies d'un très grand caractère qui eurent lieu à Versailles, les fêtes magnifiques que Paris et la France donnèrent à la jeune infante, sont racontées dans les mémoires du temps. L'impression qu'on emporte de l'éblouissant spectacle de ces fiançailles n'est point des meilleures. Le cardinal-ministre n'est pas seul à considérer d'un œil chagrin ce faste et ces dépenses si peu en rapport avec l'état des finances du royaume. Le peuple se réjouit par tradition : c'était et c'est encore son habitude lorsque les cloches sonnent à toute volée et que l'on doit tirer le feu d'artifice. Cependant, depuis les dernières années du règne de Louis XIV, un esprit nouveau ou plutôt un réveil du vieil esprit gaulois travaille le populaire: les têtes fermentent; on raisonne dans les cafés, on lit les gazettes, on chansonne chacun et toute chose, dans la rue et dans les salons, sans épargner la cour et la religion; bref, à Paris, c'en est fait déjà du prestige de l'autorité sous toutes ses formes. Or sans ces « cordes d'imagination » dont parle Pascal, sans les préjugés séculaires, sans le respect inconscient et inné qui pendant mille ans avait assuré l'empire de la noblesse conquérante et de la dynastie capétienne sur notre pays, il était impossible que l'ancien ordre de choses subsistât. Une révolution politique et sociale était imminente : on en parlait à Versailles même, bientôt on en discourra tout haut à quelques pas du roi, dans l'entresol de Quesnay; le marquis d'Argenson a prononcé le mot, pressenti, annoncé la catastrophe; Louis XV enfin, qui avait une assez claire conscience que les choses ne dureraient guère après lui, Louis XV, dans une lettre au duc de Choiseul, parle de « la multitude républicaine : » il la voit déjà étendre

la main sur son sceptre, s'il meurt sans laisser un successeur qui soit un homme.

Certes en cette année 1739, qui s'ouvre pour la France dans les splendeurs d'un mariage quasi royal, on voyait déjà venir de sombres nuées sans trop songer à l'orage. Le roi n'était encore ni le bien-aimé, ni le bien-haï : ses peuples ne le connaissaient guère. Le roi chassait, s'occupait fort de ses chiens, avait de petites maisons où il faisait des excès de table et ne se mêlait de rien dans le gouvernement : voilà tout ce qu'on en savait. Le scandale commençait à peine dans la famille royale avec le règne des *quatre sœurs*. Depuis un an seulement, Louis XV avait pour toujours délaissé Marie Leczinska. On lui avait amené une bonne personne, vive, rieuse, enjouée, point du tout ambitieuse, quoique fort pauvre, une folle tête d'amoureuse qui l'adora bourgeoisement, lui donna tout ce qu'elle avait d'âme, de tendresse, de larmes aussi, et pensa mourir de douleur quand elle fut renvoyée. Cette douce créature, Mme de Mailly, était alors maîtresse en titre; l'adultère était public. Plus scrupuleux, plus véritablement chrétien que le grand roi son aïeul, Louis XV refusa d'écouter les pères jésuites qui, forts de l'exemple de Louis XIV, s'efforçaient de le persuader qu'il pouvait et devait toujours s'approcher des sacremens : le roi déclara qu'il ne ferait pas ses pâques.

La petite infante quitta Louis XV au Plessis-Piquet. La sensibilité exaltée du dauphin et de ses sœurs se montra pour la première fois dans cet adieu. La tristesse du roi était profonde. Jamais cœur de père ne fut plus tendre. Je ne crois pas que l'espèce de froideur, de contrainte, de malaise qui régna plus tard entre le roi et le dauphin ait nui à l'affection que le père ressentait pour le fils. Une plus pénétrante analyse des deux caractères ferait voir qu'ils ne furent peut-être jamais plus unis que lorsqu'ils parurent le plus éloignés l'un de l'autre. Ces caractères doux et timides, caressans et irrésolus, ont d'étranges délicatesses, des pudeurs exagérées, de fausses hontes indéfinissables, qui ressemblent à de la dissimulation, à de la lâcheté; ils rougiraient d'avouer qu'ils aiment, de se livrer, de tout dire; ils n'osent lever les yeux sur l'être qu'ils chérissent le plus au monde, ils fuient son regard, ils évitent de lui parler d'une manière trop directe, de lui donner tout haut le nom qu'ils se répètent au fond du cœur avec délices. Un temps viendra où le dauphin, chef du parti dévot à la cour, adversaire irréconciliable des maîtresses, austère et muet censeur des mœurs paternelles, n'abordera le roi que comme un courtisan, et pendant vingt ans, lorsqu'il lui parlera, tournera ses phrases de manière à ne jamais dire ni « sire, » ni « mon père. » Le roi était bien plus libre avec ses filles : la première enfance passée, celles-ci se trouvèrent tou-

jours à leur aise en sa société. Il était incapable de contrarier en rien ses enfans. Comme le remarque le comte de Mercy-Argenteau dans une lettre à l'impératrice Marie-Thérèse, le roi était homme à supporter plutôt ce qui lui eût déplu dans ses enfans que de leur faire la moindre représentation directe. Devait-il parler d'un sujet délicat, avait-il quelque chose à cœur, il ne pouvait vaincre sa timidité, prenait le parti d'écrire. Il en usa toujours ainsi non-seulement avec ses enfans, mais avec ses ministres, avec ses maîtresses, même avec la Du Barry.

L'aînée des filles de Louis XV, Élisabeth, la seule qui fut jamais mariée, était devenue Madame Infante : Henriette fut dès lors appelée Madame à la cour de France. Elle avait le cœur gros, pleurait encore à chaudes larmes au souvenir de l'absente, que déjà le dauphin et Adélaïde, toujours extrêmes, l'entraînaient éperdue dans le tourbillon des fêtes et des mascarades. Tout ce petit monde chantait, dansait, frétillait sous l'or et la soie, à la clarté des lustres, et ne songait qu'au plaisir. Gouverneur et gouvernante des enfans de France partageaient avec le roi la commune allégresse. Ce n'étaient que bals masqués et costumés donnés par le dauphin et par ses sœurs. Marie Leczinska descendait à ces bals, qui ne finissaient qu'à deux heures du matin, quelquefois au jour. Louis XV y dansait, intriguait sous le masque. On a peine à concevoir comment d'aussi jeunes enfans (l'aînée avait treize ans) résistaient à la fatigue des veilles et à la contention d'esprit qu'exige en de telles fêtes la représentation. Ces petites personnes en effet étaient tenues d'être graves en public, de reconnaître les gens qu'elles recevaient, de ne danser qu'avec certaines personnes, de conserver toujours un maintien digne. En outre elles devaient assister aux cérémonies, aux promenades, aux spectacles de la cour. Après la musique et la comédie, le jeu de la reine commençait; on jouait jusqu'au souper; après le souper, on jouait encore très tard. Ce jeu de la reine était une chose terrible. Les plus intrépides étaient bientôt sur les dents. Délaissée, sans crédit, presque étrangère à la cour, où elle était pourtant forcée de paraître, la reine n'avait pas trouvé de meilleure contenance que de jouer; elle n'avait rien à dire, et elle était bien aise d'éviter au roi ou aux courtisans la peine de l'entretenir. D'ailleurs point de cour sans jeu. Tous les soirs, à la même heure, avec la régularité fatale d'un automate, Marie Leczinska prenait place à la fameuse table de cavagnole, où, à en croire Voltaire, l'ennui venait à pas comptés s'asseoir entre deux majestés. C'est trop d'une! Louis XV n'y paraissait guère. Il n'en était pas ainsi des filles de la reine : elles eussent été mal venues à prétexter quelque vapeur pour ne pas venir; aussi bien elles n'avaient pas l'âge de s'ennuyer. Elles y allaient de si bon cœur qu'elles perdaient plus de 4,000 louis en

une seule année. Or la reine, en bonne mère, les faisait volontiers gagner.

On s'accorde à reconnaître qu'à cette époque de sa vie, vers dix-sept ans, Madame Henriette n'avait rien de déplaisant en toute sa personne. Elle n'était pas belle et souffrait quelquefois du même mal que l'infante : le printemps, la bonne chère, l'oubli volontaire des ordonnances de Bouillac, prescrivant un régime rafraîchissant, faisaient éclater maints boutons, apparaître certaines gourmes fâcheuses sur la blanche peau de la princesse; mais sa figure était noble et pouvait même passer pour agréable lorsqu'elle avait du rouge. C'était une douce personne, simple et vraie, pleine d'attention et de politesse pour tout le monde. Bien que moins gaie que Adélaïde, elle riait beaucoup plus. Il faut se bien garder de voir en elle je ne sais quelle héroïne sentimentale de Walter Scott. Ce n'était pas une sylphide romantique qu'Henriette de France; les Bourbons ont le goût classique. Le marquis d'Argenson recueille bien, dès avril 1737, le bruit d'une alliance de cette princesse avec le duc de Chartres, fils du duc d'Orléans. Elle n'avait que dix ans à cette époque : le mal d'amour n'est point mortel à cet âge. En mai 1740, le mariage de « Madame seconde avec le duc de Chartres » semble très certain à notre chroniqueur; malgré le cardinal Fleury, qui haïssait la famille d'Orléans, Louis XV regardait déjà le duc de Chartres comme son second fils. Cependant, quelques mois plus tard, le jeune homme chassait avec le roi dans je ne sais quelle forêt. Fort bien stylé par son père, il crut le moment favorable pour faire, de cheval à cheval, sa petite harangue à Louis XV : « Sire, j'avais une grande espérance. Votre majesté ne l'avait pas ôtée à mon père... Je contribuais au bonheur de Madame Henriette, qui serait restée en France avec sa majesté. M'est-il permis encore d'espérer? » Le roi se pencha vers le prince et lui serra tristement la main par deux fois; il refusait. Il paraît qu'en retournant vers son gouverneur le pauvre garçon « étouffait et crevait; » il n'en épousa pas moins, trois ans plus tard, la fille du prince de Conti. Quant à Henriette, les ennemis du cardinal ne manquèrent pas de répéter qu'elle adorait en secret le duc de Chartres, qu'on avait laissé les deux jeunes gens s'aimer d'enfance, qu'on faisait le malheur de leur vie. C'est ainsi, disait-on, que les romans commencent. Eh bien! non, il n'y eut pas de roman, et, pour rêver tant de belles choses, il fallait se méprendre étrangement sur la nature toute passive, presque végétative, de la princesse.

Certes il n'en eût pas été ainsi avec Adélaïde. Cette petite personne montrait déjà une vivacité, une ardeur d'imagination peu commune. Rien de la grâce fine et enjouée des enfans qui ont grandi, non sans précocité, dans une société toute mondaine. Elle

a l'humeur altière, la repartie sèche et dure, l'esprit quelque peu égaré. Dans une lettre au grand Frédéric, Voltaire a raconté très agréablement, mais non avec la précision et la sûreté d'informations du duc de Luynes, qu'un matin, avant le réveil de ses femmes, Adélaïde sortit de son appartement, et déjà était dans une galerie du palais lorsqu'elle fut arrêtée. Elle s'était habillée sans bruit, avait pris quatorze louis dans sa poche, et allait se mettre à la tête de l'armée : la princesse avait résolu de battre les Anglais, d'amener leur roi aux pieds de son père. Pour écuyer, elle avait jeté les yeux sur un garçonnet de douze à quinze ans qui gardait les ânes, sur lesquels montaient parfois les princesses dans le parc de Lagny. La gouvernante, Mme de Tallard, très vexée au fond, feignit de rire avec le roi de cette escapade. L'opposition aux desseins d'Adélaïde, loin de la calmer, l'exalta. Elle rêva des Anglais nuit et jour, au cavagnole de la reine comme aux heures d'étude où elle lisait l'histoire sainte. Le personnage de Judith lui révéla les moyens d'accomplir sa mission : ce fut le premier fruit de son éducation chrétienne. Elle confia donc qu'elle avait trouvé le moyen de détruire les Anglais. Lequel? « Je demanderai aux principaux de venir coucher avec moi; ils en seront sûrement fort honorés, et je les tuerai successivement. » Le duc de Luynes assure qu'elle n'entendait pas ce qu'elle disait (elle avait onze ans), et qu'on ne jugea pas à propos de le lui faire entendre davantage. Les croyans de la décadence qui l'entouraient allèrent jusqu'à taxer de bassesse et de cruauté un pareil sentiment. « Cela intéresserait ma conscience, » fit en se redressant l'enfant de France.

Le roi mena bientôt ses filles à l'Opéra. Elles y parurent pour la première fois le 7 janvier 1744 avec leur père; à côté d'elles, dans une autre loge, étaient Mme de Châteauroux et sa sœur. Le public fut choqué du contraste; on le comprendrait aujourd'hui, on le comprend moins à cette époque. Outre que Mme de Châteauroux n'était pas une créature de l'espèce de la Pompadour, pour ne pas descendre jusqu'à la Du Barry, il est bien connu qu'alors les plus honnêtes gens, je ne dis pas seulement les gens du bel air, ne faisaient point difficulté de se montrer en public avec leurs maîtresses. Sur ce chapitre, Louis XV, qui savait son monde, ne prit jamais la peine de rien cacher à ses enfans. Marie Leczinska évitait de laisser paraître son déplaisir et ne souffrait point que le dauphin ou ses sœurs manquassent d'égards à la favorite. L'honnête marquis d'Argenson lui-même ne s'élève contre les maîtresses royales que parce qu'elles se mêlent de vouloir diriger l'état. Dès qu'il ne s'agit plus du roi, il prêche une morale douce et facile qui, en quelques mots assez naïfs, en apprend plus long que bien des livres sur le XVIIIe siècle : « que les particuliers se confient à une maîtresse qu'ils croient

affectionnée à leur domesticité, je le veux, cela fait peu de scandale, et même c'est édification et honnêteté, suivant le radoucissement des mœurs présentes, qui se rapprochent de plus en plus de la nature. »

II.

Les années d'enfance d'Henriette, d'Adélaïde et du dauphin n'étaient plus qu'un riant souvenir. Avec l'âge, les goûts avaient changé ; plus de joie bruyante, plus de fêtes de nuit prolongées jusqu'à l'aube, plus de bals ni de mascarades dans leurs appartemens. Ce n'est pas que la raison des princesses fût mûrie par la réflexion et par l'étude. Le dauphin, qui avait une instruction assez étendue, bien qu'irrémédiablement faussée par une étroite orthodoxie religieuse, ne pouvait faire qu'Henriette se prît d'une belle passion pour les livres, ni qu'Adélaïde demeurât un quart d'heure appliquée. Sans ses conseils et ses exhortations, les princesses auraient été d'une ignorance honteuse. Les autres sœurs, élevées à Fontevrault, ne seront guère plus avancées quand elles reviendront à la cour. Ces filles de France étaient loin de posséder les élémens de l'instruction qu'on donne aujourd'hui aux plus pauvres enfans des écoles primaires. Plus d'une grande dame lettrée du XVIe ou du XVIIe siècle aurait souri de compassion. En dehors des arts d'agrément, elles n'ont jamais rien su. Plus tard, elles firent des entreprises de grande lecture, se mirent à la tâche, et vinrent à bout, dit-on, de lire des parties considérables de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, de l'*Histoire d'Allemagne* du père Barre, bref des montagnes d'in-quarto. Qu'importe? C'étaient de purs caprices de filles désœuvrées, car elles n'entendaient sûrement point ces ouvrages. De là une médiocrité d'esprit, une débilité d'intelligence qui les livra aux pratiques mesquines d'une dévotion peu éclairée, aux intrigues du clergé ultramontain, aux entreprises et aux menées des jésuites. L'ennui surtout pesa d'un poids immense sur ces existences mornes et stériles. Tous les matins, elles allaient voir le roi à son lever, lui baisaient la main, puis l'embrassaient; elles se rendaient encore chez lui lorsqu'il revenait de la chasse ou de la chapelle les dimanches et fêtes. Dès 1746, Henriette et Adélaïde chassent le daim avec Louis XV, tous les cinq jours à peu près. Ce qu'on appelle leur éducation était terminé : la duchesse de Tallard avait remis Mesdames entre les mains du roi, à la grande joie des princesses, qui haïssaient leur gouvernante. Celle-ci les traitait avec indécence, les faisait attendre, si elle avait en tête quelque revanche au piquet, écrit Argenson, et laissa paraître à la fin une âme basse et cupide. Les jours où elles ne chassaient point, les princesses

passaient chez elles leur journée, ne voyaient personne, cultivaient quelques fleurs, faisaient de la musique, venaient chez la reine pour le cavagnole, puis se couchaient de bonne heure.

Telle était l'uniformité et la monotonie de cette vie que, Mesdames étant allées chez leur père, le 22 juin 1746, à cinq heures après midi, c'est-à-dire à un moment de la journée où elles n'avaient pas accoutumé d'y aller, ce fut un événement « extraordinaire » qui mit toute la cour en émoi. Le dénoûment d'une tragi-comédie approchait. On apprit tout à coup qu'une des dames attachées aux princesses, la charmante Mme d'Andlau, allait être envoyée à la Bastille, puisqu'elle avait reçu l'ordre de partir pour Strasbourg. Or cette jeune femme toute gracieuse, élégante, spirituelle, était fort aimée d'Henriette et d'Adélaïde, qu'elle suivait toujours à la chasse; c'étaient elles pourtant qui étaient cause de sa disgrâce. Deux mois auparavant, le mercredi saint, Adélaïde avait tenu entre ses mains, regardé, feuilleté et certainement parcouru, non sans un trouble bien naturel, certain livre qu'on ne lit plus guère, mais qu'on lisait beaucoup au dernier siècle, et dans le meilleur monde. Avec la légèreté d'esprit et de causerie de la société d'alors, quand les femmes les plus polies se vantaient d'être esprits-forts, et que le relâchement des mœurs dans les couvens défrayait l'innocente gaîté des honnêtes gens, un tel livre n'était qu'une amusante historiette de moinerie, un peu gauloise sans doute, mais tout à fait propre à chasser les vapeurs. Il s'agit du *Portier des Chartreux*, illustré, comme on sait, de gravures très libres. Certes ce n'était pas un ouvrage à mettre entre les mains d'une vierge de quatorze ans, quelque précocité qu'elle eût laissée paraître dans son admiration pour Judith. Mais Mme d'Andlau était-elle coupable, l'était-elle autant qu'il semblait? Curieuse et espiègle comme on la connaît, Adélaïde n'a-t-elle pas plutôt pris le livre par manière de badinage, et après mille baisers et folâtreries, dans la poche même de sa gentille dame de compagnie? Celle-ci peut ne s'en être point tout d'abord aperçue; eût-elle, en rougissant un peu, redemandé son livre, le dépit et la colère devaient rendre si jolie la mine de Mme d'Andlau que la maligne enfant se sera mise à rire en protestant qu'elle ne savait ce qu'elle avait pu faire du petit volume. Elle l'avait caché; l'intérêt croissant de sa lecture l'empêchait de le rendre. C'est l'avis du duc de Luynes, qui mieux que personne était en état de savoir le fin des choses. « Ceux qui connaissent Mme d'Andlau, écrit-il, ont bien de la peine à se persuader qu'ayant tant d'esprit et d'usage du monde elle ait pu faire l'extrême imprudence de donner un pareil livre. » Quoi qu'il en soit, du 6 avril au 22 juin environ, le livre put être lu et relu à loisir dans la jeune famille de Louis XV. Henriette l'eut après sa sœur, puis ce fut le tour du dauphin et de la dauphine : l'état de mariage

avait fait du frère le chef de ce petit monde; ses sœurs voulurent peut-être avoir son sentiment. Le dauphin parla du livre à quelques personnes. Bref, on fut bientôt informé de tout, même à l'armée. Mme d'Andlau, effrayée, toute tremblante à l'idée de la colère du roi, supplia les princesses d'assoupir cette affaire. L'aînée, Madame Henriette, eut la simplicité de consulter sa dame d'honneur sur la conduite à tenir. La vieille maréchale de Duras n'eut garde de laisser échapper l'occasion de perdre la fringante dame de compagnie; elle déclara qu'elle dirait tout au roi, si Henriette ne le faisait elle-même. De là la visite des princesses chez leur père dans l'après-midi du 22 juin. La bruyante disgrâce de Mme d'Andlau, son exil, furent à tous égards d'une maladresse insigne. Sans un tel éclat, jamais nous n'aurions connu toute cette affaire; le public l'aurait ignorée, nul n'en aurait fait de chanson, tandis que pendant l'automne et l'hiver, à la cour comme à la ville, on fredonna certain couplet où il était fort question de cette dame et de son livre,

Qu'il faut suivre,
Pour bien vivre
En parfait chartreux
Religieux;
Œuvre utile
A la fille
De ces lieux (1)!

Enfin les apologistes de Mesdames de France, des historiens naïfs et de peu de critique comme M. de Beauchesne, pour qui les princesses sont des vierges douloureuses, de saintes et pures victimes inclinées sur le monde, expiant dans les prières et dans les larmes les hontes du roi et les crimes du siècle, auraient sans doute eu moins de peine à nous persuader qu'elles n'ont soupiré que des psaumes ni regardé d'autres images que celles de leurs livres d'heures.

La mort de la première femme du dauphin (juillet 1746) rapprocha le frère et les sœurs. A Choisy, où était la cour, Adélaïde fut reprise d'un goût furieux pour le violon : dès l'âge de onze ans, elle en jouait vraiment fort bien; Henriette dessinait, peignait en miniature, jouait de la viole; elle n'avait pas de voix. Adélaïde au contraire avait cette « voix de basse étonnante, » presque aussi forte que celle de son frère, ce qui n'était pas peu dire. Celui-ci, grand musicien, très habile sur le violon, l'orgue, le clavecin, s'amusait à contrefaire les basses-tailles de la chapelle du roi. Il fit tant qu'on répéta et qu'on finit par croire dans le public qu'il chantait vêpres du matin au soir, en vrai bigot. Dès novembre 1746,

(1) *Bibliothèque bibliophilo-facétieuse*, éditée par les frères Gébéodé (1856), III, 124.

son mariage avec Marie-Josèphe de Saxe fut déclaré. Il riait et pleurait à la fois. Il avait d'abord paru peu affecté de la perte de la dauphine; maintenant il se sentait mordu au cœur par le souvenir de l'absente et sanglotait des jours entiers. Morte, il la chérissait cent fois plus qu'il ne l'avait aimée vivante. Tout entier à sa funèbre passion, il rendit d'abord assez malheureuse la pauvre dauphine. Cette excellente personne, bonne et compatissante, d'une douceur de cœur infinie, vraie mère de Louis XVI, s'attendrissait volontiers, pleurait de voir pleurer son époux, n'avait point de haine pour sa rivale d'outre-tombe. Loin d'être touché, le dauphin dissimulait à peine son aversion, la renvoyait brusquement, s'enfermait avec Adélaïde, la laissait de longues heures avec Henriette. Une étroite affection unit bientôt cette princesse avec la jeune femme. Dès le premier jour, elles s'aimèrent comme deux sœurs. C'est grâce aux soins d'Henriette que le dauphin finit par accorder son amitié à la dauphine. Aussi Marie-Josèphe de Saxe témoigne-t-elle, dans une lettre écrite à sa mère (1), qu'elle devait à cette princesse le bonheur de sa vie. Les commencemens du mariage avaient paru un mauvais rêve à cette étrangère instruite et cultivée, d'un esprit judicieux et d'un goût exquis dans les choses de l'art. Non-seulement le dauphin et ses sœurs ne voyaient personne; ils ne parlaient que de mort et de catafalque. Elle les regardait danser, à la lueur d'une bougie jaune, dans une antichambre toute noire. Quand ils ouvraient la bouche, elle les entendait murmurer avec délices : « Nous sommes morts! » Au printemps de 1747, lorsqu'on tendit de noir le château pour la mort de la reine de Pologne, mère de Marie Leczinska, le dauphin envoya quérir ses sœurs et sa femme, et tous quatre, sous le dais funèbre, les rideaux tirés, à la lumière vacillante des cierges, jouèrent à quadrille dans la même salle où, quelques mois auparavant, le corps de la défunte dauphine avait été exposé.

Victoire revint de Fontevrault l'année suivante. Selon le désir du roi, la maréchale de Duras mit du rouge à la jeune fille pendant le voyage, si bien qu'elle parut devant son père comme une petite déesse d'un olympe couleur de rose où l'abbé de Bernis eût été Apollon, le duc de Richelieu l'agile Mercure, Soubise un Mars peu farouche, et la marquise de Pompadour une Cythérée d'opéra. Dès sa première visite au roi, elle l'entretint trois quarts d'heure durant. Adélaïde ne cacha pas son dépit, mais ce léger nuage se dissipa bientôt. On s'aperçut que Victoire n'avait pas le moindre génie politique. Le dauphin et ses sœurs déclarèrent qu'elle n'était qu'un enfant, et un enfant dont les manières n'étaient pas moins simples

(1) *Maurice, comte de Saxe, et Marie-Josèphe de Saxe, lettres et documens inédits des archives de Dresde,* publiés par le comte Vitzthum d'Eckstaed; Leipzig 1857, in-8°.

que l'intelligence. Les religieuses ne lui avaient guère appris à lire; elles ne lui avaient pas davantage enseigné l'art de faire la révérence et de se bien tenir dans un palais, elle marchait même très mal; elle n'avait pris d'abord tant de liberté avec le roi que parce qu'elle manquait de l'usage des cours. Bref, ce n'était qu'une jolie et très piquante brune de quinze ans, aux beaux yeux doux et caressans, assez grande et bien faite, encore qu'un peu grasse, d'un esprit vrai et enjoué, sans finesse ni saillie, sans autre ambition que celle de plaire et de se tenir l'âme en joie. Il semble qu'elle ait deviné d'instinct l'heureuse sagesse de l'Ecclésiaste, et qu'elle ait incliné à croire que rien sous le soleil n'est meilleur à l'homme que de manger, boire et se réjouir. Dans quelques années, lorsqu'elle aura perdu les manières un peu brusques qu'elle apporte de Fontevrault, Madame Victoire sera jusqu'à sa mort la plus aimable, la plus gracieuse et charmante femme de France. C'est à peu près tout, il est vrai, ce qu'on pourrait dire d'elle. Ces natures molles et voluptueuses, sans mélancolie toutefois ni vagues tristesses, ont à peine une histoire. Les courtisans retrouvaient dans la figure de Victoire quelques traits de ressemblance avec celles du roi, du dauphin, de Madame Infante, d'Adélaïde elle-même. En tout cas, si la princesse tenait de son père un cœur tendre et pitoyable, elle n'eut pas l'occasion d'être ambitieuse comme l'infante, elle ne vécut pas ainsi qu'Adélaïde pour la seule domination, et ne connut jamais l'humeur sombre et fantasque de son frère.

Arrivée à Versailles en avril 1748, Victoire commença dès juillet à courre le cerf avec ses deux sœurs. Les trois princesses étaient souvent des voyages du roi, parfois de ses soupers, et assistaient aux spectacles des petits cabinets (1). Malgré tout, la vie redevenait monotone, lorsque Madame Infante, l'absente tant aimée, la sœur jumelle d'Henriette, revint pour la première fois en France dans les derniers jours de l'année. Partie de Madrid en novembre, elle avait trouvé à Bayonne les carrosses de la cour et des chevaux de poste; elle revit son père à Villeroy, Henriette et le dauphin à Choisy, la reine à Versailles. « L'enfance » était toujours si grande chez le dauphin, la tendresse si vive et si exaltée dès qu'il triomphait de sa timidité native, qu'à la vue d'Élisabeth il ne se connut plus, se jeta à son cou, embrassa tout ce qu'il vit, même les caméristes. Depuis dix ans, la petite infante était devenue une grande et

(1) Mme de Pompadour avait transformé une galerie du palais de Versailles, puis la cage du grand escalier de marbre, en un véritable théâtre; on jouait l'opéra et la comédie. Les acteurs étaient de grands seigneurs; les actrices n'étaient pas toutes de grandes dames; la favorite tenait les premiers rôles. Les spectateurs étaient spécialement désignés par le roi. La reine, le dauphin et surtout Mesdames assistaient quelquefois à ce spectacle, qui prit le nom de *Théâtre des petits cabinets*.

forte femme au teint bruni. Avec une couronne et un manteau de reine ou d'impératrice, sur un trône, au milieu d'une cour fastueuse comme avait été celle de Louis XIV, son air eût paru noble, majestueux même : dans l'état de dénûment où elle était, avec sa suite d'Espagnols faméliques, l'ampleur un peu exubérante de ses formes lui donnait l'air commun. « Madame Infante était fort mal en habits et même en linge, » écrit le marquis d'Argenson. On renouvela sa garde-robe pour la première fois depuis son départ de France. Le roi s'empressa de lui faire une pension de 200,000 livres et la logea dans l'appartement de la comtesse de Toulouse, placé au-dessous du sien, avec lequel il communiquait par un escalier intérieur. Cet appartement, qui avait été autrefois celui de Mme de Montespan, pourrait fournir le sujet d'un long poème héroï-comique. Après avoir été au dernier siècle l'objet de luttes furieuses de la part des princesses et des favorites, il devait encore inspirer à M. Michelet le plus singulier roman qu'on puisse imaginer; nous n'accorderons pas tant d'importance à un escalier.

La fille de Louis XV avait d'abord été fort bien accueillie en Espagne : tout Madrid célébra son air gracieux et sa bonne mine; mais bientôt l'âpre soleil de la péninsule, le xérès, les alimens d'une saveur âcre et brûlante, avaient fait reparaître, au bout de quelques mois de séjour, sur le corps et au visage de l'infante, ces pustules et ces gourmes dont on n'avait jamais pu la guérir à Versailles. « On nous a envoyé une galeuse, » répétait la belle-mère, la fameuse Élisabeth Farnèse. Son dépit, sa mauvaise humeur contre le cardinal Fleury, qui semblait ne se point souvenir de toutes ses promesses, lui faisaient tenir ces discours. La politique plus encore que la nature fut donc cause de la précoce disgrâce de l'infante. Au moins il ne paraît pas qu'elle ait déplu à son jeune époux, joli garçon de vingt ans, âme molle et vulgaire, qu'elle ne traita jamais qu'en enfant. Un coup d'œil lui suffit pour deviner la médiocrité et la suffisance de don Philippe; elle apprendra avec indifférence que ce jouvenceau a les vices d'un Italien; elle le saura lâche, et n'en éprouvera point d'indignation; elle le verrait s'avilir sans ressentir aucune pitié, s'il n'était le père de ses enfans. Don Philippe ne sera jamais son maître. Dès les derniers jours de 1741, lorsqu'il part pour l'Italie, elle met au monde une fille. Déjà pour son enfant elle rêve un archiduc, elle qui n'a encore ni royaume ni principauté! Ce rêve se réalisera, la petite-fille de Louis XV épousera un frère de Marie-Antoinette; mais il faut que la France et l'Espagne aident l'infant à conquérir un trône. Pendant sept ans, de 1741 à 1748, 100,000 hommes périrent, a écrit Lacretelle, pour que don Philippe régnât sur 2 ou 300,000. Il n'eut ni la Lombardie ni le Milanais : le traité d'Aix-la-Chapelle lui concéda un maigre établissement en Italie, « un trou, » disait l'in-

fante,— le duché de Parme, Plaisance et Guastalla. Don Philippe n'en avait pas moins acquis le droit de dormir sur ses lauriers : il possédait un état et des sujets. Il était, il est vrai, sans ressources; il avait un palais, et point de meubles, un palais ducal sans portes ni fenêtres, d'où l'on avait tout emporté, même les escaliers! C'est au milieu de ces ruines princières, dans cette indigence magnifique, que l'infant attendait l'infante, sans grand empressement toutefois. Depuis huit ans qu'il ne l'avait revue, il était devenu maussade et très dissolu. Dans les camps, ses goûts s'étaient pervertis et comme égarés : c'était toujours un gentil cavalier, un dameret élégant et accorte, très tendre en paroles avec une âme fort sèche, mais de mœurs équivoques et peu sûres.

Madame Infante de son côté ne montra pas plus d'empressement à revoir l'infant; elle passa par Versailles avant d'aller à Parme. Les bruits fâcheux qui couraient de par le monde sur don Philippe ne la touchaient guère. Sa belle-mère, la reine Élisabeth Farnèse, et la marquise de Lède, sa camarera mayor, avaient fait son éducation : l'infante n'avait point de préjugés. Elle n'était qu'excellente mère et fille du roi de France. Assurer la fortune de ses enfans et servir les intérêts de sa maison, telle fut jusqu'au dernier jour la plus grande, l'unique passion de sa vie entière. Tout le reste lui était assez indifférent. Si l'on songe que l'ambition fut presque sa seule religion, qu'elle n'eut d'autre dieu que son père, et que même la mort lui eût été douce, si en s'immolant elle avait pu procurer quelque bien aux siens, on ne s'étonnera point qu'à l'occasion elle n'ait pas été arrêtée par de vulgaires scrupules. Elle n'était point femme à joindre au mari le ragoût d'un galant : elle eut pourtant plus d'une aventure et ne passa jamais pour prude. Bien qu'elle ne fût pas belle, il est notoire qu'elle tourna la tête à deux ambassadeurs au commencement et à la fin de sa carrière politique, sans parler de l'abbé de Bernis. On peut croire que Madame Infante eut du goût pour les diplomates. Le premier, M. de Vauréal, évêque de Rennes, fut ambassadeur de France à Madrid pendant les sept ou huit ans d'absence de don Philippe. Disgracié, il reçut l'ordre de se rendre à son évêché sans venir à Versailles. « Il passe pour constant, écrit Argenson en mars 1749, que ce prélat a voulu conter fleurette à Madame. » Si l'on en croyait une chanson du temps, le roi d'Espagne aurait même fait expier bien plus cruellement encore à l'évêque de Rennes son renom de galant; mais cette disgrâce arriva fort tard, à une époque où l'infante avait quitté Madrid et pouvait se passer des bons offices de l'ambassadeur de France. Le dernier amoureux, l'abbé de Bernis toujours excepté, est un marquis de Crussol, envoyé de France à Parme, qui perdit à ce point la tête qu'on le barricada dans sa chambre; son cousin, le duc d'Ai-

guillon, fut mandé en toute hâte pour le venir chercher et le faire renfermer en France. Que l'infante ait attiré dans ses filets ces pauvres oisillons pour les plumer ensuite, ce n'est pas impossible, et c'était même un peu son droit; elle en tira tout ce qu'elle put. La nature l'avait faite femme : elle usa, abusa peut-être de l'intrigue. La fin justifiait assez les moyens. D'ailleurs toutes ces galanteries ne tiraient pas à conséquence; on n'en saurait douter, l'infante n'eut jamais le loisir d'être amoureuse.

Pendant son séjour à la cour de France, « la pauvre duchesse » étonna le vulgaire des courtisans par sa constante application aux affaires, par son éloignement pour les concerts, les bals, les spectacles et autres amusemens. Le marquis d'Argenson, qui manque assurément de finesse, mais non de clairvoyance et de judiciaire, avoue qu'il n'a point vu de princesse ayant plus d'envie de jouer un rôle politique. Elle ne devait guère rester à Versailles, elle le savait; elle eut donc l'art de ménager tous les partis et de s'en faire bien venir. Toute de cœur avec le dauphin et avec ses sœurs, elle sut ne s'aliéner point la Pompadour. Enfermée dans son cabinet, elle mandait les ministres et travaillait une grande partie de la journée. Le soir, elle jouait gros jeu : c'était alors une source ordinaire de revenus, de ruine aussi. Une fois, à Marly, elle gagna plus de 2,000 louis; « voilà, dit-on, de quoi meubler sa maison en Italie. »

En octobre, il fallut se séparer. Le moment de l'adieu fut horrible, rappela les scènes des convulsionnaires. Jamais peut-être on ne s'est aimé avec la violence que les sœurs et le frère montrèrent à la dernière heure. Henriette s'était évanouie plusieurs fois la veille. Cette personne de mœurs si douces, d'apparence si calme, avait d'affreux accès de désespoir. Quelques années avant, à la nouvelle de la maladie du roi, alors à Metz, on la vit se rouler par terre, pousser des hurlemens. Cette fois on eût dit qu'elle avait un vague pressentiment de sa mort prochaine, et que jamais plus elle ne reverrait sa sœur jumelle. Quand le dauphin donna la main à l'infante pour monter en voiture, ses larmes l'étouffaient; il éclata en sanglots, jeta des cris. Louis XV, concentré dans sa joie comme dans sa douleur, souffrait plus que tous. Il avait mis en ses enfans toute son affection, car il serait naïf de croire qu'il ait véritablement aimé ses maîtresses, et il en fut chéri comme jamais père ne l'a été. Ses filles n'avaient guère d'autre conscience que la sienne; elles ne lui cachaient rien, lui avouaient tout, même leurs incommodités : la reine n'apprenait ces choses que par le roi. Il la laissait donc partir, cette infante chérie, mais enrichie, comblée de présens : huit carrosses, vingt chaises de poste, neuf fourgons renfermant un mobilier complet, suivaient la duchesse de Parme.

A cette époque, Louis XV se plaisait fort dans la société de ses

enfans. Ce n'était plus Mme de Pompadour, c'étaient ses filles qu'il emmenait à l'Ermitage; elles étaient des voyages de Choisy et de la Muette, suivaient les chasses, soupaient en tête-à-tête avec leur père. La favorite, déjà usée, séchait de dépit. Elle craignait pour « sa place, » elle sentait que, le jour où la vie de famille suffirait au roi, elle serait perdue, chassée, rendue à son mari, M. Lenormant d'Étiolles. Mesdames aînées désiraient beaucoup d'avoir l'appartement au-dessous de celui du roi, afin de profiter des visites de leur père; la marquise le savait, elle remua ciel et terre pour l'emporter sur les princesses. Celles-ci cherchaient des consolations dans la dévotion, surtout dans une existence facile et quelque peu sensuelle. Réunis en conciliabule chez la reine, le frère et les sœurs soutenaient la résistance du clergé contre l'impôt du vingtième, encourageaient le refus des sacremens aux catholiques qui n'acceptaient pas la bulle *Unigenitus*, et faisaient casser par la cour les arrêts du parlement. Adélaïde stimulait le saint zèle d'Henriette, fort entourée par les jésuites. Après avoir si bien mérité du ciel, les princesses s'enfermaient, tiraient de leurs armoires des jambons, des mortadelles, des daubes, des vins d'Espagne, et mangeaient à toute heure. Elles commandaient aussi des petits soupers dans leurs cabinets, se mettaient à table à minuit, se crevaient de vin et de viande, comme parle Argenson. Le dauphin, plus ultramontain que jamais, devenait lourd de corps et d'esprit : il était alors d'une grosseur et d'une épaisseur monstrueuses.

Les deux dernières filles de Louis XV, Sophie et Louise, revinrent de Fontevrault vers la fin de 1750. Sophie était alors une grande fille de seize ans, maigre, sérieuse, timide, fort mal habillée, avec les manières embarrassées d'une pensionnaire qui arrive de la province. Le bas du visage manquait d'agrément ; la bouche était plate, le menton un peu long. Elle ressemblait pourtant à son père, surtout de profil. Un grand fonds de bonté, d'affectueuse tendresse, luisait doucement dans ses beaux yeux au regard vague et furtif. Malgré tout, à cette époque, Sophie passait pour jolie. On n'en pouvait pas dire autant de Louise, petite et contrefaite, bossue avec une grosse tête, la peau très laide. Bien qu'elle n'eût que treize ans, elle raisonnait, discourait, prenait toujours la parole. L'établissement des princesses à la cour avait déjà causé des dépenses considérables : elles allaient être encore augmentées. Le marquis d'Argenson estime à 2 millions par an cette augmentation. Le duc de Luynes savait aussi que chacune des princesses dépensait 1 million par an. De pareils témoignages veulent être considérés sérieusement avant que d'être contredits. Tous les élémens de cette étude se trouvent dans les cartons et registres des archives de la

couronne, conservés aux Archives nationales (1). Après avoir examiné avec soin les états des maisons de Mesdames, relevé les chiffres des sommes payées aux officiers, aux chapelains, aux dames, à la bouche, aux écuries, etc., on sera moins enclin à taxer d'exagération un témoin aussi vrai, aussi bien informé que le duc de Luynes.

Les cinq princesses passèrent ensemble l'année de 1751. Dès le commencement de février de l'année suivante, Henriette tomba malade, ou du moins n'eut plus la force de cacher le mal qui depuis longtemps la minait. Il paraît que l'infante lui avait laissé quelque onguent pour faire passer les dartres auxquelles étaient sujettes les deux sœurs jumelles : la drogue aurait pénétré dans le sang, empoisonné la princesse. Ce qui est certain, c'est que les plus célèbres médecins, Dumoulin, Falconnet, Senac, Quesnay, la déclarèrent atteinte d'une fièvre putride. Saignées redoublées, émétique, rien n'y fit; Henriette n'avait aucune illusion sur son état; elle demanda son confesseur, le père Perusseau. Le jeudi 10 février au matin, l'agonie commença. Le roi regardait mourir sa fille bien-aimée; le jésuite continuait ses exhortations et ses prières de la dernière heure. Soudain une idée lui traversa l'esprit comme un éclair : il s'écria que la suppression de l'*Encyclopédie* serait sans doute un moyen d'obtenir la grâce divine. La princesse râlait misérablement. Louis XV, qui pensait d'ailleurs comme le père sur le Léviathan philosophique, accorda tout. Vers midi, Henriette expira. La cour partit pour Trianon, sur l'ordre de la dauphine, qui avait demandé au roi où il voulait aller. « On n'a qu'à me mener où l'on voudra, » avait-il répondu.

Cependant au palais de Versailles on songeait à transporter à Paris le cadavre de la princesse. Il se trouva qu'on était au jeudi gras, et, bien que Madame ne fût ni roi, ni héritier présomptif, ordre fut donné d'arrêter tous les spectacles de Paris, même ceux de la foire, et de fermer le bal de l'Opéra. A une heure après minuit, elle fut mise sur un matelas, dans des draps, et des gardes du corps la descendirent dans un grand carrosse. On la plaça au fond sur son séant; un suspensoir passant sous ses aisselles la tenait en équilibre, l'empêchait de ballotter. Elle était en manteau de lit, coiffée en négligé et avec du rouge. Deux femmes de chambre, assises sur le devant du carrosse, lui faisaient face; ses dames l'accompagnaient dans un carrosse de suite. On arriva aux Tuileries. Le mardi gras, elle fut exposée sur un lit de parade dans un petit appartement du rez-de-chaussée, tout tendu de blanc ainsi que la chapelle ardente, le vestibule et le devant de la porte qui s'ouvrait sur le Carrousel.

(1) Cotes O¹ 3746-3784 (surtout les cartons 3765-3784).

Point de masques dans les rues ce jour-là, on fit cesser les violons chez les traiteurs et dans les cabarets (1). De retour à Versailles avec toute la cour le lendemain de la mort d'Henriette, Louis XV avait voulu être seul; il avait chassé deux fois, mais sans parler, sans rien voir ni regarder. Le mercredi des cendres, le dauphin et les princes du sang, puis Victoire, Sophie et Louise avec les princesses du sang, vinrent jeter de l'eau bénite. Seule Adélaïde ne parut pas; on avait craint, non sans raison, l'effet de ce spectacle sur son esprit, alors entièrement exalté par la douleur. Le jeudi, à sept heures du soir, un nombreux cortége précédé de gens à cheval, entouré de pages et de valets qui tenaient des flambeaux, porta le cœur d'Henriette à l'abbaye du Val-de-Grâce. Le corps fut descendu le samedi dans les caveaux de Saint-Denis. Le convoi partit des Tuileries, passa par les rues Saint-Honoré et de la Ferronnerie, par la rue et le faubourg Saint-Denis, au milieu d'une grande affluence de peuple et de carrosses sur tout le parcours. Treize mille flambeaux avaient été distribués aux personnes de la suite. On pense bien que tous les pages, valets et gardes n'avaient pas l'âme en peine sous leur livrée de deuil. Point de grande cérémonie funèbre au dernier siècle, surtout dans les dernières années, où la valetaille n'ait affiché une impudeur, un cynisme révoltant, signe manifeste d'une profonde démoralisation. Des mousquetaires se comportèrent d'une façon indécente, jetèrent au milieu de la foule des torches allumées et brûlèrent quelques perruques; il y eut plusieurs scènes tumultueuses. Cette princesse de vingt-quatre ans eut plus de courtisans à l'abbaye de Saint-Denis qu'au palais de Versailles. Beaucoup affectèrent devant le roi une douleur qu'ils étaient loin d'éprouver. Il y eut foule autour du catafalque; à la vérité, celui-ci était d'une extrême galanterie, en blanc, couleur de rose et céladon.

Louis XV reporta toute son affection sur Adélaïde : elle eut le fameux appartement de la comtesse de Toulouse, avec l'escalier dérobé; plus tard elle habita dans l'appartement même du roi. « Il paraît ne vouloir plus faire sa société que de sa famille, en patriarche et en bonhomme, » écrit Argenson. La cour était en deuil; la mélancolie habituelle du monarque était devenue affreuse. Il avait beaucoup de goût pour la dauphine, aimait cette longue figure maigre où l'on ne distinguait que deux grands yeux d'une infinie douceur. Il causait avec ses enfans et se décidait par eux sur bien des choses. Naturellement c'était surtout l'aînée, Madame Adélaïde, qu'il consultait. Certes mieux eût valu pour le roi de France se diriger d'après le vol ou le chant des oiseaux. Il connaissait au moins, lui, la géographie, s'il ignorait l'état actuel du monde et l'esprit du

(1) V. Barbier (V, 158 et suiv.), à qui nous empruntons tous ces détails si précis.

siècle; mais elles, ces pauvres filles de France, simples échos de l'archevêché, que savaient-elles? Plus impérieuse que jamais, violente, emportée, fière de sa faveur naissante, et comme étourdie par la chaleur de son sang de vierge qui lui montait au cerveau, Adélaïde ne dira bientôt plus au roi : « Vous plaît-il que cela soit, sire? » elle dira : « Nous ferons ceci ou cela! » Tous les matins, avant d'aller à la chasse, Louis XV descendait chez elle avec son café, qu'il faisait lui-même. Adélaïde tirait un cordon de sonnette pour avertir Victoire; Victoire à son tour sonnait Sophie, et Sophie sonnait Louise. En quelques instans, les quatre sœurs étaient dans les bras ou sur les genoux de leur père. Louise, la pauvre infirme, dont l'appartement était le plus reculé, traversait en courant un grand nombre de chambres, arrivait, tout essoufflée, la dernière. Peut-être le roi donnait-il déjà à ses filles les singuliers petits noms d'amitié que l'on sait. Il ne déplaisait pas à la bonne et grasse Victoire de s'entendre appeler *Coche*. Adélaïde, qui dans une lettre se nomme elle-même *Madame Torchon*, avait été baptisée *Loque*, Sophie *Graille*, Louise *Chiffe*. Tous les soirs à six heures, au retour de la chasse, *au débotté du roi*, nouvelle visite des princesses à leur père, mais cette fois avec une sorte d'étiquette. « Les princesses, dit Mme Campan, passaient un énorme panier qui soutenait une jupe chamarrée d'or ou de broderies : elles attachaient autour de leur taille une longue queue, et cachaient le négligé du reste de leur habillement par un grand mantelet de taffetas noir qui les enveloppait jusque sous le menton. Les chevaliers d'honneur, les dames, les pages, les écuyers, les huissiers portant de gros flambeaux, les accompagnaient chez le roi. En un instant, tout le palais, habituellement solitaire, se trouvait en mouvement : le roi baisait chaque princesse au front. » Telle était la vie ordinaire des filles de France dans ce grand palais de Louis XIV, qui déjà devenait désert et d'où la vie se retirait. Dès le 8 mars, la reine avait repris son éternel cavagnole. En juillet, Sophie commença de suivre les chasses à cheval. Peu à peu le souvenir de la morte tant aimée fuyait, s'évanouissait comme une blanche nuée dans l'azur d'un ciel de printemps.

A Parme, la « pauvre duchesse » ne pouvait oublier si vite. Avec Henriette, avec sa sœur jumelle, elle sentit qu'une partie d'elle-même avait cessé d'exister. Elle écrivit à son père la lettre la plus touchante, dit qu'elle voulait mourir en France, reposer près de sa sœur, dans le même caveau de l'abbaye. Elle revenait; en septembre, elle revit tout ce qu'elle aimait sur la terre. La situation d'Élisabeth n'était guère meilleure que lorsqu'elle était arrivée de Madrid quelques années avant. C'était toujours cette « fille mal mariée, » humiliée, indigente, qui tirait au roi de grosses sommes d'argent, sollicitait de nouveaux secours ou un établissement meil-

leur. Don Philippe, magnifique et misérable comme l'Espagnol classique, ne savait pas mieux gouverner que combattre. Ce grand enfant, mou et vicieux, mangeait en quatre mois les revenus de son petit état. L'infante vécut à la cour de France pendant un an comme à son ordinaire, c'est-à-dire sans montrer aucun goût pour les spectacles, la musique ou le jeu. « Elle s'ennuie de tout, comme on est dans le reste de la famille, écrit Argenson. Elle ne tire de plaisirs que de son cœur, aimant son père et sa famille, et ceux qui l'approchent. Le roi est à peu près comme elle, mais les impressions sur le cœur et sur l'esprit passent plus vite chez lui. » A cette époque, pendant le séjour même de sa fille, le caractère de Louis XV baisse beaucoup, la volupté l'envahit, détend tous les ressorts de son âme et le livre sans force aux habitudes de froide et cynique débauche. La Pompadour, qui plus que jamais tenait à « sa place, » faisait déjà consulter les théologiens en Sorbonne, affectait une dévotion hypocrite, intriguait pour devenir dame du palais de la reine, et entre temps s'initiait à sa nouvelle charge de surintendante des plaisirs du roi. Après le Murphy viendra Mlle de Romans, puis le petit sérail du Parc-aux-Cerfs. Ce serait pourtant ne pas connaître Louis XV que d'imaginer, avec le vulgaire, qu'il ait cherché ou trouvé quelque plaisir en une telle vie. Puisqu'on l'y poussait, il suivait la pente de sa nature, il s'abandonnait à ces joies mornes et désespérées dont l'arrière-goût donne des nausées. Le matin, le roi travaillait avec une certaine allégresse, il lisait les dépêches, écrivait aux agens de sa politique secrète, prenait connaissance des secrets de la poste, déjeunait chez Adélaïde, causait avec ses filles. Bientôt sa tête s'alourdissait, il avait de noires vapeurs (comme on disait alors), il était triste, mélancolique et paresseux, quelque chose en lui défaillait; il se sentait faible, mol à la tentation, se laissait aller sans illusion aux énervantes délices d'une sorte d'évanouissement voluptueux.

C'est pendant le court passage au ministère de l'abbé de Bernis, l'année même de l'attentat de Damiens, que la duchesse de Parme revint une troisième et dernière fois à Versailles. La guerre de sept ans avec l'alliance autrichienne, si funeste à la France, commençait. L'infante arriva le 2 septembre 1757 à Choisy. Elle était en bonne santé, mais encore engraissée. Elle écrivait le 22 août à don Philippe : « Je me porte à merveille, et ris à mon ordinaire de ce qui ferait pleurer les autres. » Sa tête était plus que jamais pleine de projets. Après avoir rêvé Milan, les Pays-Bas, la Pologne, les Deux-Siciles, elle n'était toujours que duchesse de Parme; avec la guerre, sa malechance allait finir. Certains articles secrets du traité d'alliance entre la France et l'Autriche, dans lesquels l'infant n'avait pas été oublié, semblaient gros d'avenir. Puis elle songeait

à l'établissement de sa fille aînée. Il fallait être à Versailles pour profiter des événemens, faire ses affaires soi-même, voir les ministres tous les jours, se défier des défaillances du roi, et dicter à don Philippe ce qu'il devait dire ou écrire. Ces négociations, dont les documens existent aux archives des affaires étrangères, nous entraîneraient trop loin. Pour cette dernière période de la vie de Madame Infante, je veux dire pour ces deux années de séjour à la cour, où elle mourut le 6 décembre 1759, on citera seulement quelques fragmens empruntés aux lettres inédites (1) qu'elle écrivit alors à don Philippe.

Ce qui dans ces lettres a trait à ses sœurs et au reste de sa famille a paru surtout digne d'intérêt pour ce travail. Voici comment l'infante raconte un accident arrivé à la princesse Sophie : « Fontainebleau, 19 septembre 1757... A propos, que diras-tu de l'adresse d'imagination de Sophie? *Elle commencerait à marcher d'hier, si elle n'avait pas peur*. Lamartinière dit qu'il vaut mieux qu'elle ne marche pas, l'intérieur de la plaie n'étant pas encore fermé. Je ne sais si M. de Saint-Vital t'a bien expliqué cette histoire. Elle voulait, étant debout, couper un morceau de pain de chocolat, et mit le pied sur une chaise pour l'appuyer sur son genou; le couteau glissa malheureusement, et coupa tous ses jupons et sa cuisse très près de la veine-cave. On dit qu'il aurait fallu lui couper la cuisse, si cette veine eût été atteinte; cela fait frémir. La plaie est plus longue que le couteau n'était large, ce qui prouve la force de l'incision. Cependant, avec deux jours de diète pour tout remède, elle en a été quitte. » L'infante entre sur la santé de ses sœurs en des détails intimes où l'on ne peut toujours la suivre.

Elle venait en quelque sorte pour assister à la naissance de ce fils du dauphin dont la légèreté devait être un jour si funeste à Marie-Antoinette, et qui, roi des Français, s'appela Charles X. « Je suis arrivée un peu avant six heures chez Pepa (la dauphine *Josèphe* de Saxe); ses douleurs étaient très légères; aux trois quarts, elle a été de son pied dans sa chambre; à la quarante-cinquième minute, elle s'est couchée sans aide sur son lit de travail. A sept heures, le comte d'Artois était arrivé. Elle n'a crié qu'à la dernière douleur. Il est petit, mais bien fait pour vivre, et paraît fort, du moins à sa voix (9 octobre 1757). » On voit l'infante dans le petit appartement du château de Versailles où elle étouffe en été et se pâme en hiver. Les

(1) Ce recueil de lettres, presque toutes autographes, a été acquis récemment par la Bibliothèque nationale (fonds français, nouv. acq., n° 1979). Ni M. Éd. de Barthélemy, ni M. H. Bonhomme ne se sont servis de ces lettres lorsqu'ils ont écrit leur histoire de Mesdames. Depuis M. Éd. de Barthélemy a connu ce manuscrit et en a fait quelques extraits : nos citations sont souvent différentes; dans les passages où nous nous rencontrons, j'ai tenu à rétablir l'intégrité du texte.

voyages de la cour étaient, on le sait, continuels. « Nous allons ce matin à Bellevue, où le roi s'est purgé; nous y retournerons sans doute tantôt, car ce matin c'est avec la reine. Voilà neuf heures qui sonnent, et je suis déjà coiffée et en grand habit. » Les dévotions lui prennent un temps précieux qu'elle préférerait employer à ses correspondances, mais il ne lui est pas même permis de manquer au salut « sans une espèce de scandale, ou sans donner matière à bien des raisonnemens à éviter. » Du reste, elle déteste le maigre, mange « à crever » comme ses sœurs, et, dans une missive à don Philippe, ajoute en forme de *post-scriptum :* « Dis à M. Rüé que son maraschin est excellent pour le goût, mais qu'il n'est pas assez fort. » Elle aime toujours peu le spectacle, elle oublie la comédie, manque une représentation de *l'Orphelin de la Chine* où l'on avait fait jouer pour elle Mlle Clairon. Puis il y a le jeu de la reine, l'inévitable cavagnole, où la bonne dauphine elle-même envoyait maintenant à sa place une de ses dames. « J'allais t'écrire tantôt, mande l'infante à don Philippe, quand on est venu savoir de la part de la reine si je venais jouer; elle n'avait personne. J'ai donc été obligée de m'habiller et d'y aller. Je comptais que cette belle action me porterait bonheur, mais je me suis trompée, j'ai perdu. »

Quant aux chasses, elle n'avait garde d'y manquer : non qu'elle y trouvât quelque contentement, mais elle savait qu'il n'y avait pas de meilleur moment pour faire sa cour au roi. « J'allai vendredi à la chasse, j'y pensai périr d'ennui, d'autant qu'il faisait un chaud affreux, et que nous fûmes toujours dans les plus vilains endroits de la forêt, où nous pensâmes verser, et où les rochers augmentaient encore la chaleur du soleil. Nous les plantâmes là bien vite, et au retour nous vîmes les plus beaux endroits du monde, où j'aurais bien voulu que tu pusses te trouver transporté par enchantement : quel plaisir j'en aurais ressenti! Le roi prit trois cerfs ce jour-là. » A Versailles, l'infante paraissait vivre de la vie commune : en réalité, elle demeurait étrangère à ce qui l'entourait. Une idée fixe dominait ses jours, hantait son sommeil, la suivait à sa table couverte de dépêches, galopait avec elle sur son cheval pendant les heures de buissons creux des chasses royales. Elle rêvait un « établissement honnête » pour don Philippe et pour ses enfans. Elle se croyait, non sans apparence, quelque aptitude aux choses de la politique. Les circonstances l'ont fort mal servie; elle n'en a pas moins montré jusqu'à la fin une rare activité d'esprit, un sens droit, une raison pratique fondée sur un certain nombre de notions exactes et justes. « L'abbé m'a dit, avoue-t-elle en parlant de Bernis, que je serais un bon ministre des affaires étrangères. »

Les temps étaient mauvais. L'alliance autrichienne ne nous portait pas bonheur. L'infante mande à don Philippe la nouvelle du

désastre de Rosbach : « Je me suis éveillée à sept heures pour t'écrire, mon cher; tu sauras, avant de recevoir ma lettre, la bataille de M. de Soubise, et la honte dont nos soldats s'y sont comportés; cela fait une mauvaise nouvelle, et qui fait tenir de bien mauvais propos ici, parce qu'on y joint de la personnalité surtout; c'est pourtant le premier échec fâcheux de cette guerre que nous ayons eu. Ce qu'il y a d'affreux, c'est que depuis la première nouvelle nous n'en avons point eu de cette armée... Le roi est admirable; il a été fâché comme il devait l'être, mais nulle altération de crainte n'a paru dans son air; pour toutes les femmes de la cour, [elles] seraient à faire rire, si on le pouvait (Versailles, 15 novembre 1757). » Après Soubise, Richelieu : « Notre retraite est affreuse, nos affaires sont dans le plus mauvais état; la honte est entière. M. de Richelieu, en six mois, a perdu une des plus belles armées et déshonoré toute la nation; il crie justification sur les voleries; il prétend prouver son équité. Je trouve bien humiliant d'en être là. Pourquoi a-t-il donc laissé voler? Tout cela ne répare rien. Aussi cela n'occupe que les caillettes de la cour et de la ville; le peuple le déteste. Il faut se soumettre, tâcher de tirer le meilleur parti pour le présent et pour l'avenir, quoique reculé; ce serait au moins pour nos enfans. »

Ses enfans! elle n'a pas une pensée qui ne soit à eux. Elle ne s'occupe pas seulement de chercher une gouvernante française pour sa fille cadette, elle trouve un précepteur pour son fils. C'est à l'abbé de Condillac qu'elle confie l'éducation du prince de Parme. Naturellement ce n'est pas parce qu'il avait publié l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* ou le *Traité des sensations*, mais quoiqu'il eût écrit tel « livre un peu métaphysique, » que l'abbé fut agréé. La chose fit scandale. « Nous n'aurons, je crois, mande-t-elle en mars 1758, nous n'aurons rien à nous reprocher sur ce choix ni en ce monde ni en l'autre; mais il faut que je te prévienne que les jésuites ont été abasourdis de perdre encore chez nous. Ils n'ont pu d'abord se plaindre, le choix étant loué aussi généralement, mais enfin ils commencent tout bas à parler de ce livre. Notre fils doit être bon catholique et non pas docteur de l'église; toutes les controverses lui seraient inutiles à étudier. » Il faut savoir que l'infante, bonne catholique sans doute, ne fut point ultramontaine comme on l'était dans sa famille. Elle ne se gêne pas à l'occasion pour dire son fait à la « prêtraille. »

Elle songeait toujours au mariage de sa fille Isabelle avec un archiduc; il était temps qu'elle parût à Versailles. « Notre mariage va mal, écrit l'infante le 19 septembre 1757; il y a de plus anciens engagemens; Stainville les rompra, s'il est possible, mais la fidélité de notre alliée me fait trembler là-dessus. » Cette alliée est l'im-

pératrice Marie-Thérèse; Mme Élisabeth met tout son espoir en Choiseul. Les négociations furent longues et laborieuses. Enfin, le 30 avril 1759, elle s'écrie : « Juge de ma joie de la tienne, mon cher, car je ne saurais te la mieux exprimer. C'est un grand bonheur pour nous que l'établissement de notre fille, et surtout celui-là... L'impératrice est charmante. » Le mariage est arrêté; Marie-Thérèse exige encore le secret. Ce n'est que le 13 août 1759 qu'il est question des lettres de l'empereur et de l'impératrice demandant officiellement à Louis XV sa petite-fille pour l'archiduc Joseph. L'époque n'était pas encore fixée; l'infante va en écrire à sa fille. « M. de Stahrenberg au sortir de chez le roi étant venu chez moi, et ayant dit lui-même publiquement cette affaire, il serait de mauvaise grâce de le cacher à notre fille, outre que l'on paraît désirer qu'elle apprenne l'allemand. » Puis elle s'occupe de la parure de la fiancée, des perles et des diamans que son enfant portera le jour de son mariage. L'écrin n'était pas des plus brillans; mais Madame Élisabeth était de trop bonne maison pour cacher sa pauvreté. Elle ne veut pas qu'à cette occasion don Philippe, toujours magnifique, fasse montre d'une opulence qui n'en imposerait à personne. « Quant à ma fille, on n'ignore pas notre situation. La France donne trop à l'impératrice pour qu'elle puisse exiger des chiffons. Qu'elle soit honnêtement; voilà, je crois, ce qu'il faut, et le comte de Choiseul saurait bien empêcher qu'ils y trouvent à redire... Il faut penser à nous, non aux Autrichiens, à qui reviendrait tout le faste et la fumée. Elle (l'impératrice) a dit elle-même au comte de Choiseul qu'il n'y avait que les petits princes qui dussent s'occuper des ostentations; elle ne pourra donc pas blâmer que, nous conduisant suivant elle et notre naissance, nous ne nous ruinions pas en pompons. »

Cette lettre est du 5 novembre 1759. L'activité, la puissance de travail de l'infante ne faiblissait pas. Mal servie par le roi et par les ministres, déçue dans tous ses projets d'échange du duché de Parme contre la Toscane ou quelque établissement en Flandre, en Lorraine, etc., elle songeait maintenant à la Corse. « Notre état ici est affreux! » écrit-elle. Elle ne manquait ni de courage ni de volonté, mais elle sentait que sous elle quelque chose se dérobait, qu'elle avait beau lutter et se débattre, qu'après tant d'efforts elle retomberait brisée au fond du « gouffre, » comme elle appelait son duché. Peut-être eut-elle à cette époque, dans une heure de désespoir, quelque pressentiment de sa fin. C'est certainement alors qu'elle rédigea et écrivit de sa main quelques pages touchantes qu'on lit dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, sorte d'enseignement de la duchesse de Parme à son fils Ferdinand. Voici les premiers mots de ce document : « La vie est incertaine, mon fils, et mon caractère trop sincère pour me vanter ou affecter même une parfaite

indifférence sur la durée de la mienne; mais je sens que l'envie de vous voir, de vous laisser digne du nom que vous portez dans ce monde, tel que je vous désire enfin, est un des liens qui m'attachent le plus à cette vie, et une des raisons peut-être qui abrégera le plus la mienne par les tourmens continuels que ce désir et la crainte de n'y pas parvenir me causent. L'aveu de mes sentimens me sera une grande consolation à pouvoir vous laisser, si je meurs avant que vous ne soyez en état de le lire; si je vis, ils me serviront de plan pour vous former, et dans l'un et l'autre cas ils vous seront toujours une preuve de ma tendresse, de l'occupation où j'ai été de votre bien dans un âge où bien des gens ne le connaissent pas encore. » Vers la fin de novembre, l'infante, toujours éprouvée par le mal qui avait tué sa sœur Henriette, tomba tout à fait malade; une fièvre terrible avec transport au cerveau se déclara; les pustules de la petite vérole apparurent; elle expira le 6 décembre. De même que pour Louis XV la putréfaction commença avant la mort; on se hâta d'ensevelir le cadavre; les capucins qui l'emportèrent n'en pouvaient soutenir l'infection.

III.

La mort, le cloître, l'exil, disperseront bientôt dans le temps ou dans l'éternité les restes de la famille royale. Senac, médecin du roi, ayant ordonné les eaux de Plombières à Mesdames Adélaïde et Victoire, dont la santé était alors très altérée par les excès de table que l'on sait, les princesses partirent avec une suite nombreuse pour les états de leur grand-père Stanislas Leczinski. Les relations du voyage de Mesdames en Lorraine ne manquent pas; on y voit qu'il ressemble fort à tous les voyages officiels de princes et princesses de France. Pendant les quatre mois que dura leur absence, de la fin de juin à la fin d'octobre 1761, les princesses Sophie et Louise vinrent à Paris pour la première fois, entendirent la messe à Notre-Dame, visitèrent Sainte-Geneviève, se promenèrent sur les boulevards; bref, elles reçurent des Parisiens tous les honneurs qu'on avait rendus naguère à Victoire. Réunies, les quatre sœurs recommencèrent à vivre de la vie un peu monotone que nous connaissons : elles s'ennuyaient seulement un peu plus qu'autrefois. Pourtant à cette époque elles avaient un maître de musique qui ne répandait point autour de lui la mélancolie, je veux parler de Beaumarchais. L jeune horloger, devenu contrôleur (sans contrôle aucun) de la maison du roi, possédait, entre bien d'autres talens, une prestigieuse habileté de harpiste. On a dit avec quelle furie Adélaïde jouait du violon; Victoire était aussi une grande musicienne : outre le clavecin et le violon, elle avait appris la musette, la guitare et la basse

de viole. Depuis le cor jusqu'à la guimbarde, on jouait de tous les instrumens de musique dans la famille de Louis XV; on ne savait pas encore jouer de la harpe; on prit des leçons de Beaumarchais. Un concert de famille fut organisé, auquel assistèrent chaque semaine le roi, la reine, le dauphin et un petit nombre de personnes.

Beaumarchais, qui affectait auprès des princesses l'air dégagé et les belles manières d'un homme de qualité, fut pris au piége qu'il avait tendu lui-même. On le traita en homme de qualité, il fut chargé de satisfaire toutes les fantaisies musicales de Mesdames. Presque chaque jour les dames des princesses lui firent l'honneur de lui écrire pour le prier d'acheter une musette, un tambourin, une harpe, que sais-je? D'argent, il n'était point question. Quand le malheureux Beaumarchais, déjà ruiné au point de *n'avoir plus le sol* par les voyages de Paris à Versailles, osait présenter son mémoire, on ne manquait jamais de le renvoyer aux calendes grecques avec les autres fournisseurs de la maison de France; mais aussi qu'était allé faire dans ce vieux monde le jeune Figaro? Ce qu'il fit toute sa vie : il intriguait, s'il ne plaidait. Grâce au crédit de Mesdames, il obtint, non la charge de grand-maître des eaux et forêts, mais celle de lieutenant-général de chasse aux bailliage et capitainerie de la varenne du Louvre. Ce n'était guère; il pesta contre les préjugés des nobles qui souriaient en s'enquérant de son fief, et se promit bien de tirer plus tard un meilleur parti de la connaissance de Mesdames. Il fit tant et si bien qu'au cours d'un de ses innombrables procès il se présenta au public, dans un mémoire, comme le protégé des filles de France : il publia une lettre qu'il s'était fait écrire par la dame d'honneur de Victoire. C'est alors qu'il s'attira cette déclaration, signée Adélaïde, Victoire et Sophie : « Nous déclarons ne prendre aucun intérêt à M. Caron de Beaumarchais et à son affaire, et ne lui avoir pas permis d'insérer dans un mémoire imprimé et publié des assurances de notre protection. » Figaro avait menti, c'était son moindre défaut. Il est même probable qu'il ne fut que médiocrement humilié. Certes c'étaient de très petits et très médiocres esprits que ceux de Mesdames : la hauteur et la délicatesse de leur caractère étaient cependant quelque chose de trop raffiné pour Beaumarchais. Il ne comprit pas, ne fut ni moins fat ni moins impertinent. On savait qu'il avait été chassé de Versailles; M. de Saint-Florentin lui avait envoyé l'ordre de n'y plus reparaître. De bonnes âmes s'étonnaient de sa disgrâce, demandaient les raisons et les causes, — à quoi Beaumarchais, avec une désinvolture admirable, répondait en pirouettant : « Jeune comme je suis, point mal de figure et partagé de nombre de petits talens qui sont les dé-

lices des femmes, il n'est pas étonnant qu'on ait craint que tout cela ne montât au bonnet de Madame Adélaïde (1). »

Ne dirait-on pas que Figaro en sait long sur le chapitre de la princesse? Il ne pouvait paraître, il est vrai, en savoir moins que le public, lequel jasait beaucoup sur le compte des princesses, d'Adélaïde surtout. Les propos défavorables à Mesdames avaient fait le tour de l'Europe. Étonnée de les voir persister à Vienne, Marie-Thérèse en écrivit un jour au comte de Mercy pour savoir le vrai. Le comte ne cacha pas à sa souveraine qu'une tendresse plus que fraternelle aurait existé, disait-on, entre le feu dauphin et Adélaïde, et qu'ensuite cette princesse aurait eu du goût pour l'évêque de Senlis, premier aumônier de Louis XV. Madame Victoire passait pour avoir eu un enfant de son père (2). D'autre part, dans une publication étrange, ne visant évidemment qu'au scandale, qui parut en 1790, à l'imprimerie royale, sous le titre de *Livre rouge, ou liste des pensions secrètes sur le trésor public*, avec les noms et qualités des pensionnaires, l'état de leurs services, des observations sur les motifs qui leur ont mérité leur traitement, Beaumarchais est noté comme ayant reçu 60,000 livres « en considération de la discrétion sur les couches de Madame Adélaïde. » La discrétion de Figaro! Quel gouvernement assez abandonné des hommes et des dieux a jamais pu s'y fier? Déshonoré, flétri par les tribunaux, réduit au rôle d'agent de police secrète, Beaumarchais n'avait jamais été moins capable de supprimer un pamphlet : il était infiniment plus capable de l'écrire. Il n'en imposa qu'à Paris. A Vienne, on ne daigna même pas sourire de ses tours pendables. Il ne paraît pas, à dire le vrai, que Beaumarchais en ait su plus qu'on en sait aujourd'hui sur Adélaïde, si bien qu'en bonne critique il faut encore s'en tenir, après un siècle, aux paroles du comte de Mercy-Argenteau : « parmi une nation aussi légère, il ne m'a pas manqué de moyens d'approfondir de pareils faits, et je puis dire que mes recherches ne m'ont pas procuré d'indices qui donnassent la moindre lueur de probabilité à ces affreux propos. »

On doit pourtant prendre garde, en pareille matière, de trop affirmer. C'est bien assez de croire pour soi : il serait téméraire de prétendre amener les autres à notre sentiment. On lit dans les *Souvenirs* de la marquise de Caylus que M. de Lussay, un peu trop entêté de son opinion sur la vertu de Mme de Maintenon, s'attira cette repartie de madame sa femme : « comment faites-vous, monsieur, pour être si sûr de ces choses-là? » N'oublions pas qu'un assez

(1) Cf. Collé, *Journal* (janvier 1767), III, 123, édition de M. Hon. Bonhomme.

(2) *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau* publiée par MM. d'Arneth et Geffroy, t. II, p. 178 et 186.

grand nombre de mémoires du dernier siècle, des plus curieux sans doute, ne sont pas et ne seront peut-être jamais publiés. Pour tout remettre en question, il suffirait d'une lettre inédite. Qui sait? Puis, quoi qu'on en dise, on ne découvre jamais tout. Dans l'état de nos connaissances, accuser d'inceste les filles de Louis XV, c'est les calomnier. Cela ne veut pas dire que la tendresse du père ne se soit pas quelquefois égarée. Rappelons-nous que vers 1749 le roi avait pris l'habitude de faire revenir Mesdames le soir dans les cabinets pour une espèce de retour de chasse. Sans songer nullement au duc d'Orléans ni à sa fille, la duchesse de Berry, il est permis d'imaginer que la tenue des convives parut quelquefois libre aux valets; mais on s'aimait d'un cœur si vrai dans ce petit monde, avec tant de joie et de jeunesse, qu'on ne pensait seulement pas à mal! Ces charmantes familiarités entre les pères et les filles ont beau n'être plus dans les mœurs, elles sont dans la nature. Qu'on aille au fond des choses, on reconnaîtra ici en dernière analyse un cas particulier de la grande loi d'affinité qui rapproche, attire les sexes différens. Si la sœur ne voit pas sans déplaisir l'affection de son frère pour une autre femme, si la mère pardonne rarement à l'épouse de lui avoir ravi le cœur de son fils, comment le père ne serait-il pas jaloux de sa fille? A en croire Mme Du Hausset, qui rapporte une conversation de la Pompadour, « il n'y avait point de supplice auquel le roi n'eût condamné un homme qui aurait séduit une de ses filles. » Adélaïde, on l'a dit, eut un éclair de beauté : à cette époque, paraît-il, un seigneur osa lever les yeux sur elle. La colère du roi fut terrible; le seigneur reçut l'ordre de s'éloigner de la cour pour quelque temps. Le récit de Mme Du Hausset est sans doute identique avec celui que fait Argenson (mars 1752) : il s'agit d'un jeune garde du roi « très beau et bien fait » auquel Adélaïde avait envoyé une tabatière avec ce billet : « ceci vous sera précieux; on vous avertira bientôt de quelle main il vient. » Le jeune garde était une âme simple et candide : c'était en vain qu'il avait respiré l'air de la cour la plus polie. Il courut porter la tabatière au duc d'Ayen, son capitaine. Instruit de l'aventure, le roi envoya son garde au bout du royaume, avec une pension de 4,000 livres; la princesse avait alors vingt ans, et l'on était au printemps. Déjà en 1748, quand Adélaïde eut la petite vérole « à quatre ailes, » les assiduités du prince de Conti, qui s'était enfermé avec elle, donnèrent lieu à des propos que le duc de Luynes déclare « absolument faux. » Quelles qu'aient été les intentions du prince, il paraît n'avoir pas été bien traité : il passa dans le parti de la Pompadour. Pour épuiser la chronique fort peu scandaleuse, on en conviendra, de Madame Adélaïde, il resterait à parler des amoureux bizarres qui l'adorèrent pour avoir vu son portrait et n'hésitèrent pas à demander sa main.

Les excentricités de la princesse devaient provoquer de véritables cas de folie. L'un de ces amoureux fut un marchand de dentelles qui, retiré du commerce, avait, comme Beaumarchais, acheté une charge à la cour; il pria Louis XV de lui accorder une audience; seul avec sa majesté, il lui avoua qu'il chérissait sa fille et la lui demanda en mariage. On ne dit pas, mais il est probable qu'il eut le sort de ce chanoine de Luzarches, près de Chantilly, qui, introduit devant Adélaïde, se jeta tout à coup à ses genoux, lui confessa que, ne pouvant résister à sa passion, il avait résolu de la lui déclarer, mais que ses vues étaient d'un galant homme et qu'il avait dessein de l'épouser (1). Il prétendait descendre des rois de Jérusalem. Dans le contrat, qu'il avait eu le soin de dresser d'avance, et qu'il déroula non sans fierté aux yeux d'Adélaïde, il prenait le titre de « très haut, très puissant seigneur, monseigneur Alexandre César, néophyte de Lusignan, etc. » Il semble bien que ce bon prêtre, qui se nommait François-Nicolas Perrier, avait la judiciaire brouillée : on le fit transporter « dans une honnête maison de fous » à Charenton.

A part ces aventures romanesques ou burlesques, la vie d'Adélaïde semble avoir été aussi unie, aussi pure que celle d'Henriette, de Victoire ou de Sophie. Je ne parle pas de Madame Louise : sa laideur et sa difformité n'ont jamais permis à personne de soupçonner sa vertu. Il se trouva cependant à Versailles un pauvre huissier, fils de suicidé, fou lui-même, pour murmurer un jour à l'oreille de cette princesse « qu'elle était bien jolie, » et lui passer la main sous le menton en la reconduisant dans son appartement. Outrée, la petite bossue courut à toutes jambes se réfugier auprès du roi et dénonça l'audacieux. L'huissier fut mis en prison (2). Malgré l'innocence de leurs mœurs, les princesses étaient très libres en paroles. Le dauphin et ses sœurs ne nommaient jamais entre eux la Pompadour que d'un vieux mot gaulois qui ne s'écrit plus. On a telle lettre d'Adélaïde dans laquelle les gaillardises de langage, je n'ose dire le libertinage de l'imagination, sont d'une piquante fantaisie :

« Ce 12 août 1760.

« Des affaires de la dernière importance, ma chère Bisi (3), m'ont empêchée de pouvoir vous écrire jusqu'à ce moment. Il s'agit d'un malheureux procès contre M. le marquis de Guadouchon, ancien militaire, qui fut blessé à la bataille de Malplaquet d'un boulet de canon qui, passant entre la selle de son cheval et son derrière, lui emporta ce que vous

(1) *Correspondance secrète sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la cour et la ville,* publiée par M. de Lescure, I, 80.

(2) Argenson, t. VI, p. 444.

(3) La comtesse de Civrac, dame d'atour d'Adélaïde.

vous imaginerez aisément et que la pudeur d'une fille bien élevée empêche de dire, puis le jeta sur les oreilles de son cheval, lequel cheval, trouvant cette aigrette trop incommode, d'un coup de tête fit tomber le pauvre M. Guadouchon sur le ventre par terre en syncope. Cependant depuis il s'est marié et a eu, je ne sais comment, vingt-trois enfans : dix mâles, huit femelles et cinq..., etc. C'étaient mes cousins germains. Ayant fort mécontenté leur père par leur mauvaise conduite, il les a déshérités et a fait un testament en ma faveur, par lequel il m'a laissé tout son bien montant à 300,000 livres de rente. Tous ces enfans m'ont fait un procès pour avoir leur bien, mais ils ont perdu à force de peines et de soins de la part de M. de Kalikco, mon beau-frère. Ce sont les cinq petits derniers qui étaient les plus aigres, autant que je puis m'en ressouvenir. Ils s'appelaient des noms de terre : Herma, Herfroy, Herdi, Herte et le cinquième Hermaherfroyherdiherte.

« Mais voilà assez vous parler de mes affaires ; je pourrais à la longue vous ennuyer. Il ne me reste plus qu'à vous prier de vouloir bien recevoir mes excuses et m'accorder le pardon que je mérite par d'aussi bonnes raisons.

« Adieu, mon cœur. Ma paresse ne m'empêche pas de vous aimer de tout mon cœur. En vérité, si vous ne le croyez pas, vous ne me rendez pas de justice. Je vous embrasse de tout mon cœur. MARIE-ADÉLAÏDE. »

On connaît le goût des vieilles filles pour les expressions d'une certaine crudité qui brûlent les lèvres, font rougir; elles leur trouvent une saveur et comme un avant-goût du fruit défendu. Bien que ce franc-parler fût moins choquant alors qu'aujourd'hui, surtout chez des princesses, le comte de Mercy-Argenteau ne laisse pas d'en écrire à Marie-Thérèse : « Mesdames se permettent souvent des propos pour le moins indiscrets, quelquefois même trop gais. » La jeune dauphine, Marie-Antoinette, alors à la cour de France, s'y livrait, les répétait : on voit d'ici la naïve impudeur de cette petite Autrichienne, d'ailleurs si chaste.

C'est à cette époque, en 1770, que Madame Louise entra au monastère des carmélites de Saint-Denis. Un matin d'avril, elle monta en carrosse avec une dame d'honneur et un écuyer, et dit : A Saint-Denis. Elle portait une robe de soie unie sous un grand mantelet noir, et était coiffée d'un bonnet haut orné d'une fontange rose. A Saint-Denis, elle dit : Aux Carmélites. La grille du cloître s'ouvrit; la princesse disparut. Bientôt elle manda au tour la princesse de Ghistel et M. d'Haranguier de Quincerot pour leur montrer le consentement et l'ordre du roi. Cette aventure avait été conduite avec tant d'habileté et de mystère que personne ni à la cour ni à la ville n'en avait rien su. Le roi, l'archevêque de Paris, le confesseur de Madame Louise et le supérieur des carmélites de Saint-Denis

étaient seuls dans le secret. Dès février, Louis XV avait fait connaître son sentiment à la princesse, mais il n'avait rien confié à ses autres filles. On imagine quelle fut la colère d'Adélaïde, doublement trahie! Quant à Victoire, Mme Campan lui ayant demandé si elle ne ferait pas quelque jour comme Madame Louise, la princesse l'assura qu'elle aimait trop pour cela les commodités de la vie. « Voici un fauteuil qui me perd, » fit-elle en montrant la moelleuse bergère dans laquelle elle était étendue. Adélaïde, Victoire et Sophie écrivirent le même jour à Louise. Victoire, la plus affectée sous son apparent égoïsme sensuel et raffiné, adressa aussi une lettre à la mère prieure et une autre à la maîtresse des novices : elle les pria, avec une sollicitude vraiment maternelle, de lui donner très souvent des nouvelles de Louise, d'entrer dans les plus petits détails sur sa santé, de ne lui rien céler, car sa sœur « est très faible, d'une complexion très délicate, elle a une mauvaise poitrine et crache souvent le sang. » Madame Louise n'était guère attendrie : elle n'avait que des nerfs et de l'intelligence; — point ou peu de cœur. Fière d'avoir échappé à la domination d'Adélaïde, elle triomphait, goûtait déjà le fruit de ses témérités.

Nul doute que la vocation de Madame Louise n'ait été l'œuvre du clergé ultramontain. Ce n'est pas que sa nature répugnât à l'état religieux; elle ne pouvait jouer aucun rôle dans le monde, il était naturel qu'elle désirât d'en sortir. La dernière des filles du roi à la cour, elle pressentait qu'au cloître elle gouvernerait la religion en France. C'était là sa destinée. Elle le comprit de bonne heure et elle n'était point femme à manquer sa vie. On veut trouver des signes de cette vocation dans son enfance, on nous parle de l'édification qu'elle donnait déjà à Fontevrault, de l'existence quasi monastique qu'elle menait à Versailles, du cilice qu'elle portait sous la soie et l'or, etc.; ce sont là de pieuses historiettes renouvelées de toutes les vies de saintes princesses. Ni l'abbé Proyart, ni la carmélite d'Autun (1), ni le père E. Regnault (2), n'ont écrit l'histoire de Madame Louise : ils ont composé une vie de sainte, une légende dorée à l'usage des croyans. C'est là un genre tout à fait inférieur : la simplicité de ces auteurs dépasse de beaucoup la crédulité des anciens hagiographes; mais qu'est devenue l'illusion d'amour, l'éclair de poésie qui répandaient un charme si étrange sur les antiques légendes chrétiennes? La grâce naïve des premiers siècles de

(1) *Vie de la révérende mère Thérèse de Saint-Augustin*, par une religieuse de sa communauté, 3e édit., 1867, 2 vol.

(2) *La vénérable Louise-Marie de France*, Lyon 1873. — Cf. *Madame Louise de France, fille de Louis XV*, par Mme la comtesse Drohojowska, 1868; — *The life of Madame Louise de France, daughter of Louis XV*, by the author of *Tales of Kirkbeck*, Rivingtons 1869.

foi, l'austère et rude génie des saints visionnaires, la sincérité absolue de la jeunesse et de l'amour, sont choses évanouies et qui ne refleuriront jamais dans notre littérature sacrée. A lire ce fatras indigeste, ces lourdes compilations d'une fadeur écœurante, on croirait voir et entendre un déplaisant personnage à la tête chenue, à la mine pouponne et vieillotte, à la voix chevrotante, qui, pour raconter une histoire, affecterait de prendre le tour d'imagination de l'enfance et babillerait en zézayant.

Ce n'est pas dans ces auteurs de vies de saints qu'on apprendrait à connaître Madame Louise. Il est juste sans doute que l'église catholique montre sa reconnaissance à la maison de Bourbon en canonisant presque tous les membres de cette famille : après Madame Louise de France, Louis XVI et ses sœurs Clotilde et Élisabeth ; après « l'ange du Carmel, s'écrie le père Regnault, l'ange des Tuileries et du Temple ! » Il n'y a pas jusqu'à Mesdames Adélaïde et Victoire qui n'aient été des « saintes, » au moins pour Chateaubriand. On dira que l'illustre auteur de l'*Itinéraire* n'est pas un père de l'église. A la bonne heure ; il est pourtant la preuve qu'un bon catholique ne saurait admettre qu'une fille de la maison de France meure sur la terre étrangère sans avoir mérité la palme des martyrs. Combien de temps encore des écrivains comme M. de Beauchesne nous donneront-ils pour des livres d'histoire des contes moraux et édifians? Je ne sais, mais l'art enfantin des hagiographes modernes n'enlèvera certes pas un trait au portrait de Madame Louise, à ce portrait que nous avons tracé d'après les mémoires du temps. A Fontevrault, c'était une enfant rachitique, moqueuse, volontaire, orgueilleuse ; à la cour, elle fit connaître que dans son corps débile et chétif il y avait un esprit de peu de portée sans doute, mais mobile et subtil comme la flamme ; elle suivait les chasses avec les autres princesses ; plus qu'aucune, elle prenait plaisir à manier un cheval, s'adonnait avec fougue aux exercices violens. Bien que la table de Mesdames fût renommée dans tout le royaume, jamais Madame Louise ne trouvait la chère assez délicate. Voilà en réalité comment à la cour elle se préparait à la discipline et aux macérations du cloître.

Madame Louise était trop de sa famille, elle avait trop du caractère d'Adélaïde et de feu son frère le dauphin pour ne pas chérir les extrêmes. Elle vécut sans nul doute de la dure vie des carmélites ; elle s'ingénia à se nourrir de choses qui lui répugnaient, coucha sur une paillasse, ne voulut dans sa cellule qu'une chaise, un banc servant de table, un bénitier, une croix et quelques images de papier collées au mur. Qu'importe? Le roi, les princes, Mesdames de France, les ministres, les ambassadeurs, les

évêques, les archevêques, tous ceux que l'affection ou le respect amène déjà en foule au couvent de Saint-Denis, y viendront bientôt faire leur cour à la sœur Thérèse de Saint-Augustin et prendre le mot d'ordre de la politique du jour. Dès le jeudi de Pâques 19 avril, les quatre sœurs se retrouvèrent ensemble : Adélaïde, Victoire et Sophie voulurent servir les religieuses au réfectoire. « Madame Adélaïde ayant manqué à un point du service, dit une relation inédite que j'ai sous les yeux, Madame Louise lui fit baiser la terre, selon nos usages en pareils manquemens, et le tout se passa avec la satisfaction possible de part et d'autre. » Le dauphin, qui allait épouser dans quelques jours Marie-Antoinette, les comtes de Provence et d'Artois, les princesses Clotilde et Élisabeth vinrent visiter leur tante : tout ce monde était gai et fort bruyant. Louis XV parut le 4 mai.

« Le 11 du mois, sa majesté nous honora encore de sa visite, écrivait le 22 mai 1770 une religieuse carmélite de Saint-Denis à une autre de la rue Saint-Jacques dans une lettre inédite que nous publions (1). Il arriva à deux heures moins un quart. Le roi était accompagné de monseigneur le dauphin et des trois dames de France, avec une seule dame d'honneur, car ce jour-là comme les autres le roi ne permit à personne d'entrer. Dès que sa majesté fut entrée dans le dedans, il demanda la communauté, à laquelle il parla avec un air de bonté dont nous fûmes enchantées. Je crois que nous aurions eu le temps de l'entendre plus longtemps, si les dames n'avaient averti de l'heure du dîner. Toute l'auguste famille sortit pour se mettre à table dans l'appartement de M. notre supérieur, à qui Madame Victoire avait demandé la veille un dîner aux carmélites pour la famille royale : le dîner avait été préparé par vingt-cinq cuisiniers de M. Bertin, ministre, et la magnificence du repas surprit le roi. Ce fut M. l'abbé Bertin et deux de ses neveux qui servirent à table. Il y avait onze couverts pour le roi, monseigneur le dauphin, Mesdames et les dames d'honneur; dans une autre chambre à côté étaient les seigneurs; dans une autre les écuyers, et une quatrième table dans le jardin qui était au dehors pour les gardes-du-corps. Le roi entra dans toutes les chambres; il y rencontra notre confesseur, il lui demanda ce qu'il était; ayant appris qu'il était confesseur, il lui dit : « Qu'est-ce qu'on vous dit en confession? » Le confesseur lui répondit que c'était lettre close. Monseigneur le gouverneur de monseigneur le dauphin dit : « Les péchés des carmélites seraient les vertus de la cour. » Le roi eut fini de dîner le premier, et il vint frapper seul à notre porte. Monseigneur le dauphin et Mesdames suivirent de près, et toute l'auguste famille entra, passant dans le cloître. Il lut les

(1) Bibliothèque nationale, manuscrit français, n° 14447. Copies.

tombes des sœurs, il entra dans le réfectoire, ensuite dans la cuisine, où il fut surpris de ne point voir de feu ni d'apparence de souper. On répondit à sa majesté qu'on le commencerait à cinq heures pour le servir à six heures. On le conduisit au chapitre, où, voyant par une fenêtre l'abbaye de Saint-Denis, il dit : « Voilà mon dernier gîte. » Il partit pour Compiègne en nous promettant de revenir le mardi et de nous amener Madame la dauphine, qu'il allait chercher.

« En effet, sa majesté arriva le 15 à six heures du soir; il demanda qu'on fît venir les religieuses, que je leur fisse voir Madame la dauphine. C'est, ma révérende mère, une princesse accomplie pour la figure, la taille et les façons, et, ce qui est infiniment plus précieux, on la dit d'une piété éminente. Sa physionomie a tout à la fois un air de grandeur, de modestie et de douceur. Le roi, Mesdames, et surtout monseigneur le dauphin, en paraissent enchantés. Ils se disaient à l'envi : « Elle est incomparable. » La visite ne fut que d'une demi-heure. La cour partit pour Versailles. — Madame Adélaïde est venue vendredi soir voir son illustre sœur : elle lui dit que dimanche en sortant d'ici pour aller à Compiègne elles avaient rencontré à Gonesse le très saint sacrement que l'on portait à un malade, que non-seulement le roi et toute la cour étaient sortis de carrosse, mais que sa majesté avait accompagné le très saint sacrement, et qu'il serait entré chez le malade, à qui on avait porté Notre-Seigneur, si on ne l'eût empêché... »

La cérémonie de la vêture de Madame Louise au monastère de Saint-Denis fut une des plus magnifiques du siècle. Avant de se prosterner dans la poudre, vêtue de la bure du Carmel, la princesse apparut au milieu de sa maison dans des splendeurs d'apothéose, couverte de perles et de diamans, dont les feux l'entouraient d'une sorte de nuée lumineuse, vraiment fille de roi dans sa robe de cour lamée d'argent et parsémée de fleurs d'or. Ce fut la jeune dauphine qui lui remit le scapulaire, le manteau et le voile religieux, tout mouillés de ses larmes. On reconnaît ici la sensibilité un peu nerveuse de cette « gentille Antoinette, » qui vit sans doute les cieux s'ouvrir et l'Esprit-Saint descendre sur sa tante la carmélite. L'illusion ne dura guère : la fille de Marie-Thérèse caractérisera bientôt cette même tante d'un de ces mots terribles et frappés au bon coin qui, en regard des montagnes de papier des apologistes, ont la durée et l'inflexible sévérité d'une médaille de bronze antique. Quant à Madame Louise, on ne peut s'étonner qu'elle ait si vite oublié l'affectueux souvenir qu'elle devait garder à celle qui l'avait assistée en ce jour; elle eût immolé le genre humain à la religion (entendez aux jésuites), en cela de tous points semblable à l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, ce « bon gros garçon borné, entêté

comme tous les sots, » écrivait l'abbé Baudeau en sa *Chronique secrète*. Malheur à qui lui semblait tiède pour la sainte cause! Si ses sœurs, sa chair et son sang, avaient mal pensé, elle les eût poursuivies comme une furie. Par ce qu'elle aurait fait contre ses sœurs, qu'on juge de ce qu'elle a osé entreprendre contre Marie-Antoinette, lorsqu'elle a cru que la reine encourageait l'impiété en France! Après Madame Adélaïde, le comte de Provence et le duc d'Orléans, nul n'a plus contribué que Madame Louise à perdre Marie-Antoinette. Ce n'est pas de la malveillance, c'est de la haine qu'elle voua dans son cœur à l'Autrichienne.

On sait combien Madame Adélaïde était contraire au mariage du dauphin avec une archiduchesse d'Autriche. Hostile à Choiseul et à son parti, pénétrée d'une façon plus ou moins inconsciente des principes traditionnels de la politique française, entêtée des préjugés séculaires et très patriote à sa manière, jamais elle n'approuva l'alliance de la maison de France avec la maison d'Autriche. Certes, quand on lit certaines lettres de Marie-Thérèse, quand on se rend à l'évidence sur la conduite politique de Marie-Antoinette à l'égard de la France, on constate que les rapprochemens entre ces deux puissantes maisons n'ont guère amené cette union de vues et d'intérêts rêvée par Louis XV, poursuivie par ses ministres. C'est surtout parce qu'elle n'était guère capable de réfléchir qu'Adélaïde eut cette intuition très juste. Elle n'en fit pas moins bon visage d'abord à la petite Antoinette. Marie-Thérèse avait remis à sa fille des lettres pour Mesdames : alors elle célébrait leurs vertus, vantait leurs talens, exhortait son enfant à mériter leur amitié. Deux mois après, en juillet 1770, le comte de Mercy-Argenteau, d'ailleurs endoctriné par le duc de Choiseul, ne manque pas de signaler les inconvéniens, les périls même, d'une intimité trop étroite de la dauphine avec ses tantes. Il reconnaît que ces princesses sont respectables, qu'aucune société ne convient mieux à l'archiduchesse, mais il redoute leur exemple et leurs conseils : déjà elles la rendent timide, l'éloignent du roi. L'envahissante influence d'Adélaïde est surtout notée avec défaveur. « Le refus de porter un corps de baleines, la répugnance à tenir le cercle et le jeu..., un peu plus de timidité contractée vis-à-vis du roi, tout cela et bien d'autres circonstances sont l'effet des conseils de Madame Adélaïde (19 septembre 1770). » Sophie, subjuguée par sa sœur aînée, est enveloppée dans le même blâme : on leur oppose Madame Victoire, « la meilleure des trois sœurs; » cette bonne princesse en effet traita la nouvelle dauphine comme feue sa sœur Henriette avait traité Marie-Josèphe de Saxe; elle la guida en toute franchise, la conseilla sans arrière-pensée, lui fit peut-être entendre d'une façon discrète qu'une conduite unie et

simple, un éloignement décidé pour les cabales de la cour, une apparente approbation de ce qu'on réprouve intérieurement, assureraient son repos et lui vaudraient l'affection du roi. Malheureusement l'âge et le caractère différaient trop : la jeune dauphine ne profita guère de ces fines maximes de sagesse pratique. Tant de modération l'étonnait, surtout en présence de la Du Barry, « la plus sotte et impertinente créature qui soit imaginable. » Elle goûtait infiniment plus les maximes hautaines et absolues d'Adélaïde. Celle-ci, désireuse de conserver l'empire qu'elle avait pris sur sa nièce, montrait une grâce charmante à lui procurer les amusemens de la jeunesse. Ainsi, malgré les instantes prières de sa mère et en dépit des assurances un peu hypocrites qu'elle lui donnait, la dauphine brûlait du désir de suivre à cheval les chasses royales. Adélaïde se chargea d'obtenir la permission du roi; un complot hardi fut formé. « Il avait été décidé qu'un des premiers écuyers de la petite écurie, et le seul admis dans la confidence, tiendrait un cheval prêt dans un endroit marqué de la forêt, qu'on y enverrait aussi les ânes, mais que Madame la dauphine, arrivant au rendez-vous, monterait sur le cheval, et que les autres montures seraient renvoyées (16 novembre 1770). »

L'intimité de la dauphine avec Mesdames avait de plus graves inconvéniens. C'est peu de noter la faiblesse d'esprit, la légèreté de paroles des princesses : elles manquaient de tact et de clairvoyance à un point qu'on ne saurait imaginer. « M. le dauphin lui avait promis d'aller coucher dans son appartement le surlendemain, c'est-à-dire le 20 septembre, écrit Mercy en parlant de la dauphine. Mme l'archiduchesse, fort aise de cette promesse, n'avait rien eu de plus pressé que d'en aller faire confidence à Mesdames Adélaïde et Sophie et à la comtesse de Narbonne. Celles-ci, de leur côté, le confièrent à tant de monde que cela devint la nouvelle du jour. Madame Adélaïde voulut de plus joindre à cette indiscrétion celle de faire des exhortations à M. le dauphin, et il en fut si effarouché qu'il manqua tout uniment de parole à Mme la dauphine. Il avait renouvelé une semblable promesse pour le 10 de ce mois; elle fut confiée à Mesdames ainsi que la première, et M. le dauphin ne l'a pas tenue plus exactement (20 octobre 1770). » Faire certaines confidences à Mesdames n'était pas, on le voit, sans danger. Comme leurs bonnes intentions ne sont pas douteuses, on reste confondu de tant de naïveté. Sans les périls très réels où courait la dauphine, Mercy n'aurait pas toujours été « sur la brèche, » Marie-Thérèse n'aurait pas écrit à la fin une de ces grandes lettres qui frappaient comme la foudre l'entendement, sinon le cœur, de sa fille. « ... Ce qui m'a fait de la peine, dit l'impératrice, et m'a con-

vaincue de votre peu de volonté de vous en corriger, c'est le silence entier sur le chapitre de vos tantes, ce qui était pourtant le point essentiel de ma lettre et qui est cause de tous vos faux-pas. Dans le reste, c'est sur ce point, ma chère fille, que vous me devez suivre et me mettre au fait. Est-ce que mes conseils, ma tendresse, méritent moins de retour que la leur? J'avoue, cette réflexion me perce le cœur. Comparez, quel rôle, quelle approbation ont-elles eue dans le monde? Et, cela me coûte à le dire, quel est-ce que j'ai joué? Vous devez donc me croire de préférence quand je vous préviens ou conseille le contraire de ce qu'elles font. Je ne me compare nullement avec ces princesses respectables, que j'estime sur leur intérieur et qualités solides, mais je dois répéter toujours qu'elles ne se sont fait ni estimer du public ni aimer dans leur particulier. À force de bonté et coutume de se laisser gouverner par quelques-uns, elles se sont rendues odieuses, désagréables et ennuyées pour elles-mêmes, et l'objet des cabales et tracasseries. Je vous vois prendre le même train, et je dois me taire (31 octobre 1771)? » La dauphine ouvrit enfin les yeux sur les défauts de ses tantes. Dès le commencement de 1772, elle secoue le joug de Madame Adélaïde, timidement d'abord : elle la craint.

Au lieu de passer toutes ses soirées chez Mesdames, elle va chez le comte et la comtesse de Provence. Elle daigne adresser une parole à la favorite : les tantes se bornent à un peu de bouderie. Lors de l'inauguration du pont de Neuilly (octobre 1772), à laquelle la dauphine devait assister avec Louis XV et la comtesse Du Barry, elle déclara à ses tantes, qui désapprouvaient ce projet, « qu'elle jugeait convenable d'aller partout où il s'agissait de se trouver auprès du roi. » On en vint, paraît-il, à des propos piquans de part et d'autre : tout Versailles le sut bientôt. Quand Mercy entra chez l'archiduchesse, il la trouva très irritée. « Si maman me voyait dans ce moment-ci, s'écriait-elle, elle saurait que je ne suis pas du parti de mes tantes. » Enfin le 16 décembre de la même année Mercy écrivait à l'impératrice : « La tutelle de Mesdames a cessé. » Plus d'intimité ni de confiance, du moins avec Adélaïde et Sophie, car Victoire continuait à bien traiter la dauphine. Il s'en fallait de beaucoup que la faveur d'Adélaïde fût alors ce qu'elle avait été. Un baron de Montmorency, son chevalier d'honneur, lui déplaisait; elle supplia le roi de l'en délivrer : soutenu par la favorite, le baron garda son titre. Quand on forma la maison du comte d'Artois, Adélaïde, qui avait surveillé l'éducation de son neveu, comptait disposer des places à donner : la Du Barry renversa tous ses projets. L'altière princesse avait alors de magnifiques colères; elle s'efforçait d'associer à sa cause toute la famile royale, voulait que la dauphine por-

tât ses doléances au pied du trône; mais celle-ci se dérobait toujours. La tante insistait-elle, montrait-elle de l'humeur au point de s'oublier, l'archiduchesse lui répondait avec un grand sang-froid, d'un ton ferme et sec.

Telle était la situation assez effacée de Mesdames à la cour de France, lorsque la mort de leur père et l'avénement de leur neveu, le roi Louis XVI, leur rendirent pour un moment tout l'éclat de leur ancienne faveur. On sait le touchant dévoûment des princesses, — vrai miracle d'amour! — qui toutes trois s'enfermèrent avec leur père dès que la petite vérole fut déclarée : le doux ressouvenir des belles années de leur jeunesse, l'inaltérable fidélité d'une affection unique, se réveillèrent dans l'âme de ces pauvres délaissées, qui se remirent à aimer comme on n'aime plus, comme on ne doit peut-être pas aimer. Seules pendant les nuits dans cette chambre empestée, pressées sous les rideaux du lit royal où gisait ce corps tout couvert de pustules, suffoquées par l'air chaud et mal odorant, atteintes déjà du mal terrible, elles songeaient sans doute, ces tristes filles de France, à ceux qu'elles avaient aimés et qui les avaient quittées pour toujours, à leurs sœurs Henriette et Élisabeth, à leur frère, à leur mère. Nul doute qu'alors elles ne fussent résignées à ne sortir de cette chambre où elles veillaient que pour aller avec leur père dans les caveaux de Saint-Denis. Oh! ces affections exclusives, silencieuses et tenaces, ces amours infinies, doucement implacables, plus fortes que la mort même, qui les scrutera sans tremblement?

Il ne fallait pas moins que ce spectacle tragique pour arracher les princesses à leurs mesquines intrigues de tous les jours. Quelques mois auparavant, le chancelier et l'archevêque de Paris, de concert avec Madame Louise, avaient formé le projet de transférer à Versailles le couvent des carmélites de Saint-Denis pour s'emparer de la direction spirituelle du roi à la moindre velléité de repentance; il paraît même que la carmélite, poussée par le duc d'Aiguillon, devait demander au pape de dissoudre le mariage de la Du Barry : Louis XV aurait fait de cette fille une Maintenon. Enfin, si l'abbé Maudoux confessa le roi, c'est que la religieuse de Saint-Denis ne put parvenir à l'éloigner. Encore malades de la petite vérole, Mesdames allèrent à Choisy avec la cour. Adélaïde, surexcitée par la fièvre, parle en souveraine, nomme les ministres, l'emporte sur la reine, confond le parti de Choiseul et fait rappeler Maurepas, saint homme dont le Recueil de petits vers est plus célèbre que la ferveur religieuse, mais qui pourtant communiait très régulièrement chez les carmélites de Saint-Denis.

Cependant Marie-Antoinette avait juré qu'elle serait reine et que

la domination de ses tantes finirait. Quand elles reparurent « très maltraitées de la petite vérole et encore fort rouges, » la fille de Marie-Thérèse les accueillit avec une grâce un peu sèche, leur laissa voir que le temps de leur règne était passé : c'est du moins ce que Mercy-Argenteau mande à l'impératrice (2 juillet 1774). Quelques jours plus tard, il note que Mesdames « se tiennent dans un état de tranquillité qui ne leur est pas trop naturel; » il constate qu'Adélaïde perd son empire sur le roi; il dément, mais il rapporte le bruit alors très répandu de la retraite des princesses en Lorraine. Madame Adélaïde devait avoir le titre de gouvernante de cette province. « Un beau présent à lui faire, écrit l'abbé Baudeau en juillet 1774, serait de lui donner par-dessus le marché la carmélite, afin que nous restions tranquilles. » Le comte de Mercy semble avoir été trompé par les apparences : rien n'était moins sûr que cette « tranquillité » des tantes. C'est à cette époque, entre autres griefs, qu'au mépris de toutes ces traditions de l'étiquette qui étaient une seconde religion pour Adélaïde avait lieu l'innovation des soupers où les hommes étaient admis à la table de la reine : comment Mesdames seraient-elles demeurées impassibles? Louis XVI avait très longtemps hésité; il voulait en écrire à Madame Victoire, c'est-à-dire à Madame Adélaïde; on prévint l'arrivée des tantes, et on les invita pour le troisième souper de ce genre qui eut lieu le 2 novembre. Elles se vengèrent comme femmes se vengent.

C'était un plaisir pour la reine d'aller en cabriolet au Petit-Trianon (qu'elle avait baptisé le Nouveau-Vienne) et de conduire elle-même : on dit au roi que ces courses faisaient scandale; il ne le cacha pas à Marie-Antoinette, insinuant que les usages de France n'étaient pas ceux de la cour de Vienne. La reine sentit que « les vieilles tantes » lui avaient encore joué ce tour-là; elle pleura, de colère sans doute. Ses conversations, ses jeux, ses promenades, sa toilette, ses gestes, ses paroles, tout était épié, dénoncé à Mesdames et à Maupeou : à Bellevue comme à Brunoy, au Palais-Royal comme à Versailles même, on lisait de petits vers sur l'Autrichienne, on fredonnait des couplets satiriques, on se passait d'odieuses caricatures, d'ignobles libelles. Mercy pouvait-il ignorer alors qu'on tirait « à boulets rouges » sur la fille de sa souveraine? Ne savait-il pas qu'avant d'être galamment tournées par les beaux esprits, tels que le comte de Provence, le marquis de Louvois ou M. de Champcenetz, les satires contre la reine avaient été élaborées dans les pieux conciliabules du chancelier et de Mesdames? Quoique sans portefeuille, Adélaïde était toujours une espèce de ministre : elle faisait maintenir aux affaires ses créatures, Maupeou et Terray, elle présidait les comités qui se tenaient chez la carmélite de Saint-Denis

et chez l'archevêque de Paris : c'est de là que partaient les calomnies les plus envenimées, les plus sûres d'atteindre la reine, d'empoisonner sa vie, de salir sa mémoire (1).

Ce n'était pas toujours assez au gré de sœur Thérèse de Saint-Augustin : elle se jetait alors sur sa plume, et, parlant à la fois le langage d'une fille de France et d'une fille de l'église, elle écrivait à l'Autrichienne quelqu'une de ces lettres fanatiques et impérieuses dont parlent les contemporains. Ne s'agissait-il point de « sauver la religion, » toujours menacée par le parti de Choiseul, cet antechrist? Naturellement les tantes n'en faisaient pas moins bon visage à leur nièce : elles l'invitaient à dîner en leur château de Bellevue, elles allaient avec la cour à Fontainebleau ; Madame Victoire sollicitait des places d'ambassade, Madame Adélaïde demandait des évêchés et des abbayes pour ses bons amis, Madame Sophie osait réclamer un régiment pour quelque petit écuyer de sa maison, mais la plus infatigable solliciteuse et quémandeuse était Madame Louise. « Voici encore une lettre de ma tante Louise, s'écriait souvent Marie-Antoinette : c'est bien la petite carmélite la plus intrigante qui existe dans le royaume (2). » Quand on songe que la sœur Thérèse de Saint-Augustin, à bout de calomnies contre sa nièce, ne fut pas moins ardente qu'Adélaïde pour la faire renvoyer dans sa famille, que Maurepas dut se décider à dénoncer au roi l'odieuse comédie, et que la reine n'ignorait rien de tous ces beaux projets, on avouera qu'elle n'a pas caractérisé en termes trop vifs la carmélite, et que, pour un apôtre de l'antechrist, elle pratiquait assez bien la plus chrétienne de toutes les vertus, la charité.

Des quatre dernières filles de Louis XV, Sophie mourut la première au commencement de mars 1782. Dans une lettre écrite le lendemain, Mme de Bombelles, dame d'Élisabeth, racontait que la princesse avait une hydropisie de la poitrine. « Elle est morte étouffée, de la même mort à peu près que l'impératrice. » On possède son testament : elle y demande que son corps ne soit pas ouvert, sinon aux pieds, que des prêtres et des filles de la charité le gardent vingt-quatre heures, qu'il soit ensuite porté à Saint-Denis, sans pompes ni cérémonies, pour être réuni à ceux de ses père et mère comme une marque de son respectueux attachement à leur personne. En 1776, elle avait acquis avec Adélaïde l'un des plus beaux domaines de Champagne, la terre de Louvois, que Louis XVI érigea pour ses tantes en duché-pairie : tous les documens relatifs à cette affaire, qui fut un événement considérable dans la vie de Mesdames,

(1) L'abbé Baudeau, *Chronique secrète de Paris sous le règne de Louis XVI*, dans la *Revue Rétrospective*, t. III, p. 281-285.

(2) Mme Campan, t. III, p. 89.

sont conservés aux Archives, ainsi que deux petits cahiers sur lesquels la princesse a de sa main écrit les comptes de sa maison : ce n'est pas ici le lieu d'insister. Quelques mots d'une lettre posthume, adressée par Sophie à Louis XVI, ajoutent un dernier trait, comme une douce lueur d'outre-tombe à cette physionomie étrange, un peu vague et fuyante, mais bonne et tendre : « Ne soyez pas effrayé, mon cher neveu, de toutes ces demandes; pensez que vous gagnerez encore beaucoup à ma mort; pensez aussi, je vous prie, à l'amitié dont je me suis toujours flattée que vous aviez pour moi, mais plus encore à celle que j'avais pour vous, qui était bien tendre, je vous assure. »

Madame Louise ne survécut guère à sa sœur : non que cette mort l'ait affectée plus qu'il convenait à une telle chrétienne; elle tracassait plus que jamais la cour au nom du ciel, suivant le mot de la petite maréchale de Mirepoix; elle dénonçait à l'autorité séculière les attentats de l'incrédulité, les outrages à la religion, la licence de la presse. De la petite cellule du monastère de Saint-Denis s'en allaient à chaque heure des courriers qui portaient sur presque tous les points du royaume des exhortations et des avertissemens aux princes de l'église. L'infatigable prieure les conjurait nuit et jour d'arrêter les progrès de l'impiété philosophique et du débordement des mœurs. Ayant peut-être eu vent que l'évêque de Clermont mollissait au sujet de la stricte observance du maigre pendant le carême (je dis peut-être, car elle avait à peine besoin d'un texte pour faire un sermon) : « Ah! mon père, s'écrie-t-elle, soutenez l'église et l'esprit de l'église; ne vous laissez point entraîner à une fausse compassion. L'abstinence du carême une fois lâchée ne sera plus rétablie : il en a été ainsi de l'usage des œufs... Il en sera de la suppression du maigre à Clermont comme de celle des fêtes à Paris. M. de Beaumont s'est laissé gagner il y a trois ans, et nous en a ôté quatorze, sous la promesse que la police tiendrait la main à l'observation des autres. Tous les abus ont recommencé avant la première année expirée, et hier, fête des Rois, les boutiques de Paris étaient ouvertes, et l'on criait tout dans les rues. » Elle ne veillait pas d'un œil moins jaloux sur la conduite du clergé régulier. Les religieux carmes de Charenton étaient déchus de leur première ferveur; elle obtint un bref du pape et fit refleurir dans ce couvent la règle primitive. Quand l'empereur Joseph II, frère de Marie-Antoinette, supprima dans ses états cent et quelques monastères, Madame Louise fit venir en France les religieuses sécularisées des Pays-Bas et reçut à Saint-Denis toute la communauté des carmélites de Bruxelles. « Si mon cher neveu impérial me lisait, écrit-elle à la prieure de Bruxelles, il aurait peut-être envie de me faire

tordre le cou; mais mon neveu de France me défendrait, puisqu'il veut bien vous ouvrir un asile dans son royaume. » En effet, le comte de Vergennes, ministre d'état, avait été mis par Louis XVI aux ordres de sa tante. A cette époque, elle trace d'elle-même un portrait qui, pour n'être pas flatté, n'en est pas moins exact : « Votre servante est fort petite, grosse tête, grand front, sourcils noirs, yeux bleus-gris-brun, nez long et crochu, menton fourchu, grosse comme une boule et bossue. On dit cependant que, depuis qu'elle est revêtue de l'élégant habit du Carmel, sa bosse ne paraît que peu. » Mais, entre tant de passions qui la consumaient, la plus ardente était peut-être celle des reliques. Elle avait une sorte d'amour maladif pour les corps saints : sans trêve ni merci, elle en réclamait au pape, aux cardinaux, aux ambassadeurs, à tout le monde. Pour sainte Thérèse, il fallut bien se contenter d'un « fragment considérable de chair, » mais quant au commun des saints c'étaient des corps entiers qu'on lui adressait de tous côtés : le monastère de Saint-Denis en était à la lettre encombré. M. de Mac-Mahon, parent de Julienne de Mac-Mahon, qui, on l'a dit, avait été l'*ange* de la princesse, lui fit la gracieuseté d'envoyer de Rome un corps de sainte qu'il mit dans une « caisse à son adresse. » Bien que l'abbé de Landen n'eût rien négligé pour faire « emballer » la sainte (je me sers des expressions de la carmélite), on l'annonçait toujours et elle ne paraissait jamais : grande inquiétude à Saint-Denis; enfin sainte Justine arriva après six semaines de séjour « à la douane, » encore « le ballot » manqua-t-il d'être ouvert par les douaniers, fort curieux de savoir ce qu'il renfermait.

Ce serait même à ce goût pour les reliques qu'il conviendrait d'attribuer la cause de la mort tragique, du *martyre* de la carmélite. Le mot était déjà dans l'abbé Proyart, mais on pouvait le prendre pour une métaphore. Suivant l'opinion des contemporains, c'était l'édit royal de novembre 1787, rendant l'état civil aux protestans, qui avait avancé les jours de Madame Louise : la pureté de la foi lui semblait mise en péril par le rappel des hérétiques en France. Que des réprouvés méritassent d'être traités comme des hommes, voilà ce qu'il lui répugnait d'admettre. Après avoir consacré sa vie à la défense de l'église romaine, au triomphe de la plus pure orthodoxie ultramontaine, elle se sentit frappée deux fois à mort par cet édit doublement sacrilége, puisque c'était un fils de saint Louis qui l'avait signé. Elle se rappelait certaine maxime tirée des *Enseignemens* du saint roi à son fils, qu'en sa jeunesse elle avait transcrite pour l'avoir toujours présente : « chassez-en (de votre état) les hérétiques (1). » Que les temps étaient changés! La sœur Thérèse

(1) *Méditations eucharistiques*, par Madame Louise de France, dédiées à Madame Adélaïde (Paris 1789), p. 257. Ce précepte des *Enseignemens* est authentique.

de Saint-Augustin ayant adressé à son royal neveu une véhémente épître de huit pages contre les protestans, Louis XVI avait fait à sa tante une réponse « très dure; » c'est la douleur qu'elle en avait ressentie qui l'aurait tuée. Toutefois ses dernières paroles, rapportées par le roi lui-même, auraient moins été d'une sainte que d'une écuyère; dans les rêves délirans de l'agonie, elle se revit sans doute avec ses sœurs au milieu des chevaux, des piqueurs et des chiens, chassant le cerf dans la forêt de Fontainebleau, et elle s'écria : « Au paradis, vite, vite, au grand galop! » Telle était la version du XVIIIe siècle.

Aujourd'hui on n'hésite plus, on affirme tout net que Madame Louise a été empoisonnée par les ennemis de la religion (1). Elle sortait du parloir lorsqu'on lui remit un paquet portant ces mots : « saintes reliques. » Elle déchira une première enveloppe et lut sur une autre : « reliques du père éternel. » Elle rompit le sceau et aperçut un gros paquet de cheveux couverts de poudre. Aussitôt elle se sentit fort mal d'avoir respiré cette poudre, et jeta les « reliques » au feu. Tout critique non prévenu ne verrait sans doute dans cet événement qu'une plaisanterie de mauvais goût : les carmélites y ont découvert un empoisonnement, et voilà comment Madame Louise de France, en religion sœur Thérèse de Saint-Augustin, mourut martyre de la foi. Inutile d'ajouter que les guérisons de maladies incurables et autres grâces surnaturelles dues à sa médiation ont été et sont plus que jamais nombreuses dans les monastères de l'ordre du Carmel. Quelle martyre ne fait des miracles?

Adélaïde et Victoire restaient seules des filles de Louis XV. Éloignées de la nouvelle cour, sans pouvoir sur l'esprit timide et irrésolu du roi, pénétrées jusqu'au fond de l'âme par le regard froid et acéré de Marie-Antoinette, elles se consolaient de leur disgrâce en menant une grande existence à l'Hermitage, à Choisy, à Bellevue. La foule considérable de prélats, de dames, d'écuyers, de femmes de chambre, de valets, d'huissiers, d'officiers de toute sorte attachés à leurs maisons, formaient une autre cour de France où duchesses, marquises et comtesses possédaient les plus nombreux, les plus authentiques quartiers de noblesse. Adélaïde avait vu lui échapper l'éducation des enfans de France; elle n'avait même pu réussir à faire donner un régiment de cavalerie à ce comte Louis de Narbonne qui passait pour son fils; elle assistait avec stupeur à la fin d'un monde, ne sortait de ses noires rêveries que pour remplir Versailles des éclats prophétiques de sa colère. On la laissait errer et vaticiner dans le palais de ses pères, où elle était devenue comme une étrangère. Elle eut en 1787 plusieurs longues conférences avec

(1) *Vie de la révérende mère Thérèse de Saint-Augustin*, t. II, p. 303 et suiv.

Louis XVI : il en sortait pensif et très sérieux. Un jour, la reine entra tout à coup : « Vous n'êtes pas de trop, madame, dit Adélaïde, il est question de sauver l'honneur du roi, le vôtre, et la nation du danger qui les menace. »

La bonne princesse Victoire avait des mœurs infiniment plus douces : elle se promenait dans les allées anglaises du parc de Bellevue, elle causait avec ses dames, caressait ses chiens, et s'assoupissait légèrement pendant qu'on lui faisait la lecture. Elle avait aussi une bergerie, une laiterie, une ferme, une basse-cour, et elle prenait un plaisir extrême à regarder traire les vaches ou à écouter le bêlement des agneaux : aussi bien c'était la mode alors. Pourtant, si elle ne le disait elle-même, on n'imaginerait jamais en quelles aventures romanesques la poétique du temps jetait une personne d'aussi grand sens.

« ... Vous savez que j'ai passé toute la nuit du jeudi au vendredi dans le jardin, écrit-elle à la comtesse de Chastellux le 7 août 1787. Oh! que le soleil était beau à son lever, et quel beau temps! Je me suis couchée cependant à huit heures du matin, après avoir déjeuné avec une soupe à l'oignon excellente et une tasse de café à la crème. Je n'ai ressenti aucune incommodité de cette jeunesse. Oh! comme tu m'aurais grognée! Mme de Mesmes y a été d'une humeur charmante; je me suis réellement amusée du beau temps, de la belle lune, de l'aurore et du beau soleil, ensuite de mes vaches, moutons et volailles, et du mouvement de tous les ouvriers qui commençaient leur ouvrage gaîment... VICTOIRE. »

La révolution fut le coup de tonnerre, précurseur de l'orage, qui, comme dans les idylles, dispersa moutons, bergers et bergères jusqu'aux grottes prochaines, mêla le fracas de la foudre aux grêles sonneries des vaches effarées, et d'une pastorale de Florian fit une tragédie de Marie-Joseph Chénier. Les journées d'octobre décidèrent Mesdames à quitter la France; elles ne pouvaient qu'aller à Rome. Dans les conversations de la vicomtesse de Bernis, nièce du cardinal, elles avaient appris à connaître un peu l'Italie et surtout la ville sainte; on leur avait vanté la douceur du climat, l'aménité des caractères, l'agrément de la société. Comme au bon temps, l'ancien abbé de Bernis faisait toujours sa cour aux princesses : de Rome il leur adressait des *agnus*, des reliques, de superbes chapelets de jaspe sanguin montés en or; elles savaient avec quelle magnificence, digne de l'ancienne cour, elles seraient accueillies par le dernier favori de Madame Infante.

Le récit des troubles très graves que le bruit du départ de Mes-

dames causa en France, leur fuite furtive de Bellevue dans la nuit du 19 février 1791, et les hideuses scènes de désordre qui suivirent, l'agitation des sections de Paris, la lettre du roi à l'assemblée touchant le voyage de ses tantes, le soulèvement des populations sur leur passage, leur arrestation à Moret, puis à Arnay-le-Duc, le décret de l'assemblée qui leur permit d'aller, comme à toute « citoyenne, » où bon leur semblait, étendraient outre mesure les limites de cette étude purement psychologique. Tous ces faits appartiennent bien plus à l'histoire de la révolution française qu'à celle des filles de Louis XV; ils sont trop généraux, partant trop vagues, et n'apporteraient aucune lumière sur le caractère des princesses. Il faut en dire autant de deux derniers écrits, qui nous fourniraient quelques renseignemens, d'ailleurs dénués de toute critique (1), sur le séjour de Mesdames à Rome, et sur leur nouvelle fuite devant l'envahissement de l'Italie entière par les armées et les idées de la révolution, à Albano, à Caserte, dans le royaume de Naples, à Monfredonia, dans tout le sud de la péninsule; elles s'embarquèrent à Brindisi sur une frégate russe qui les conduisit à Corfou, puis à Trieste (19 mai 1799).

Les princesses avaient beaucoup souffert pendant cette lamentable odyssée, Victoire surtout; elle périssait du même mal que Sophie, éprouvait de continuelles nausées, sentait venir l'angoisse suprême. Dix-huit jours après être arrivée à Trieste, elle s'éteignit doucement, ainsi qu'elle avait vécu, sans colère ni rancœur. Au milieu de sa petite cour d'évêques, de prêtres, de dames et de vieux gentilshommes qui l'avaient suivie jusqu'au fond de l'Adriatique, Adélaïde demeurait seule debout comme une statue voilée sur un sépulcre. Dure et hautaine dans le palais de Louis XIV, possédée du sombre esprit des voyans au château de Bellevue, l'exil, l'anxiété douloureuse, le désespoir, la haine, l'avaient rendue farouche. Elle passa huit mois encore sur la terre après Victoire, puis elle disparut; on ne sait rien de sa mort qu'une date : 18 février 1800.

JULES SOURY.

(1) *Mémoires historiques de Mesdames Adélaïde et Victoire de France*, nouvelle édition, par M*** T***, Paris an XI (1803), 2 vol. — *Relation du voyage de Mesdames tantes du roi de Caserte à Trieste*, par le comte de Chastellux, Paris 1816.

L'EMPIRE DES TSARS

ET LES RUSSES

VII[1].

L'ÉGLISE RUSSE.

III.

LA CASTE SACERDOTALE ET LA RÉFORME ECCLÉSIASTIQUE. — LE CLERGÉ NOIR ET LE CLERGÉ BLANC. — MOINES ET POPES.

En Russie, le clergé n'est pas seulement un corps, c'est une classe; jusqu'à ces derniers temps, ce n'était pas seulement, comme en France avant la révolution, un des ordres de l'état, c'était une caste fermée, héréditaire. Le rôle de cette caste n'est pas moins important au point de vue social qu'au point de vue religieux. Outre son influence directe par ses fonctions, ce clergé, pourvu de famille, a par ses enfans, par les hommes qui sortent de son sein, une sérieuse influence sur la société civile. Le clergé russe, qui forme une des quatre ou cinq classes entre lesquelles se divise toute la nation, se partage lui-même en deux groupes, en deux classes différentes et souvent rivales : les popes et les moines, le clergé séculier, paroissial, et le clergé régulier monastique, ou, selon l'expression vulgaire, le *clergé blanc* et le *clergé noir*. Cette désignation ne répond point à la différence des costumes. Si les moines sont toujours vêtus de noir, les popes ne le sont pas de blanc; ils mêlent seulement au noir des couleurs brunes ou foncées. Moines et popes portent également une longue barbe et de longs cheveux; le prin-

(1) Voyez la *Revue* des 15 août, 15 septembre, 15 octobre 1873, 15 janvier, 1er mars et 1er mai 1874.

cipal insigne des premiers est le grand voile noir, qu'ils laissent pendre en arrière sur leur coiffure.

Entre ces deux clergés, la distinction fondamentale est le mariage. Le clergé noir est voué au célibat, le clergé blanc, celui qui forme proprement la caste, est marié. Cette opposition, cette sorte de dualisme du sacerdoce se rencontre dans toutes les églises d'Orient, chez les Orientaux unis à Rome comme chez les autres. Il n'y a, croyons-nous, d'exception que chez les Grecs melchites de Syrie, où, selon l'esprit de Rome, le clergé célibataire a fini par évincer le clergé marié et par le supprimer. Chez quelques peuples orthodoxes, on pourrait un jour voir un changement inverse. Dans toutes ces églises, la tradition réserve l'épiscopat au célibat; c'est là le principe de la domination du clergé régulier, de la dépendance et parfois de la jalousie du clergé marié. Partout où près du sacerdoce ordinaire s'est formée une milice religieuse spéciale, il y a eu des rivalités entre le gros de l'armée ecclésiastique et ces corps d'élite. L'église russe, où tout l'avancement, tous les honneurs étaient le privilége du corps monastique, ne pouvait toujours échapper à de telles compétitions. L'antagonisme y est d'autant plus naturel qu'entre les deux fractions du sacerdoce le contraste est plus grand, et le passage de l'une à l'autre plus difficile. En Russie, le mariage pour le pope est presque aussi obligatoire que le célibat pour le moine. Entre l'un et l'autre, la femme est une barrière qui n'est renversée que par la mort ou rarement par la séparation volontaire des deux époux. Chez les deux clergés ainsi séparés, la diversité des intérêts a produit la diversité des vues et des tendances. Les divergences sont réelles, elles ne doivent point être exagérées. Le clergé noir veut maintenir sa domination, le clergé blanc cherche à s'en affranchir : entre eux, c'est une lutte d'influence, une compétition sourde, souvent inconsciente, non une hostilité ouverte et déclarée. Du terrain matériel des intérêts et du pouvoir, la rivalité a naturellement passé dans le domaine spirituel, dans la sphère religieuse proprement dite. Ces deux clergés sont, par leur situation même, involontairement attirés vers les deux pôles opposés du christianisme, l'un plus porté vers la tradition et l'autorité, l'autre vers les innovations et la liberté. Ainsi que nous l'avons montré dans une de nos précédentes études (1), il y a là pour l'église russe le cadre de deux partis, il y a là un germe de dualisme qui plus tard pourrait amener des conflits semblables à ceux du *high church* et du *low church* au sein de l'église anglicane. Cette époque est du reste encore éloignée, pendant longtemps encore le poids de la tradition et le besoin d'union en face d'adversaires communs empêcheront

(1) *L'Orthodoxie orientale et le culte grec en Russie*, dans la *Revue* du 1er mars 1874.

toute lutte ouverte, toute scission; pendant longtemps, ces deux clergés vivront côte à côte sans que le triomphe de l'un soit assez complet pour amener la suppression de l'autre. De ces deux émules, l'un est plus important par le pouvoir, par la science, par son rôle traditionnel, l'autre par le nombre et par son rôle social; l'un a derrière lui un plus grand passé, l'autre a peut-être devant lui un plus long avenir. Nous commencerons par le premier, par le plus élevé, le clergé noir.

I.

Les monastères et les moines ont longtemps tenu une large place dans l'existence de la Russie; aujourd'hui encore ses vastes couvens sont les plus remarquables monumens de son histoire. Dans aucun pays, le rôle des moines n'a été plus considérable; il n'a pas toujours été le même qu'en Occident. Le monachisme orthodoxe oriental n'a point eu de branches aussi multiples, d'inflorescence aussi complexe, que le monachisme catholique latin. Au lieu de se ramifier en une foule de congrégations et d'ordres divers, il a gardé à travers les siècles une simplicité archaïque; il est à beaucoup d'égards demeuré primitif. Comme toutes choses, l'esprit monastique a eu moins de mobilité, de variété, de fécondité en Orient qu'en Occident. Les Russes et les Grecs n'ont connu que les premières phases du monachisme, celles qui chez nous correspondent à la première moitié du moyen âge, antérieurement à saint Bernard ou au moins à saint Dominique et à saint François. Des deux grandes directions de la vie religieuse, la vie active et militante, la vie contemplative et ascétique, les moines d'Orient ont toujours préféré la seconde, sans doute la mieux adaptée à l'esprit oriental; c'est pour la pénitence et l'ascétisme ou pour la prière et la méditation que se sont fondés la plupart des couvens orthodoxes. Ce n'est ni le besoin de grouper ses forces pour la lutte, ni le zèle du bien des âmes, c'est l'amour de la retraite, c'est le renoncement au monde et à ses combats qui ont jadis peuplé les couvens de la Russie. Le moine russe n'avait point en vue telle ou telle branche de l'activité intellectuelle ou religieuse, telle ou telle œuvre de charité ou de propagande. Pour lui, l'idéal du religieux est encore l'anachorète du désert; c'est le stylite sur sa colonne ou le gymnosophiste chrétien, uniquement vêtu de sa longue barbe, que l'on aperçoit souvent dans les peintures des couvens russes; ce sont les saints ensevelis vivans dans les catacombes de Kief. Les noms des monastères rappellent la Thébaïde, les plus grands portent celui de *laure* (*lavra*), les petits celui de *skite* ou de *désert* (*poustynia*). Les catacombes

ou cryptes de quelques couvens russes ne sont point, comme celles de l'Occident, les tombes des morts; c'était la demeure d'anciens anachorètes retirés dans des grottes souterraines à l'exemple des pères du désert. Le goût de la vie d'ermite n'est pas encore éteint dans le peuple; si l'état n'en autorise plus la fondation, les sectaires dissidens s'érigent parfois encore des ermitages dans des contrées écartées.

Avec de telles tendances, une seule règle monastique suffisait, comme en Occident a longtemps suffi le seul ordre de Saint-Benoît. En Russie, ainsi que dans tout l'Orient, règne la règle de saint Basile, dont les dispositions moins précises, moins systématiques, ne se peuvent comparer aux statuts ou aux constitutions savamment coordonnées de la plupart des ordres ou des congrégations catholiques. Cette règle, qui ne fait guère que poser les bases de la vie monastique sans l'enserrer dans d'étroites observances, a reçu vers le IXe siècle de la main de Théodore Studite des modifications ou complémens admis en un certain nombre de couvens russes. Pour la vie religieuse comme pour la foi, la Russie n'a rien ajouté à ce que lui apportèrent les Grecs : elle n'eut aucun ordre qui lui fût propre. Comme chez nos bénédictins, les monastères russes ont quelquefois été des colonies et par suite des dépendances les uns des autres, mais de ce groupement aujourd'hui disparu n'est sortie aucune puissante congrégation. La vie monastique a ainsi manqué à la fois de variété et de concentration, de diversité et d'unité. Par là les moines n'ont pu donner à la société et à la civilisation ni les mêmes secours ni les mêmes embarras qu'en Occident.

Pour avoir été moins variée, l'influence des monastères en Russie n'a pas été moins profonde. Les couvens ont eu dans la formation de la nation et de la culture russe un rôle analogue à celui des moines de Saint-Colomban ou de Saint-Benoît dans l'Europe catholique. De même qu'en Gaule et en Germanie, les moines ont été les pionniers de la civilisation ainsi que du christianisme : convertissant les tribus barbares et défrichant les landes ou les forêts, ils ont sur leurs pas attiré la population et la nationalité russe au fond des solitudes du nord et de l'est. Là aussi les couvens ont été l'asile des lettres et des connaissances apportées de Byzance par les moines grecs. Peu de nos abbayes se pourraient à cet égard comparer à Petcherski de Kief, où écrivaient Nestor et les premiers annalistes. S'il est un pays qui ait été fait par les moines, c'est la Russie. Les couvens y ont un caractère plus national que partout ailleurs. Dans la vie monastique comme en toute chose, la religion s'est davantage identifiée avec le peuple. Pendant les luttes contre les Tatars, contre les Lithuaniens et les Polonais, les monastères ont été le principal rempart de la nationalité dont, par la diffusion du christianisme, ils

avaient été l'un des principaux fauteurs. L'histoire de la Russie revit presque tout entière dans deux grandes *laures* : Petcherski, le couvent des catacombes des bords du Dnieper, symbolise et résume la première période de l'existence nationale, Troïtsa la seconde. Petcherski personnifie l'âge de Kief, Troïtsa l'âge de Moscou. Les monastères de Russie étaient des citadelles qui le plus souvent gardent encore leurs murailles crénelées; ce sont les châteaux-forts du moyen âge russe. Les plus grands sont de vraies villes contenant de nombreuses églises ou chapelles : Troïtsa en a 14, Solovetsk 7, Simonof et Donskoï de Moscou 5 ou 6.

Beaucoup de ces maisons religieuses réunissent l'intérêt pittoresque à l'intérêt historique. En Russie comme partout, les moines ont choisi les plus beaux sites : les ermitages se sont bâtis au bord d'un fleuve ou d'un lac, parfois dans une île, les cénobites ont occupé les plus belles clairières des forêts ou les oasis boisées des steppes. Troïtsa élève au bord d'un ravin ses grosses tours de briques rouges, qui ont arrêté les Polonais, maîtres de Moscou, et servi d'abri à Pierre le Grand contre les *strelitz* en révolte. Dans une de nos visites à ce sanctuaire national, le moine qui nous faisait faire le tour des murs nous montrait par les embrasures l'emplacement des tentes et des canons polonais auxquels répondaient les canons du monastère (1608-1609). A Petcherski de Kief, le site est plus grandiose, les souvenirs plus sombres et plus mystérieux. Ce couvent, qui fut le point de départ de tous les moines russes, le séjour de saints innombrables et des premiers chroniqueurs nationaux, est construit sur une des collines de la rive droite du Dnieper; au pied du monastère, de l'autre côté du grand fleuve, s'étend un paysage aussi plat et aussi vaste que la mer; au-dessous sont les noires catacombes où vécurent les vieux anachorètes, où leurs corps reposent debout. Dans ces galeries souterraines, aussi étroites que celles des catacombes romaines, se presse au matin la foule des pèlerins. Dirigés par les moines, ils s'y enfoncent en longues files chacun un cierge à la main; de la niche dont ils font leur tombeau après en avoir fait leur demeure, les saints ascètes murés dans la paroi tendent une main desséchée aux baisers des fidèles. D'autres monastères à peine moins illustres, Simonof, Donskoï et Novopaski, dont les murs ont arrêté les Tatars aux portes de Moscou, Saint-George de Novgorod, l'Assomption de Tver, la nouvelle Jérusalem qui, à quelques lieues de Moscou, reproduit les lieux saints de Palestine, Solovetsk, sur la Mer-Blanche, rappellent aussi de glorieux souvenirs et attirent de nombreux pèlerins. Ces sanctuaires rehaussent aux yeux du peuple les contrées ou les villes qui les possèdent. Pierre le Grand, malgré son peu d'amour des moines, ne voulut pas laisser sa nouvelle capitale sans cette sorte de consécra-

tion. Pour rattacher à la sainte Russie le sol à demi finnois de sa ville au nom allemand, le réformateur fit porter de Vladimir à Pétersbourg les reliques du saint Louis russe, d'Alexandre Nevski, qui, par sa victoire sur les Suédois au bord de la Neva, pouvait sembler le précurseur du vainqueur de Charles XII. Autour du tombeau du saint national s'éleva aux portes de la capitale un vaste couvent qui, pour les richesses et les priviléges, fut mis au rang de Troïtsa et de Petcherski.

La population de ces cités monastiques n'est plus aujourd'hui ce qu'elle fut autrefois. Le peuple y afflue encore en pèlerinage, les moines qui s'y enferment sont relativement en petit nombre; souvent ils semblent n'être plus que les gardiens de ces citadelles religieuses, jadis habitées par des centaines de moines. La décadence graduelle du monachisme est déjà indiquée par la répartition géographique des monastères. A cet égard, une carte de la Russie monastique serait instructive. Le nombre des couvens est en rapport non point avec la densité, mais avec l'ancienneté de la population. La plupart se groupent à l'entour des vieilles capitales ou des vieilles républiques, de Kief ou de Moscou, de Novgorod ou de Pskof. Dans les régions de colonisation récente, dans la *terre noire* ou les steppes du sud et de l'est, les couvens sont rares. Les Russes en établissent cependant toujours quelques-uns dans les contrées nouvellement colonisées, ainsi en Crimée, dans le Caucase et en Asie. Chaque évêché en possède au moins un, dont le supérieur est membre de droit du consistoire diocésain. Il y a aujourd'hui dans l'empire environ 500 couvens, contenant un peu moins de 6,000 moines, un peu plus de 3,000 religieuses (1). Le petit état romain, à la veille de la suppression des moines, en comptait presque autant. En Russie, le nombre des religieux est, il est vrai, plus que doublé par celui des frères lais et des novices, mais le total même n'a rien d'alarmant pour un état de plus de 80 millions de sujets et pour 60 millions de fidèles. Il n'y a là rien de comparable au spectacle offert naguère par l'Espagne ou l'Italie.

En Russie plus qu'ailleurs peut-être l'âge monastique est à son déclin. En y conservant plus de prise sur la masse du peuple, la religion y entraîne moins de fidèles dans ses cloîtres que dans beaucoup de pays catholiques. Ce n'est pas seulement que les fonctions sociales jadis remplies par les moines ont passé à l'état et aux laïques, c'est qu'en Orient la vie religieuse ne s'est point, comme chez nous, successivement adaptée à toutes les évolutions de la société pour les seconder ou les arrêter; c'est qu'elle ne s'y est point renou-

(1) Selon le compte-rendu du procureur-général du saint-synode pour l'année 1872, il y avait en cette année 383 couvens d'hommes avec 5.810 moines et 5,617 frères convers, 149 couvens de femmes avec 3,280 nonnes et 11,258 sœurs converses.

velée par la charité. En outre les deux grands faits qui dominent l'histoire ecclésiastique de la Russie moderne, le schisme ou *raskol* et l'institution du saint-synode, ont été presque également défavorables aux monastères. Le raskol a éloigné d'eux la portion la plus fervente du peuple, le synode les a tenus dans une dépendance peu propice à la vie religieuse. La faveur qu'à son origine le schisme rencontra dans plusieurs d'entre eux, à Solovetsk par exemple, amena l'église et l'état à soumettre les couvens à une surveillance plus sévère, à un joug plus étroit. Leur sourde opposition à la réforme de Pierre le Grand fut une autre cause de leur décadence. Le pouvoir s'appliqua à diminuer le nombre, la richesse et l'influence de ces refuges des idées anciennes. Toutes les restrictions qui se peuvent apporter à la vie monastique sans abolir les monastères, Pierre et ses successeurs les imposèrent. Un homme ne peut prononcer de vœux qu'à trente ans, une femme qu'à quarante. On ne peut entrer dans le cloître qu'après s'être libéré de toute obligation envers l'état, la commune ou les particuliers; le moine doit renoncer aux priviléges de sa classe, à toute propriété immobilière, à tout héritage. Un instant, Biren, le favori protestant d'Élisabeth, ne permit la prise du voile qu'aux prêtres veufs et aux soldats en congé; les vocations ne furent admises qu'avec l'autorisation du saint-synode. En 1742, il y avait encore 732 couvens d'hommes; ils furent réduits de plus de moitié. On s'attaqua non pas seulement au nombre et aux biens des moines, mais aussi à leur domination, à leur influence religieuse. Le *règlement spirituel*, tout en les encourageant à l'étude des Écritures, leur défendit, sous peine de châtimens corporels, de composer des livres ou d'en tirer des extraits. Il leur fut interdit d'avoir dans leur cellule encre ou papier sans autorisation de leur supérieur, attendu, dit le *règlement* de Pierre le Grand, que rien ne trouble plus la tranquillité de la vie des moines que leurs insensés ou inutiles écrits. Les religieux ne durent avoir qu'un encrier commun enchaîné à une des tables du réfectoire et ne s'en servir qu'avec la permission de leur supérieur. C'étaient là de singulières réformes : en cela comme en beaucoup de choses, Pierre le Grand risquait de compromettre le but par les moyens. Si de semblables procédés ne pouvaient relever les moines, ils réussirent à leur enlever toute influence. Le bas peuple continua seul à regarder les couvens avec faveur, si ce n'est avec respect. Par un singulier contraste, ces moines tant abaissés ont conservé toutes les hautes dignités ecclésiastiques. Le maintien de ce privilége en de telles conditions serait une aberration, s'il s'appliquait réellement à la plèbe monastique. Ce qui l'explique, c'est que le plus grand nombre des religieux n'y ont aucune part, qu'il est réservé à une élite qui souvent n'a du moine que le nom et le costume.

Sous l'unité extérieure de la profession monastique se rencontrent des vocations et des existences fort diverses. Des 200 à 300 hommes qui prennent annuellement le voile, plus de la moitié sortent de familles sacerdotales; la moitié du reste appartient aux marchands ou aux artisans des villes. Les paysans sont moins nombreux, grâce sans doute aux liens légaux qui les enchaînent encore à la terre et à la commune. Le contingent des classes dirigeantes, de la noblesse et des hommes du monde, des employés de l'état ou des professions libérales, est presque nul; sous le régime du long service militaire, il était dépassé par le chiffre des vieux soldats qui échangeaient l'uniforme contre le froc, et la caserne contre le cloître. Il y a ainsi presque en même temps dans les monastères le sommet et le bas de l'échelle sacerdotale, les hommes les plus intelligens et les plus cultivés, les plus ignorans et les plus grossiers du clergé. Il y a des moines, prêtres ou laïques, que l'âge amène au couvent et qui viennent y chercher un asile pour leur vieillesse; il y a des jeunes gens qui n'y entrent que pour s'élever dans la carrière ecclésiastique. Parmi les recrues fournies par le clergé se rencontrent à la fois les sujets les plus brillans et les fruits secs des séminaires. Les uns sont condamnés à un long noviciat et n'arrivent même point toujours à la prêtrise (en Russie comme aux premiers siècles de l'église, un grand nombre de moines ne sont pas prêtres), les autres ne font que traverser le cloître pour parvenir à l'épiscopat et aux honneurs du clergé.

Les élèves les plus distingués des séminaires entrent à l'académie qui tient lieu de faculté de théologie. Là, après avoir choisi entre l'église et le monde, ils ont à choisir entre les deux clergés, entre la vie du pope, qui permet les joies de la famille, et la vie monastique, qui ouvre l'accès des dignités ecclésiastiques. Les religieux, qui jusqu'à ces dernières années dirigeaient exclusivement les académies, n'épargnaient rien pour attirer dans leur sein les jeunes gens de belles espérances. Pendant que le jeune homme hésitait entre les tendres aspirations du cœur et les flatteuses perspectives de l'ambition, ses supérieurs employaient pour l'amener à eux toutes les séductions de la piété et toutes les séductions de l'amour-propre. Quelquefois l'on allait jusqu'à la ruse, et le recrutement des moines rappelait celui des soldats dans les états où l'armée n'est entretenue que par des engagemens volontaires. S'il faut en croire un livre qui prétend dévoiler les mystères des couvens russes (1), on a vu des supérieurs attirer chez eux un séminariste indécis, le faire boire, et lui faire signer une demande d'admission à la profession religieuse,

(1) *Béloé i tchernoé Doukhoventsvo*, ouvrage anonyme qui donne sur le clergé des détails curieux, mais dont les assertions sont affaiblies par l'esprit de parti.

et le moine sans le savoir se réveillait tonsuré et vêtu de l'habit monastique. Ce fait se passait à l'académie de Moscou, sous le métropolite Platon, au commencement du siècle. Quand ils seraient authentiques, de pareils traits appartiennent à un monde déjà évanoui. D'ordinaire il n'est pas besoin de tant de ruses ou d'efforts; l'amour-propre et les misères de la vie du pope suffisent à défaut de la piété pour faire prendre l'habit religieux aux sujets qu'on a le plus d'intérêt à en revêtir. Une fois ses vœux prononcés, rien de plus facile, de plus rapide, que la carrière du séminariste devenu moine. La loi n'admet les hommes aux vœux monastiques qu'à trente ans; pour l'élève des académies, la limite légale s'abaisse à vingt-cinq ans; pour lui, il n'y a point de noviciat. Ses études terminées, il est nommé inspecteur ou professeur de séminaire; il devient ensuite supérieur ou recteur, et de fonctions en fonctions il peut parvenir à l'épiscopat avant même d'avoir atteint la maturité de l'âge. Ces privilégiés arrivent parfois aux hautes dignités sans avoir jamais mené la vie du cloître, sans presque y avoir vécu. A proprement parler, ce sont moins des religieux que des prêtres voués au célibat et à l'abstinence, et ils ne sont comptés comme moines que parce qu'en Russie le célibat n'est d'ordinaire admis que sous l'égide du régime monastique.

La plèbe des moines a un genre de vie tout différent. Pour eux, point de carrière, une existence monotone, le plus souvent remplie de pratiques minutieuses. L'entretien de leurs couvens, le service de leurs églises, le chant des longs offices du rite grec, voilà la principale occupation de leur vie; le travail des bras ou de la tête n'y tient encore qu'une place secondaire. Jusqu'à ces derniers temps, le régime de la communauté était rare parmi les moines russes; plusieurs patriarches ou métropolites s'étaient en vain efforcés de le répandre. La plupart des couvens étaient une réunion d'hommes vivant sous le même toit sans pour cela vivre en commun. On priait ensemble, d'ordinaire on mangeait ensemble, mais chacun avait son pécule, sa part des revenus du monastère, et en disposait à son gré. Aujourd'hui le saint-synode a l'intention d'introduire dans tous les monastères le régime de la communauté avec une discipline plus sévère. C'est l'autorité ecclésiastique centrale, et par suite le gouvernement, que regarde la réforme monastique. Les couvens en Russie ne sont point des établissemens particuliers : c'est une institution nationale, une sorte de service public. Dans un gouvernement autocratique, de pareilles associations ne peuvent vivre qu'à la condition d'accepter la tutelle gouvernementale. De là en partie l'abrogation des couvens des autres cultes. Comme l'église dominante, la vie monastique a été soumise par le pouvoir à la réglementation bureaucratique. Loin d'être, comme en Occident, de libres

corporations plus ou moins indépendantes de l'autorité ecclésiastique ordinaire, les couvens russes ont perdu le droit de nommer leurs supérieurs. Ils sont placés sous l'absolue domination du saint-synode; sans l'autorisation synodale, on ne peut fonder un couvent; sans elle, on ne peut admettre un novice à prononcer ses vœux. Jusqu'à la réforme actuelle, c'est le synodé qui nommait à toutes les dignités monastiques. Les postes d'hégoumène ou d'archimandrite étaient devenus comme des grades et des degrés de la carrière ecclésiastique. Les monastères étaient souvent donnés à des évêques ou à des aspirans à l'épiscopat; de là un ordre de choses qui n'était pas sans analogie avec les *bénéfices* et les *commandes* de l'ancienne France. La réforme projetée doit mettre fin à ce régime. En soumettant les monastères à une vie plus sévère, il est question d'y introduire une administration plus libérale : en appliquant à la plupart des couvens le régime de la communauté, on parle de restituer aux religieux l'élection de leurs supérieurs. Une telle mesure ferait honneur à l'église et au gouvernement, elle serait en harmonie avec les grandes réformes du règne d'Alexandre II. Comme toutes les classes de la nation, les moines y retrouveraient sous l'autorité publique une partie du *self-government* qui est l'âme des institutions monastiques. Reste à savoir si une telle innovation est assez en rapport avec la constitution actuelle de l'église et de l'état pour être sincèrement pratiquée et réellement profiter aux monastères et au clergé.

Les couvens russes sont officiellement divisés en deux catégories, les couvens ordinaires ou subventionnés et les couvens extraordinaires, qui ne touchent rien de l'état. Les premiers sont les plus considérables et les plus nombreux : la subvention qu'ils reçoivent du gouvernement est une indemnité pour les biens dont ils ont jadis été dépouillés. Dans ces monastères, la loi détermine le nombre des moines; ils se partagent en trois classes, en dehors desquelles sont encore les plus illustres monastères de l'empire. Quatre ont reçu l'antique nom de *laure :* ce sont les trois grands sanctuaires des trois âges de la Russie, Petcherski de Kief, Troïtsa au nord de Moscou et Alexandre Nevski à Pétersbourg, enfin Potchaïef en Volhynie, le principal monastère des Grecs unis ou Ruthènes. Au-dessous des laures, qui d'ordinaire dépendent du métropolite voisin et lui servent de résidence, viennent sept ou huit maisons portant le titre de *stavropigies :* ce sont les seules dont les supérieurs doivent rester à la nomination du saint-synode. Après les *stavropigies*, qui comprennent les plus vastes monastères de la banlieue de Moscou, se placent les couvens de première classe, qui comptent encore de célèbres sanctuaires comme Saint-George de Novgorod. Le nombre des moines est généralement en rapport avec le rang du monastère. Dans les

laures, le chiffre légal est d'environ 100 religieux, les novices et les frères lais non compris, ce qui double en réalité l'effectif monastique. Dans les *stavropigies* et les couvens de premier rang, le maximum légal descendait à 33 professes. D'après la réforme en projet, la limitation du nombre des moines serait abandonnée pour les couvens des campagnes et pour les principaux des villes. Dans les autres, le nombre des religieux serait restreint de manière à ne plus garder que ce qui est nécessaire au culte. Les couvens de 1re classe n'auraient plus que 18 moines, ceux de 2e 13, ceux de 3e 10. Le but de cette réforme est, en diminuant la population des monastères, d'en alléger le budget. Les maisons religieuses étant astreintes au régime de la communauté, l'excédant de leurs revenus serait employé à l'augmentation du temporel des évêques, en secours aux pauvres du clergé, à la création d'hospices ou d'écoles.

On entend encore en Russie parler des richesses des couvens : il faut savoir ce que sont ces richesses. Les monastères russes ont perdu la plupart de leurs terres, ils ont conservé les objets mobiliers, les présens, les *ex-voto*, amoncelés dans leur sein depuis des siècles. Rien en Italie ou en Espagne ne peut plus donner une idée de ces splendeurs; l'or et l'argent revêtent les châsses des saints et l'*iconostase* de l'autel, les perles et les pierreries couvrent les ornemens sacrés et les images. A Troïtsa, dans la sacristie ou vestiaire (*ritsina*), on a de tous ces dons sans emploi, joyaux, vases précieux, étoffes tissées d'or et de perles, objets d'art de toute sorte, formé un musée qui en Europe n'a d'autre rival que la sacristie patriarcale de Moscou. Outre ce trésor, les caves de Troïtsa contiennent encore, dit-on, des amas de perles et de gemmes non montées. Ces richesses incomparables appartiennent aux images et aux églises : les moines n'en sont que les gardiens, et peuvent vivre pauvres au milieu d'elles. Jadis les couvens possédaient de vastes domaines : les terres et les villages s'étaient accumulés dans leurs mains aussi bien que les pierres et les métaux précieux. Dans la sainte Russie comme partout, l'état dut de bonne heure chercher à contenir l'extension des biens ecclésiastiques. Les derniers princes de la maison de Rurik avaient déjà posé des bornes à la propriété monastique. Le tsar Alexis en retira l'administration aux couvens, Pierre le Grand en retint une partie des revenus, Catherine II s'en fit concéder l'abandon par le clergé. Les biens incamérés par la tsarine en 1764 comptaient près d'un million d'âmes, les femmes non comprises, selon le système de dénombrement russe. Les deux tiers appartenaient aux moines : Troïtsa seul avait 100,000 paysans mâles. Les villages des couvens leur furent enlevés; on leur laissa des biens sans serfs, des moulins et quelques terres labourables, des prairies ou pâturages, des étangs et des pêcheries, surtout des forêts. La faculté de recevoir

des dons ou des legs leur ayant été laissée, ou l'autorisation leur en ayant été souvent accordée, plusieurs couvens sont redevenus propriétaires de vastes immeubles. Ce sont ces débris de leur ancienne fortune ou ces récentes acquisitions dont beaucoup de Russes voudraient enlever aux monastères la jouissance pour en faire profiter la bienfaisance ou l'instruction publique. L'emploi des biens ou des ressources des couvens n'était pas jusqu'ici à l'abri de tout reproche. La distribution en était inégale, une part démesurée était souvent attribuée au supérieur aux dépens des moines. A Saint-George de Novgorod, l'archimandrite touche, assure-t-on, 8,000 roubles (32,000 francs). Dans d'autres couvens de première classe, les revenus du supérieur dépassaient le double et le triple de cette somme. C'est à ces inégalités que doit remédier la réforme en préparation au profit des monastères en même temps que du public.

Les biens qui leur ont été laissés et la subvention qu'en échange des autres leur alloue l'état ne forment d'ordinaire que la moindre partie des ressources des couvens. Ils ont conservé la principale branche des revenus monastiques, les offrandes. Les moines se sont maintenus en possession de la plupart des reliques et des images miraculeuses de la Russie. Ce double avantage attire de tous côtés à leurs églises des pèlerins et des aumônes. Le pèlerinage est encore en grand honneur chez le peuple russe : c'est un des traits de ses mœurs qui rappellent le plus l'Orient et le moyen âge. Il est peu de paysans qui n'aient l'ambition de visiter Troïtsa ou Petcherski : en Palestine même, les pèlerins russes sont plus nombreux que tous ceux des autres nations ensemble. A certaines époques, il part d'Odessa pour Jaffa ou le Carmel, ou pour le mont Athos, des bateaux presque uniquement chargés de mougiks. Les lois qui l'enchaînent à la terre et à la commune mettent seules des bornes au goût du paysan pour les pieux voyages. Aucune distance ne l'effraie : on a vu des femmes et des vieillards, auxquels les règlemens rendent l'absence moins difficile qu'aux jeunes gens, aller ainsi à pied de Sibérie à Kief, et des bords du Don ou du Dnieper à ceux de la Mer-Blanche. Dans les grands sanctuaires, à Troïtsa et à Petcherski, les pèlerins se comptent annuellement par centaines de mille, qui tous brûlent un cierge et laissent une obole. Lors de certaines fêtes, ces agglomérations d'hommes deviennent même un danger pour la santé publique, et comme dans les grands pèlerinages de l'Inde, de la Perse ou de l'Arabie, le choléra semble avoir parfois pris son point de départ en Europe, à Kief, parmi les pèlerins.

En dehors de ces grands pèlerinages, il est peu de couvens qui n'attirent des visiteurs aux pieds d'une image vénérée : si tous ne peuvent venir à elle, l'image va au-devant des fidèles. Les Vierges

miraculeuses dont chaque monastère est la demeure font chaque année des tournées dans les campagnes voisines. Conduites par les moines, elles vont en procession de village en village. On se presse sur leur chemin, on se dispute l'honneur de les baiser, de les porter, de les héberger la nuit. C'est là pour les moines l'occasion d'abondantes collectes. Chez le peuple russe, si passionné pour les images, il en est dont la propriété suffit à la fortune d'un couvent. Il n'est pas de voyageur qui n'ait remarqué à Moscou une petite chapelle adossée à la principale porte de la *Place-Rouge*, la place qui sépare le Kremlin du bazar. Cette chapelle, devant laquelle peu de Russes passent sans se signer, contient l'image de Notre-Dame d'Ibérie, une des plus vénérées de Moscou. Comme à Rome le *Bambino* de l'*Ara-Cœli*, la Vierge d'Ibérie va parfois visiter les malades à domicile, et possède à cet effet chevaux et voitures. Cette image rapporte, dit-on, 250,000 francs par an : une partie est prélevée par le métropolitain, le reste revient au couvent propriétaire de l'icône. Les reliques et les images miraculeuses sont pour le clergé noir une sorte de monopole; il ne souffre pas volontiers qu'en cette matière de simples popes lui fassent concurrence. De ce double avantage, les couvens en tirent un autre presque également lucratif. Les Russes aiment à se construire des tombes auprès du tombeau des saints, et, la mode ayant suivi la piété, les monastères sont devenus les lieux de sépulture les plus aristocratiques, les plus en vogue. Longtemps en Russie comme en Occident, ce fut pour les princes et les boïars une coutume de prendre, à l'approche de la mort, l'habit monastique, et de se faire enterrer dans les monastères. Aujourd'hui les habitans de Pétersbourg se disputent à prix d'or une place dans le cimetière de Saint-Alexandre Nevski, ou à son défaut dans celui du couvent de Saint-Serge, près de Strelna, au bord du golfe de Finlande.

Dans beaucoup de couvens, les moines semblent n'avoir d'autre mission que d'être des gardiens de reliques et d'images, ou des collecteurs d'aumônes. Leur principal travail est souvent de donner à leurs offices une majesté particulière. Ils y mettent parfois beaucoup d'art; quelques monastères, comme Saint-Serge de Strelna, sont célèbres par leurs chants, ce qui n'est pas un petit mérite dans un pays où la musique sacrée est en grand honneur, où elle est demeurée entièrement distincte de la musique profane, et possède encore ses compositeurs spéciaux. Ailleurs les religieux ont, selon les traditions byzantines, à côté des écoles de chant, conservé des ateliers de peinture; ailleurs encore ils pratiquent une des vieilles occupations monastiques, la copie des livres : seulement l'imprimerie a remplacé les manuscrits. Les presses de Petcherski de Kief

fournissent un grand nombre de ces livres liturgiques slavons qui pénètrent jusque parmi les Slaves de la Turquie. Quelques monastères doivent à leur position des occupations spéciales : Solovetsk, placé dans une île de la Mer-Blanche, a des moines marins et transporte ses pèlerins sur ses propres bateaux à vapeur. Les grandes laures sont le siége des académies ecclésiastiques; beaucoup de couvens possèdent des écoles, quelques-uns des hôpitaux. S'ils ne rendent pas toujours à la société des services immédiats, on voit que les monastères russes ne sont pas toujours oisifs et inutiles. L'opinion forcera l'église et l'état à être pour eux de plus en plus exigeans, si toutefois on laisse subsister assez de moines pour leur permettre des loisirs en dehors du service du culte.

Nous ne dirons que quelques mots des couvens de femmes. Moins nombreux que les couvens d'hommes, ils sont d'ordinaire plus peuplés : au premier abord, les statistiques officielles semblent indiquer deux fois moins de religieuses que de religieux; à y bien regarder, on voit que dans les cloîtres le nombre des femmes égale et dépasse celui des hommes. La loi ne les admettant aux vœux monastiques qu'à quarante ans, la statistique ne compte comme religieuses que les filles ayant dépassé cet âge. Les règlemens qui interdisent aux jeunes filles la profession monastique ne leur défendent pas l'entrée du cloître. Elles y vivent comme novices ou aspirantes et restent libres de rentrer dans le monde et de s'y marier. Beaucoup, préférant cette liberté, vieillissent au couvent sans faire de vœux. Ces novices ou sœurs laies sont ainsi plus nombreuses que les religieuses professes dont elles partagent la vie. Il peut sembler bizarre d'exiger pour des vœux monastiques quarante ans d'un sexe alors qu'on n'en demande que trente à l'autre. Indépendamment du désir de laisser la vie de famille toujours ouverte aux jeunes filles, il y a là vis-à-vis de la femme, de ses engouemens et de sa mobilité, une précaution d'autant moins excessive que l'église orthodoxe n'a point de couvens admettant des vœux temporaires. L'état y supplée en imposant un long noviciat; c'est pour des raisons semblables que dans l'église catholique la cour de Rome accorde aujourd'hui plus difficilement son approbation aux congrégations de femmes qui exigent des vœux perpétuels.

Par leur défaut de spécialité et de groupement, les couvens russes des deux sexes ont une naturelle analogie; par leur composition et leur mode de recrutement, ils présentent un remarquable contraste. Le clergé, qui fournit plus de la moitié des moines, ne donne guère que le demi-quart des religieuses. La noblesse et les classes libérales apportent aux couvens de filles un contingent presque aussi élevé que celui des familles sacerdotales. La raison en est simple :

pour les filles du clergé comme pour les autres, le monastère n'est qu'une retraite; pour les fils de popes, c'est une carrière. En tenant compte de cette différence, on voit qu'en Russie, comme partout de nos jours, c'est sur les femmes que le cloître exerce le plus d'attraction. Dans les couvens de femmes comme dans ceux d'hommes, la Russie compte peu de maisons entièrement occupées du soin des pauvres, des malades, des vieillards, des enfans. Cet admirable essor de la charité, qui dans l'église catholique, en France particulièrement, a rajeuni la profession religieuse et l'a sous tant de formes adaptée à toutes les misères humaines, ce mouvement de fraternité chrétienne, qui est une des plus pures gloires de notre siècle et de notre pays, n'a encore qu'effleuré l'église orthodoxe de Russie. Déjà cependant se manifeste chez elle une sorte de pieuse contagion. Les religieuses se sont toujours dans leur intérieur occupées d'œuvres de charité. En outre il y a déjà des sœurs vouées au soin des malades et des pauvres; en général, elles ne sont pas regardées comme des religieuses, ce titre étant réservé aux femmes qui mènent l'ancienne vie monastique. Il s'est même formé quelques congrégations charitables spéciales, par exemple les sœurs de Johann Illinsky à Moscou. Comme tout en Russie doit commencer avec un but patriotique et national et sous la protection du pouvoir, ces sœurs, placées sous le patronage de l'impératrice, ont été instituées pour soigner les blessés militaires, et en temps de paix les malades des hôpitaux. Ce mouvement charitable pourra s'étendre, et, pour les femmes au moins, renouveler en partie la vie religieuse. Les lois ou les habitudes et la réglementation bureaucratique de l'église ne peuvent laisser à la charité chrétienne la même spontanéité, la même latitude, partant la même variété et la même fécondité qu'en Occident. En cela comme en toutes choses, rien d'important ne peut se faire en Russie sans l'initiative de l'autorité laïque et ecclésiastique. Avec elle cependant beaucoup de bien se pourrait faire, d'autant plus que, par ses penchans affectueux, aucun peuple n'est plus que le peuple russe naturellement propre aux œuvres secourables. Quant à la part qu'en d'autres contrées les couvens ont récemment prise à l'enseignement, il est douteux que les pays catholiques trouvent de longtemps de ce côté des imitateurs en Russie. Le gouvernement encourage la fondation d'écoles dans les monastères, il est peu disposé à laisser s'établir des congrégations d'hommes ou de femmes pouvant donner à la nation une éducation animée d'un esprit particulier.

II.

A côté ou au-dessous du clergé noir se trouve le clergé blanc, le clergé séculier et marié. C'est lui qui, à proprement parler, forme cette classe sacerdotale qui jusqu'à ces dernières années était une corporation héréditaire, une vraie caste fermée, une sorte de tribu vouée au service de l'autel. Ce singulier système s'était établi peu à peu : le lévitisme était la conséquence du servage et de la constitution de la société civile. Le serf lié à la terre ne pouvait entrer dans l'état ecclésiastique sans frustrer son seigneur; le noble, propriétaire de serfs, ne pouvait devenir prêtre sans renoncer à ses serfs et aux priviléges de sa classe. Dans de telles conditions, le recrutement du clergé ne pouvait se faire que par lui-même. Il dut y avoir une classe attachée à l'autel, comme il y en avait une attachée à la terre. C'est ce qui advint; les fils de popes furent obligés de fréquenter les écoles destinées à la préparation du clergé, et les emplois ecclésiastiques furent réservés aux élèves de ces écoles. La coutume ayant rendu le mariage des popes obligatoire, il fallait leur assurer des femmes, à leurs filles il fallait assurer un établissement. Les filles de popes furent destinées aux clercs, et les clercs aux filles de popes. Aux filles comme aux fils du clergé, il fallut une autorisation spéciale pour sortir de la classe sacerdotale et se marier en dehors d'elle. Ainsi par le fait même des besoins de la société, le clergé russe, avec ses femmes et ses enfans, se trouva constitué en véritable caste. En dédommagement de cette sorte de servitude sacrée, il reçut certains avantages : on le compta au nombre des classes privilégiées. Il fut exempt du service militaire, exempt des impôts personnels, exempt de châtimens corporels, précieuses prérogatives, si elles avaient toujours été respectées. Cette constitution du clergé tenait à l'état de choses sorti du servage, elle devait cesser avec lui. En 1864, trois ans après la loi d'émancipation des serfs, l'empereur Alexandre II abrogea la caste sacerdotale; l'accès du sanctuaire fut ouvert à toutes les classes, et toutes les carrières furent ouvertes aux enfans du clergé. Cette émancipation du corps ecclésiastique est une des grandes réformes d'un règne qui en compte tant; elle n'entrera vraiment dans le domaine des faits, elle ne produira ses conséquences que dans un temps assez éloigné. Si la loi permet au clergé de se recruter en dehors de lui-même, les mœurs le lui rendent encore difficile. Tant que les autres classes de la nation, le noble, le marchand, le paysan, seront, par leur éducation ou par des liens civils, retenus en dehors du sacerdoce, le clergé restera dans le peuple une classe à part.

La constitution lévitique du clergé l'avait amené à des habitudes qui ne peuvent disparaître en quelques années. A la faveur de l'hérédité du sacerdoce, tendait à s'établir l'hérédité des fonctions et des emplois ecclésiastiques. Le pope cherchait naturellement à transmettre sa paroisse à l'un de ses enfans; la cure du père était l'héritage du fils, plus souvent elle était la dot de la fille. Les paroisses tendaient ainsi à devenir une sorte de fief privé, de propriété des prêtres. Il s'en fallut de peu que le clergé ne se fît reconnaître ce droit de succession : plusieurs des principaux prélats de la Russie en combattirent vainement l'exercice au XVIIIe siècle (1). La coutume était pour les prétentions du clergé. D'ordinaire, pour entrer en possession d'une cure, le candidat devait épouser une des filles de son prédécesseur mort ou retiré; le plus souvent l'évêque ne le nommait qu'à cette condition. Il y avait pour cela deux raisons. En perdant son chef, la famille d'un pope tombait le plus souvent à la charge de l'église et de l'état, qui s'en déchargeaient volontiers sur le nouveau curé. Ensuite peu de presbytères appartenaient à la commune ou à l'église; il y avait un champ affecté aux besoins du pope, mais la maison qu'il y construisait était son bien, elle faisait partie de sa succession; pour en prendre possession, le nouveau-venu devait se mettre d'accord avec la famille de son prédécesseur et lui proposer un dédommagement. L'arrangement le plus simple était, en entrant dans la maison, d'entrer dans la famille. Le second mariage étant interdit aux femmes de popes comme aux popes eux-mêmes, et, ceux-ci ne pouvant épouser qu'une vierge, il n'y avait point à songer à une union avec la veuve du défunt. C'était donc par un mariage avec une des filles et une pension à la veuve ou aux autres enfans que se réglait le plus souvent la transmission des cures. On évitait ainsi les querelles et les procès, et, pour y couper court, l'autorité avait encouragé ce genre de solution. Les séminaristes n'étant promus au sacerdoce qu'après leur mariage, c'était avant leur ordination qu'ils devaient s'assurer d'une fiancée en même temps que d'une paroisse. Aussi le principal but des jeunes gens désireux d'entrer dans le clergé séculier était-il de chercher une héritière dont la main leur pût apporter une église. La coutume d'arriver aux cures par un mariage ou un marché était si générale qu'il a fallu une loi pour défendre d'en faire une obligation. Ce n'est qu'en 1867 qu'il a été interdit d'exiger pour la collation d'une cure que le candidat entrât dans la famille de son prédécesseur ou lui servît une pension. Cette loi est excellente; elle ne

(1) Voyez Mgr Philarète de Tchernigof, *Istoriia rousskoi tserkvi*, v^e période : *l'Administration ecclésiastique*, 3° *la Hiérarchie et les éparchies*.

suffit point à changer d'un coup des habitudes séculaires. Pour que la collation des cures cesse d'être compliquée d'affaires de mariage et de succession, il faut mettre les veuves et les orphelins du clergé à l'abri du besoin, il faut assurer à chaque pope une demeure paroissiale.

L'hérédité ne s'était pas seulement introduite dans les fonctions de curé et de prêtre, elle était descendue jusqu'aux derniers emplois de l'église. La classe sacerdotale comprend non pas seulement les prêtres et les diacres ayant reçu les ordres, mais aussi les chantres, les sacristains, les bedeaux, les sonneurs, tous les employés et tous les serviteurs de l'église. Le clergé compte en Russie environ 600,000 âmes (1); sur ce nombre, les hommes en service actif, les prêtres en particulier sont peu nombreux. Le clergé blanc est encore moins homogène que le clergé noir; il se divise en trois ou quatre clergés dont chacun forme une classe dans la classe, une sorte de sous-caste séparée des autres par le genre de vie ou l'éducation, et en général ne se mariant que dans son propre sein. C'est d'abord le prêtre, vulgairement appelé pope; les paroisses ordinaires en ont un, les plus importantes deux. Il y en avait en 1872 37,600, dont 1,160 portant le titre d'archiprêtres. C'est ensuite le diacre, qui assiste le prêtre dans les cérémonies et peut le suppléer dans quelques-unes, ainsi dans les enterremens; chez lui, la qualité la plus prisée est une belle voix de basse. Comme il n'est point essentiel à la liturgie, toutes les églises n'en ont pas, et les paroisses qui en possèdent en ont moins que de prêtres. On en compte 13,250. Ils étaient deux ou trois milliers de plus il y a trente ans; cette diminution montre dans l'église une tendance à l'économie et à la simplification du culte. Ensuite viennent le sacristain et le bedeau, le chantre ou le sonneur, les assistans du culte ou serviteurs de l'église. Ce bas clergé correspond aux ordres mineurs de l'église latine, et en exerce les anciennes fonctions au lieu de les abandonner à des mercenaires laïques. La plupart des paroisses ont deux de ces assistans; selon le procureur du saint-synode, ils étaient 58,866 en 1872.

Les trois clergés entre lesquels se partage la classe sacerdotale sont jusqu'à présent demeurés très distincts. Au lieu d'être les degrés successifs d'une même carrière tour à tour parcourue par le même homme, les ordres mineurs, le diaconat et la prêtrise restaient d'ordinaire isolés, exercés pour la vie par des clercs spéciaux. Le diacre demeurait diacre, comme le pope demeurait pope,

(1) 580,000 en Europe, moins la région du Caucase, — *Statistitcheschi Vrémennik*, 1871.

et l'un n'avait guère plus de chance de s'élever à la prêtrise que l'autre à l'épiscopat; grâce à l'introduction de l'hérédité, les générations étaient même souvent rivées au même degré de la hiérarchie. Entre ces familles cléricales vivant côte à côte dans la même paroisse, il y a peu d'alliances. Chaque classe se marie dans son propre sein : sacristain, diacre ou pope épouse la fille d'un de ses pareils. Il est rare que l'un ou l'autre s'élève au-dessus ou descende au-dessous de son rang; souvent même il ne suffisait point pour une union entre deux familles sacerdotales qu'elles eussent le même titre hiérarchique, il fallait qu'il y eût entre elles une certaine parité de situation. Pour l'éducation comme pour l'aisance, le pope des villes est d'ordinaire bien au-dessus des popes des campagnes; aussi y a-t-il peu d'alliances de famille entre le clergé rural et le clergé citadin. L'élite du clergé blanc est formée des protopopes ou archiprêtres, premiers prêtres d'une paroisse qui en a plusieurs. Ces protopopes sont souvent chargés des fonctions de *blagotchinnye*, sorte de doyens ou inspecteurs du clergé paroissial. Un archiprêtre marié peut monter au plus haut emploi où puisse être appelé l'évêque, à un siége dans le saint-synode. Entre ces sommités du clergé blanc et le pope ou diacre des campagnes, il y a ainsi un intervalle presque égal à la distance qui, dans le clergé noir, sépare le moine revêtu de la dignité épiscopale du novice réservé aux plus humbles services du couvent.

Dans le clergé marié comme dans le clergé célibataire, l'intelligence et le travail ne sont point étrangers à cette diversité de destinées. Aux plus mauvais jours de l'hérédité et de la routine, le mérite avait encore sa part dans la répartition des emplois ecclésiastiques. Pour la prêtrise et le diaconat, il y a une gradation de connaissances et d'examens. On n'arrive au sacerdoce qu'en passant par deux ou trois épreuves successives; le candidat qui s'arrête à la première est relégué dans le diaconat, celui qui n'a pu obtenir aucun diplôme n'a, pour conserver les priviléges du clergé et n'être point pris comme soldat, d'autre refuge qu'une place de chantre ou de sacristain. Les emplois ecclésiastiques se trouvent ainsi mis à une sorte de concours. Les écoles du clergé sont partagées en trois catégories : écoles de paroisse et de district, séminaires et académies, correspondant à peu près à nos trois degrés d'instruction primaire, secondaire et supérieure. Les clercs inférieurs sortent des écoles élémentaires, le plus grand nombre des popes des séminaires diocésains, et l'élite des deux clergés des quatre académies qui tiennent lieu de facultés de théologie. De ces académies, les trois plus anciennes sont près des trois métropolites de Pétersbourg, de Moscou et de Kief, la quatrième est à Kazan aux confins du monde

musulman. Toutes ces écoles sont, comme l'église elle-même, fortement centralisées; à leur tête est la *direction centrale de l'instruction ecclésiastique*, administration dépendante du synode et de son haut procureur. Dans son séminaire, comme dans son consistoire, l'évêque est sous la surveillance de l'autorité synodale, et le clergé sous la tutelle de l'état.

L'enseignement des séminaires russes n'est point ce qu'on se figure à l'étranger. En peu de pays, les connaissances demandées au clergé sont aussi variées : c'est le slavon liturgique, puis le latin et le grec, puis les élémens de l'hébreu, sans lequel il ne peut y avoir d'exégèse biblique. L'élève n'est point borné aux langues anciennes et aux lettres sacrées : une langue vivante, le français ou l'allemand à son choix, doit lui ouvrir l'accès du monde moderne et les sources des cultes dissidens. Dans ces programmes, les lettres ne font pas tort aux sciences, ni les études théoriques aux études pratiques. A la géométrie, à l'algèbre, à la physique, s'ajoute pour le futur curé un peu de botanique, d'économie rurale et parfois même de médecine. Le tout est couronné par l'histoire, la philosophie, la théologie, dont chaque branche a son enseignement spécial. Il serait difficile de concevoir pour des ecclésiastiques un plus large système d'enseignement. L'inconvénient est, comme dans toutes nos écoles modernes, que les matières enseignées se pressent dans un temps trop limité, en sorte que l'ampleur des études prend trop sur leur profondeur. Un vice plus funeste, qui malheureusement n'est pas non plus propre aux séminaires russes, c'est l'imperfection des méthodes, la routine et l'emploi de livres ou d'auteurs surannés, c'est l'isolement du monde extérieur, de la marche des sciences et des idées; c'est par-dessus tout l'absence d'esprit critique, d'esprit scientifique. Fondées aux deux derniers siècles à l'imitation de celles de l'Occident, les écoles ecclésiastiques russes ont en élargissant leurs programmes gardé bien des défauts de leurs modèles. La Russie y ajoute les siens, la rareté et le peu de science des professeurs, l'instabilité du professorat. Dans le personnel enseignant des séminaires et des académies, les laïques et les prêtres séculiers se mêlent aujourd'hui aux moines. Malheureusement pour la plupart, pour les plus distingués surtout, l'enseignement est moins une profession que le premier échelon d'une autre carrière. Souvent ces places sont occupées par des jeunes gens qui passent presque subitement du banc de l'élève à la chaire du maître, sauf à bientôt quitter celle-ci pour de plus hautes ou plus lucratives fonctions civiles ou ecclésiastiques. Avec toutes ses lacunes, l'instruction offerte dans les séminaires et les académies a l'avantage en même temps que l'inconvénient d'être moins spéciale, moins exclusive-

ment ecclésiastique qu'en d'autres pays. Les programmes seraient remplis que le clergé russe serait le plus instruit et le plus éclairé du monde. S'il ne l'est point, il n'est guère inférieur à certains clergés de l'Occident, il est supérieur à la plupart des clergés d'Orient unis ou non à Rome. Les connaissances du plus grand nombre des prêtres les mettent encore au-dessus du milieu où ils vivent, et si la plupart en tirent peu de parti, la faute en est moins à l'enseignement du séminaire qu'au poids déprimant de la vie du pope. L'instruction des diacres et des clercs inférieurs est plus faible; beaucoup de ces derniers savent à peine lire le slavon et récitent leur office par cœur. Il fut un temps où le patriarche Nikone se fit taxer d'exigence en prétendant que tous les clercs sussent lire : encore aujourd'hui tous les sacristains le savent-ils en Occident? Dans son ignorance, ce bas clergé en sait assez pour son service ecclésiastique : si on lui demande davantage, c'est moins pour les besoins religieux que pour l'employer à l'instruction du peuple.

L'ignorance n'est point le principal mal du clergé russe, c'est la pauvreté ou plutôt le manque de moyens d'existence indépendans, c'est encore plus l'isolement social. Le clergé paroissial n'est point salarié ou ne l'est que d'une façon insignifiante. Le plus grand nombre reçoit à peine 100 roubles par an (1). Les provinces où les cultes étrangers ont de nombreux adhérens sont les seules où les prêtres orthodoxes reçoivent un traitement sérieux. Dans ces régions, la politique, qui unit l'intérêt de l'orthodoxie à l'intérêt national, empêche l'état de laisser le pope à la charge de son troupeau; alors même le curé russe ne reçoit guère plus de 300 roubles : avec une famille et un tel traitement, il se trouve encore souvent dans une situation inférieure à celle des ministres des confessions rivales, qui d'ordinaire sont, eux aussi, salariés par l'état. Les défiances mêmes du gouvernement contre les cultes hétérodoxes l'engagent à en payer le clergé pour le mieux tenir sous sa main. Il le fait du reste au moyen d'une taxe spéciale appliquée aux membres de chaque confession, en sorte qu'il n'est que l'intermédiaire obligé entre les différentes églises et leurs ministres. Avec le clergé orthodoxe, il n'est pas besoin de tels moyens; l'état le tient sous sa tutelle par assez d'autres liens. Cet exemple montre l'erreur de ceux qui ne font consister la séparation de l'église et de l'état que dans la suppression du traitement du clergé. Peu d'églises reçoivent aussi peu du gouvernement que l'église russe, et peu lui sont aussi étroitement unies. Chez un pays riche où l'initiative individuelle a été

(1) Le rouble au taux normal vaut 4 francs; sous le régime du cours forcé, le change le fait osciller entre 3,30 et 3,75.

mûrie par les libertés publiques, où le sentiment religieux est stimulé par la rivalité des différens cultes, le clergé peut trouver plus de liberté et de dignité à n'avoir d'autre soutien que la piété de ses fidèles; il en est autrement dans un pays pauvre, habitué à se reposer de tout sur l'état. Le clergé dont l'entretien est abandonné au zèle privé y perd en considération et en indépendance, souvent même en moralité. En étant à la charge de ses paroissiens, le prêtre tombe à leur merci. C'est ce qui se voit en Russie, au moins dans les campagnes. A-t-il affaire aux anciens serfs, le pope a peine à leur arracher la nourriture de ses enfans. Compte-t-il sur sa paroisse quelque riche famille, il n'y en a d'ordinaire qu'une, celle des anciens seigneurs, en sorte que la générosité est sans émulation, et que la reconnaissance, n'ayant point à se partager, se change en dépendance et en servilité. Au temps du servage, le pope vivait surtout des bienfaits du seigneur local : à force d'être son obligé, il devenait son homme, sa créature, il était comme l'aumônier ou le chapelain du propriétaire, et cet état de choses n'a pu disparaître en un jour avec l'émancipation.

L'église russe a, comme ses couvens, perdu la plus grande partie de ses terres. Dans chaque paroisse, le pope possède encore la jouissance d'un champ de 30 arpens au moins, et souvent de plus. C'est une petite ressource dans un pays peu peuplé, où la terre n'a souvent de valeur qu'autant qu'on la peut cultiver soi-même. Les paysans prêtent d'ordinaire au pope un travail gratuit, mais fréquemment insuffisant. Parfois le prêtre est réduit à mettre lui-même la main à l'ouvrage; chez les clercs inférieurs, le travail des champs est habituel. La principale ressource du clergé n'est pas là, elle est dans les cérémonies religieuses, dans le casuel. Il y a dans chaque paroisse deux, trois, quatre familles, souvent vingt ou vingt-cinq personnes, à vivre de l'autel. Tout ce monde pourrait encore trouver là un revenu suffisant, si le produit de chaque église était abandonné à son clergé. Or il n'en est point ainsi : certaines aumônes, certaines taxes ecclésiastiques, parfois les plus productives, sont réservées aux caisses du diocèse ou du synode. Dans les églises orthodoxes, chez les Grecs comme chez les Russes, une des branches de revenus les plus régulières est la vente des cierges : cette vente se peut comparer à la location des chaises et des bancs ou *pews* en France ou en Angleterre. Les orthodoxes, qui ne s'assoient point pendant les offices et prient d'ordinaire debout, n'entrent guère dans leurs églises sans acheter à la porte un petit cierge qu'ils brûlent devant une image, les dévots en allument à la fois devant plusieurs saints. Le produit de cette vente alimente la caisse ecclésiastique, dont l'autorité diocésaine ou synodale dirige l'emploi, et qui sert particuliè-

rement à l'entretien des écoles et du clergé. Le pope doit chercher ses ressources ailleurs. Il ne peut guère compter parmi elles les honoraires de ses messes; on en dit bien pour les morts, surtout aux anniversaires funèbres, mais l'usage n'est point d'en multiplier la répétition. Les dispenses de jeûne et de carême ne sont non plus d'aucun secours pécuniaire pour le diocèse ou les paroisses. L'orthodoxie orientale a quatre carêmes; pour aucun, elle ne donne de dispenses, chacun les observe suivant sa conscience; au jeûne, elle ne substitue point l'aumône. L'église gréco-russe a d'autres sources de revenus. Obligée de faire vivre de l'autel un clergé pourvu de famille, on comprend qu'elle en soit arrivée à faire argent de tout, et qu'aucune de ses cérémonies, aucun de ses sacremens ne soit gratuit. Tout se paie, la confession comme le baptême, la communion comme le mariage. Dans les campagnes, on donne peu de chose : pour les principales cérémonies, à peine quelques francs; pour les plus petites et les plus fréquentes, parfois un kopek (4 centimes). La multiplicité de ces redevances peut seule dédommager le clergé du faible produit qu'il en retire; aussi n'en néglige-t-il aucune. Il tend à se transformer en agent financier, en collecteur d'impôts. Tout se paie, et rien n'a de tarif; les préventions du peuple s'opposent à la tarification des choses sacrées. La misère besoigneuse du pope doit souvent le disputer à l'avare pauvreté du mougik. Pour une cérémonie, un mariage ou un enterrement, on négocie parfois, on marchande comme on ne marchande plus qu'en Russie. On a vu, dit-on, des fiancés venir à l'église et s'en retourner sans être mariés pour n'avoir pu se mettre d'accord sur le prix avec le curé. On a vu des paysans enterrer clandestinement des parens pour échapper aux exigences du prêtre. De telles habitudes ont fait accuser l'église orthodoxe de simonie. Le reproche serait plus juste en Turquie, où les hautes dignités ecclésiastiques s'achètent de la Porte ou des pachas, et où le clergé est obligé de rançonner les fidèles pour payer ses maîtres musulmans. En Russie, il n'y a rien de pareil, le troupeau n'est mis à contribution que pour l'entretien du pasteur. Le clergé, qui vit des offrandes de ses paroissiens, ne peut leur faire remise d'aucune des redevances qui sont l'unique pain de ses enfans; il ne reconnaît point aux indifférens ou aux dissidens la liberté de se soustraire aux taxes de l'église, ce serait frustrer ses ministres ou accroître les charges des paroissiens fidèles. S'il ne veut profiter des cérémonies orthodoxes, le *raskolnik* en doit au prêtre la rançon. De là ces compromis pécuniaires entre les curés et les sectaires de leurs paroisses. Le clergé lève les droits qui lui reviennent sans tenir compte des opinions de ceux qui les lui doivent, à peu près comme en d'autres pays l'état fait contribuer aux

frais des cultes leurs adversaires comme leurs partisans. La modicité de ses ressources défend au pope d'en rien abandonner; le voudrait-il qu'il ne le pourrait guère. Il a sa femme et ses enfans qui le poussent à ne rien omettre de ses droits, il a ses collègues ou ses confrères du clergé, le diacre et les clercs inférieurs, qui, vivant sur les mêmes gratifications, se trouveraient victimes de son désintéressement. Le casuel, qui fait la principale ressource du clergé, doit en effet être partagé entre les différens membres de la classe. Pour éviter les abus ou les querelles, il a fallu soumettre cette répartition à des règles officielles. D'après les ordonnances de 1869 et 1871, le prêtre a trois fois, le diacre deux fois plus que le chantre. Si dans les campagnes la part du premier est peu considérable, on conçoit ce que doit être celle du dernier.

Pour le mieux partagé, ces redevances seraient insuffisantes, si en dehors des sacremens et des cérémonies intérieures de l'église l'usage et la piété du peuple russe n'offraient au clergé d'autres sources de profits. En Russie, la religion tient encore une grande place dans la vie domestique, dans la famille, dans les affaires. Pour tout événement important, pour une fête ou un anniversaire, pour un retour ou pour un départ, lors d'un emménagement ou d'un voyage, au début ou à la conclusion de toute entreprise, le Russe demande la bénédiction de l'église et de ses ministres. Le clergé trouve là une de ses fonctions les plus fructueuses. On l'appelle dans les maisons pour chanter des *Te Deum* et bénir les fêtes de famille; c'est pour lui une occasion de réjouissance et de bonne chère en même temps que de profit. Le pope n'attend pas toujours d'être invité. Il y a des époques, à Noël, à l'Épiphanie, à Pâques, où il est d'usage que le clergé aille bénir les demeures de ses paroissiens. Une coutume semblable existe encore à Rome et dans quelques pays catholiques. Dans la ville comme dans la campagne, le prêtre et le diacre en habits sacerdotaux, suivis des clercs inférieurs, s'en vont de maison en maison chanter un *alleluia*. Introduits dans une salle, ils se tournent vers les saintes images, qui selon l'usage oriental occupent un des angles de la pièce, ils récitent rapidement leurs prières, donnent aux assistans la croix à baiser et s'en vont recommencer ailleurs. Il est des maisons où on les fait parfois recevoir dans l'antichambre par des domestiques, et où, en leur remettant la gratification d'usage, on les dispense du chant des prières. Dans les campagnes, ces tournées périodiques donnent quelquefois lieu à des scènes bizarres; on a vu des paysans fermer leurs cabanes et prendre la fuite à l'approche du pope, au risque d'être poursuivis et ramenés par les femmes et les enfans du clergé. Pour mettre fin à leurs exigences ou à leurs importunités, le synode

a dû défendre aux popesses et à leurs enfans d'accompagner leurs maris dans ces quêtes à domicile. D'autres fois le paysan refuse l'offrande habituelle, et alors s'engagent entre le prêtre et lui de regrettables discussions. On raconte que, ne pouvant obtenir d'un paysan le salaire des prières qu'il venait de réciter sur sa demeure, un pope imagina de retirer les bénédictions qu'on refusait de lui payer et de les remplacer par des imprécations. La superstition triompha de l'avarice du mougik, effrayé des paroles du prêtre comme des sortiléges d'un magicien.

Ces tournées paroissiales, qui se répètent plusieurs fois par an, sont une des causes de la déconsidération du clergé, moins pour cette sorte de mendicité solennelle que pour les circonstances qui l'accompagnent. Dans de telles visites, le clergé, celui des campagnes surtout, est souvent victime d'une qualité nationale, de l'hospitalité russe, qui garde encore quelque chose de primitif. Il n'est si pauvre mougik qui n'offre en ces jours de fête un verre de *vodka* à son curé; le moins généreux se blesse, si le prêtre ne boit chez lui. Un refus est, par la plupart des paysans, considéré comme un outrage; le prêtre est alors un orgueilleux qui méprise le pauvre monde, et les paysans se vengent de lui en lui refusant leurs services pour la culture de son champ (1). Le plus prudent est de se soumettre, et l'honneur accordé à l'un ne se peut dénier à l'autre. Le clergé s'en va ainsi de maison en maison en habits sacerdotaux et portant la croix, distribuant partout ses bénédictions et recevant en échange un verre d'eau-de-vie et quelques kopeks. Les suites sont aisées à deviner. A la fin d'une telle journée, le prêtre est facilement hors de son bon sens. Les paysans s'en scandalisent peu, sur le moment au moins; on en a vu soutenir le pope enivré et le conduire avec précaution de porte en porte jusqu'au bout de sa tournée. Naturellement de tels spectacles sont peu faits pour ramener les dissidens. Il y a dans la galerie d'un riche *raskolnik* de Moscou un tableau représentant une scène de ce genre. Le pope chancelle, la croix à la main, et le diacre ivre souille les ornemens sacrés. De tels accidens ne peuvent inspirer de respect au paysan qui les provoque, et, avec la contradiction habituelle au peuple, il se moque le lendemain de ce qu'il encourageait la veille. Pour un pope, le plus avantageux est d'être en état de supporter la boisson, et, pour ne pas s'exposer à l'ivresse, d'être bon buveur. Les occasions de le devenir ne lui manquent point; aux repas de noces des paysans

(1) *Opisanié Selskago Doukhoventsva*, p. 90 et suiv., révélations d'un pope publiées il y a quelques années à Leipzig et à Paris. L'auteur anonyme, découvert par les autorités ecclésiastiques, ne dut qu'à de hautes protections d'échapper aux rancunes de ses supérieurs.

comme en ses tournées paroissiales, le curé doit rendre raison à tous ceux qui boivent à sa santé. Avec de telles habitudes, on s'explique sa réputation de buveur ou d'ivrogne, d'autant plus que partout le peuple attribue volontiers au clergé le goût du vin et de la bonne chère.

L'existence du clergé russe explique sans peine son peu de considération et son peu d'influence. Le respect que le Russe, le mougik surtout, porte à la religion rejaillit peu sur ses ministres. Il ne se fait pas faute de se moquer du prêtre dont il baise dévotement la main. Dans son exagération même, cette distinction entre l'église et le prêtre fait honneur au sens spirituel du peuple russe; sa religion n'est point si grossière qu'elle lui fasse confondre l'église et le pope, et rendre l'une responsable des fautes de l'autre. C'est là une des raisons pour lesquelles le clergé russe ne peut de longtemps avoir d'influence sociale ou politique. Il se peut rencontrer dans quelques cercles une sorte de piétisme plus ou moins sincère; ce qu'ailleurs on nomme cléricalisme, pour nous servir d'un mot qu'aucun autre ne remplace, est tout à fait étranger aux Russes. Sur le paysan, le prêtre a peut-être moins d'empire qu'il n'en a dans nos campagnes de France, où d'ordinaire il en a si peu. Sur les hautes classes, il n'a pas l'influence que lui donnent ailleurs l'éducation et les femmes. Nulle part l'église et ses ministres ne tiennent moins de place dans ce qu'on appelle le monde. Si dans les campagnes les propriétaires ouvrent parfois leur porte au prêtre, c'est pour une fête ou une cérémonie, et sans intimité comme sans considération. Les hautes classes n'ont pour le clergé ni respect ni sympathie, et ne sentent pas le besoin de lui en témoigner pour rehausser la religion aux yeux du peuple. Plus rapproché du paysan par le genre de vie, le prêtre lui est trop supérieur pour se rabaisser sans souffrance à son niveau. Moralement séparé de toutes les autres classes, le pope se sent mal à l'aise parmi elles; sa position a quelque chose de faux, et par là prête souvent au ridicule en même temps qu'au mépris ou à la pitié. Chez ce peuple si plein de respect pour ses saints, le clergé est l'objet des railleries populaires. Dans les dictons nationaux comme dans l'art et la littérature, le pope et tout ce qui lui appartient, sa femme, ses enfans, sa maison, son champ, sont souvent tournés en dérision. « Suis-je un pope pour dîner deux fois? » dit un proverbe qui n'est pas le plus méchant de ce genre. La superstition, qui semblerait devoir profiter à la considération du prêtre, tourne elle-même parfois contre lui. Dans certaines régions, il passe pour avoir le mauvais œil; on craint la rencontre d'un pope comme celle d'un mort, c'est un augure de malheur.

Méprisé des uns, isolé de tous, le pope des campagnes est dans la dépendance de chacun. Il dépend du paysan, qui cultive son champ; il dépend du propriétaire, qui souvent l'a fait nommer et peut le faire révoquer; il dépend de l'évêque, du consistoire et de toute la bureaucratie ecclésiastique ou civile. L'évêque, le *vladyka*, c'est-à-dire le souverain, le maître, est moins le père et le protecteur de ses prêtres que leur chef et leur juge. Les dignitaires ecclésiastiques sortis du clergé noir laissent voir souvent eux-mêmes pour le clergé des campagnes un dédain peu fait pour le relever aux yeux de ses paroissiens. Le pope est rarement admis en présence de son évêque, et il en redoute vivement les visites diocésaines. Écrasé sous le poids des préoccupations et des intérêts temporels, il ne songe qu'à la vie matérielle; il ne voit plus dans le sacerdoce que l'accomplissement des rites et de la liturgie. La mission du prêtre se rabaisse pour lui à un rôle tout extérieur, tout cérémoniel; la misère et la dépendance du clergé introduisent ainsi dans l'orthodoxie une nouvelle cause de formalisme et de corruption. Dans une pareille existence, la science et l'étude sont superflues, aucun espoir de s'élever au-dessus de cette situation ou de servir plus utilement l'église ne stimule le curé de campagne. La patience et l'humilité sont les vertus de son état. Exposé à être révoqué, parfois même à être dégradé et enrégimenté comme soldat ou colonisé au loin, sur la dénonciation d'un ennemi, le pope de village a pu longtemps être regardé comme le paria de la Russie. S'il en est ainsi du prêtre, qu'est-ce du diacre, qui près de lui est un subalterne, qu'est-ce de tous les clercs inférieurs? Devant tant de causes de misère et de démoralisation, si quelque chose doit étonner, c'est qu'après plusieurs siècles d'une telle existence le clergé russe ne soit pas plus avili.

Le poids sous lequel s'affaisse ce clergé, c'est le mariage, c'est la famille. La politique et la religion peuvent trouver certains avantages au mariage des prêtres; au point de vue économique, quand le sacerdoce est devenu une fonction spéciale exigeant tout le temps et tout le travail d'un homme, un clergé pourvu de famille est cher. Le prêtre marié convient à deux ordres de société : à un peuple patriarcal où, toutes les fonctions étant encore peu distinctes, le prêtre n'a pas besoin d'appartenir exclusivement à l'autel, — à un peuple riche, de civilisation avancée, capable de rétribuer largement toutes les spécialités. Dans une situation intermédiaire comme celle de la Russie actuelle, le clergé ne peut faire vivre sa famille d'un travail manuel, et le pays n'est pas assez riche pour que le sacerdoce suffise aux besoins de toute une famille. Le prêtre n'est plus, comme le curé maronite, un paysan donnant la semaine au travail des champs,

le dimanche à l'église; ce n'est pas encore, comme le pasteur anglais ou américain, un homme instruit, un docteur recevant d'une société opulente et cultivée un traitement honorable. Si l'on analyse toutes les dépenses d'une famille de pope de campagne, on est étonné de l'industrie qu'il lui faut pour vivre. Nous avons ce budget tracé par un prêtre russe (1) : les différens chapitres de dépenses, la nourriture, le vêtement, la toilette de la femme et des filles, la pension des fils au séminaire, forment pour sept ou huit personnes le modeste total d'environ 600 roubles (2,400 francs). Les recettes demeurent souvent bien en-deçà. Pour mettre ce maigre budget en équilibre, l'auteur anonyme supprime un à un tous les objets de luxe, le sucre, le thé, puis la viande et la farine de froment, puis l'entretien de la vache. Avec ces retranchemens sur la nourriture et l'éducation des enfans, il en vient à un maximum irréductible de 407 roubles (1,600 francs) pour toute une famille obligée à une existence décente.

Le malaise matériel et moral d'une telle situation retombe sur la famille du prêtre et dégrade en elle la profession sacerdotale. Jetons un coup d'œil sur les différens membres de cette maison qui doivent perpétuer le clergé ou transporter avec eux dans la société civile l'esprit de la caste cléricale. C'est d'abord la femme du prêtre, la popesse. Elle a d'ordinaire une grande influence dans le presbytère; c'est souvent par elle que le pope a obtenu sa cure, et, s'il perd sa femme encore jeune, le curé est exposé à perdre du même coup son église. « Heureuse comme une popesse, » dit un proverbe par allusion aux soins qui doivent entourer une femme de la vie de laquelle dépend toute la carrière du mari. Triste bonheur souvent! si le pope a encore quelques bons jours, quelques honneurs ou quelques réjouissances, sa popesse y a rarement part. Son éducation et le poids des soins domestiques lui permettent encore moins de seconder ou d'encourager le prêtre dans les travaux de son ministère, dans les œuvres de piété et de charité. Entre elle et lui se voit rarement cette sorte d'union ou de coopération religieuse qui se rencontre souvent parmi les ménages de pasteurs protestans, et qui, faisant de la femme l'aide et l'associée du mari, double les forces et les facultés de l'un de celles de l'autre : entre le pope et sa femme, pour peu que le premier ait rapporté quelque instruction du séminaire, il n'y a point d'intimité morale ni d'harmonie intellectuelle, ou, s'il y en a, c'est que le mari s'abaisse au niveau de la femme. L'infériorité de l'éducation des femmes est une des grandes causes de l'isolement social du clergé : telle maison qui pourrait

(1) *Opisanié Selskago Doukhovenstva*, p. 159.

recevoir dans l'intimité le prêtre instruit n'y peut admettre son ignorante compagne. Chez un clergé comme celui de France, sorti d'ordinaire des classes inférieures, la dignité sacerdotale peut suppléer à la naissance, et l'instruction à l'éducation; il en est tout autrement pour un clergé marié. Entre la société et lui, la femme élève une barrière, et le mariage devient pour le prêtre un principe d'isolement. Pour relever le clergé, il faut relever l'épouse du prêtre. Quel mariage peut exiger d'une femme plus d'élévation, de noblesse et de hautes vertus? Il semble qu'il y faille une sorte de vocation. Il existe des écoles pour les filles des popes : on s'est souvent moqué de ces pensionnats pour les *demoiselles du clergé*, il est cependant difficile de s'en passer. Dans l'état des mœurs, il faudra bien des années pour qu'en dehors de sa classe le prêtre puisse trouver d'autres compagnes que d'ignorantes filles de paysan ou d'artisan. Il y a là une difficulté à laquelle on ne remédiera qu'en améliorant la position matérielle du prêtre, l'aisance peut seule ouvrir à sa famille l'accès de l'instruction, elle seule peut donner aux jeunes filles le goût et le respect de la profession sacerdotale.

Après la femme viennent les enfans du pope. Là est un autre des embarras du régime actuel. Filles et garçons ne peuvent tous demeurer dans la classe sacerdotale; aujourd'hui qu'on leur en a facilité la sortie, un grand nombre en profitent. Parmi les milliers de jeunes gens élevés en vue de l'autel, beaucoup ne veulent pas entrer dans une carrière dont ils ont de trop près aperçu les souffrances; au sortir du séminaire ou de l'académie, beaucoup détournent la tête du calice que leur présente l'église. A ces fils du clergé qui rejettent le froc et la soutane, la vie n'offre pourtant que d'assez sombres perspectives. Leur éducation les met en dehors du monde de l'artisan ou du paysan, et dans les carrières libérales la route leur est barrée par la pauvreté, le manque de relations et les préjugés sociaux, peu favorables aux gens de leur classe. Ce triple obstacle en retient la majorité dans les emplois inférieurs de la bureaucratie. A force de ténacité cependant un assez grand nombre de fils de prêtres, de *séminaristes*, comme on les appelle en Russie, parviennent à un rang honorable. Il s'en rencontre dans presque toutes les carrières, dans celles surtout qui demandent du savoir et du travail, dans le professorat, la médecine, la presse et le barreau, parfois même dans les affaires et dans l'armée. Ils ont pour stimuler leur ambition l'exemple de Spéranski, qui sous Alexandre Ier s'éleva des bancs de l'académie ecclésiastique aux plus hautes dignités de l'empire. On a remarqué dans les pays protestans que d'aucune classe de la société il ne sort autant d'hommes distingués, autant de savans surtout, que des familles de pasteurs. Cela se com-

prend, ces fils de pasteurs tiennent de leur éducation deux grands élémens de supériorité, l'instruction et la moralité. Avec une éducation analogue, les fils de popes fourniraient à la Russie une classe aussi précieuse. Pour le moment, avec toutes les difficultés de leur origine, ils forment déjà dans la société russe un élément important, doué de qualités propres.

En entrant dans les diverses professions, ces enfans du clergé passent officiellement dans les diverses classes entre lesquelles est répartie la nation, ils ne se confondent point pour cela avec le milieu dans lequel ils entrent. Dans toutes les carrières et à travers tous les degrés du *tchine*, ils restent une classe à part, ils gardent une physionomie et des tendances particulières. Un séminariste, un *popovitch* se reconnaît partout; au milieu de la société laïque, l'empreinte cléricale demeure indélébile. Cet esprit porté dans le monde par les élèves des séminaires, cette marque distinctive de la classe d'où ils sortent n'est point ce qu'on attendrait des fils de l'église. C'est un esprit libéral, parfois révolutionnaire, un esprit de dénigrement et de jalousie contre les positions acquises et les hautes classes. Ces penchans, en apparence incompatibles avec leur origine et leur éducation, en sont le résultat; ils sont la conséquence des souffrances, des misères, des dédains reçus et pour ainsi dire accumulés dans la classe sacerdotale. Le clergé blanc lui-même n'a point d'opinion; affaissé par le double fardeau de la vie matérielle et de l'autorité religieuse, il n'en peut guère avoir. Raisonnées ou non, ses tendances sont différentes de ce que sont aujourd'hui dans la plus grande partie de l'Europe les tendances du clergé. Au lieu d'être, par ses priviléges et son éducation, attaché aux intérêts aristocratiques ou conservateurs, le clergé russe, le clergé blanc au moins, a des instincts populaires et démocratiques. A cet égard comme à beaucoup d'autres, il y a entre les popes et le haut clergé monastique un naturel contraste. Les premiers n'ont pas assez lieu d'être satisfaits de l'ordre social pour redouter les innovations dont s'effraient les chefs de l'église. Ce qui chez le prêtre n'est qu'un instinct devient chez ses fils une conviction, une doctrine calculée.

Le contraste entre la haute vocation et l'humble position du prêtre choque de bonne heure le jeune séminariste, les obstacles qu'il rencontre au début de sa carrière blessent son orgueil, les préjugés qui le poursuivent à travers la vie l'irritent. De là l'esprit démocratique et novateur, quelquefois radical et révolutionnaire, des fils de popes. Ils ne gardent souvent pas plus d'affection et de respect pour l'ordre religieux que pour l'ordre social; en sortant de ses écoles, ils se révoltent contre l'église, qui pour eux et leurs pères n'était qu'une marâtre; ils se raidissent contre la compression spirituelle

de leur éducation. Dans ces esprits ulcérés et impatiens de toute autorité, la réaction contre les doctrines traditionnelles va parfois jusqu'aux dernières extrémités. On a remarqué qu'au XVIIe siècle les philosophes les plus téméraires et les plus violens révolutionnaires étaient sortis des écoles du clergé : en Russie, le séminariste libre penseur, athée ou nihiliste, niveleur ou socialiste, est un type fréquent, rendu par le roman presque banal. On a souvent parlé des prétendus périls sociaux de la Russie, de la révolution qui gronde déjà au-dessous de l'autocratie; si elles ne sont chimériques, ces craintes ou ces espérances sont singulièrement prématurées. Veut-on cependant découvrir en Russie une classe de mécontens naturels, une classe révolutionnaire, rêvant par situation le renversement de l'ordre social, c'est parmi les fils de popes qu'il faudrait la chercher. Dans ce pays, où il n'y a point encore de prolétariat ouvrier, ils forment une sorte de prolétariat intellectuel. Parmi eux se rencontrent à la fois des déclassés et des parvenus animés d'une même antipathie contre les anciennes supériorités de naissance ou de fortune. C'est à ces fils de popes, nombreux dans l'administration inférieure, qu'il faut en grande partie faire remonter l'esprit radical et niveleur qui anime souvent la bureaucratie comme la presse russe. Singulière situation où l'existence du pope a fait aboutir l'église! ses séminaires sont devenus un foyer de radicalisme, et les fils de ses prêtres les apôtres de la révolution.

III.

Le bien de l'état et le bien de la religion réclament également la réforme de l'église et une meilleure situation du clergé. Le gouvernement a montré le prix qu'il attachait à cette œuvre en suivant pour elle une marche analogue à celle qu'il avait adoptée pour l'émancipation des paysans. Dès 1862, il formait dans ce dessein une commission composée des membres du saint-synode et de quelques hauts fonctionnaires. Le programme indiqué était vaste; les recherches devaient porter sur quatre points principaux : amélioration de la situation matérielle du clergé, augmentation de ses prérogatives, accroissement de sa participation à l'instruction populaire, ouverture à ses enfans de toutes les carrières civiles. Pour faciliter les travaux, il fut créé dans chaque diocèse une sous-commission encore en fonction. Ces études, poursuivies pendant plus de dix ans, n'ont pas encore produit tout ce qu'on en avait espéré : elles n'auront cependant pas été sans résultat. Il en est sorti d'importantes mesures dont plusieurs commencent à entrer en voie d'exécution.

Alors que d'autres pays en discutent la suppression, la Russie incline au salariat des cultes. Chez un peuple en effet où l'église est liée à l'état, le salariat du clergé offre à tous deux plus d'avantages que d'inconvéniens. Pour que le prêtre ait profit à se passer des subventions du gouvernement, il faut qu'il soit libre de sa tutelle. Dépendre à la fois de l'état par l'administration ecclésiastique et des fidèles par les besoins pécuniaires, c'est pour un clergé une trop lourde servitude. Pour qu'il n'en soit pas écrasé, il faut que l'une de ces deux dépendances l'affranchisse de l'autre. Dans un pays encore pauvre comme la Russie, subventionner le prêtre serait le meilleur moyen de le relever aux yeux du peuple. L'obstacle est dans les finances. Chacune des réformes de l'empire vient temporairement au moins peser sur son budget; cette considération est une de celles qui ne permettent pas l'application immédiate de tous les progrès projetés. Le chapitre du culte orthodoxe est déjà un de ceux qui ont le plus grossi dans un budget dont tous les chapitres se sont singulièrement enflés. L'allocation du saint-synode a décuplé depuis une quarantaine d'années : en 1833, elle n'atteignait pas 1 million de roubles; en 1872, elle était d'environ 10. Pour un clergé qui n'est pas salarié, c'est là un gros chiffre. L'administration bureaucratique de l'église russe est naturellement dispendieuse. Sur ce budget d'une quarantaine de millions de francs, la part du clergé paroissial est faible, et l'état ne peut guère l'augmenter que par des économies sur d'autres branches du service, sur les chancelleries ou les couvens par exemple.

Pour accroître les ressources du clergé sans augmenter les charges de l'état ou des fidèles, on a mis en avant un moyen que la France pourrait avec profit appliquer à son système administratif ou judiciaire: c'est d'élever les revenus de la classe en en réduisant le personnel. On se propose de diminuer le nombre des paroisses, de diminuer le nombre des serviteurs de l'église. A ce projet séduisant et déjà en voie d'application s'oppose un obstacle particulier à la Russie, l'immensité du territoire. D'après les comptes-rendus du procureur du saint-synode, il y a en Russie moins de 30,000 églises, auxquelles s'ajoutent 3,360 petites chapelles : sur ces églises, beaucoup ne sont point paroisses, beaucoup sont groupées dans les villes ou autour d'elles. En se bornant aux campagnes, on trouverait qu'avec un territoire dix fois plus vaste la Russie d'Europe a notablement moins d'églises, de paroisses que la France. Ce rapprochement donne une idée de la grandeur de certaines paroisses russes. Si le nombre en peut être réduit, ce n'est que dans les contrées les plus peuplées et surtout dans les villes, dans les vieilles cités russes, où, comme en Occident avant la révolution, la

quantité des édifices religieux est en proportion de la piété des ancêtres et non de la population vivante. On a posé en principe que chaque paroisse devait avoir environ un millier d'âmes, toujours sans compter les femmes, selon le système mis en usage par le servage. On calcule que chaque âme mâle pourrait être assujettie à donner au pope 1 rouble, ce qui lui ferait un revenu de 1,000 roubles (4,000 fr.). Dans un état où des contrées ne comptant que 35 habitans par kilomètre carré figurent parmi les régions les plus peuplées, des paroisses de 2,000 âmes seront toujours bien vastes. Que serait-ce des provinces du nord ou de l'est, où certaines paroisses dépassent en étendue nombre de diocèses d'Italie ou d'Orient! Aujourd'hui déjà les paroisses russes sont en général formées de plusieurs villages souvent fort éloignés les uns des autres. La religion et l'état ont intérêt à ne point laisser le paysan à trop de distance de son église. L'élargissement démesuré des paroisses rurales mettrait le culte officiel hors de la portée d'une partie du peuple; par là même, il tournerait au profit du *raskol*, au profit surtout des sectes qui se passent de prêtres, des *bezpopovtsi*.

La réduction du clergé revêtu du sacerdoce présente les mêmes inconvéniens que la réduction des paroisses. L'empire ne compte point 40,000 prêtres orthodoxes : pour un tel territoire ou même pour une telle population, ce n'est point trop. C'est sur les clercs inférieurs, sur les diacres, surtout sur les chantres et les sacristains, que peut porter la réduction. Ces serviteurs ecclésiastiques forment aujourd'hui la masse de la classe sacerdotale; ils en sont la portion la plus ignorante et la moins morale. Par leurs vices ou leur misère, ils avilissent tout le clergé dont ils sont membres, et, tout en demeurant individuellement dans la pauvreté, ils sont pour l'église et le pays une lourde charge. Le plus simple serait de supprimer ces rangs inférieurs du clergé, et, comme dans l'église latine, de prendre pour chantres ou sacristains des laïques vivant d'un autre métier. Le respect des habitudes religieuses et les préventions populaires ont fait préférer un terme moyen : au lieu d'être licencié, le personnel des serviteurs d'églises sera réduit; dans certains gouvernemens, la réduction a déjà porté sur des centaines de clercs. Ceux qui sont conservés verront s'ouvrir devant eux une double carrière. Ils seront employés à l'instruction populaire, l'école leur offrira des fonctions et des ressources nouvelles; en même temps, au lieu d'être pour toujours attachés à des postes infimes, ils pourront s'élever au diacónat, même à la prêtrise. En facilitant à ces parias du sanctuaire l'accès des degrés de la hiérarchie, la réforme exige d'eux l'achèvement de leurs études. Ces humbles emplois, ayant cessé d'être l'asile de l'igno-

rance et de la paresse, deviendront une sorte de stage pour le candidat à la prêtrise ou d'apprentissage pour l'instituteur primaire. De cette classe jusqu'ici encombrante et dédaignée, on espère faire une pépinière d'honnêtes instituteurs. C'est par elle surtout que le clergé pourra servir à l'instruction de la nation. Comme les offices rendent parfois difficile le cumul de l'église et de l'école, il faudra souvent choisir entre elles. Aux séminaristes qui quittent le service de l'autel pour se vouer tout entiers à l'enseignement, les priviléges du clergé demeureront assurés. Quelques personnes songent à ouvrir la même carrière aux filles du clergé; il existe à Moscou une confrérie pour en former des institutrices. Les relations de l'église et de l'état excluent en Russie toute crainte d'opposition et de dualisme entre les écoles ecclésiastiques et les laïques. L'unité de direction dans l'enseignement national et l'emploi du clergé dans l'instruction populaire sont aujourd'hui favorisés par l'union sur la même tête des fonctions de haut-procureur du saint-synode et de ministre de l'instruction publique.

Ce n'est pas seulement dans l'école que le clergé doit contribuer à l'instruction du peuple, c'est aussi dans l'église. La participation à l'enseignement scolaire ne lui doit pas faire délaisser son mode propre d'enseignement, la prédication. A ce point de vue, il y a beaucoup à faire dans les pays orthodoxes; le prêtre y a presque abandonné une de ses plus importantes fonctions : le pape ne prêche point ou prêche peu. L'institution par laquelle le christianisme a peut-être le mieux servi le progrès de la moralité, l'église grecque, qui dans son premier âge eut tant de grands orateurs, l'avait aux derniers siècles laissée tomber en désuétude. Cet abandon n'est pas uniquement imputable à l'ignorance du clergé gréco-russe ou au génie des gouvernemens; il est en partie la conséquence de l'esprit même de l'église. Tandis que la réforme, appuyée sur le libre examen et l'interprétation individuelle, faisait du prêche la principale fonction ecclésiastique, l'orthodoxie orientale, étroitement attachée à la tradition, laissait ses ministres renoncer à l'exposition de la foi, comme si en la livrant à leurs commentaires elle eût craint de la leur voir défigurer. La chaire, qui, dans le temple protestant, tend à s'emparer de la place de l'autel, est généralement absente des églises orthodoxes. L'Orient, fatigué de ses nombreuses hérésies, finit par prendre en soupçon la parole vivante, la parole originale et libre. L'initiative individuelle, l'inspiration, l'improvisation excita ses défiances dans la parole comme dans l'art, dans la représentation orale de la foi comme dans ses représentations figurées. Ainsi que la peinture, la prédication fut enfermée dans des lignes rigides et mortes. A l'invention, à l'imitation même, l'église préféra

la reproduction, la copie servile des modèles consacrés; sans prohiber la prédication, elle lui préféra la lecture des pères et des livres autorisés. La parole n'est rentrée dans l'église russe que sous l'influence de l'Occident et de Kief, à l'époque de Pierre le Grand; encore se trouva-t-il des gens pour se scandaliser ou s'inquiéter de cette importation étrangère. Introduite alors dans les hautes régions ecclésiastiques, la prédication n'a point encore pénétré les couches inférieures du clergé paroissial. Chez le clergé noir, l'éloquence est un moyen de distinction, un titre à l'avancement; aussi les principaux orateurs sacrés de la Russie ont-ils été des prélats, ce qui rappelle l'âge de l'église où la prédication était restée une des fonctions de l'évêque. Quelques-uns y ont acquis une grande renommée : ainsi Mgr Philarète, de Moscou, et Mgr Innocent, de Kharkof, naguère comparés aux Lacordaire et aux Ravignan. Cette éloquence excelle surtout dans le panégyrique; la raison en est aux institutions politiques. Les prédicateurs russes, Philarète par exemple, ont cependant parfois montré devant les tsars le même genre de courage que Bossuet ou Massillon devant Louis XIV. On a fait dans ce siècle des efforts pour introduire la prédication dans les habitudes religieuses; on a été jusqu'à ordonner au pope ayant achevé ses études de prononcer chaque mois un sermon de sa composition. La pratique, croyons-nous, ne s'en est pas encore établie. La prédication est peut-être le meilleur signe de la valeur d'un clergé : c'est le côté par lequel celui de Russie est le plus au-dessous de ceux de l'Occident, et cette infériorité est un des motifs pour lesquels la religion n'a point sur le peuple russe l'influence moralisatrice que lui devrait assurer la piété populaire.

La réforme en voie d'exécution améliore la situation matérielle du clergé paroissial : à ses membres et à leurs enfans, elle ouvre au profit de l'instruction nationale de nouvelles branches d'activité; peut-elle faire davantage? peut-on ouvrir au pope l'accès des dignités ecclésiastiques, jusqu'ici réservées au moine? Quelques Russes le pensent. Pour cela, il faudrait renverser la barrière qui sépare le prêtre de l'épiscopat, ce qui ne peut se faire que de deux manières : en permettant le célibat au pope ou en permettant le mariage à l'évêque. A ces deux innovations s'opposent de sérieuses difficultés. Il semble aisé de rendre pour le clergé paroissial le mariage facultatif et non obligatoire : avec la discipline en usage dans l'église orientale, ce n'est qu'une apparence. D'après les lois établies par la tradition, l'homme marié peut être admis au sacerdoce, le prêtre déjà consacré ne l'est point au mariage. L'ordination devant suivre et ne pouvant précéder, les clercs qui ne veulent pas faire vœu de célibat doivent recevoir la bénédiction nuptiale avant l'ordination sacerdotale. De là

l'usage, au premier abord étrange, de ne conférer le sacrement de l'ordre qu'à un clerc uni à une femme. C'est que, s'il ne l'est avant son ordination, le prêtre ne sera jamais marié. Tant que ce point de discipline en vigueur dans tous les pays orthodoxes ne sera point abrogé, le célibat facultatif ne pourra faire disparaître la distance qui sépare les deux clergés; tout au plus en créerait-il un troisième intermédiaire. Il y aurait ainsi dans le clergé paroissial deux catégories de prêtres presque aussi séparés par la vocation et le genre de vie qu'aujourd'hui le moine et le pope. A des hommes aussi différens, il serait difficile de confier des fonctions identiques. Ce n'est pas à dire que le prêtre russe doive toujours être obligé de choisir entre le mariage et le couvent. Il y a déjà eu quelques exemples d'hommes admis au sacerdoce sans être mariés et sans être moines. Il pourrait y en avoir davantage, mais de tels prêtres, placés en dehors des autres par l'obligation du célibat, ne serviraient point à relever le clergé marié.

L'introduction du célibat facultatif ne serait qu'un leurre, à moins qu'il ne préparât le célibat obligatoire, dont aucun Russe, aucun orthodoxe ne souhaite l'établissement. L'abrogation de l'usage qui n'admet à l'ordination que des hommes mariés serait un pas vers le catholicisme; l'abandon de la discipline qui refuse le mariage au prêtre ordonné serait un pas vers le protestantisme. Cette dernière révolution, peut-être plus conforme aux tendances de l'esprit public, rencontre deux grands obstacles : à l'extérieur le besoin d'union avec les autres pays orthodoxes, à l'intérieur la crainte du *raskol* et l'attachement du peuple russe aux traditions. Les mêmes barrières avec la même discipline s'opposent à une autre innovation réclamée par certains esprits, au second mariage des popes. Le prêtre veuf ne peut convoler à d'autres noces; lui ouvrir l'accès d'un second mariage serait encore violer les canons et aller même contre certains textes de l'Écriture. Peut-être le courant de l'esprit public emportera-t-il un jour l'église russe au-delà de ces règles traditionnelles; le moment en est encore éloigné, et, comme en religion de telles réformes vont rarement seules, l'orthodoxie sera ce jour-là sortie de sa voie séculaire. Ce qui serait facile, ce que l'on commence à mettre en pratique, ce serait de laisser le pope veuf à l'exercice de ses fonctions. Le clergé blanc serait par là affranchi d'une des servitudes qui pèsent sur lui; sa vocation, mise à l'abri des coups du hasard, ne dépendrait plus que de sa vertu et non de la vie d'une femme.

Les entraves que la tradition apporte au libre mariage des prêtres, elle les met au choix des évêques parmi les prêtres mariés. La discipline ne permet point la promotion d'un homme marié à l'épiscopat. S'il n'y avait là qu'une habitude, elle serait vite abandonnée;

il y a une loi disciplinaire, et, quels qu'en soient les inconvéniens pratiques, l'état et le pays s'y soumettent. On voit par cet exemple qu'avec leur apparente suprématie l'état et l'autocratie sont, en matière religieuse, maintenus en de certaines bornes, et que, même en dehors des croyances, ils ne se permettent point de modifier tout ce qui les gêne. La coutume de n'admettre à l'épiscopat que des célibataires n'est pas un dogme, ce n'est qu'une tradition disciplinaire. Ceux qui la défendent s'appuient, il est vrai, sur un texte de l'Écriture, mais ce texte semble en contradiction avec la loi en faveur de laquelle on l'invoque et ne se réconcilie avec elle que par une subtile interprétation (1). S'il n'y avait d'autre barrière entre le clergé blanc et le siége épiscopal, on l'aurait bientôt franchie; il y a les canons, la tradition, la pratique générale des églises orthodoxes, et jusqu'ici on les a respectés. Cette règle aboutit assurément à des conséquences bizarres; en forçant à prendre les dignitaires ecclésiastiques parmi les moines, elle a donné à l'état monastique une direction tout à fait opposée à l'esprit de son institution. Au lieu d'une vie de renoncement et d'humilité, elle en a fait une carrière d'ambition : le vœu de pauvreté est devenu la porte de la fortune. Tandis que les premiers moines refusaient tous les honneurs, souvent jusqu'au sacerdoce, l'élite des moines gréco-russes est en possession de tous les avantages matériels de l'état ecclésiastique. Pour résister aux attaques de certaines classes de la société russe, il faut au clergé noir, avec l'appui de la tradition, la vénération et l'appui des classes populaires. Les reproches dont ils sont l'objet n'empêchent pas les moines d'être encore un rouage important dans l'église : ils lui servent de frein sur la pente où l'esprit public pourrait l'entraîner. C'est le clergé noir qui, depuis l'introduction de la foi chrétienne à Kief, a personnifié en Russie la tradition orthodoxe; c'est lui qui, vis-à-vis des autres églises orientales, représente le mieux le côté œcuménique, catholique de l'orthodoxie. Abandonnée au clergé blanc, sans doute plus exclusivement national, plus accessible aux influences du siècle et du pays, l'église russe serait plus ouverte aux innovations, plus exposée au relâchement de l'unité de la foi.

La discipline de l'église maintient au clergé noir le monopole de l'épiscopat. Pour les autres dignités ecclésiastiques, rien n'empêchait d'en ouvrir l'accès au clergé blanc : aussi a-t-il récemment pénétré dans la plupart des fonctions jadis détenues par les moines. Sa plus importante conquête a été le haut enseignement ecclésias-

(1) « Il convient que l'évêque soit irréprochable et qu'il n'ait été marié qu'une fois. » (Ire épître à Timothée, III, 2.) L'épître à Tite (II, 6) dit la même chose du prêtre à peu près en mêmes termes. Selon les interprètes, la première épouse de l'évêque étant l'église, il n'en peut avoir d'autre.

tique, que les moines s'étaient jusqu'ici réservé avec un soin jaloux. Un pope marié a été appelé au rectorat de l'académie ecclésiastique de Pétersbourg, longtemps la citadelle du haut clergé monastique. Cette nomination excita beaucoup de rumeurs; c'est en effet une sorte de révolution dont à la longue les conséquences peuvent être considérables. Placé à la tête de l'enseignement ecclésiastique, le clergé blanc pourra introduire dans l'église un esprit plus moderne, plus libéral. C'est en même temps pour les plus distingués des prêtres mariés un débouché important : avec le haut professorat, avec les grandes aumôneries, avec l'accès même du synode, on ne peut plus dire que le clergé blanc soit sans avenir et sans carrière. Il a déjà enlevé à son rival presque tout le ministère actif. L'épiscopat et les dignités monastiques sont à peu près seuls restés aux moines. Il est difficile de les dépouiller davantage sans les enfermer dans les murailles de leurs couvens et les isoler entièrement du monde et de la nation.

Délivré de la misère et de la dépendance de ses paroissiens, qui pèse plus lourdement sur lui que la domination du haut clergé monastique, le clergé séculier ne sera définitivement relevé et mis à la hauteur de sa mission que par l'extension de ses libertés et des libertés publiques. Comme toutes les classes de la nation, c'est dans l'émancipation morale, par une participation à son propre gouvernement, qu'il retrouvera sa force et sa dignité. Cet affranchissement sera en partie effectué par la réforme actuelle. Aux moines, la réforme promet l'élection de leurs supérieurs, aux prêtres de paroisses l'élection des *blagotchinnye*, sorte de doyens ou d'inspecteurs ayant sur leurs confrères un droit de surveillance et servant d'intermédiaires entre l'autorité diocésaine et le clergé paroissial. Déjà on a institué des conférences locales où le clergé est appelé à débattre ses propres intérêts. En tout pays, de telles mesures seraient dignes d'éloges : en Russie, la réforme ecclésiastique ne sera achevée que le jour où l'église dominante aura été mise en état de supporter la concurrence des dissidens du dehors et du dedans. C'est là, nous devons le répéter, le but imposé au gouvernement et à la nation. Ce n'est qu'à ce prix que la Russie sera devenue un état vraiment moderne; c'est par là seulement qu'elle obtiendra la diffusion d'un esprit sérieusement religieux, d'une intelligente moralité parmi ce peuple rongé de sectes grossières et où couve encore un paganisme latent. La religion est toujours une des bases populaires de la civilisation russe; le relèvement matériel et intellectuel de son clergé doit rendre à l'église le rôle pondérateur et civilisateur qui lui appartient, que rien n'interdit à l'orthodoxie orientale.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

L'ORIGINE DES ÊTRES

I.

LA VARIABILITÉ DES ESPÈCES ET LA LUTTE POUR L'EXISTENCE.

Comme une prodigieuse énigme s'offre à l'esprit humain l'apparition des êtres à la surface du globe. Il fut un temps où les conditions de la vie n'existaient pas sur la terre. Le jour est venu où ces conditions ont été réalisées; la terre s'est couverte de végétation et s'est peuplée d'animaux; l'homme a été créé. Cette vérité, conforme au sentiment général manifesté chez les nations dès l'antiquité, se démontre par la structure de l'écorce terrestre et par la présence des débris organiques. Maintenant, si l'on cherche à se figurer la naissance de la vie, à saisir la manière dont elle s'est produite, tout effort de la pensée demeure stérile. Les merveilleuses découvertes de la science permettent de tracer avec certitude une partie de l'histoire du monde dans les âges reculés, de rendre une sorte d'existence aux aspects de la nature pendant des périodes successives, elles n'apportent aucune lumière sur l'origine des êtres. Les magnifiques résultats acquis par les investigations modernes font prévoir encore d'immenses progrès dans la connaissance des surprenans phénomènes dont notre planète a été le théâtre; ils n'autorisent pas à espérer que l'on apprendra un jour de quelle façon les êtres ont surgi. Le commencement semble devoir rester à jamais impénétrable pour l'intelligence humaine.

L'ardeur qui pousse certains esprits à s'inquiéter de l'origine des êtres paraît néanmoins le signe d'une noble ambition, — malavisés ceux qui voudraient la condamner! Dans les élans pour entrevoir le monde à son début et comprendre les causes de la multiplicité des formes végétales et animales, la pensée s'élève parfois en raison

de la grandeur du sujet qui l'attire. Les tentatives pour faire jaillir la lumière sur la création à l'aide de la science auront pour dernier résultat de mieux assurer la reconnaissance des vérités. Après avoir séduit ou égaré la foule, les interprétations audacieuses, les fantaisies de l'imagination perdront tout charme en présence des faits bien appréciés. Les engouemens irréfléchis passent; avec l'étude profonde, les erreurs disparaissent.

Des idées sur l'origine des espèces déjà un peu anciennes et longtemps assez dédaignées, tout à coup rajeunies par une exposition habile et les apparences d'une science solide, ont provoqué des enthousiasmes. M. Darwin a occupé l'opinion; il est devenu presque populaire. Les investigateurs en général ont montré peu de goût pour des hypothèses fondées sur des notions vagues, incomplètes ou inexactes et souvent contredites par les faits; au contraire des gens qui ne songent guère la plupart à s'appliquer à des études longues et pénibles se sont passionnés pour une doctrine. La variabilité au sein de la nature, la variabilité dans l'état de domesticité, la lutte pour l'existence, la sélection naturelle, puis la sélection sexuelle, ont ravi les âmes simples. Les transformations indéfinies, l'évolution incessante, les perfectionnemens continus, ont donné des émotions comme autrefois la croyance que le vil métal pouvait se changer en or pur. A considérer la foi naïve de beaucoup de lecteurs de l'ouvrage sur *l'Origine des espèces* (1), surtout il y a quelques années, un homme arrivant d'un long voyage se serait persuadé que M. Darwin avait ouvert une fenêtre d'où l'on voit clairement les formes végétales et animales toujours se diversifiant et toujours se perfectionnant depuis la première apparition de la vie jusqu'à l'époque actuelle. Le livre a eu des apologistes, et les détracteurs n'ont pas manqué; mais, chose étrange, de part et d'autre on s'en est tenu à des généralités; pour le grand nombre, c'était une affaire de sentiment. Dans une circonstance, la valeur et la portée des assertions du naturaliste anglais ont été discutées en France sans autre préoccupation que la vérité scientifique; la discussion eut lieu dans une enceinte close. Louis Agassiz, l'observateur plein de sagacité, le penseur profond, le savant illustre, se proposait de ramener l'attention publique sur les faits qui éloignent absolument l'idée d'une évolution perpétuelle; il est mort, ayant dicté à peine quelques pages. Heureusement on ne perd jamais l'occasion d'appeler tous les yeux à voir la réalité, — et fort simplement nous allons examiner ce que l'observation et l'expérience des siècles et ce que la science moderne nous apprennent au sujet de la vie des êtres en remontant le plus loin possible dans le passé.

(1) Darwin, *The Origin of species* (trad. en français par M. Moulinié).

I.

A toutes les époques et dans tous les pays, les hommes accordant au moins par nécessité une attention superficielle aux plantes et aux animaux ont eu l'idée des distinctions d'espèces. Le sauvage des îles de la mer du Sud, cueillant les fruits du cocotier, ne doute pas de la nature propre de l'arbre. Le vieux Celte, errant sous les fourrés des sombres forêts, n'imaginait certainement pas que les chênes et les hêtres fussent d'une essence commune. A la vue d'une plante ou d'un animal dont les individus se font remarquer en plus ou moins grande abondance, chacun par instinct se persuade qu'à toutes les générations l'espèce demeure à peu près pareille. L'investigation scientifique a commencé sous l'empire de ce sentiment; d'une manière très générale, elle a été poursuivie sans faire changer la croyance primitive. N'ayant nul souci des origines, les observateurs occupés de l'inventaire de la nature constatent les différences entre les êtres; ils déterminent, ils décrivent les espèces. Le travail est en voie d'exécution depuis deux siècles; personne n'en prévoit l'achèvement prochain.

Chaque région du monde qu'on explore fournit en quantité des végétaux et des animaux qui n'existent pas ailleurs. Dans les pays où les récoltes des naturalistes ont été incessantes, les êtres de petite taille ou de peu d'attrait longtemps négligés, venant à être recueillis par des amateurs de sujets nouveaux, s'offrent encore en nombre prodigieux. Botanistes et zoologistes d'un certain ordre se réjouissent de voir tant de richesses; avec une patience inaltérable, ils continuent à distinguer et à décrire les types. D'un autre côté, en présence de myriades de plantes et d'animaux qui, parfois dans les mêmes genres, témoignent d'une singulière parenté, des savans ou des philosophes s'étonnent. Entraînés soit par une forte répugnance à s'inquiéter de minutieux détails, soit par des vues plus ou moins scientifiques, ils se refusent à croire qu'une telle diversité soit originelle. Paraissant compatir à la peine que se serait donnée le créateur, ils n'hésitent pas à se prononcer pour la simplicité au point de départ. Les espèces du même genre ou de la même famille, laborieusement étudiées par les classificateurs, descendraient d'une souche unique : un organisme sans doute très imparfait, — on ne s'est jamais nettement expliqué à l'égard de ces organismes imaginaires. Si l'hypothèse était fondée, il n'y aurait pas d'espèces dans le sens qu'on attache à ce mot. Façonnés et modifiés de mille manières selon les circonstances, les êtres changeraient de forme, de couleurs et d'aptitudes comme les peuples changent de costume. Les partisans de l'idée des transformations indéfinies citent

avec bonheur les incertitudes des naturalistes au sujet des caractères de bon nombre de plantes et d'animaux; ils rappellent avec joie les fautes commises; ils insistent sur les variations individuelles et supposent que ces variations doivent être sans limites. On sera fixé sur tous les points, si l'on considère un instant la marche de la science, et si l'on arrête l'esprit sur les faits le mieux constatés.

Les erreurs se produisent et les incertitudes subsistent lorsque le savoir est très borné, elles disparaissent dès que l'observation et l'expérience ont été suffisantes. L'étude des distinctions d'espèces n'est pas toujours facile. Parfois le mâle et la femelle présentent d'étranges contrastes; au premier abord, on sépare ceux que la nature rapproche, dans le monde des oiseaux et des papillons, chacun le sait, il y en a de nombreux exemples. Souvent aussi les enfans du même père et de la même mère sont loin d'être pareils; on prend des frères et des cousins pour des étrangers. Par suite de l'influence du climat ou de la nourriture, des espèces disséminées sur de vastes étendues se sont légèrement modifiées sous le rapport de la taille, de la couleur, de l'aspect; en voyant quelques individus tirés de pays éloignés, on méconnaît leur intime parenté. De telles fautes sont inévitables au début des recherches. Dépourvu des moyens d'information nécessaires, l'observateur le plus attentif, doué de l'esprit le plus pénétrant, demeure incertain ou tombe dans l'erreur. Aux difficultés naturelles du sujet s'ajoute le trouble provenant de l'inhabilité ou du défaut d'application d'une foule d'investigateurs. Le travail est libre, et partout les bons ouvriers sont rares. N'est-ce pas d'ailleurs la règle générale que la vérité ne se dégage qu'après avoir été longtemps voilée?

Au siècle dernier et même au commencement de notre siècle, les beaux oiseaux et les magnifiques insectes recueillis dans les contrées lointaines excitaient à la fois surprise et admiration. Au plus vite, des amateurs traçaient la description des brillans animaux et attribuaient des noms aux espèces. L'opération ne coûtait pas de longues peines; les mâles, les femelles, les jeunes sujets distingués par les couleurs étaient comptés comme autant d'espèces. A l'examen superficiel, succéda l'étude; peu à peu, on apprit à connaître dans chaque groupe du règne animal les signes particuliers de l'un et de l'autre sexe; on fut avisé par des voyageurs que des individus fort dissemblables avaient été rencontrés en état de mariage; les fautes des premiers naturalistes étaient effacées. De nos jours, les méprises occasionnées par les différences sexuelles sont devenues rares. Les variations individuelles peuvent encore être la source de fréquentes erreurs; mais, après avoir considéré de quelle façon la lumière s'est faite à l'égard d'une foule de plantes et d'animaux, on acquiert la certitude que toute obscurité finira par se dissiper.

Maintes fois, en présence de quelques sujets, les observateurs ont pris pour des espèces distinctes de simples variétés; un peu plus tard, les comparaisons portant sur une masse considérable d'individus, il a été facile d'apprécier exactement le caractère des différences. Dans nos musées d'histoire naturelle, ici un mammifère ou un oiseau, là de rares insectes apportés de terres lointaines, attirent l'attention par une physionomie un peu singulière; peut-être ne parviendra-t-on pas à les bien déterminer jusqu'au moment où du pays d'origine viendront d'autres représentans des mêmes races. Pour bien connaître une espèce, il faut l'étudier chez une multitude d'individus, la suivre dans son aire géographique, l'observer dans son organisation, ses mœurs, ses habitudes, ses instincts à toutes les phases de la vie, et souvent encore recourir à des expériences. Un pareil travail est prodigieux; déjà poussé loin pour bon nombre des êtres qui habitent l'Europe, doit-on s'étonner de le trouver à peine commencé quand il s'agit des légions de créatures répandues dans le reste du monde? Présenter les doutes qui proviennent de l'ignorance comme une preuve de l'instabilité des formes végétales et animales est une pensée malheureuse.

Nulle définition de l'espèce n'a pu satisfaire tous les naturalistes, répète M. Darwin. Rien n'est plus réel, seulement il convient d'ajouter que sur aucun sujet l'entente ne s'établit d'une manière aussi complète entre les auteurs. Personne sans doute ne sait dire à quels signes généraux on distingue les espèces, et néanmoins, instruit par l'observation et l'expérience, le classificateur demeure convaincu, avec Linné, que « le semblable engendre toujours son semblable, » — avec Cuvier, que l'espèce est représentée par les êtres « nés les uns des autres ou de parens communs, et de ceux qui leur ressemblent autant qu'ils se ressemblent entre eux, » — avec la plupart des investigateurs, que l'espèce est assurée par la fécondité qui se perpétue, enfin qu'elle est une forme organique primitive. Depuis beaucoup plus d'un siècle, des centaines de zoologistes et de botanistes disséminés dans toutes les villes du monde où la science est plus ou moins en honneur travaillent à cet édifice colossal qu'on a nommé l'inventaire de la nature; sans exception, ils se conforment au plan que Linné a tracé. Par un phénomène dont l'explication nous manque, des partisans de l'idée des transformations illimitées, pris du goût de faire connaître de nouveaux types, les décrivent absolument comme les autres naturalistes; dans la circonstance, l'idée est mise en réserve.

Ceux qui s'en tiennent à des formules peuvent croire que tout est vague; au contraire, ceux qui s'instruisent par une pratique indispensable sont également saisis par l'évidence des faits; un pareil concert ne s'établit pas sans fondement solide. La dispute s'élève

tant que les informations demeurent trop restreintes; tel auteur, s'appliquant sur un groupe d'individus à l'examen de petites particularités, se croit en possession de plusieurs espèces, tel autre se persuade que ce sont des variétés de la même espèce; mais dès l'instant que les faits acquis permettent de se prononcer avec certitude, à tous les yeux la cause est gagnée d'une manière définitive. Un oiseau jeune, apporté de loin, n'a pas le plumage des adultes, on le cite comme un oiseau particulier; que l'observation se poursuive, l'erreur est de courte durée. A présent encore, les caractères de certains végétaux de notre pays, les églantiers, les ronces, les épervières, donnent lieu à des controverses, l'étude comparative de ces plantes ne suffit pas à dissiper les doutes; des expériences seront entreprises : on ira semer les graines des uns dans le terrain où poussent les autres, et la lumière jaillira pour tout le monde. A une époque assez récente, de curieux animaux marins étaient regardés comme des types de la classe des crustacés; on vient à découvrir que ce sont des crabes et des langoustes dans le jeune âge; la démonstration faite, l'erreur des anciens jours est à jamais effacée. Ainsi avec lenteur, mais avec sûreté, se réalise le progrès dans la connaissance de la création.

II.

La variabilité dans la nature fournit à M. Darwin un beau sujet pour ouvrir la carrière à l'imagination. Les différences plus ou moins prononcées que chacun remarque entre les individus nés des mêmes parens seraient l'origine des espèces dont les naturalistes forment des genres et des familles. Il s'agit tout simplement de supposer que de légères déviations du type se transmettent à la descendance et acquièrent une sorte de fixité. L'observation constante d'une multitude de créatures ne semble pas permettre qu'on s'arrête un instant à une semblable hypothèse, mais l'aimable rêveur ne s'en embarrasse nullement; il accorde que d'innombrables générations, que des milliers d'années sont nécessaires pour amener la diversité. Après cela, il attend avec confiance qu'on apporte la table généalogique de nos espèces depuis quelques cent mille ans. La suite le montrera; on tient au moins des lambeaux de cette table.

La variabilité n'affecte pas au même degré toutes les espèces; presque insensible chez les unes, elle est saisissante chez les autres. On s'étonnerait volontiers ici de ne voir que des individus toujours pareils, là, de ne jamais rencontrer deux individus à peu près semblables; la cause de la tendance à la variation plus ou moins prononcée qui se manifeste chez les plantes et les animaux nous échappe dans la plupart des circonstances. Par une longue applica-

tion sur les caractères des êtres, on arrive à se convaincre que les plus grandes limites de la variabilité d'une espèce sont encore fort circonscrites. La taille et les couleurs ont souvent trompé les observateurs; c'est ce qui change le plus, ce qui frappe davantage les yeux et ce qui a le moins d'importance. Des systèmes de coloration se modifient avec une extrême facilité. Les taches et les raies noires ou brunes sur un fond blanc, jaune, fauve ou rouge, de même que les marques de nuance claire sur un fond obscur, ont peu de fixité; les mouchetures du plumage des oiseaux de proie, ou du pelage de plusieurs mammifères du genre des chats, en offrent des exemples. Lorsque deux couleurs se trouvent entremêlées, il est fréquent de voir l'une tantôt gagner, tantôt perdre sur l'autre. Chez des animaux qui vivent sous des climats divers, l'origine des individus nés dans les pays chauds est quelquefois trahie par l'intensité des tons, et pourtant sur la parure de beaucoup d'oiseaux et d'insectes on chercherait en vain à découvrir l'action faible ou puissante du soleil. C'est encore un grand secret que la condition du développement des couleurs. A une époque, la pensée des teintes sombres des bêtes nocturnes et des vives nuances des belles créatures des régions tropicales nous portait à faire honneur à la lumière de ce qu'il y a de mieux peint dans le monde. Une expérience ne pouvait-elle pas amener une révélation? Tout le monde connaît le charmant papillon de nos jardins et de nos campagnes, que de son nom vulgaire on appelle le *paon de jour*; on le choisit pour l'expérience. De jeunes chenilles prises au moment de la naissance furent élevées dans une complète obscurité; elles se transformèrent en chrysalides, et l'éclosion des papillons s'effectua dans une nuit profonde; les ailes des paons de jour n'avaient en rien changé; elles étaient aussi fraîches que chez les individus développés en pleine lumière. Nous songions bien à profiter des centaines de milliers d'années que M. Darwin nous aurait accordées; mais nos papillons refusèrent obstinément de contracter mariage avant d'avoir été se chauffer au soleil; l'expérience se trouva donc fatalement arrêtée.

Sous l'influence de la lumière bleue, verte, jaune ou rouge, tout se passa comme dans l'obscurité; aucune nuance ne fut modifiée. La production des couleurs chez les êtres reste donc un phénomène inexplicable. Par l'examen d'une multitude d'espèces qui vivent sous des climats très divers, on reconnaît que même cette variabilité des couleurs est contenue dans des limites bien étroites, et qu'elle se manifeste surtout dans la répartition des teintes juxtaposées ou dans une faible altération de nuance comme le passage du bleu au vert ou au violet, du rouge au jaune, du noir au brun, ou encore dans la dégénérescence dont l'albinisme est l'exemple le plus évident. La taille et les couleurs saisissent au premier regard; elles ne sont jamais les si-

gnes d'une modification dans les caractères essentiels de l'espèce. Les autres variations sont également très superficielles. Le poil des mammifères est plus ou moins touffu; personne ne juge que l'animal change de nature parce qu'il est mieux vêtu l'hiver que l'été ou dans la jeunesse que dans la vieillesse. Des parties secondaires qui se répètent avec une sorte d'uniformité varient dans une certaine mesure; le nombre des rayons des nageoires chez les poissons n'est pas constant, moins encore celui des écailles; sous ce rapport, on reconnaît que des différences existent presque toujours entre les individus provenant de la même ponte et qu'elles ne se fixent en aucune manière par voie d'hérédité. Les stries, les cannelures, les ponctuations, les sculptures, qui ornent le corselet et les élytres chez une infinité d'insectes peuvent être plus ou moins prononcées; on a par mille observations l'assurance que ces détails décoratifs ne coïncident avec aucun changement appréciable dans l'organisme. Que M. Darwin s'inquiète des légères particularités individuelles que les anatomistes constatent à l'égard des dents, des muscles, des artères ou des veines, soit chez l'homme, soit chez les animaux, c'est vraiment trop de bonne volonté pour découvrir des indices de la mutabilité des êtres (1). Entre deux coups de cognée, le pauvre bûcheron lui-même affirmerait qu'en accumulant les millions de feuilles des chênes de la forêt, on ne parviendrait point à en trouver deux exactement semblables. Tout dans la nature en effet nous montre l'existence de formes nettement définies, sans possibilité de rencontrer nulle part l'identité absolue.

La dissémination des êtres s'est opérée dans le monde d'une façon fort inégale. Telle espèce demeure confinée dans une petite région, telle autre existe sur d'immenses étendues; — pareille diversité est faite pour instruire. Vient-on à explorer un pays d'un accès difficile, où l'état primitif n'a point été troublé, les espèces végétales et animales qu'on observe ne sont pas la plupart celles des contrées voisines. Des exemples de ce genre semblent attester que les naturalistes ont raison de distinguer des centres ou des foyers de création. Par des causes diverses, la distribution des plantes et des animaux s'est modifiée sur la terre. A la faveur de la configuration du sol et des courans de l'atmosphère, se sont rapprochés des êtres qui à l'origine vivaient éloignés les uns des autres. Les travaux de l'homme ont beaucoup contribué à la dissémination de certaines espèces. Nous avons un jour indiqué ce résultat en signalant le curieux caractère de la flore et de la faune du Thibet oriental que le père Armand David fit connaître, il y a peu d'années (2). Avec le progrès de

(1) *The Descent of Man*, t. Ier.

(2) Voyez *les Récentes explorations de la Chine*, dans la *Revue* du 15 juin 1871.

la civilisation, des passages ont été pratiqués, des obstacles abattus, de vastes espaces couverts de cultures semblables; une sorte d'uniformité régna dans les lieux où le magnifique désordre de la nature sauvage empêchait autrefois toute créature de parcourir un long chemin. Aussi en Europe, plus encore que dans les autres parties du monde, des végétaux et des animaux se sont répandus de proche en proche. La mer n'est pas toujours une barrière infranchissable; des graines entraînées par le flot iront peut-être germer sur une plage bien lointaine, des insectes légers, comme des papillons, pouvant se maintenir dans l'air, se trouvent parfois des rivages d'un continent jusqu'à la côte d'une île fort distante emportés par le vent; des oiseaux ont assez de force pour accomplir d'immenses voyages. Néanmoins l'extension de toutes les espèces a des limites larges ou étroites; le climat et d'autres conditions physiques ne permettent pas que les êtres se confondent sur le globe entier. Chacun le constate en voyant que ni les animaux ni les plantes apportées de divers pays ne parviennent en général à s'acclimater (1). Qu'on abandonne les végétaux cultivés dans nos champs et dans nos jardins, au bout de peu de temps, pour le très grand nombre, on en cherchera inutilement la trace.

Quelques espèces seules, s'accommodant aux circonstances ou rencontrant des conditions analogues à celles du pays d'origine, se sont naturalisées. Notre terrible chiendent s'est implanté sur plusieurs des îles de la mer du Sud, le robinier faux-acacia paraît se comporter sur notre sol comme nos arbres indigènes; une plante de la famille des composées, l'érigeron du Canada (2), a trouvé une nouvelle patrie sur nos terrains rocailleux; un crucifère, le lépidie de Virginie (3), se répand beaucoup en France; une herbe aquatique de l'Amérique du Nord (4) a envahi les mares et les canaux de notre pays. M. Alphonse de Candolle a montré de quelle manière a eu lieu l'extension de diverses plantes européennes (5). De nos jours, l'abeille d'Europe travaille en pleine liberté au milieu des forêts des États-Unis; les chevaux, issus d'ancêtres échappés des mains des conquérans du Nouveau-Monde, parcourent en grandes troupes les pampas de la Plata. Les bêtes qui se nourrissent de matières organiques sèches trouvent la vie facile dans presque toutes les régions du monde; les rats s'accommodent des reliefs qui abon-

(1) Acclimater ne doit s'entendre que des êtres pouvant vivre et multiplier d'une manière indépendante sur une terre étrangère. Les animaux domestiques et les végétaux cultivés ne sont pas acclimatés.

(2) *Erigeron canadense.*

(3) *Lepidium virginicum.*

(4) *Elodea canadensis.*

(5) *Géographie botanique*, Paris 1865.

dent dans les endroits habités; certaines espèces de kakerlacs fort avides de nos denrées se propagent à peu près indifféremment sur toutes les côtes où un navire les a transportés, si la nourriture ne vient pas à manquer. En changeant de climat, ces plantes et ces animaux, qui se sont disséminés sur d'immenses espaces ou qui ne meurent pas sans postérité quand ils sont jetés sur une terre étrangère, ne se transforment en aucune façon; les uns restent absolument pareils de la zone glacée à la zone torride, les autres ne se modifient que sous le rapport de la taille, de la couleur, de l'épaisseur de la fourrure. L'observation et l'expérience portent sur des milliers de créatures.

Si l'on s'en rapportait à une assertion de M. Darwin, les espèces ayant une très large distribution géographique présenteraient plus de variation que les autres; mais on s'abuserait en croyant le phénomène général. Aussi bien que de chétifs insectes, de grands mammifères semblent bien peu affectés par l'influence du milieu. Le lion habite l'Afrique entière du nord au sud, l'Asie-Mineure, la Perse, la partie occidentale de l'Inde, et il est toujours le lion. Les naturalistes ayant beaucoup étudié le magnifique animal veulent reconnaître des races, ou, en d'autres termes, des variétés locales que distinguent des particularités constantes. Ces particularités se bornent à la nuance du poil et à l'ampleur de la crinière. En Barbarie, le lion a le pelage d'un fauve brunâtre et la crinière superbe plus ou moins teintée de noir; au Sénégal, avec la crinière moins belle, il est plus jaune; au Cap, il a une crinière presque fauve et médiocrement prolongée sur le dos; au Darfour, il est d'un fauve doré, au Sennaar d'un ton plus rouge; en Perse, d'une nuance isabelle assez pâle avec une longue crinière mêlée de noir et de fauve; aux environs de Guzarat, il a la crinière très courte. Personne ne juge que des hommes et des femmes s'écartent notablement du type de la race parce qu'ils ont une chevelure riche ou pauvre, variant du noir au châtain. Les lions n'offrent rien de plus extraordinaire; comme ils ne sont pas cantonnés par groupes sur d'étroits espaces, on peut tenir pour vrai qu'il existe d'insensibles passages dans la nuance du poil et le volume de la crinière. D'ailleurs les individus de la même contrée n'ont pas tous la parure également belle. Le tigre royal vit dans les jongles de Java, de Sumatra, de Ceylan, de l'Inde: autrefois on supposait le grand carnassier propre aux régions les plus chaudes de l'Asie; mais en réalité il est répandu au nord de la Chine, dans la Mongolie, sur les flancs du Caucase, en Sibérie jusqu'au lac Baïkal. Soumis à des températures extrêmes, environné de créatures fort différentes, selon le pays qu'il habite, le tigre varie bien faiblement; au nord, le poil est plus long et plus touffu, et d'autre part on observe que les bandes noires ne

sont pas dessinées d'après un modèle uniforme. « Le loup et le renard sont pareils depuis la zone torride jusqu'aux régions glacées, » disait Cuvier, il y a un demi-siècle; l'illustre zoologiste avait donné grande attention aux caractères de ces animaux. Un naturaliste très enclin à considérer et même à exagérer les effets du climat croira rectifier l'assertion en écrivant : « A mesure qu'on s'avance vers le nord, on voit le renard acquérir une fourrure plus longue, plus abondante, plus fine, et en même temps sa taille grandir;... le loup aussi est plus grand dans le nord et plus velu. » Pareille remarque, motivée par l'intention de faire ressortir l'étendue de la variation, indique assez dans quelles étroites limites se modifie un mammifère par les conditions d'existence.

De nombreux oiseaux sont disséminés sur une grande partie de l'ancien monde. Le balbusard et d'autres rapaces habitent à la fois l'Europe, l'Afrique et l'Asie; le coucou n'est pas moins cosmopolite, on le rencontre jusque dans l'île de Madagascar; notre beau loriot se trouve au Sénégal, en Chine et dans l'Inde; ils n'accusent nulle part une tendance à se transformer. Au Japon, en Chine, dans l'Asie centrale, des oiseaux du groupe des moineaux ou de la famille des fauvettes ressemblent à tel point à ceux d'Europe qu'on les distingue tout juste par de légères différences dans les teintes du plumage. Sans doute, dans plus d'un cas, les ornithologistes auront noté comme espèces particulières des variétés locales ou des races; le fait démontré par la connaissance complète de l'aire géographique, on n'en sera que mieux assuré à l'égard des véritables caractères des espèces. Selon l'abondance de la nourriture, les poissons acquièrent des dimensions très variables; selon la nature des eaux, ils prennent des colorations qui souvent trompent les observateurs. La plus simple des expériences conduira toujours à reconnaître ce que l'observation ne permet pas de décider. Ne suffirait-il pas en effet de faire vivre les uns où vivent les autres pour apprécier exactement l'influence du milieu?

Les insectes sont vraiment intéressans à considérer lorsqu'il s'agit de notions géographiques, de conditions de la vie, d'influences extérieures. Le nombre de ces créatures est formidable, et avec le nombre s'élargit le champ des comparaisons; dans ce monde, la diversité des formes, des aptitudes, des instincts, est extrême, et avec la diversité s'accroissent les élémens de toute généralisation. Certains insectes se déplacent peu; d'autres, pourvus de puissans moyens de locomotion, mettent à profit une précieuse faculté. Plusieurs coléoptères sont communs à la fois aux environs de Paris, de Moscou et de Pékin, les voyages ne les ont pas changés. C'est mieux encore pour les lépidoptères. Le grand porte-queue ou *papilio machaon* que l'enfant poursuit dans nos campagnes habite

l'Europe presque entière, le nord de l'Afrique, l'Asie-Mineure, la Sibérie, la Chine, le Népaul, et l'entomologiste le plus exercé ne parviendrait pas à distinguer l'individu pris à Cachemire de celui de France. Notre *flambé* ou *papilio podalirius*, également très cosmopolite, mais qui n'existe pas au centre de l'Asie, paraît être légèrement affecté par le climat; on reconnaît les individus d'Andalousie et d'Afrique à des particularités de la coloration des ailes. Dans l'Europe centrale et dans l'Amérique du Nord vit la belle vanesse si connue des jeunes amateurs sous le nom de *morio;* européen ou américain, c'est bien le même insecte. Un très petit lépidoptère dont la chenille mange les graines du baguenaudier n'est pas rare en Europe, et nous le retrouvons tout pareil dans les plus chaudes régions de l'Inde et de l'Afrique (1). La liste de ces espèces qui vivent dans les milieux les plus dissemblables sans éprouver de changement serait longue. Que faut-il donc pour modifier ces êtres si frêles? Longtemps M. Darwin négligera de le dire. Certes beaucoup d'insectes varient, principalement sous le rapport de la taille et de la couleur; plusieurs lépidoptères ayant une aire géographique fort large sont un peu plus grands et de teintes un peu plus riches au Japon et sur le continent asiatique qu'en Europe. Un papillon très répandu dans l'Inde et dans l'archipel de la Malaisie (2) a les contours et les dessins des ailes infiniment variables. Aux mêmes lieux voltigent des individus qui frappent par la dissemblance, mais, jeunes, ils étaient pareils. Une observation a suffi pour apprendre qu'on ne devait pas se fier à la couleur. Ainsi des espèces gardent sous tous les climats une étonnante uniformité, d'autres se montrent très légèrement affectées par la différence des milieux, d'autres encore n'ont pas besoin de quitter une patrie pour revêtir des aspects multiples.

Des conditions fâcheuses amènent chez les êtres capables de les supporter la diminution de la taille. De même que parmi les hommes, il y a des nains parmi les animaux et les plantes. Représentans amoindris d'un type, ils en conservent les caractères essentiels. Un simple changement de régime rendrait à ces nains ou à leur descendance les proportions normales. Des mollusques marins condamnés à vivre dans l'eau saumâtre restent chétifs. Des escargots de la plaine se retrouvent sur les Alpes; la végétation de la montagne les nourrit mal, ils sont tout petits. Ayant moins que les animaux une individualité déterminée, les plantes varient davantage et subissent plus manifestement l'influence des agens extérieurs. L'étude sera plus longue; elle n'en aura pas moins pour dernier ré-

(1) *Lycœna bœtica.*
(2) *Papilio pammon.*

sultat de mettre en évidence les limites précises de la variation des espèces. Toutes les recherches, toutes les observations, toutes les expériences le prouvent : la variabilité des êtres au sein de la nature s'accuse à des degrés fort divers, mais dans ses plus surprenantes manifestations elle demeure contenue dans un cercle infranchissable. Si des plantes et des animaux se sont fort disséminés, ne l'oublions pas, la vie, pour la plupart d'entre eux, n'est possible que sur une zone.

Diverses espèces revêtent plusieurs formes nettement caractérisées; suivant l'expression aujourd'hui consacrée dans la science, ce sont des cas de dimorphisme, de trimorphisme, de polymorphisme. Il y en a des exemples à la fois parmi les plantes et parmi les animaux. Les défenseurs de l'hypothèse de l'évolution perpétuelle croient trouver dans ce fait une preuve de l'instabilité des êtres, et pourtant lorsqu'on s'arrête à certains cas particuliers, on est saisi d'un sentiment bien opposé. En rappelant que parmi les abeilles il existe des femelles de deux sortes, on est sûr de ne rien apprendre à personne; il y a les femelles fécondes,— les reines,—et les femelles stériles,— les ouvrières ou les nourrices. Chez les fourmis également, on compte des individus ayant en partage la mission de perpétuer la race et la foule de ceux dont le rôle est de donner des soins aux jeunes et de travailler pour la communauté. Êtres des mieux doués, les abeilles et les fourmis, déployant une industrie qui ne cesse d'émerveiller les hommes, montrent par mille détails de la vie combien chaque espèce est pourvue d'une constitution strictement déterminée. Dans certaines sociétés de fourmis de même que chez les termites, les individus stériles sont de deux sortes; les uns remplissent les fonctions ordinaires d'ouvriers et de nourrices, les autres, fortement armés, veillent à la sûreté générale et combattent pour la défense de la cité, ce sont les soldats. Une organisation si complexe et si parfaitement réglée ne saurait se modifier sans être presque aussitôt anéantie. Isolé, chaque membre du corps est condamné à périr.

Le phénomène du polymorphisme se manifeste sous de nombreux aspects, et dans plusieurs circonstances il est difficile de pénétrer le dessein de la nature. Un voyageur anglais, M. Alfred Russel Wallace, qui a exploré les îles de la Malaisie au grand avantage de la science, cite un curieux cas de dimorphisme chez un lépidoptère (1); M. Darwin n'oublie pas de le rappeler. Il s'agit d'un superbe papillon fort répandu dans les îles de Java, de Sumatra, d'Amboine et sur le continent asiatique, le *papilio memnon* des

(1) *The Malay Archipelago*. London, 3e édit. 1872.

entomologistes. Le mâle a des ailes postérieures arrondies et ornées de lignes et de croissans d'un bleu pâle sur un fond noir, il varie peu; au contraire la femelle se montre avec des parures fort diverses, tantôt elle ressemble au mâle par la coupe des ailes et se distingue simplement par des taches de nuances vives, tantôt avec une coloration particulière, elle a des ailes postérieures qui se prolongent en forme de queue, elle imite alors la physionomie de papillons d'une autre espèce. Toutes les mères donnent naissance à des filles qu'on ne prendrait jamais pour des sœurs si l'observation n'avait éclairé. Qu'on se figure, dit M. R. Wallace, un Anglais rôdant sur une île lointaine, marié avec deux femmes, une Indienne aux cheveux noirs et à la peau cuivrée et une négresse à la tête laineuse et à la peau couleur de suie, et qu'au lieu d'enfans mulâtres il ait des garçons à la peau blanche et aux yeux bleus comme lui-même et des filles offrant tous les caractères de la mère, cela semblerait étrange. Pour nos papillons, ajoute l'explorateur de la Malaisie, le cas est plus extraordinaire; non-seulement une mère a des fils semblables au père et des filles pareilles à elle-même, mais encore des filles pareilles à l'autre épouse. On le sait, beaucoup d'animaux affectent des aspects qui trompent les êtres dont ils peuvent devenir la proie; M. Wallace pense que la diversité des formes du papillon memnon doit conduire à cette fin : des oiseaux insectivores ne seraient tentés que par l'une ou l'autre des deux sortes d'individus. La variabilité aurait donc ici pour résultat de mieux assurer l'espèce contre les chances de destruction.

Sans aller jusqu'aux îles de la Sonde ou des Moluques, on peut observer parmi les lépidoptères un cas de polymorphisme assez singulier. Dans nos grands bois, près des ruisseaux courant sous la futaie, une première fois aux jours du printemps, une seconde fois aux jours de l'été, voltigent de charmans petits papillons du genre des vanesses, comme le *vulcain* et le *paon du jour*; de son nom vulgaire inspiré par les fines rayures des ailes, l'espèce s'appelle la *carte géographique* (1). Au mois de mai, les petits papillons étalent des ailes fauves; ceux qui paraissent au mois de juillet ont des ailes noires. Aux yeux des premiers observateurs, il y avait deux espèces, le doute semblait impossible; en cette occasion, on allait acquérir une preuve de la nécessité de pénétrer dans l'intimité de la vie d'un animal pour le connaître. Les mignonnes vanesses aux ailes fauves déposent leurs œufs; les chenilles naissent et, demeurant groupées en familles, elles rongent les orties; elles se transforment en chrysalides, les papillons éclosent, tous ont des ailes noires. Les chenilles de la nouvelle génération n'achèvent leur croissance qu'à

(1) *Vanessa prorsa* de son nom scientifique.

l'approche de l'automne; les chrysalides passent l'hiver, et les papillons qui en sortent ont tous les ailes fauves. Ainsi l'alternance s'effectue avec une admirable régularité, de telle façon que les enfans ne sont jamais semblables à leurs parens. Jusqu'ici la raison du phénomène nous échappe; mais en vérité on ne saurait admettre que la vanesse carte-géographique ait tiré son origine d'un autre insecte, parce que tour à tour elle a des ailes fauves ou noires. Lorsque par hasard la chaleur est forte et soutenue pendant les mois de septembre et d'octobre, quelques papillons éclosent avant le terme ordinaire. Ceux-ci offrent le mélange des deux couleurs; n'apparaissant que d'une façon très accidentelle, ils meurent sans postérité, la rigueur de la saison ne laisse pas aux larves le moyen de subsister.

Cette année même, l'Académie des Sciences accorde un de ses prix à l'auteur d'une intéressante découverte : une sorte de dimorphisme bien étrange dont on ne citait pas encore d'exemples. De petites bêtes du genre de la mite du fromage : des *acares*, qu'on nomme des *tyroglyphes*, et d'autres *acares*, qu'on appelle des *hypopes*, ne frappent l'observateur attentif que par des dissemblances. Les naturalistes avaient beaucoup étudié les caractères de ces êtres, et nul n'aurait soupçonné une relation entre les tyroglyphes et les hypopes; on vient de nous apprendre que les deux formes appartiennent à chaque espèce d'un groupe zoologique tout entier (1).

Sur des champignons vivent certaines espèces de tyroglyphes; les individus se comptent par milliers ou plutôt ne se comptent pas tant ils sont nombreux. Il y en a de tous les âges, les générations se succèdent avec une étonnante rapidité; au milieu de la microscopique population, on ne voit toujours que des tyroglypes. Le moment arrive où le champignon qui fournissait la pâture aux petits êtres est épuisé. Les pauvres acares, mal protégés par des tégumens assez mous, très imparfaitement doués pour la locomotion, ne peuvent se porter à distance, jeunes et vieux périssent; mais dans le nombre survivent des individus assez avancés dans leur développement, sans être encore adultes. Ceux-ci ne tardent pas à muer; alors ce ne sont plus des tyroglyphes. Acares solidement cuirassés, n'ayant qu'un appareil buccal rudimentaire, parce qu'ils ne doivent jamais manger, privés d'organes reproducteurs, parce qu'ils doivent demeurer stériles, munis à la face inférieure du corps de petites ventouses, parce qu'ils ont besoin de rester fixés sans efforts pénibles, ce sont des hypopes. Ces acares s'accrochent au premier animal, mammifère ou insecte, passant à leur portée, et de la sorte ils voyagent aussi longtemps que la saison le commande ou que la ren-

(1) M. Mégnin.

contre d'une station favorable se fait attendre. Arrive la rencontre, les hypopes abandonnent l'animal qui les portait. Les voilà sur un champignon; ils se cramponnent avec les griffes, leur peau se fend, et de chaque dépouille sort un tyroglyphe; la propagation de l'espèce va recommencer (1). Ainsi des êtres ne se métamorphosant que dans des circonstances déterminées revêtent une forme et acquièrent des aptitudes particulières pour une existence transitoire; ils vivent pendant un temps sans possibilité de croître et de se reproduire, — le changement ne s'opère qu'en vue de la conservation de l'espèce. En réalité, loin de paraître un indice d'instabilité, le polymorphisme semble un signe de perfection.

III.

Les personnes qui s'occupent des qualités de nos animaux domestiques ne comparent guère les races de chevaux et de bœufs, les races de pigeons et de poules, sans jeter un cri de triomphe. On exalte volontiers la puissance de l'homme, qui aurait à son gré produit des aptitudes et varié les types parmi les auxiliaires de la civilisation. Des résultats dus à des soins particuliers sont en effet assez remarquables pour justifier le sentiment d'orgueil, mais on s'abuse parfois sur la nature des changemens que les espèces réduites en esclavage ont éprouvés. Chez les mammifères et les oiseaux que l'homme a soumis, les différences individuelles paraissent énormes, les variétés se distinguent par des signes plus frappans que les caractères de beaucoup d'espèces sauvages, et de l'impression ressentie naît l'idée de modifications profondes. En réalité, les modifications sont moins considérables qu'on ne suppose; de la plupart des animaux domestiques, seuls les traits superficiels sont affectés, et si l'organisme est fortement atteint, on découvre des anomalies comparables à celles que la culture détermine sur les végétaux. Les aspects deviennent alors multiples, et pour se fier trop aisément à l'apparence, on s'écarte de la juste appréciation des faits. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (2) et d'autres naturalistes ont cru que les variations dont les animaux domestiques offrent de curieux exemples pouvaient éclairer à l'égard des effets qui dépendent des causes naturelles; certes elles doivent éclairer, mais c'est à la condition de n'en point méconnaître le caractère. Souvent on a répété que les particularités des races domestiques les désigneraient comme des espèces distinctes, si l'on n'avait assisté à leur formation; rien de plus inexact. Les animaux de nos domaines portent l'empreinte de

(1) Nous citons ces faits curieux sans presque changer les termes du rapport lu à l'Académie des Sciences sur les recherches de M. Mégnin.

(2) *Histoire naturelle générale des règnes organiques*, t. III.

la domesticité, de même que les plantes de nos jardins portent les marques évidentes de la culture; les naturalistes ne s'y trompent pas. M. Darwin aimerait qu'on s'y trompât afin de s'attribuer le mérite de nous préserver de l'erreur; cherchant le moyen, il s'est donné une grande peine dont nous allons profiter pour faire ressortir une vérité (1).

En plusieurs endroits de l'Europe, et surtout en Angleterre, des sociétés d'amateurs de pigeons se sont constituées. Il s'agit de garder et de propager les nobles races, d'obtenir des sujets toujours plus remarquables par la taille et par la singularité ou l'éclat du plumage, de produire des variétés nouvelles. L'amateur n'a pas d'autre ambition; au contraire, M. Darwin, se faisant admettre dans les cercles où l'on discute sur le mérite des volières, se flattait d'atteindre un important résultat scientifique. Dans son attachement à l'idée des transformations indéfinies, le célèbre auteur n'a pu contempler l'étonnante diversité des pigeons domestiques sans croire qu'il tenait l'occasion de montrer de quelle manière, avec du temps et de la patience, se façonnent les espèces. Il s'est mis à l'œuvre et il a produit un ensemble d'observations d'un intérêt très réel. Le travail a reçu beaucoup d'éloges, et c'est à juste titre. On avait désigné par des noms et l'on avait décrit les nombreuses variétés de pigeons de volière et de colombier. M. Darwin s'est efforcé de suivre les transitions, il a croisé les races, et ne se bornant pas, comme la plupart de ses devanciers, à l'examen des particularités extérieures, il a scrupuleusement comparé la charpente osseuse de ces oiseaux que les soins de l'homme ont tant diversifiés. Enfin, contre son gré, et certainement contre son avis, il a mieux que tout autre accumulé des preuves qu'une espèce ne saurait être transformée, qu'on n'arrive qu'à la déguiser. La belle étude du naturaliste anglais se trouve exactement appréciée un siècle avant d'être mise au jour. « Si quelqu'un, a dit Buffon, voulait faire l'histoire complète et la description détaillée des pigeons de volière, ce serait moins l'histoire de la nature que celle de l'art de l'homme. » Cette histoire étant faite, nous devons en recueillir les enseignemens.

Le biset ou pigeon de roche, *columba livia* de son nom scientifique, est la souche de toutes nos races de pigeons domestiques, ont écrit les zoologistes. A cet égard, M. Darwin n'avait pas d'autre pensée, mais il a eu besoin de plusieurs années d'études pour affermir sa conviction. Il déclare très nombreuses les variétés qui reproduisent fidèlement le type; on en avait compté 122 (2), il en ajoute de nouvelles. A classer tant d'oiseaux qui se touchent par

(1) *The variation of Animals and Plants under domestication*, 1868.
(2) Boitard et Corbié, *les Pigeons de volière et de colombier*, Paris 1824.

des gradations insensibles, on risque fort de s'embrouiller; l'auteur envisage la situation avec calme, et se tire de la difficulté par la reconnaissance dans le monde des volières et des colombiers de onze races, qu'il répartit dans quatre groupes. Viennent ensuite les sous-races et les variétés qui ne sont pas dignes de la même considération. En vérité, c'est un gentil monde que celui de ces pigeons élevés pour le charme des yeux. Nous ferons honneur aux représentans des onze races de M. Darwin, l'intérêt de notre plaisir nous y convie et l'intérêt de notre instruction l'exige. Voici les *grosses-gorges* au corps mince, fièrement campés sur les pattes; ils ont une gorge volumineuse, et ils semblent trouver bonheur à l'enfler comme un ballon. Chez ces oiseaux singuliers, sans changer de caractère, le jabot est devenu plus large que dans les autres pigeons. Les *messagers*, aux pattes massives, au plumage ordinairement de couleur foncée, dressent un cou long et mince, ils ont un grand bec; autour des yeux et des narines, une peau caronculée a pris un développement énorme, — l'indice d'une anomalie survenue par suite de l'état de domesticité est évident. Les *runts*, également qualifiés de pigeons bagadais et de pigeons romains, échappent, paraît-il, à toute description précise, tant il est impossible d'obtenir une couvée dont les individus se ressemblent; parfois les *runts* diffèrent à peine des messagers. Les *barbes* ou pigeons polonais sont encore du même groupe; un bec court et large les distingue. Arrêtons-nous afin d'admirer les pigeons paons; on en voit de tout blancs, d'autres de nuances variées, chatoyantes à ravir. Ils marchent péniblement, la poitrine en avant, le cou rejeté en arrière et comme agité de mouvemens convulsifs, la queue énorme, étalée à la manière d'une roue redressée jusqu'à toucher la nuque. Ils sont vraiment beaux, mais de la beauté des roses et des œillets de nos jardins. De même que les pétales sont devenus nombreux au point de rendre la fleur stérile, les grandes plumes de la queue se sont multipliées au point de rendre l'oiseau fort inhabile à voler. Chez les pigeons et les colombes sauvages de toute espèce, la queue porte douze de ces grandes plumes qu'on appelle les rectrices; le pigeon paon en a bien davantage, la quantité est un titre de gloire dans l'opinion du maître de la volière; un individu a 18 ou 20 rectrices, il est peu prisé, un autre en étale de 30 à 35, il est tenu dans une haute estime, un autre enfin en montre 42, le chiffre qui n'a jamais été dépassé, on le cite parmi les merveilles. Pauvre oiseau qui ne saurait vivre libre, le pigeon paon est comme la rose, un monstre charmant. En continuant la revue des volières, nous apercevons les *turbits*, pigeons à cravate ou pigeons hiboux. Mignons et jolis, une sorte de fraise placée sur le cou et la poitrine les signale à l'attention; cette parure est faite de plumes diver-

gentes. Voici les *culbutans* à la face courte, au bec tout petit et conique, les malheureux sont si mal conformés qu'ils perdent l'équilibre en volant; on les voit à chaque minute tourner sur eux-mêmes et parfois faire de telles culbutes qu'ils tombent à terre et se blessent. Maintenant c'est le *frill-back* indien, le pigeon à dos frisé; celui-ci a toutes les plumes renversées et contournées, — un autre genre de monstruosité. Viennent ensuite les *jacobins*, dont les plumes du cou relevées forment un capuchon; puis les *tambours* aux pattes emplumées, portant à la base du bec une touffe de plumes bouclées, de loin, ils se font reconnaître par un roucoulement singulier. Enfin on nous livre, comme représentans de la onzième race, tous les pigeons qui diffèrent à peine du biset sauvage, c'est-à-dire les pigeons de colombier jouissant d'une sorte de liberté.

Les descriptions achevées, M. Darwin se montre tout fier; il semble qu'une victoire est remportée. « Les pigeons que j'ai examinés, dit-il, ne constituent pas moins de onze races; s'il s'était agi d'animaux sauvages, on aurait attribué une valeur spécifique aux caractères que nous avons signalés. » Avec une bonne foi pleine d'ingénuité, il ajoutera encore : « Les genres admis par les ornithologistes dans la famille des colombides (1) diffèrent peu les uns des autres; il n'est pas douteux que plusieurs de nos formes domestiques trouvées à l'état sauvage n'eussent donné lieu à l'établissement d'au moins cinq genres. » Une telle croyance doit tourner à la confusion de l'auteur. Les pauvres oiseaux tenus captifs, privés de l'usage des membres, volent mal et marchent avec peine; plusieurs d'entre eux, soumis à une alimentation qui n'a point permis au bec de prendre par l'exercice le développement normal, seraient embarrassés pour saisir des graines dures. Il est aussi étrange d'imaginer un ornithologiste capable de méconnaître les signes de la domesticité chez les pigeons paons, les pigeons à cravate ou les *culbutans*, que de supposer un botaniste inhabile à discerner les effets de la culture sur les roses, les œillets ou les dahlias. Les races de pigeons ne se maintiennent que par le choix persistant des sujets où les anomalies sont le plus fortement accusées, car, par suite des efforts de l'oiseau pour revenir à l'existence particulière à son espèce, les anomalies tendent toujours à disparaître. « Un jour, voyant de beaux pigeons, rapporte un compatriote de M. Darwin, je m'informai près de l'heureux propriétaire s'il ne laissait pas voler au dehors ses *culbutans à courte face*. — Si je lui avais demandé la bourse ou la vie, continue le narrateur, il n'aurait pas été plus étonné. — Les laisser s'envoler! s'écria l'amateur, vous savez certainement

(1) C'est le nom de la grande famille zoologique qui comprend toutes les espèces de pigeons.

ce qui arriverait? — Devant l'expression d'une ignorance absolue, il reprit avec un sourire qui trahissait la conscience de sa supériorité : — La porte ouverte, ils retourneront tout de suite à l'état de nature; au bout de quelques semaines, les jolis petits becs seront aussi longs et aussi durs que ceux des oiseaux ordinaires. » Mille fois répétée à l'égard des animaux domestiques, l'expérience est concluante. On ne parvient du reste à saisir les traits caractéristiques des races de pigeons que par l'élimination d'une foule d'individus; l'auteur du livre sur *l'Origine des espèces* le prouve en signalant des passages insensibles entre les formes qu'il a décrites. Ailleurs il démontrera encore, à son insu, que la race domestique ne saurait subsister sans les soins de l'homme; il n'ignore pas que les *culbutans* à petit bec périssent dans l'œuf faute de pouvoir briser la coquille; l'amateur doit épier le moment de l'éclosion afin de délivrer les nouveau-nés. Abandonnant toujours la réalité pour le rêve, le philosophe anglais voit en imagination de jeunes poussins triomphant de la difficulté, et avec lenteur le petit bec devenir apte à remplir son office (1).

Nous l'avons dit, dans l'étude comparative des pigeons de volière, M. Darwin a été plus loin que ses devanciers, il s'est occupé de la charpente osseuse; un curieux travail a été produit, une singulière faiblesse de connaissance en ostéologie a été dénoncée. On nous montre des crânes et des becs déformés, des membres atrophiés, des vertèbres et des côtes hypertrophiées, et sérieusement on nous affirme n'avoir pas aperçu de différences aussi manifestes entre les squelettes de plusieurs espèces de pigeons sauvages qu'entre ceux des races domestiques. Comme à la fois les pattes restent petites et le bec faible chez les pauvres oiseaux condamnés à l'immobilité et à la privation des bonnes graines dont ils sont friands, on paraît s'enorgueillir de la découverte d'un remarquable phénomène : la corrélation de croissance. Jamais la science n'avait été aussi cruellement malmenée. En aucun cas des altérations de l'organisme, rendues plus ou moins héréditaires, les atrophies des membres ou d'autres parties du corps provenant du défaut d'exercice, ne sont comparables aux particularités qui distinguent les unes des autres les espèces du même genre ou de la même famille. Les os polis, ayant presque l'aspect de l'ivoire chez les bêtes sauvages, demeurent poreux et de laide apparence chez les animaux nés et nourris dans la captivité. Maintes fois le développement est arrêté avant le terme ordinaire; les déformations et même les maladies des os sont fréquentes, surtout parmi les pigeons tant choyés des amateurs. Les

(1) C. R. Bree, *An Exposition of fallacies in the hypothesis of M. Darwin*, p. 91. London 1872.

effets de la vie sédentaire, déplorables pour la constitution de la charpente osseuse chez les jeunes sujets, se font apercevoir très vite même sur les animaux adultes. Il est parfaitement su dans les musées qu'on n'obtient jamais de beaux squelettes avec les hôtes anciens des ménageries. M. Darwin, qui cite très fréquemment des personnes dont il a tiré des avis ou des renseignemens, a oublié de s'entretenir avec un préparateur d'anatomie.

Après avoir montré d'une façon habile à quel point un animal peut être déformé sous la main de l'homme et avoir fourni des preuves sans nombre que l'espèce soumise à la domesticité depuis plus de trois mille ans revient toujours à sa nature primitive, et ne semble perdre son caractère originel qu'en offrant tous les signes de la monstruosité, M. Darwin essaie encore de livrer un combat bien inutile. Il tient formellement à établir un fait reconnu de tous les zoologistes, — une prétention qui a sa formule dans le langage vulgaire. « Les éleveurs de pigeons de fantaisie, dit-il, croient que les races domestiques proviennent de plusieurs souches sauvages, tandis que la plupart des naturalistes les regardent comme la descendance du *biset* ou *columba livia.* » L'opinion des amateurs de pigeons a juste la même portée que celle des amateurs de roses; quant aux naturalistes, ceux-ci n'ont pas attendu l'auteur de l'ouvrage sur l'origine des espèces pour savoir la vérité. Les purs classificateurs, nullement préoccupés des particularités de l'organisation des êtres, mais doués du tact que donne la longue habitude de considérer les formes extérieures, ne se sont jamais abusés. Temminck, Charles Bonaparte, d'autres encore, ces ornithologistes qui ont tracé les descriptions des espèces de pigeons du monde entier affirment sans hésiter que la *columba livia*, le pigeon des rochers, sauvage en Europe, au nord de l'Afrique et en Asie jusqu'à l'Inde, est l'ancêtre de toutes les races domestiques. M. Darwin s'en étonne et laisse deviner une impression de mauvaise humeur. Pourquoi l'avoir privé d'un triomphe lorsqu'il aurait si volontiers excusé l'erreur? Dans ses efforts pour instruire de ce que tout le monde sait, le naturaliste anglais insiste sur la fécondité des pigeons issus des types les plus différens; il a multiplié les épreuves avec un plein succès. Le détail doit être noté, car ailleurs, pour le besoin de la cause, M. Darwin ne croira pas absolument nécessaire de compter avec la stérilité des produits de deux espèces distinctes.

Au sujet de certaines idées relatives à la mutabilité des êtres, il fallait accorder aux pigeons de volière une sérieuse attention. Mieux que tous les autres animaux domestiques, ces oiseaux d'une douceur proverbiale se prêtent à l'esclavage. Parce qu'ils peuvent vivre confinés et ne pas se montrer trop exigeans sur le choix de la nourriture, ils éprouvent des variations dans la plus large mesure dont on

ait l'exemple. Ainsi au milieu de ce petit monde se révèle dans sa plus complète manifestation l'effet de l'action de l'homme sur une espèce animale. Nous connaissons à présent cet effet; nous l'observerons encore sur les autres races domestiques, où il est en général moins prononcé.

L'espèce galline se présente sous une forme ordinaire très répandue, et elle a des variétés jolies ou singulières très prisées des amateurs. La souche primitive est bien connue des naturalistes; c'est un oiseau alerte, de proportions gracieuses, au plumage lisse et brillant, qui vit à l'état sauvage au milieu des forêts de l'Inde : le *gallus bankiva*. Les coqs et les poules dont on n'entrave guère la liberté dans les campagnes diffèrent à peine du type originel. Parfois, aux abords d'une ferme, le zoologiste admire un coq; c'est que l'animal à la démarche fière et pleine d'élégance paraît n'avoir nullement souffert de la captivité; beau comme ses frères libres, il en conserve les vives nuances; — ni le climat, ni le genre d'alimentation, n'ont exercé d'influence appréciable. Le coq de combat paré d'une crête simple et droite représente encore très noblement l'oiseau de la jongle indienne. Dans la basse-cour champêtre, la dégénérescence de l'espèce galline est très médiocre; elle affecte d'abord la couleur, le noir et le blanc remplacent les belles teintes vertes et rouges, surviennent ensuite de légères variations dans la taille, à peine se modifie la conformation générale. Les coqs et les poules se donnent beaucoup de mouvement, mais ils ne volent presque jamais; les os des ailes et la carène pectorale se trouvent un peu affaiblis par suite du défaut d'exercice, tandis que les pattes, constamment soumises à la fatigue, sont plus ou moins alourdies. L'état de domesticité, tempéré par une sorte d'indépendance, n'a donc que faiblement touché la race galline. La malheureuse sélection et l'esclavage ont donné des monstres plus ou moins réussis.

Regardons ces coqs et ces poules de la race dite cochinchinoise; bêtes disgracieuses, recherchées parce qu'elles sont de forte taille; elles ne peuvent plus du tout voler, les pattes sont affreusement massives et les ailes raccourcies, les pennes dénotent les signes d'une atrophie. D'autres se recommandent par une laide monstruosité : la présence d'un doigt supplémentaire; c'est la race *dorking*. Voici maintenant la race espagnole : des poules qui ont perdu l'instinct de couver; puis les poules huppées : sur la tête, les plumes ont pris un développement énorme, elles aveuglent l'animal. Chez ces pauvres oiseaux, la voûte du crâne, incomplétement ossifiée, affecte de bizarres contours, le cerveau fait hernie. En même temps qu'une portion de l'organisme se trouve atteinte, les instincts ordinaires de l'espèce, assurent les éducateurs, disparaissent. Comme s'il existait une loi de la nature pour éteindre d'affreuses difformi-

tés, les poules portant la huppe refusent de couver. Ce n'est pas tout encore, nous avons les poules naines, très agréables d'aspect : la race *bantam*, que l'on attribue au goût et aux soins des Japonais, les poules frisées et les poules soyeuses, remarquables par une vilaine dégénérescence du plumage, puis les poules dont le croupion est avorté. Que tout cela ressemble donc peu aux particularités qui caractérisent les espèces!

Les races gallines que signalent les traits les plus frappans ou les anomalies les plus singulières : les races pures, selon le langage des amateurs, reviennent avec une étonnante facilité au type du *gallus bankiva* sauvage. Le fait a été souvent signalé; avec raison, M. Darwin le cite comme une preuve de l'origine de nos oiseaux de basse-cour, et il ne semble pas s'apercevoir qu'une telle preuve est la condamnation de la croyance à la mutabilité des espèces. S'il fallait en ce moment une autre démonstration, elle nous serait aussitôt apportée par le célèbre naturaliste. On connaît à l'état sauvage, rappelle-t-il, plusieurs espèces de coqs; mêlées à nos poules domestiques, elles donnent des produits, mais ces derniers demeurent stériles, affirment les expérimentateurs. Seul le coq bankiva, dans les mêmes circonstances, peut être l'ancêtre d'une interminable suite de générations (1).

Après les pigeons et les poules, les autres oiseaux domestiques fournissent l'occasion de constater la persistance des caractères primitifs; moins martyrisés, ils offrent moins d'anomalies. Les canards, issus de l'espèce sauvage commune en Europe (*anas boschas*), ont peu changé, et parfois les volatiles mal apprivoisés, renonçant à la vie sédentaire sur une mare fangeuse, profitent du passage d'une troupe de l'espèce pour adopter la vie vagabonde. Captifs, les canards ont un peu gagné sous le rapport de la taille et perdu sensiblement de la beauté du plumage. Les variétés méritent à peine une mention; ici c'est une difformité du bec, là des détails de coloration. L'oie, dont on porte loin les siècles de domesticité, est demeurée, au milieu de tous les champs de l'Europe, presque identique à son ancêtre sauvage. La pintade et le paon, qu'on élève dans les parcs, dans les jardins, dans les cours depuis l'époque des Grecs et des Romains, n'ont pas varié d'une manière appréciable malgré l'influence des climats. Chez la pintade, la teinte générale est un peu plus ou un peu moins intense ; chez le paon, les altérations des riches nuances, la tendance à l'albinisme, ne s'accusent que d'une façon accidentelle. Vraiment, après de telles expériences, il faut une foi aveugle pour se figurer que les animaux se transforment

(1) Il ne faut pas oublier qu'antérieurement aux écrits de M. Darwin Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a publié l'histoire de nos animaux domestiques : *Acclimatation et domestication des animaux utiles*, et *Histoire générale des règnes organiques*, t. III.

par l'action de l'homme, du régime ou des conditions atmosphériques; Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, qui s'exagérait beaucoup l'importance des modifications subies par les races soumises à l'esclavage, prouve clairement néanmoins « qu'il n'est aucun de nos dix-sept oiseaux domestiques dont l'origine zoologique ne puisse être exactement déterminée. »

Dans l'état de domesticité, les mammifères éprouvent des modifications comparables à celles des oiseaux, — fort médiocres lorsque les animaux ne sont pas privés d'exercice, très notables au contraire lorsqu'ils subissent une captivité rigoureuse. Emprisonné dans une misérable cage dès la naissance, le lapin offrira donc selon toute probabilité les plus grandes anomalies. Si l'on en avait douté, l'étude intéressante de M. Darwin ne laisserait plus d'incertitude (1). Pourtant ce naturaliste évite de parler des affections des os, si fréquentes parmi les habitans des clapiers. A l'état sauvage, le lapin abonde dans notre pays; rien de plus simple à contrôler que les effets de la servitude et de la sélection. La couleur change; apparaissent le noir et le blanc, premiers signes de la dégénérescence. Chez l'animal n'ayant pas la liberté des mouvemens et toujours repu, le corps augmente de volume. Par la sélection, on obtient des races, mais, pour les conserver, des épurations continuelles sont indispensables; la tendance vers un retour au type primitif manque rarement de s'accuser au milieu d'une famille. Comme exemple de coloration remarquable transmise par voie d'hérédité, on cite la race himalayenne : de jolies petites bêtes blanches avec le museau, les oreilles, les pattes et la partie supérieure de la queue d'un brun noir. Comme exemple de race bizarre, on montre des lapins à oreilles pendantes qui dénotent à un haut degré les signes d'une monstruosité; — des muscles affaiblis cessent d'agir. Un zoologiste ne se méprendra jamais sur le caractère d'une telle anomalie. Le lapin domestique fournit une preuve de l'impossibilité de dénaturer une espèce; l'indépendance ne le met en aucun embarras, très vite il reprend les habitudes et la physionomie des individus sauvages. Abandonnés sur des terres lointaines, des lapins se sont multipliés : sur les îles Malouines, à Porto-Santo, l'une des Canaries, et en d'autres lieux; on croit pouvoir les distinguer des nôtres tout juste par une nuance dans la teinte du poil. A Porto-Santo, les lapins ont pris sur le dos et la queue une couleur rousse; les oreilles manquent de la bordure foncée, ordinaire parmi les lapins d'Europe. Plusieurs de ces animaux, dit M. Darwin, furent apportés au Jardin zoologique de Londres; quelques années après, la fourrure ne différait plus de celle des individus des garennes d'An-

(1) *The Variation of animals and plants under domestication.*

gleterre. L'expérience n'est-elle pas instructive? Elle donne la mesure de l'effet des climats, une légère variation de couleur; elle montre que des milliers d'années ne sont pas nécessaires pour apercevoir l'action des agens physiques.

Notre dessein n'est point d'examiner toutes les races de mammifères domestiques; à des degrés divers, elles reproduisent les phénomènes dont nous venons de signaler de nombreux exemples. Sur l'espèce chevaline, l'art de l'homme s'est exercé de temps immémorial de la façon la plus heureuse et la plus brillante. Répandu dans l'univers presque entier, l'animal a pris suivant les lieux, l'alimentation et les soins, des formes tantôt sveltes, tantôt massives, il a gagné des défauts ou acquis des qualités. De proportions particulièrement belles et gracieuses en Arabie, le pays d'origine d'après l'antique croyance, le cheval est devenu énorme sur les riches pâturages de certaines contrées de l'Europe, de taille exiguë dans des régions très humides, comme les îles Shetland, l'archipel de la Malaisie, les parties méridionales de l'Inde. Par le choix incessant des reproducteurs, on a obtenu l'amélioration des races, néanmoins il ne faut pas perdre de vue que fatalement les types s'altèrent bientôt en changeant de territoire. Il n'a sans doute pas été possible de conserver des chevaux de haute stature à Java ou à Timor. Qu'on mette le cheval du Perche dans une autre province, disait dernièrement un membre de la Société centrale d'agriculture (1), et il ne sera plus le cheval percheron. C'est qu'il s'agit simplement de variations de volume ou de dégénérescences qui se produisent sous l'influence de l'alimentation et du climat. Si l'on vient à comparer quelques chevaux des races les plus distinctes, au premier abord on sera surpris des différences; en rapprochant de nombreux individus de tout pays, on s'étonnera peut-être de l'impossibilité d'une démarcation quelconque. Malgré les efforts de l'homme, malgré les conditions d'existence infiniment variées, les races de chevaux n'affectent nullement les signes d'espèces particulières. Chacun en juge aisément : le cheval et l'âne sont deux espèces très voisines du même genre; jamais des chevaux n'ont offert de dissemblances comparables à celles qui existent entre les deux espèces.

Les bœufs qui travaillent et les bœufs qui ne travaillent pas n'ont ni la tête, ni les membres également développés. De même qu'en voyant un forgeron et un danseur, personne n'impute à l'origine chez le premier la force du bras et chez le second la vigueur des jambes, le zoologiste ne saurait se méprendre sur la nature des modifications qu'il observe entre le magnifique taureau de la Campanie et la bête de Durham, outrageusement déformée pour la plus

(1) M. Gayot.

grande gloire de l'industrie agricole. Plus on étudie les animaux domestiques, plus on apprend que les espèces s'écartent peu du type primitif. Un accroissement ou une diminution de volume, soit de la masse entière du corps, soit de quelques parties, des dégénérescences, des anomalies de l'organisme, font les variations si apparentes qui ont parfois une importance considérable au point de vue économique. Dans l'état actuel de la science, il est vrai, l'embarras est extrême au sujet de l'animal que l'homme s'est le plus attaché. Relativement au caractère des différences que présentent les chiens règne la plus grande incertitude. Tour à tour, le fidèle compagnon de l'homme a été regardé comme un loup apprivoisé et cité comme ayant le chacal pour ancêtre; maintenant l'opinion la plus générale veut que les chiens descendent de plusieurs espèces sauvages distinctes. Cette dernière présomption s'appuie sur des faits d'une valeur très réelle; mais ni les bêtes sauvages ni les bêtes domestiques n'ont été soumises à des observations suffisamment approfondies pour que la lumière soit faite. Une recherche longue et difficile appelle les investigateurs.

IV.

Dans l'opinion de l'auteur du livre sur *l'Origine des espèces*, la lutte pour l'existence doit amener chez les êtres des modifications considérables. Le mot réveille le sentiment d'une pénible réalité; il a fait fortune. La lutte pour l'existence, c'est la loi du monde. Hommes sauvages ou civilisés connaissent le besoin d'aller à la peine; animaux courageux ou timides sentent la nécessité de défendre leur vie. On ne l'ignorait pas avant M. Darwin, on parlait de l'instinct de conservation, mais le naturaliste anglais dénonce un résultat fort inattendu qui réclame examen.

Les périls dont chaque créature est menacée se renouvellent sans cesse, la lutte est donc perpétuelle. Contre les attaques des bêtes carnassières, ayant en partage la force et les armes puissantes, les êtres faibles opposent l'adresse, la ruse, la vigilance. L'inoffensif papillon que poursuit la libellule du rivage ou l'oiseau de la forêt trompe quelquefois le chasseur en changeant d'allure. A la vue du faucon, la colombe tremblante essaie d'un stratagème pour se dérober. Aussi bien que l'antilope ou la gazelle cherchant son salut par la rapidité de la fuite, l'homme est exposé à devenir la proie des plus redoutables animaux. Si de nos jours l'Européen s'inquiète rarement du voisinage des ours et des loups, l'Africain vit dans la crainte du lion, et l'Asiatique dans la terreur du tigre; ce sont toujours des combats à livrer. Les ardeurs d'un soleil trop brûlant, les froids excessifs, des pluies torrentielles, des inondations, causent la

perte de milliers d'êtres, mais contre le fléau réagissent les forces mises au service de la créature; tous les individus d'une espèce ne périssent pas. La disette et la famine font des victimes sans nombre; la subsistance n'est souvent obtenue par l'homme ou l'animal qu'au prix d'efforts énergiques, de ruses inouies, de batailles terribles; cependant il y a toujours des heureux. Fort inégale selon les êtres de diverses sortes, la lutte pour l'existence n'apparaît point nécessaire au même degré pour tous les individus de même origine. Par certain concours de circonstances, les uns ont la vie facile, la souffrance est ignorée. Les autres ne rencontrent que difficultés, ne connaissent que la misère; malades par suite des intempéries et des privations, à peine parviennent-ils à se procurer quelques alimens. Une activité dévorante, un courage indomptable excités par l'instinct de conservation peuvent devenir insuffisans; les forces s'épuisent, la mort frappe, des centaines, des milliers, des centaines de milliers de créatures succombent. Telle est, dans tous les temps, l'histoire sur la terre.

Un jour, en un coin du monde, deux bêtes carnassières que la loi de nature a rapprochées se trouvent dans une abondance extraordinaire; les herbivores à peu près sans défense sont nombreux. Nos amateurs de chair fraîche vivent grassement; les jeunes prospèrent à merveille, ils grandissent et bientôt ils multiplient, comme si leur race était privilégiée entre toutes. Tant de bonheur n'est pas durable. Peu à peu le gibier devient plus rare, la bête féroce a des semaines de jeûne; elle laissera ses petits mourir de faim, faute d'une proie capable de les rassasier. Alors les pauvres êtres naguère pourchassés, qui sont parvenus à se soustraire à la voracité de dangereux voisins, retrouvent la tranquillité, et après peu d'années ils se montrent de nouveau en grandes troupes. Des herbivores jouissent-ils de l'abondance, leur population s'accroît avec rapidité, tous les membres de chaque famille ont la vigueur et la santé des créatures qui ne connaissent ni la souffrance ni les privations. Il n'est point donné par la nature à une espèce de prendre trop de place dans le monde. Propagés d'une manière excessive, les herbivores favorisent le développement de la gent carnassière; la nourriture manque, le soleil a grillé l'herbe et le feuillage, l'inondation couvre la terre, on ne saurait compter les victimes. Seuls, quelques individus, servis par l'adresse, par une robuste constitution ou mieux encore par le hasard, échappent au désastre; mais ils languissent peut-être, ils auront une progéniture faible. Parmi les représentans de tous les groupes du règne animal, on remarque des individus d'une beauté exceptionnelle annonçant une existence passée sans trouble et des individus chétifs portant le signe de la misère qu'ils ont éprouvée. La vigueur ou l'appauvrissement physique va-t-il se

perpétuer comme l'imagine M. Darwin? L'observation apporte la preuve du contraire. Si les circonstances favorables dont certains animaux ont profité ne se renouvellent pas, les produits dégénèrent; si les conditions malheureuses qui ont été nuisibles à d'autres viennent à s'améliorer, les jeunes sujets réparent bien vite le tort occasionné par la pénurie des anciens jours, et chez la descendance il ne subsiste nulle trace d'affaiblissement physique.

Sur les mammifères et les oiseaux, l'effet du bon ou du mauvais régime frappe les yeux de tout le monde; il est autrement prononcé sur les animaux à sang froid, capables de supporter l'abstinence pendant de longs mois. Parmi les reptiles, les poissons, les insectes, on observe des différences énormes dans la taille des individus de la même espèce, et pourtant aucun caractère essentiel de l'espèce n'est affecté soit chez les plus beaux, soit chez les plus chétifs. Une expérience instructive a été souvent renouvelée sur des insectes. Les amateurs de lépidoptères aiment à rencontrer des variétés; beaucoup d'entre eux ont fait des efforts inouis pour en produire. Des chenilles étant maintenues dans une atmosphère chaude, avec un degré d'humidité convenable, et toujours séduites par une nourriture appétissante, acquièrent un développement magnifique; elles donnent des papillons d'une taille un peu supérieure à celle des individus ordinaires. D'autres chenilles de la même espèce, soumises au jeûne autant qu'elles peuvent le subir, s'arrêtent tôt dans leur croissance, les papillons sont tout petits, mais les caractères spécifiques ne sont pas altérés.

Rien de plus curieux comme exemple de concurrence pour la vie que les relations de certaines espèces. Tous les insectes sont exposés aux attaques de nombreux parasites. Ces parasites sont principalement des ichneumons et des chalcides, hyménoptères, nous l'avons dit ailleurs, formant l'armée qui dans la nature a pour fonction d'empêcher la multiplication excessive des espèces phytophages. A l'aide d'une tarière, l'ichneumon pique soit une chenille, soit un autre insecte, et sous la peau de l'animal vivant, introduit un ou plusieurs œufs : les larves bientôt éclosent, se nourrissent de la substance de la victime et finissent par l'anéantir. Les progrès de la culture ont singulièrement favorisé la propagation de certains insectes. L'abondance extraordinaire d'une sorte de plante sur une même partie de territoire explique l'apparition de ces myriades de petites bêtes qui dévorent la vigne, les céréales, les colzas, les betteraves. Souvent le fléau atteint des proportions effrayantes; les ravages deviennent prodigieux; on croirait que toute la végétation des champs va disparaître. Pendant une, deux, trois années le mal augmente; tout à coup il semble diminuer, il diminue réellement, l'insecte nuisible, naguère si répandu, est rare maintenant, l'œuvre des

hyménoptères parasites est accomplie. Dans les conditions qu'offre la nature sauvage, l'ichneumon déposant un seul œuf dans le corps d'une chenille ne parviendra sans doute pas à rencontrer cinquante ou soixante chenilles pour assurer le dépôt de tous ses œufs, il périt alors, laissant une postérité bien restreinte; au contraire dans les circonstances où les individus qu'il recherche se trouvent rassemblés sur un point, presque aucun de ses œufs ne sera perdu. Un ichneumon frappera mortellement une légion de chenilles.

L'année suivante, les parasites seront si nombreux qu'on verra la destruction de l'espèce nuisible s'accomplir avec une étonnante rapidité. A présent, les insectes préjudiciables à la végétation sont rares, et les ichneumons abondent. Ceux-ci, n'ayant plus la possibilité d'assurer le dépôt de leurs œufs, périssent la plupart sans laisser de postérité, et les individus de l'espèce phytophage, désormais moins exposés aux atteintes d'ennemis redoutables, multiplient de nouveau. Ainsi se produisent dans une multitude de circonstances les apparitions et les disparitions successives de certains insectes. Au milieu de ces perpétuelles conflagrations où des milliers d'êtres succombent, est-il donc possible d'apercevoir une cause capable d'agir sur les formes des espèces qui tour à tour perdent l'avantage et le reprennent? Les partisans des transformations indéfinies ne l'ont pas découverte.

Examinant les résultats de la lutte pour la vie, M. Darwin rappelle que certaines plantes viennent tout à coup envahir un terrain sur lequel croissaient d'autres plantes; l'ancienne végétation disparaît, une nouvelle la remplace. On en connaît certes plus d'un exemple. Notre chardon commun s'est prodigieusement répandu, assure-t-on, dans les plaines de la Plata et dans d'autres pays, il a fait périr une foule d'herbes. En France, une plante de la famille des scrofulaires est assez commune (1); depuis plusieurs années, remarquent les botanistes, une plante du même groupe, ayant un port presque semblable, mais originaire de l'Amérique septentrionale (2), s'est beaucoup multipliée dans le bassin de la Loire, et elle gagne le bassin de la Seine. Dans les lieux où elle prospère, l'espèce indigène cesse d'exister (3). Très fréquemment on nous informe que, dans un canton où vivait tel oiseau, un autre oiseau l'a chassé; on affirme qu'en Australie une petite abeille inoffensive particulière à la région (4) a disparu des localités où l'abeille d'Eu-

(1) *Lindernia pyxidaria.*

(2) *Illysanthes gracilioïdes.*

(3) Ces remarques nous ont été fournies par M. Bureau, professeur au Muséum d'histoire naturelle.

(4) Une abeille sans aiguillon, c'est-à-dire une mélipone.

rope a été introduite. Tout le monde a entendu parler des rats noirs qui s'étaient établis dans nos villes du XVIe au XVIIe siècle; le gros rat brun, le surmulot pour les zoologistes, est venu à une époque plus récente, et les premiers envahisseurs ont été anéantis.

Le spectacle de véritables combats pour l'existence a été donné par les deux sortes de rongeurs; rats noirs et surmulots ont de bons rapports de voisinage dans les lieux où la nourriture s'offre en abondance; dans les endroits où la disette se fait sentir, les plus forts égorgent les plus faibles. Par suite des luttes entre les êtres, il arrivera donc quelque changement à l'égard de la flore et de la faune d'une contrée; — pourtant on ne voit guère d'espèces détruites sur une portion de territoire cesser d'être représentées dans la nature. Ce n'est pas au reste la question qui nous occupe; il s'agit toujours de ces transformations imaginaires et nous ne voyons pas qu'elles prennent une apparence de réalité lorsqu'un chardon ou une ortie vient occuper la place d'un autre végétal. Personne ne doute que des plantes et des animaux puissent disparaître du monde vivant, les débris organiques arrachés à la terre sont des témoignages sûrs; en songeant seulement aux temps actuels, on n'oublie pas que l'homme a consommé la destruction de grands mammifères et d'oiseaux remarquables (1).

La vie des êtres se trouvant fort inégalement menacée, si la faculté de propagation était peu différente, la fin des combats aurait été prompte. Dans la nature entière, il existe un merveilleux rapport entre la fécondité de la créature et les dangers qui l'environnent. Ainsi qu'on l'avait remarqué avant M. Darwin, toute espèce tend vers l'accroissement; déjà très prononcée chez les êtres le mieux doués, cette tendance devient extraordinaire parmi les organismes inférieurs. Tombant plus ou moins au hasard, poussées par les vents, les graines ont la même destinée sans avoir le même sort. Une part énorme appartient aux oiseaux et aux insectes; une part semble devoir rester inutile. La plante croît et multiplie dans une autre proportion que l'animal qui la ronge; en général la bête herbivore est plus féconde que la bête carnassière, l'espèce de petite taille plus que l'espèce de grande dimension. Entre les représentans du même genre ou de la même famille, pareille diversité est manifeste selon que les conditions d'existence offrent plus ou moins de périls. Certains êtres sont doués d'une faculté de procréation extraordinaire, qui se révèle seulement dans des circonstances exceptionnelles. Les mouches, dont les larves dévorent les cadavres, en

(1) Voyez *les Animaux disparus depuis les temps historiques*, dans la *Revue* du 1er novembre 1870.

fournissent l'exemple le plus saisissant. Au jour d'un désastre, ces insectes apparaissent en quantité formidable, et bientôt les matières corrompues se trouvent anéanties. Les vers parasites n'arrivent que par une sorte d'accident dans le milieu où ils peuvent vivre; ils sont d'une fécondité prodigieuse.

En voyant la multitude des œufs dans le corps d'un poisson, on s'étonne volontiers par l'idée de l'innombrable postérité que peut fournir un individu. Il y a quelques années, des amateurs de pisciculture, trompés par cette abondance d'œufs et séduits par l'extrême facilité d'obtenir l'éclosion des jeunes sujets, crurent tout simple de repeupler les rivières en jetant à l'eau des centaines de milliers d'alevins; ils n'avaient songé ni à la quantité d'alimens nécessaire, ni aux chances de destruction absolument fatales. La population des mers est intéressante à considérer à ce dernier point de vue. Les animaux carnassiers dominent par le nombre; beaucoup plus que sur terre, l'un mange l'autre. Vers, crustacés, mollusques, en général très voraces, se livrent de terribles combats, mais aussi les enfans remplacent vite les mères. Rien de plus instructif que de comparer la masse des œufs chez des poissons d'espèces différentes dont on connaît le genre de vie; la quantité des œufs dénote l'exacte mesure de la puissance de l'espèce ainsi que des dangers qui la menacent. Les féroces requins n'ont pas à la fois plus de deux ou trois petits. Une observation curieuse est facile pour tout le monde; les crustacés portent longtemps les œufs attachés à la face inférieure du ventre; sur les marchés, on les voit chargés de la sorte à certains momens de l'année. Le homard a des œufs assez gros et en nombre médiocre; la langouste en a de tout petits, en quantité incroyable. Pourquoi donc la langouste a-t-elle une fécondité autant supérieure à celle du homard ? L'explication est aisée; les jeunes homards, presque pareils aux parens lorsqu'ils naissent, se tiennent entre les rochers; ils grandissent à l'abri des attaques de beaucoup de bêtes carnassières; les langoustes, pendant le jeune âge, nagent en pleine eau et même en haute mer; elles deviennent la proie d'une foule d'animaux. En vérité, au milieu des combats pour la vie, tout paraît se compenser d'une façon admirable. On imagine avec peine des modifications dans les caractères et les aptitudes des espèces, mais M. Darwin déclare ne s'occuper de la lutte pour l'existence qu'afin de bientôt faire ressortir l'importance de la sélection naturelle. Ainsi un autre ordre d'idées nous appelle.

ÉMILE BLANCHARD.

LA

RÉNOVATION DU CADASTRE

ET LA PÉRÉQUATION DE L'IMPOT FONCIER

I. Marquis d'Audiffret, *Système financier de la France*, 1864. — II. Du Puynode, *De la Monnaie, du Crédit et de l'Impôt*, 1863. — III. Bochin, *Du Cadastre dans ses rapports avec la propriété foncière*, 1873. — IV. Noizet, *Du Cadastre et de la délimitation des héritages*, 1863.

Bien des efforts ont été faits à l'assemblée nationale depuis trois ans pour réaliser ce désideratum de tant d'états modernes : l'équilibre du budget; la tâche cependant n'est pas encore accomplie, le budget de 1875 va tout à l'heure avoir des exigences prévues dès longtemps, qu'il faudra satisfaire. A quelle source essaiera-t-on de puiser? Nos représentans s'engageront-ils dans l'inconnu des taxes nouvelles? Ne préféreront-ils pas une fois de plus s'adresser aux anciennes, à celles qui ont fait leurs preuves? N'adopteront-ils pas, après bien des recherches, la solution à laquelle l'administration paraîtrait favorable, l'augmentation de l'impôt foncier?

Sans doute, on ne manquera pas d'insister sur les mérites de cet impôt. Rentrant à échéance fixe, d'un produit assuré, d'une perception peu coûteuse, ne semble-t-il pas destiné à constituer la ressource suprême des momens difficiles? Et cependant, si séduisante que soit cette solution des difficultés présentes, on peut à coup sûr prédire qu'elle aura de nombreux adversaires; les 45 centimes de 1848 sont un fantôme encore vivant dans beaucoup d'esprits, et ce souvenir provoquera peut-être bien des hésitations.

Nous avons grandi par l'agriculture; nos progrès industriels ne nous en ont pas dégoûtés. Menacée dans ses intérêts, la terre trouve toujours chez nous d'ardens défenseurs : on fera le compte de tous

les impôts qu'elle paie directement ou supporte indirectement; on essaiera de démontrer qu'elle est surchargée; n'a-t-on pas affirmé, chiffres en main, qu'elle fournit les 2/3, les 3/4 de nos ressources? A cet égard, on peut le prévoir, l'entente ne se fera pas, — s'est-on jamais entendu dans les questions de chiffres? — mais il est un autre terrain sur lequel l'accord sera moins difficile. L'impôt foncier, personne ne le conteste, est très inégalement réparti; charge sur certains points insignifiante, il prélève tout à côté des tributs considérables. Le mal est signalé depuis longtemps; combien ne serait-il pas vivement senti dans le cas où l'on demanderait à la terre de nouveaux sacrifices! Plus la charge serait lourde, plus les inégalités de la répartition deviendraient choquantes. Le contribuable est par tempérament disposé à se croire maltraité; ses instincts de justice, en même temps que son intérêt froissé, se révoltent contre un fardeau dont le poids est inégal. Il faut donc s'y attendre, toute proposition ayant pour objet l'augmentation de l'impôt foncier ramènera fatalement avec elle une question bien vieille, la révision du cadastre. Sans prétendre résoudre d'un trait de plume un problème devant lequel ont échoué tant d'efforts, il n'est pas sans intérêt d'en examiner les différens aspects et d'en méditer les données.

I.

S'il est un impôt qui à première vue semble d'une répartition facile, c'est assurément l'impôt foncier. Vanté au début du siècle par d'illustres hommes d'état, il aurait, à les entendre, l'incomparable mérite de se proportionner aisément aux ressources du contribuable. Quoi de plus simple en apparence que de dresser un état général des immeubles, d'en faire connaître les revenus, d'établir un vaste inventaire présentant la description physique des propriétés et donnant au trésor les renseignemens les plus précis au point de vue des revenus territoriaux? Cet inventaire, la France le possède : le cadastre, on le sait, est un registre descriptif des terres et des propriétés bâties. Trois élémens le composent : la description graphique du sol, la classification des propriétés, l'estimation des revenus. Chaque parcelle de terrain ayant, par son propriétaire ou le mode d'exploitation, une individualité propre a été arpentée, des plans ont été dressés. Le cadastre a divisé les terres par cultures : terres arables, prés, bois, vignes, etc.; il a attribué à chacune un revenu fixe, invariable, et il embrasse toute la superficie du territoire.

A considérer ce travail dans son ensemble, sans en examiner de près les élémens, on ne saurait imaginer une base plus simple et plus équitable pour la répartition de l'impôt foncier; que de plaintes

cependant ne se font pas entendre! Depuis quatre-vingts ans, la critique ne s'est jamais lassée; à peine pourrait-on signaler dans nos annales parlementaires une session où le cadastre n'ait été plus ou moins violemment attaqué. A une époque récente, sous l'empire, nombre de pétitions ont demandé la péréquation de l'impôt foncier, et ont été favorablement accueillies au sénat. Lors de la grande enquête agricole de 1866, ç'a été une véritable explosion de doléances; enfin cette année même l'honorable M. Feray a proposé à la chambre la révision des évaluations cadastrales; un de ses collègues, M. Lanel, a déposé un projet d'une portée plus restreinte, qui, malgré de vives oppositions, a été adopté; à cette occasion, les plaintes formulées depuis si longtemps ont été reproduites, et le mal n'a pas été contesté.

La terre bénéficie tous les jours des découvertes de la science, des progrès de l'industrie, le cadastre reste immobile, étranger à tout ce qui se fait; c'est un monument d'un autre âge. Les plans n'ont pas été tenus au courant des changemens qui se produisent sans cesse dans la configuration des parcelles; circonstance plus grave, l'évaluation des revenus fonciers dans beaucoup de localités n'a jamais été modifiée, et l'on peut trouver des communes où elle remonte à quarante, cinquante ans et plus. Que de faits ont dû, pendant ce long espace de temps, fausser complétement ces anciennes évaluations! L'agriculture a presque partout changé ses procédés, les cultures industrielles ont été introduites dans beaucoup de pays; la fabrication du sucre de betterave, s'il est besoin de citer des faits, est devenue pour la terre, dans quelques-unes de nos provinces, la source de bénéfices considérables. L'influence bienfaisante du capital, la découverte de certains amendemens, une culture plus savante, ont sur certains points augmenté dans des proportions énormes le rendement des propriétés. Ici, de vastes marais autrefois peu productifs sont devenus de riches prairies; là, ce sont des forêts entières qui ont été défrichées, de maigres pâturages convertis en précieux labours. « J'ai contribué personnellement, disait M. Raudot dans la séance du 5 mars 1874, à la mise en culture de terrains communaux qui avaient été estimés presque à rien au cadastre, qui payaient, je crois, 40 ou 50 centimes par hectare... Aujourd'hui une grande partie de ces terrains a été convertie en prés, et dans ce moment les propriétaires en retirent de 100 à 150 fr. par hectare; ils ne les donneraient pas pour 5,000 francs l'hectare.»

Gardons-nous de croire que ce sont là des faits isolés, d'une portée limitée : des causes générales font sans cesse varier la distribution de la richesse, et la terre n'échappe pas à ces influences. Faut-il parler des modifications profondes qu'ont subies depuis trente ans les débouchés de l'agriculture? faut-il rappeler que

beaucoup de contrées autrefois à peu près privées de moyens de transport sont aujourd'hui traversées par des canaux et pourvues d'un magnifique réseau de chemins vicinaux? La construction récente encore de nos lignes de chemins de fer n'a-t-elle pas eu pour conséquence une véritable révolution économique? Les vins du midi, qu'autrefois on brûlait pour les convertir en eaux-de-vie médiocres, se transportent à présent sur nos principaux marchés, et s'y vendent à des pris élevés. Plus de 100,000 hectares ont été, paraît-il, depuis l'ouverture de la ligne du Midi, plantés en vignes dans les contrées qu'elle traverse, et l'on y trouverait beaucoup de terres qui rapportent plus aujourd'hui annuellement qu'elles ne valaient autrefois en capital. Par un triste retour de fortune, ces pays, devenus si riches, sont actuellement menacés d'un fléau qui va peut-être leur imposer de dures épreuves : le phylloxera étend tous les ans ses ravages. L'agriculture a ses revers, aussi terribles souvent que ceux de l'industrie : les progrès eux-mêmes de la science tournent quelquefois à son détriment. Tout récemment encore n'est-on pas arrivé à fabriquer par des procédés chimiques ces belles couleurs que naguère on tirait de la garance? Le seul département de Vaucluse obtenait de cette culture un revenu annuel de plus de 12 millions qui va peut-être lui échapper. Pour la terre, comme pour les autres propriétés, à côté du progrès la décadence!

Richesse industrielle et richesse agricole sont donc soumises à la même loi, la loi du mouvement; combien cependant sont différentes les charges qu'elles supportent! Attentif à suivre l'industrie et le commerce dans tous leurs déplacemens, ne les perdant jamais de vue jusque dans leurs moindres mouvemens, le trésor, par une sorte de contradiction, demande à la propriété foncière des redevances à peu près fixes, dont la répartition ne varie jamais. Cherchons à préciser les résultats de cette étrange fixité. Un travail officiel fait en 1851 a démontré que certains départemens payaient à cette époque 9,07 pour 100 de leurs revenus alors que d'autres ne supportaient que 3,74 pour 100; ces chiffres n'étaient que des moyennes, puisqu'ils avaient pour base les contingens départementaux; en comparant entre elles des cotes foncières prises sur différens points du territoire, on eût sans doute reconnu des écarts bien plus considérables. C'est un fait positif qu'il existe aujourd'hui des terres payant cinq et six fois plus que d'autres terres d'un revenu égal.

Au reste, l'inexactitude des évaluations cadastrales n'est pas contestée; mais on a soutenu qu'elle est indifférente au point de vue du contribuable. La fixité de l'impôt foncier a été défendue comme un principe économique ayant un caractère absolument scientifique. Modifier la répartition des taxes immobilières serait, suivant beaucoup d'écrivains, commettre une injustice; ce serait presque porter

atteinte à la propriété. « Une remarque essentielle en ce qui concerne l'impôt territorial, dit M. Passy, c'est qu'il finit par ne plus être constitué à titre véritablement onéreux pour ceux qui l'acquittent. Cet effet résulte des transmissions dont la terre est l'objet. Sur chaque fraction du sol pèse, par l'effet de l'impôt, une rente réservée à l'état : acheteurs et vendeurs le savent; ils tiennent compte du fait dans leurs transactions, et les prix auxquels ils traitent entre eux se règlent uniquement en vue de la portion du revenu qui, l'impôt payé, reste nette, c'est-à-dire affranchie de toute charge; aussi le temps arrive-t-il où nul n'a plus droit de se plaindre d'une redevance antérieure à son entrée en possession, et dont l'existence, connue de lui, a atténué proportionnellement le montant des sacrifices qu'il a eu à faire pour acquérir... C'est la fixité qu'il faut à l'impôt foncier plus qu'à tout autre; jamais il n'est bon d'en modifier le chiffre général, ni surtout la répartition. Ce n'est pas que dans sa marche le temps ne finisse toujours par déranger les rapports primitivement établis entre les revenus tirés de chaque fraction du sol et la portion qui en revient à l'état. Des routes qui s'ouvrent, des foyers de population qui se forment,... rien dans ces faits inévitables n'autorise à changer la répartition des taxes. »

Impossible d'exposer en termes plus nets une doctrine plus absolue. Des économistes illustres, les Mac-Culloch, les Ricardo, les J.-B. Say, l'ont appuyée de toute l'autorité de leur talent, et n'ont rencontré qu'un petit nombre de contradicteurs. D'éminens financiers, comme M. de Villèle, M. le baron Louis, l'ont soutenue à plusieurs reprises devant nos assemblées délibérantes, et elle est encore acceptée sans restriction par beaucoup de publicistes. A les entendre, l'impôt foncier n'existe plus, pour ainsi dire, que virtuellement : il a disparu, ou du moins il s'est transformé.

Il est des argumens qu'on repousse par instinct, bien qu'il soit parfois assez difficile de les réfuter. Comment contester en effet que l'impôt soit un des élémens dont il est tenu compte dans toutes les transactions, comment ne pas reconnaître qu'il s'incorpore en quelque sorte à la matière imposable, qu'il en soit une charge inséparable, et cependant faut-il se laisser entraîner à conclure que les transactions font disparaître cette charge, qu'au bout d'un certain temps elle n'est plus sentie? Un propriétaire, qu'il tienne sa terre d'un héritage ou qu'il l'ait acquise à deniers comptans, se laissera-t-il jamais persuader que l'impôt foncier ne tombe pas à sa charge, — que ce soit une *rente* dont le capital a été déduit du prix d'acquisition? Admettra-t-il que le trésor puisse aujourd'hui sans injustice lui demander cinq ou six fois plus qu'au propriétaire voisin? A cet égard, personne ne se laissera convaincre; tous les argumens ne feront rien devant la réalité : le fait matériel du paiement

les détruira tous le jour où paraîtra cet autre argument moins théorique, l'avertissement du percepteur.

Modifier la répartition de l'impôt foncier, diminuer ici la charge pour l'augmenter à côté serait, on l'assure, une véritable spoliation, ce serait en définitive s'attaquer au capital, porter atteinte à la propriété. — Mais alors quel parti prendre? où s'arrêter? Il faut enchaîner le législateur, lui interdire non-seulement de modifier la répartition de l'impôt foncier, mais encore de toucher à d'autres taxes qui tombent directement sur la terre, lui défendre par exemple d'augmenter les tarifs qui frappent les mutations immobilières. Les droits de mutation, aussi bien que l'impôt direct, ne sont-ils pas un des élémens dont l'acheteur tient compte avant de faire ses offres? Les transactions nivellent, dit-on, les inégalités de l'impôt foncier. Les taxes mobilières échapperaient-elles à cette loi? et pourtant, si elles étaient imposées sans proportionnalité, irait-on jusqu'à dire qu'au bout d'un certain temps le mal n'existe plus?

La mobilité des évaluations cadastrales et de l'impôt ne serait pas seulement, au dire de beaucoup de théoriciens, contraire aux principes fondamentaux de l'économie politique, elle aurait de graves inconvéniens au point de vue de la richesse publique. Après la justice, on invoque l'intérêt général. Placer le cultivateur sous la menace d'une augmentation d'impôt, ce serait décourager ses efforts. Quoi! l'agriculteur s'imposerait de durs sacrifices, s'épuiserait en pénibles travaux pour améliorer sa terre, et le jour où elle le paierait de ses peines, le fisc tendrait la main et lui arracherait le prix de ses labeurs! La mobilité de l'impôt foncier serait une « amende à l'industrie, » une « prime à la paresse. »

L'objection mérite qu'on s'y arrête, elle a le don d'émouvoir beaucoup d'esprits, et cependant résiste-t-elle à l'examen? Le législateur a-t-il jamais cru décourager l'industrie en la frappant de nouveaux impôts, un fabricant a-t-il jamais reculé devant la perspective de voir ses bénéfices atteints dans une plus large mesure? Cette considération l'a-t-elle jamais empêché de modifier son outillage, d'étendre ses relations, de chercher des débouchés nouveaux? Une de nos grandes industries, celle du sucre, — et bien d'autres sont dans le même cas, — s'est développée au milieu de remaniemens d'impôts pour ainsi dire incessans; comment croire que l'agriculture serait plus peureuse, qu'elle fuirait le progrès, renoncerait à augmenter ses bénéfices dans la crainte que le trésor ne voulût un jour prélever sa part? Consacrer le principe de l'immobilité, même en matière d'impôt, ce serait nier le mouvement et la vie qui modifient sans cesse l'économie des nations; ce serait aussi condamner les efforts qu'ont faits tous les gouvernemens pour améliorer l'assiette des contributions. Le sentiment public, l'instinct de tous pour ainsi

dire est depuis longtemps en contradiction avec des théories que les faits démentent tous les jours. Des réclamations qui persistent depuis un demi-siècle répondent, il faut bien l'admettre, à des besoins réels.

Aussi la plupart des adversaires d'une rénovation cadastrale abandonnent-ils volontiers les argumens théoriques pour insister seulement sur les difficultés de l'opération. Suivez, disent-ils, le cadastre depuis son origine; voyez les hésitations, les tâtonnemens de notre administration, les déboires de nos assemblées, les pénibles travaux auxquels il a fallu se livrer, les mécomptes qui les ont suivis de si près. Allez-vous nous engager dans une voie hérissée de tant d'obstacles, prétendez-vous que nous serons plus heureux que nos devanciers? Manquaient-ils de savoir ou de courage, et, s'ils n'ont pas réussi, n'est-ce pas plutôt que la confection d'un bon cadastre est un problème sans solution, une utopie à laquelle ne s'arrêtent que des esprits chimériques? On invoque les leçons de l'expérience, rien de plus légitime; il ne faut pas s'aventurer sur le terrain périlleux des réformes sans demander au passé les enseignemens à défaut desquels on marcherait à l'aveugle.

II.

L'histoire du cadastre en France se perd dans les ténèbres du moyen âge. La révolution, en cette matière, n'a fait qu'exécuter des réformes tentées bien avant elle. Dès le règne de Charles VII, un projet de cadastre général du royaume avait été conçu, et l'idée, dans les temps qui suivirent, n'en fut jamais abandonnée. Au XVIIIe siècle, les philosophes, les écrivains, qui jetaient les premières assises de la science économique, voulaient que la terre fût la seule base de l'impôt, comme elle était d'après eux l'unique source de la richesse, et, sous l'influence de ces idées, beaucoup de provinces furent cadastrées. L'établissement d'un cadastre général fut l'une des réformes que poursuivirent avec passion, sous l'ancienne monarchie, d'illustres hommes d'état, les Colbert, les Turgot; leurs efforts malheureusement vinrent toujours échouer devant l'opposition d'intérêts puissans.

Réunie pour mettre un terme à des embarras financiers pleins de périls, l'assemblée nationale renonça tout d'abord à réformer les anciens impôts : imbue des théories qu'avaient propagées les physiocrates, elle tenta d'édifier un système nouveau, et résolut de demander à la terre la plus grosse part, sinon la totalité des ressources nécessaires. Pour réaliser cet idéal, un cadastre devenait indispensable; aussi, dès le mois de novembre 1790, était-il réclamé avec insistance par le comité des impositions.

Quelques jours après, le 1er décembre 1790, la contribution foncière était établie, et le montant fixé pour la première année à 300 millions, y compris 5 sols additionnels pour livre. C'était une somme considérable à cette époque, et l'on manquait d'élémens pour la répartition. L'assemblée ne connaissait ni l'étendue superficielle des départemens, ni le nombre des maisons, ni l'importance de chaque culture. Force était d'adopter une base d'assiette, quelle qu'elle fût. Le comité des finances de l'assemblée constituante fit, avec les moyens imparfaits dont il disposait, le relevé de la part d'impôts de toute nature payés par chaque localité, et la contribution foncière fut répartie entre les départemens au marc la livre des anciennes impositions. Cette première répartition se trouva de la sorte entachée d'une partie des inégalités qui affectaient les anciens impôts, et ces inégalités, on le sait, étaient considérables. La répartition individuelle de l'impôt foncier ne fut pas établie sur des données plus équitables que celles adoptées pour fixer les contingens départementaux. On s'en rapporta pour la contenance des parcelles, la nature des cultures, les revenus des terres, aux déclarations des propriétaires.

Profondément défectueuse à tous les degrés, l'assiette de l'impôt foncier souleva dès les premiers mois de 1791 de vives réclamations. Un grand nombre de municipalités, opposant une résistance d'inertie aux vices de la répartition, ne procédèrent pas à l'établissement des rôles. Celles qui se soumirent dissimulèrent une partie de leurs territoires et de leurs revenus. La contribution foncière, dès le début, rentra difficilement. Il fallait remédier au mal. L'assemblée reculait encore devant la grosse difficulté du cadastre; hésitant à l'aborder de front, elle tenta de la tourner : dans un décret en date du 28 août 1791, destiné à régler la procédure des demandes en décharge, une disposition en quelque sorte incidente fut insérée, autorisant les communes à faire cadastrer à leurs frais leurs territoires. Sans adopter aucune mesure générale, aucun plan, on paraissait se flatter que les conseils municipaux prendraient l'initiative d'une opération que l'état n'osait encore entreprendre. On semait un germe dont on espérait voir naître un travail d'ensemble, embrassant toute la surface du territoire.

Les espérances de l'assemblée devaient être déçues. Peu de communes profitèrent de la faculté qui leur était accordée; cette indifférence fut encore favorisée par l'incroyable désordre qui ne tarda pas à se produire dans les finances publiques. Malgré son chiffre élevé, la contribution foncière devint bientôt, pour la propriété, une charge à peu près fictive. Le paiement en nature, admis par décret du 2 thermidor an III, donna lieu à des abus scandaleux, et la dépréciation du papier-monnaie devint telle que les versemens

des contribuables ne produisirent presque plus rien. Dans ces conditions, la charge des impôts, les vices de la répartition, devaient être assez peu sentis.

Le directoire abolit en l'an IV la faculté de s'acquitter en nature ou en papier, et l'impôt ne fut plus payable qu'en numéraire. Dès lors les plaintes, qui s'étaient quelque temps assoupies, se réveillèrent plus vives que jamais. On voulut les apaiser en diminuant les contingens des départemens dont la surcharge était trop évidente. La pente était glissante, ces dégrèvemens successifs dépassaient déjà en 1799 le chiffre de 50 millions.

L'année suivante, en 1800, le premier consul ayant insisté au conseil d'état sur l'intérêt qu'il y aurait à entreprendre l'exécution du cadastre, le conseiller d'état Bigot de Préameneu souleva les objections les plus vives. Le consul Lebrun intervint dans le débat pour déclarer qu'un cadastre général serait une « œuvre monstrueuse qui coûterait 30 millions, et exigerait au moins vingt ans de travail. » Il fallait cependant prendre un parti, l'opinion publique réclamait de promptes mesures, et le trésor, pour satisfaire aux réclamations, était entraîné à de continuels sacrifices. Une commission, composée d'agens supérieurs des contributions directes, fut chargée d'étudier de nouveau la question du cadastre et de présenter un projet. Après de longues recherches, elle proposa de procéder à des arpentages et à des évaluations *par masses de cultures identiques.* Ce travail lui-même parut trop considérable, et l'on se résolut à ne l'exécuter que dans un certain nombre de communes, qui durent servir de termes de comparaison pour les autres évaluations.

Ce système, à première vue, était ingénieux, il avait l'avantage de n'entraîner que des dépenses relativement peu élevées; par malheur, sous bien des rapports, il était défectueux. Pour que le cadastre de quelques communes par arrondissement pût servir à déterminer les forces contributives des autres, il aurait fallu que la dissimulation des contenances et des revenus dans les matrices dressées par les municipalités fût proportionnelle dans chaque circonscription; mais il en était tout autrement : aussi dès 1803 se vit-on conduit à faire les opérations d'arpentage et d'expertise dans toutes les communes. Deux années s'étaient à peine écoulées, qu'on apercevait de nouvelles difficultés. Les déclarations des propriétaires concernant leurs parcelles ne cadraient jamais avec les résultats collectifs des expertises pour l'ensemble des cultures. L'opération ne fournissait pas en définitive de données équitables au point de vue de la répartition individuelle. Le cadastre par grandes masses n'avait qu'une utilité très restreinte. On se trouvait entraîné, pour ainsi dire, malgré soi vers la confection d'un travail plus considérable.

Dès cette époque, un certain nombre de conseils municipaux,

reconnaissant le caractère défectueux des opérations entreprises par l'état, avaient usé de la faculté qui leur était accordée dans la loi du 28 août 1791, et avaient fait exécuter dans leurs communes des arpentages et plans parcellaires. L'opinion publique réclamait énergiquement l'adoption de ce système, et le compte-rendu des finances de 1806 ne dissimulait pas qu'à cet égard les vœux des conseils-généraux étaient unanimes. A son retour de Tilsit en 1807, l'empereur se fit exposer les travaux du cadastre. Pénétrant avec sa merveilleuse lucidité les défauts de la méthode adoptée, il n'hésita pas à déclarer que l'on faisait fausse route. « Les demi-mesures, dit-il, font toujours perdre de l'argent et du temps; le seul moyen de sortir d'embarras est de procéder sur-le-champ au dénombrement général des terres dans toutes les communes de l'empire, avec arpentage et évaluation de chaque parcelle de propriété. »

Le système du cadastre par masses de cultures fut abandonné à la fin de 1807, et l'exécution du cadastre parcellaire fut arrêtée en principe dans l'exposé des motifs de la loi de finances du 15 septembre 1807. Comme en 1791 cependant on prit le parti d'abandonner l'opération à l'initiative des communes, et de leur en faire supporter la dépense. Les préfets furent engagés de la façon la plus pressante à éclairer les conseils municipaux sur les avantages d'un travail qu'on espérait les voir entreprendre. L'illusion ne fut pas longue, et l'on put bientôt se convaincre qu'abandonnée à l'initiative locale la confection du cadastre resterait à l'état de projet.

En 1808, on se résolut à faire un pas décisif. Dérogeant à celle de 1791, la loi des finances autorisa l'addition à la contribution foncière d'un trentième destiné à faire face aux dépenses cadastrales. L'exécution du cadastre parcellaire allait entrer enfin dans une phase d'activité. Avant la fin de 1809, les travaux étaient en cours dans plus de 5,000 communes, et pendant quatre années ils furent poussés avec la plus grande activité. En 1813, 9,000 communes, comprenant près de 12 millions d'hectares, avaient été cadastrées.

Le gouvernement était impatient d'utiliser les résultats obtenus pour la répartition de l'impôt entre les circonscriptions territoriales. La loi du 20 mars 1813 ordonna qu'il serait fait une péréquation entre tous les cantons cadastrés du même département. Cette décision souleva tout d'abord de nombreuses réclamations. Malgré tous les soins qui avaient été pris, les évaluations de revenus se trouvaient inexactes; la proportion de ces évaluations au revenu réel variait de commune à commune, et la vérité, toujours faussée, l'était dans une mesure extrêmement variable. En présence de ces inégalités, on renonça dès 1814 à persister dans la voie où l'on avait tenté de s'engager, et les cantons cadastrés reprirent pour 1815 les contingens qu'ils avaient eus en 1813.

Interrompus pendant quelque temps à la suite de nos revers, les travaux recommencèrent vers 1817 avec une activité nouvelle. Il fallait à tout prix obtenir des évaluations de revenus plus précises. Un arrêté ministériel du 1er avril 1817 prescrivit aux inspecteurs-généraux du cadastre de réunir chaque année sur différens points les directeurs des contributions, de discuter avec eux, et de comparer entre elles les évaluations des différens départemens, enfin de recueillir tous les documens propres à en constater l'exactitude ou à les rectifier. On espérait, grâce à ces mesures, arriver enfin à des résultats assez précis pour qu'ils pussent servir de base à une péréquation de l'impôt. La tentative faite en 1813 pour utiliser à ce point de vue les données du cadastre fut renouvelée en 1818. On entreprit d'appliquer ces données dans les limites restreintes de l'arrondissement. Cet essai ne fut pas plus heureux que le précédent; il fut suivi de plaintes si nombreuses et si justifiées qu'on ne tarda pas à l'abandonner. En 1821, la loi des finances décida que le cadastre ne servirait désormais de base qu'à la répartition individuelle entre les contribuables.

Aussi lasses que l'administration des obstacles qui paralysaient sans cesse les efforts les plus patiens, nos assemblées semblaient s'intéresser de moins en moins à des travaux dont l'avantage devenait chaque jour plus contestable. En 1821, les dépenses du cadastre furent laissées à la charge des départemens. Le public néanmoins persistait dans ses espérances. Pendant les vingt et quelques années qui s'écoulèrent encore jusqu'à l'achèvement des opérations, des écrits innombrables furent publiés, critiquant les procédés en usage; des réformes furent à diverses reprises sollicitées par les conseils-généraux, et l'administration plus d'une fois satisfit aux vœux de la presse et des départemens. Chaque année apportait avec elle son contingent d'expériences et d'efforts. En 1837, le cadastre était terminé dans vingt-sept départemens.

Trente ans s'étaient écoulés depuis le commencement des opérations. Après bien des épreuves, on avait renoncé à demander au cadastre une base de répartition entre les circonscriptions territoriales : c'est à peine s'il était possible de conserver encore quelque illusion sur les résultats qu'on pouvait attendre dans l'avenir. On avait en effet reconnu qu'au point de vue même de la répartition individuelle de l'impôt les travaux effectués ne présentaient aucun caractère de durée. Dès 1835, on s'aperçut que les plans n'étaient plus en harmonie avec l'état du sol, et que les anciennes évaluations avaient été faussées par mille circonstances. L'administration mit à l'étude la question de la révision du cadastre, et cette révision fut entreprise à titre d'essai dans plusieurs communes de la Manche et de la Seine. Cette première épreuve ne fut pas encourageante : même

avec l'aide d'indicateurs, les géomètres arrivaient difficilement à retrouver sur le terrain les anciennes parcelles et à constater les changemens qu'elles avaient subis. Les plans ne leur étaient d'aucun secours; si l'on voulait modifier les évaluations de revenu, et l'on y était fatalement entraîné, il fallait violer la loi du 15 septembre 1807, laquelle avait décidé en principe que les revenus cadastraux seraient immuables. Devant de si graves difficultés, la tentative fut abandonnée.

Deux ans après, en 1837, la question de la révision du cadastre fut de nouveau soumise à une commission composée des hommes les plus éminens de la pairie, de la chambre des députés et de l'administration : cette commission se prononça en faveur d'une mesure immédiate, et ses conclusions, soumises aux conseils-généraux, furent l'objet d'une approbation à peu près unanime; l'administration parut néanmoins concevoir des doutes, car au mois de juillet 1838 le ministre annonça l'intention de se livrer à de nouvelles études avant de présenter à la chambre un projet de loi conforme au vœu de la commission. Ces études, si elles furent entreprises, n'amenèrent aucune résolution. En 1845, la réforme du cadastre était de nouveau demandée avec une telle insistance que le ministre s'engageait à présenter l'année suivante des propositions. Un projet fut en effet soumis à la chambre en 1846, aux termes duquel le cadastre devait être renouvelé, et les évaluations révisées dans toutes les communes cadastrées depuis plus de trente ans; cette révision devait être entreprise à l'expiration de chaque période trentenaire. Comme celui de 1837, ce projet fut encore approuvé par la plupart des conseils-généraux. Essayée à nouveau dans vingt-cinq communes, la refonte du cadastre y fut menée à bonne fin : le projet de 1846 allait sans doute être converti en loi quand survinrent les événemens de 1848, qui en firent ajourner la présentation.

Toutes les tentatives de révision semblaient destinées à échouer, comme avaient échoué jadis pendant si longtemps les projets de cadastre parcellaire : l'opinion publique cependant souhaitait la refonte des anciens travaux tout autant qu'elle en avait autrefois désiré la confection. Beaucoup de conseils municipaux avaient dès 1838 pris l'initiative d'une mesure qu'ils étaient fatigués d'attendre, et chaque année des communes opéraient à leurs frais la rénovation de leur cadastre; le nombre s'en élevait en 1850 à près de 1,800. On ne se contentait pas, lors de ces opérations, de modifier les plans, on procédait à de nouvelles évaluations, ce qui, nous l'avons dit, était peu légal. En 1848, un propriétaire de bois du département de la Côte-d'Or, ayant vu son impôt plus que doublé par le renouvellement du cadastre dans sa commune, réclama contre cette surtaxe; sa demande fut favorablement accueillie par le conseil d'état

Abandonné dans les projets de loi de 1837 et de 1846, le principe de la fixité des évaluations se trouvait ainsi confirmé par la jurisprudence. Dès lors il n'était plus permis aux conseils municipaux d'entreprendre de nouvelles révisions; on était engagé dans une impasse dont il fallait sortir. Dans le projet de budget de 1851, le ministre proposa une disposition portant que, dans toute commune cadastrée depuis trente ans au moins, il pourrait être procédé au renouvellement des opérations, sur la demande soit du conseil-général, soit du conseil municipal, à la charge pour le département ou la commune de pourvoir aux frais de l'entreprise. Ce projet ne fut pas accueilli favorablement dans la commission du budget; on reconnut avec le ministre que l'intervention du législateur était nécessaire; mais beaucoup de membres critiquèrent les procédés employés jusque-là et voulurent qu'on profitât de l'expérience acquise pour en adopter de nouveaux.

Sans repousser néanmoins le projet du ministre, l'assemblée législative s'efforça de restreindre la faculté que ce projet accordait aux conseils locaux; elle décida que, seuls et à l'exclusion des conseils-généraux, les conseils municipaux pourraient prendre l'initiative d'une refonte cadastrale dont la charge dans tous les cas pèserait tout entière sur les communes. A la séance publique du 4 août 1850, le rapporteur de la commission du budget, M. Gouin, ne dissimulait pas la pensée qui avait inspiré cette décision. « C'est avec intention, disait-il, que nous n'étendons pas plus loin cette faculté, car la commission croit qu'il est indispensable que le gouvernement s'occupe le plus tôt possible de la loi qui doit régulariser enfin le travail du cadastre. » — Les souhaits qu'exprimait en 1850 la commission du budget n'ont pas été réalisés. Depuis 1846, aucun plan de réforme cadastrale n'a été présenté à nos assemblées. Des opérations isolées ont été faites, un certain nombre de communes ont révisé leur cadastre, mais aucune mesure générale n'a été proposée par l'administration.

Quels sont les enseignemens qui ressortent de ce rapide exposé? Après bien des hésitations, bien des tâtonnemens, bien des tentatives, on se résigne en 1808 à entreprendre le *cadastre parcellaire;* à deux reprises, l'administration essaie d'utiliser pour la péréquation de l'impôt les premiers résultats obtenus; elle l'essaie sans succès. L'œuvre est à peine terminée sur un tiers du territoire, et l'on s'aperçoit qu'elle est défectueuse et caduque; on cherche à la consolider, à la reprendre, les commissions succèdent aux commissions, les projets aux projets, des brochures, des mémoires, des écrits de toute sorte sont publiés par centaines, — vains efforts! Le cadastre ne peut être amélioré, il est à refaire.

C'est légitimement, on le voit, que les adversaires d'une rénova-

tion cadastrale nous ramènent en arrière pour nous faire apprécier toutes les difficultés de l'entreprise. Beaucoup d'esprits éclairés cependant, à la chambre, dans la presse, ne veulent pas renoncer à leurs espérances. A les entendre, il serait aisé de corriger les défauts du cadastre actuel; sans recommencer toutes les opérations, on pourrait réviser les évaluations cadastrales, opérer un nouveau classement des parcelles; il serait possible d'utiliser les anciens plans, et, sans entreprendre de nouveaux arpentages, il y aurait moyen de faire disparaître les inexactitudes des évaluations de revenus. Dans ces termes, la révision du cadastre serait une opération assez simple; mais on se laisse aller à d'étranges illusions. Sans doute, si les anciens plans avaient été tenus au courant, s'ils étaient en harmonie avec l'état du sol, on pourrait sans trop de difficultés réviser le classement des terres; malheureusement il en est tout autrement. Suivons par la pensée les classificateurs dans les opérations qu'ils auraient à faire. Munis des anciens plans, ils se transportent sur le terrain et recherchent une parcelle pour en constater le revenu actuel et modifier le classement; si, par bonheur, les anciennes limites peuvent être reconnues, seront-ils tirés d'embarras? Que de difficultés ne vont pas surgir! Cette parcelle formait autrefois un tout homogène; elle a été morcelée, divisée entre plusieurs propriétaires, les différentes portions sont soumises à des genres de culture très divers : plantée jadis en bois, elle a été défrichée, une partie est cultivée en vignes, une autre est convertie en prairies artificielles, une autre peut-être en terres labourables. Ces diverses portions sont aujourd'hui de qualités très différentes, donnent des revenus très inégaux; ne faudrait-il pas en constater l'étendue respective et les ranger dans des classes distinctes? Il sera donc la plupart du temps indispensable de refaire des arpentages, de dresser des plans nouveaux; on s'était flatté *de rectifier l'ancien classement*, on se verra contraint de repasser par toute la filière des opérations cadastrales. — L'expérience d'ailleurs est là pour justifier ces prévisions. En 1835, l'administration a tenté sur plusieurs points de réviser le classement; partout les agens ont été entraînés à refaire en définitive l'ancien travail tout entier.

Dans une discussion récente, le ministre des finances, l'honorable M. Magne, donnait à ce sujet, avec la clarté qu'il sait apporter au milieu des discussions les plus obscures, des explications catégoriques. « J'ai été tout à l'heure, disait-il dans la séance du 5 mars 1874, un peu surpris d'entendre un homme aussi expérimenté que l'honorable M. Raudot déclarer qu'il suffirait de prendre la matrice du cadastre, d'examiner quelle était l'étendue de telle parcelle non imposée, parce qu'elle était alors inculte, et de lui appliquer, sui-

vant cette étendue, la taxe afférente à la classe à laquelle elle devra dorénavant appartenir; mais, messieurs, l'honorable M. Raudot est parti d'un point qui n'est pas conforme à la réalité des faits. Il a supposé que toutes les parcelles incultes qui ont été mises en culture l'ont été dans toute leur étendue; or cela n'est pas. Une parcelle, un bois par exemple qui a 5, 10 hectares, aura été défriché dans l'étendue d'un hectare. Un terrain inculte, qui avait 4 ou 6 hectares d'étendue, aura été défriché et mis en culture pour une moité, un tiers, un quart de son étendue; eh bien! je vous le demande, comment le saurez-vous? Comment pourrez-vous déterminer, sur une parcelle dont l'étendue sera portée en bloc sur la matrice cadastrale, la partie restée en friche et la partie mise en culture? Comment pourrez-vous fixer l'étendue de la partie qui aura été défrichée, si vous ne la mesurez pas? Par conséquent on aura beau faire, on aura beau dire, on aura beau désirer que cela ne soit point, l'opération d'arpentage devient absolument inévitable. »

Il ne faut pas espérer améliorer l'instrument que nous possédons, le rajeunir en quelque sorte; les essais de révision que l'on tenterait aujourd'hui seraient certainement aussi infructueux qu'ils l'ont été jadis; les paroles du premier consul sont toujours vraies, les demi-mesures en pareille matière font perdre du temps et de l'argent.

III.

Si l'on ne peut toucher à l'édifice sans le reprendre par la base, le restaurer sans le reconstruire à neuf, serait-il possible du moins d'en utiliser l'architecture? S'il faut recommencer le cadastre, pourrait-on le refaire utilement sans modifier profondément les anciennes méthodes? A cet égard, le doute n'est pas possible : en appliquant les anciens procédés, on referait à grands frais une seconde opération tout aussi défectueuse que la première. Bien des intérêts sont en jeu dans la question, aussi elle ne laisse pas que d'être fort compliquée; essayons d'en préciser les données.

Justement attaqué comme instrument de répartition par les partisans d'une péréquation de l'impôt foncier, le cadastre n'est pas moins vivement critiqué au nom d'intérêts très différens. Circonstance digne de remarque, les hommes qui désirent le plus ardemment peut-être une refonte cadastrale sont pour la plupart opposés à tout remaniement de l'impôt foncier; adeptes fidèles du *principe de la fixité*, ils ne veulent voir dans le cadastre qu'un titre de propriété. Ils y cherchent des garanties puissantes pour la terre, des facilités nouvelles pour les transactions dont elle est l'objet, enfin une base solide pour le crédit agricole. A cet égard, les représentans les plus autorisés de l'agriculture sont unanimes dans leurs

désirs; quelques-uns cependant hésitent à les exprimer. La refonte du cadastre ne faciliterait-elle pas l'augmentation de l'impôt foncier? C'est là une crainte que beaucoup ne dissimulent pas. « Souvenez-vous, s'écriait dernièrement à la Société des agriculteurs un des membres de cette assemblée, souvenez-vous de la fable de l'homme et du cheval : quand l'administration sera chez nous, elle y restera. »

Ces sentimens de défiance ne sont pas toutefois assez puissans pour qu'on ferme les yeux devant l'intérêt évident du propriétaire. En 1830, un jurisconsulte, plein de talent, M. Decourdemanche, signalait, dans un ouvrage remarquable, les défauts du cadastre au point de vue de la propriété foncière. Tout récemment, en 1873, la même question faisait l'objet, à la Société des agriculteurs de France, d'un rapport plein de faits curieux, et les conclusions de ce travail, sollicitant des mesures immédiates, étaient adoptées à peu près unanimement. Les vœux exprimés à cette occasion sont d'ailleurs bien anciens, ils datent du siècle dernier. En 1790, le député Dauchy, parlant au nom du comité des impositions, disait dans la séance du 4 novembre que « seul le cadastre pouvait assurer à chaque citoyen la jouissance complète et paisible de sa propriété. » En 1807, l'empereur déclarait nettement que le cadastre parcellaire serait le complément de son code en ce qui concerne la possession du sol. « Il faut, disait-il, que les plans soient assez exacts et assez développés pour servir à fixer les limites des propriétés et empêcher les procès. » S'inspirant encore de cette pensée, le ministre des finances, dans le compte-rendu de 1806, annonçait que le cadastre parcellaire « aurait le grand avantage de fixer d'une manière incontestable les limites des diverses propriétés et de tarir par là la source d'une foule de procès ruineux pour le propriétaire. » Enfin quelques années plus tard, en 1810, un document officiel, le *Recueil méthodique des instructions relatives au cadastre,* allait jusqu'à prétendre que ce but était atteint et que les vœux de la propriété étaient satisfaits. « Les avantages que le cadastre offre aux propriétaires, dit le *Recueil,* sont, en assurant l'égalité de la répartition de la contribution foncière, de déterminer les limites de leurs propriétés, de manière à prévenir les contestations et les procès qui se renouvelaient sans cesse... Le cadastre termine et prévient pour l'avenir une foule de contestations entre les propriétaires sur les limites de leurs propriétés, contestations qui occasionnent des frais dont le montant, difficile à calculer, s'élevait peut-être chaque année à une somme deux ou trois fois plus forte que celle à laquelle se montent les centimes additionnels temporaires imposés pour la confection du cadastre. Le cadastre peut et doit même nécessairement par la suite servir de titre en justice pour prouver la propriété. »

Circonstance singulière, en même temps qu'elle publiait ainsi des affirmations aussi positives, l'administration ne prenait aucune mesure pour assurer à ses travaux une certaine valeur au point de vue des questions de propriété; les arpentages étaient faits partout d'après la jouissance, sans que jamais la légitimité de cette jouissance fût examinée. Nulle part ils n'étaient précédés de délimitations régulières des parcelles; les propriétaires n'étaient même pas tenus d'assister aux opérations. « Deux ou trois propriétaires, dit le *Recueil méthodique*, suffisent souvent pour fournir au géomètre beaucoup de lumières; mais, aucun propriétaire ne se rendît-il sur le terrain, le géomètre doit toujours procéder aux opérations. »

Comment se flatter qu'exécuté dans de pareilles conditions le cadastre pût jamais devenir pour la propriété foncière un titre incontestable, la base immuable de toutes les transactions futures? Comment vouloir, en l'absence surtout d'une disposition formelle de la loi, que les tribunaux reconnussent quelque valeur à des travaux faits sans le concours des intéressés?

Au reste, les espérances de l'administration n'ont pas tardé à se trouver déçues; toute illusion s'est bientôt évanouie devant les décisions de la jurisprudence. Les tribunaux se sont constamment refusés à voir autre chose dans le cadastre qu'un document administratif sans autorité au point de vue des questions de propriété : plusieurs fois la cour de cassation s'est prononcée formellement à cet égard. Même à titre de renseignement, les anciens travaux de l'administration ne peuvent guère être utilisés dans les contestations des limites; les plans ne sont presque jamais en harmonie avec l'état réel du sol; souvent impossibles à consulter pour les propriétaires, ils sont d'un usage difficile pour les agens eux-mêmes de l'administration. A l'enquête agricole de 1866, M. Lefebvre, président des géomètres du département de la Seine, constatait que, sur 1,300 parcelles recherchées dans la commune de Saint-Ouen-l'Aumône pour l'établissement du grand cimetière parisien, il y en avait 400 ne ressemblant en rien sur le plan à ce qui existait en réalité.

Sans caractère de certitude, sans portée légale, les données du cadastre ne sont donc aux tribunaux d'aucun secours, et la justice n'a pour s'éclairer dans les contestations de propriété que des titres quelquefois incomplets, trop souvent obscurs; parfois même les titres font défaut, et les juges n'ont d'autre ressource que de recourir à des expertises coûteuses pour les parties.

Les procès de limites malheureusement sont fréquens en France. Il est peu de pays où la terre soit plus morcelée, il en est peu où le paysan ait pour le sol une passion plus ardente. Aussi la propriété mobilière n'est-elle pas seule en butte à des entreprises coupables; la propriété foncière n'y échappe pas. Qu'on lise l'intéressant ou-

vrage de M. Noizet, *du Cadastre et de la délimitation des héritages*, et l'on sera surpris de tous les artifices, de toutes les ruses, auxquels ont recours certaines personnes pour dissimuler leurs empiétemens. « Quelquefois, dit ce savant magistrat, la contenance des propriétés est exagérée dans les actes, on profite de ce que souvent il n'y a pas de titres anciens, ou bien de ce qu'il y en a d'irréguliers, pour se dispenser dans les actes d'aliénation d'établir l'origine de la propriété et de relater les titres antérieurs. Par là on se met fort à l'aise pour l'indication de la contenance... Tantôt la fraude est l'œuvre du vendeur seul, qui, portant dans l'acte une contenance supérieure à celle à laquelle il a droit, régularise ainsi une usurpation antérieure et s'en fait payer le prix... Tantôt au contraire l'acquéreur, pour consolider par anticipation une usurpation qu'il prémédite, fait porter dans l'acte une contenance supérieure à celle qui a été vendue en dispensant de garantie le vendeur, qui grâce à cette clause n'a pas intérêt à s'opposer à une fausse énonciation. L'usurpation ne manque pas d'avoir lieu bientôt après, et au bout de dix ans elle est légalement consolidée. Tantôt enfin l'exagération de contenance est le résultat d'un honteux concert entre le vendeur et l'acquéreur, qui s'en partagent le bénéfice. » On ne saurait imaginer jusqu'où peuvent aller ces empiétemens, si l'énormité n'en était attestée par de nombreux témoignages. En août 1775, rapporte un géomètre de Dijon dans le *Journal des géomètres*, une parcelle avait été reconnue par arpentage judiciaire contenir 3 ares 62 centiares; en 1784, elle fut vendue par acte authentique pour une contenance de 4 ares 28 centiares, et revendue enfin en 1842 pour 5 ares 51 centiares. Cependant aucune portion des parcelles voisines n'y avait été légitimement réunie. Quelquefois, qui le croirait? ces usurpations vont jusqu'à faire disparaître petit à petit des parcelles entières. « Bien souvent, dit M. Noizet, un propriétaire, par le récolement fait sur les lieux d'un lot de terre composé de plusieurs parcelles éparses sur un territoire, s'aperçoit avec étonnement de la disparition d'une ou plusieurs de ses parcelles sans qu'il en reste aucune trace. »

Il faudrait écrire un volume pour donner la nomenclature des procédés auxquels ont recours des propriétaires ou des fermiers peu scrupuleux afin de s'étendre aux dépens de leurs voisins et de se garantir contre des revendications toujours difficiles. De l'avis des hommes les plus compétens, la propriété foncière est insuffisamment armée contre ce danger. Tout propriétaire peut, aux termes du code civil, réclamer de ses voisins un bornage à frais communs; mais c'est là une opération coûteuse, délicate, entourée de difficultés devant lesquelles échouent trop souvent les efforts les plus patiens. Consultons encore à ce sujet M. Noizet, auquel sa

qualité d'ancien magistrat donne tant d'autorité en ces matières. Tantôt un des riverains ne se présente pas, ou l'on ne peut obtenir de lui qu'il produise ses titres; l'opposition d'un seul suffit, si l'on n'a recours aux voies judiciaires, pour que l'opération reste incomplète et irrégulière. Tantôt, l'accord ne s'établissant pas sur la contenance d'une propriété, l'une des parties se plaignant d'éprouver un déficit, il faut, pour retrouver le terrain perdu, réclamer de proche en proche le concours de nombreux propriétaires; menacés de restituer du terrain, beaucoup refusent d'intervenir. Il ne reste alors d'autre alternative que de renoncer à l'opération ou de s'adresser aux tribunaux, et beaucoup de personnes reculent devant ce parti... En supposant l'acte de délimitation régulier et valide au point de vue de la forme, les effets en sont bien restreints et même souvent nuls. Les propriétaires voisins, sinon les propriétaires limitrophes, pourront toujours réclamer une délimitation collective, et dans ce cas, d'après une saine doctrine comme d'après la jurisprudence, des opérations isolées ne pourront leur être opposées.

Voilà bien des difficultés qui peuvent survenir. Dans le cas même où aucune ne se sera produite, dans le cas où le bornage d'une terre aura été mené à bonne fin, c'est à peine si le propriétaire pourra se flatter d'être garanti contre les empiétemens de ses voisins. Il n'est pas toujours possible en effet de rattacher les bornes à des points de repère fixes qui permettent d'en retrouver l'emplacement. Il est facile de les déplacer, très malaisé de prouver le délit lorsqu'il est découvert. Malgré la perspective d'une répression sévère, cette fraude est souvent pratiquée. Le danger est réel, démontré par une longue expérience; quelques-unes de nos anciennes coutumes avaient cherché à le combattre. M. Michelet, dans son *Origine du droit français*, rapporte que les opérations de bornage étaient, au moyen âge, accompagnées de formalités bizarres. « On faisait, dit-il, venir des enfans, on leur pinçait l'oreille, on leur donnait des soufflets pour leur imprimer le souvenir de ce qu'ils avaient vu. » De nos jours, la plupart des états de l'Allemagne ont recours à des procédés moins primitifs, et, il faut l'espérer, plus efficaces. Dans chaque commune, des commissaires ont pour mission de borner les propriétés et de rattacher les bornes à des points de repère.

En France, les bornages ne reposent pas sur des garanties aussi sérieuses, et des faits nombreux attestent qu'ils ne sont pas une sauvegarde absolue. Enfin ces opérations entraînent des dépenses assez considérables : c'est là une considération devant laquelle reculent rarement les grands propriétaires; mais parmi les petits cultivateurs, si nombreux en France, qui possèdent seulement quelques ares de terrain, combien se résignent, même pour de sérieux avantages, à supporter des frais assez lourds? Des habitudes de par-

cimonie dégénérant souvent en avarice, l'ignorance de la loi, la crainte d'être lésés, l'indolence, bien d'autres motifs concourent à les détourner d'une opération coûteuse. Dans beaucoup de départemens, où la terre est morcelée pour ainsi dire à l'infini, le bornage des champs est exceptionnel, l'incertitude des limites paraît être l'état normal de la propriété. Aussi quelle multitude de contestations ce fâcheux état de choses fait naître en France! Dans une seule année, en 1869, plus de 12,600 *actions possessoires* ont été déférées aux juges de paix, et des centaines portées en appel devant les tribunaux civils. A quelles sommes ne doivent pas se monter les frais de ces nombreux litiges! Les rédacteurs du *Recueil méthodique* en estimaient le chiffre deux ou trois fois plus fort que celui des centimes imposés pour la confection du cadastre; cette estimation fût-elle exagérée, il n'en demeure pas moins incontestable que la terre dépense chaque année des sommes importantes en frais judiciaires. On ne saurait imaginer jusqu'où peut aller dans certains cas l'entêtement des parties. « J'ai vu, disait M. Bonjean au sénat en 1866, des procès dont les frais, pour une parcelle de 500 francs, se montent à plus de 3,000 francs. »

Insuffisamment protégée dans ses limites, la propriété foncière souffre d'un mal plus grave peut-être : les transactions dont elle est l'objet reposent sur des actes trop souvent incomplets, irréguliers dans la forme, n'offrant pas au crédit agricole les garanties qu'il réclame. Attirés déjà par les placemens si lucratifs de l'industrie, les capitaux se détournent de la terre; elle ne leur offre qu'un intérêt modique, et ne pourrait les retenir que par l'appât d'un gage certain, d'une solidité indiscutable. Malheureusement la valeur de ce gage est presque toujours difficile à fixer, bien souvent elle est susceptible de contestations.

Le Crédit foncier, cet établissement sur lequel on avait fondé de si grandes espérances, est depuis vingt ans sans cesse attaqué. On lui reproche de ne pas remplir sa mission. On n'a pas craint d'affirmer qu'il va contre son but, que, loin de répandre le crédit dans les campagnes, il absorbe les épargnes du cultivateur pour commanditer des entreprises n'ayant rien d'agricole. Certains faits sembleraient justifier ces critiques, et cependant, on ne peut le méconnaître, le Crédit foncier n'a rien négligé pour se créer parmi les agriculteurs une vaste clientèle. Dans une certaine mesure, il y est parvenu, et, s'il ne peut toujours accueillir les sollicitations de l'agriculture, on ne saurait l'accuser de mauvais vouloir. Dès 1854, M. Wolowski, directeur de cet établissement, insistait devant l'assemblée des actionnaires sur les difficultés auxquelles on s'était heurté dès les premiers pas. « C'est, disait-il, un fait à la fois important et triste à constater. La majeure partie des immeubles situés dans les dépar-

temens sont dépourvus de titres conformes aux exigences de la loi. A cet égard, la propriété repose bien plus sur la tradition et la confiance que sur le code Napoléon. »

En 1855, M. Fremy signalait les mêmes obstacles. « Quant à notre sévérité, lit-on dans le rapport annuel, c'est la situation de la propriété qui la commande, c'est le peu de soin avec lequel ses antécédens sont déterminés qui l'exige. Le nombre des contrées en France où l'on ne possède que de fait et pas de droit est considérable. Sur dix établissemens de propriété, certaines provinces ne nous en envoient pas un seul de régulier, d'accessible à notre crédit. » Que dans de pareilles conditions les capitaux restent sourds quelquefois aux sollicitations de la terre, que souvent ils lui fassent payer cher leurs services, on ne peut s'en étonner, le mal est évident; mais comment en rendre responsable un établissement qui ne peut prospérer que par la prudence de ses opérations?

A l'idée de faire précéder les opérations cadastrales de délimitations collectives et forcées, d'adopter des procédés qui permissent d'attribuer à ces opérations une autorité plus ou moins absolue dans les questions de propriété, l'administration s'est toujours effrayée; toujours elle a reculé devant la perspective des contestations que pourraient faire naître ses recherches. Dans une note explicative qui précédait le projet de loi de 1846, le ministre des finances ne dissimulait pas ses craintes. « Quant à une délimitation générale et forcée des propriétés, disait-il, elle ferait naître des procès interminables. Si elle a été exécutée dans quelques communes, c'est sur la provocation des propriétaires et en vertu de conventions spéciales qui ne pourraient avoir lieu partout, et que la contrainte légale ne procurerait jamais. »

Les difficultés dont la perspective effrayait tant chez nous n'ont pas été partout jugées aussi graves. Plusieurs pays voisins ont, en établissant leur cadastre, pris des mesures pour lui assurer une valeur au point de vue de la propriété. L'ouvrage de M. Noizet nous fournit sur ce point de précieux renseignemens. En 1844, le canton de Genève a renouvelé son cadastre, qui datait de l'occupation française. Les opérations ont partout été précédées de délimitations générales et forcées; nulle part elles n'ont soulevé de difficultés. Le nombre des procès n'a pas augmenté, et, d'après des témoignages irrécusables, il n'y en a pas eu un seul depuis que les travaux sont achevés. Depuis lors la propriété foncière jouit de l'inappréciable avantage d'être préservée de toute dépréciation, de tout empiétement, et la plus grande sécurité règne sous ce rapport dans tous les esprits. Dans le canton de Vaud, dans les provinces prussiennes du Rhin et de Westphalie, dans la Hesse-Darmstadt, dans le pays de Bade, dans la plupart des états de l'Allemagne, les

opérations cadastrales ont été précédées d'enquêtes destinées à fixer les droits de chacun; presque partout les géomètres ont reçu, soit de l'administration, soit des propriétaires, la mission de procéder à la délimitation des terres. Des procès-verbaux constatant ce travail ont été signés par les intéressés. Des commissions composées d'habitans de chaque commune ont été chargées de concilier les différends qui sont survenus sur les limites : ces efforts, assure M. Noizet, ont obtenu partout plein succès, et nulle part les délimitations générales qui ont précédé le cadastre n'ont engendré de procès. Dans ces pays, les contestations entre voisins sont devenues rares; toutes les difficultés sont tranchées par l'application des plans et des livres cadastraux qui sont, à proprement parler, la loi des limites.

En France même, l'initiative locale a fait sur quelques points ce que l'état n'avait pas osé entreprendre. Dans plusieurs communes, les opérations du cadastre ont été, à la demande des propriétaires, précédées de délimitations collectives : l'exemple de la commune de Valleroy (Doubs), qui en 1846 a révisé son cadastre, est de tous le plus ancien et le plus curieux peut-être à examiner. Avant le commencement des opérations, les propriétaires se sont concertés pour la délimitation de leurs terres, ont nommé trois arbitres pour statuer en dernier ressort sur les difficultés qui pourraient survenir, enfin les arbitres et le délimitateur ont signé un traité dont les dispositions finales méritent d'être rapportées. « Nous soussignés, arbitres et délimitateurs, en vertu des pouvoirs qui nous ont été donnés par le traité ci-dessus, déclarons avoir délimité selon notre conscience et conformément audit traité toutes les pièces de terre de la commune de Valleroy. » — « Le géomètre chargé de la rénovation de notre cadastre ayant soigneusement relevé les dimensions données entre chaque parcelle et chaque borne pour les établir sur les plans, il en résultera que lesdits plans seront la conséquence de notre opération et les *seuls titres de propriété à l'avenir*. » Ainsi dès 1846 un essai de cadastre, reposant, non plus sur la jouissance, mais sur les résultats d'une délimitation contradictoire, était fait avec plein succès. L'exemple de Valleroy a, paraît-il, été suivi par un assez grand nombre de communes; 144, d'après M. Noizet, ont fait opérer sur leur territoire la délimitation des propriétés. On pourrait induire de ces résultats que l'administration s'est exagéré chez nous les résistances qu'elle rencontrerait dans une voie où tant d'intérêts semblaient devoir l'entraîner.

Quoi qu'il en soit, le jour où l'on songerait en France à refondre le cadastre, il ne semblerait pas possible de négliger les vœux unanimes de la propriété; sans doute nos représentans voudraient méditer l'exemple des pays voisins, certainement ils ne trancheraient pas à la légère cette grosse question pendante depuis si longtemps :

le cadastre doit-il être seulement un document administratif reposant sur les données apparentes de la jouissance? Ne convient-il pas de lui assurer une utilité plus large, d'en faire un véritable livre terrier, garantissant dans ses droits la propriété foncière, l'affranchissant de dépenses improductives, lui assurant enfin le crédit qui lui manque? Premier problème qui n'est pas le moins difficile à résoudre.

L'intérêt du propriétaire examiné, resterait à considérer celui du contribuable. Le système auquel on s'est arrêté jadis pour déterminer les revenus cadastraux semble condamné par l'expérience qu'on en a faite; quelle méthode conviendrait-il d'adopter afin d'obtenir des résultats plus satisfaisans? A l'inégalité présente risquerait-on de substituer une inégalité nouvelle? Faudrait-il renoncer à faire évaluer les revenus, classer les parcelles par des conseils de répartiteurs choisis parmi les propriétaires, se croyant toujours plus ou moins intéressés à dissimuler la vérité? Faudrait-il recruter un nombreux personnel d'experts échappant aux influences locales? Au point de vue même du répartement individuel dans chaque commune, faudrait-il continuer à grouper les terres par classes suivant leurs qualités et d'après la nature des cultures, ou serait-il possible de trouver un système donnant des résultats plus précis? Dans quelle mesure tirerait-on parti des baux, des actes de vente et de partage soumis à l'enregistrement? Par quels procédés, en un mot, se rapprocher de l'idéal dont on est toujours resté si loin : faire du cadastre un bon instrument de répartition à tous les degrés? Autre question aussi délicate que la précédente. Reste encore à compter avec le plus gros de tous les problèmes : comment se résigner à refaire le cadastre sans adopter en même temps des mesures pour lui conserver son utilité? Il ne suffirait pas de faire un bon cadastre; si l'on n'adoptait des procédés pour le *conserver*, le maintenir constamment en harmonie avec l'état réel de la propriété, avant peu d'années il ne pourrait manquer d'être aussi défectueux que celui dont on se plaint à si juste titre aujourd'hui.

Sous ce rapport encore, les exemples que nous pourrions chercher dans le passé ne seraient pas encourageans. Bien des essais de conservation cadastrale ont été faits chez nous et toujours sans succès. Pour la première fois en 1828, l'administration tenta de résoudre la question et fit appel aux lumières de ses agens. Les plans devaient être petit à petit corrigés de manière à être mis en harmonie avec l'état du terrain, mais on ne voulait les modifier que successivement et seulement à mesure que de nouveaux changemens appelleraient l'attention sur ceux qui s'étaient produits antérieurement. Reconnue impraticable à bien des égards, cette méthode ne fut pas adoptée. De 1830 à 1836, l'administration ne

réunit pas moins de quatre commissions qui s'occupèrent de la conservation du cadastre; enfin le 6 juin 1836 une cinquième commission entreprit l'examen des propositions formulées jusque-là, ainsi que l'étude du règlement qui venait d'être rédigé en Belgique. Un nouveau système fut discuté et mis à l'épreuve, mais sans plus de succès que par le passé.

Le projet de loi de 1846, dont l'objet principal était la révision du cadastre, visait également à en assurer la conservation; des dispositions furent proposées à cet effet et mises à l'essai dans douze communes où le cadastre avait été terminé l'année précédente. Cette nouvelle tentative donna comme les premières de médiocres résultats, les agens se trouvèrent à chaque instant dans l'impossibilité de concilier les données des anciens plans avec les résultats de leurs opérations; on vit naître chaque jour des difficultés provenant de ce que, dans le cas fréquent où une parcelle se trouvait divisée, les nouveaux arpentages donnaient rarement les mêmes contenances que celles du cadastre. En présence de si graves obstacles, l'administration ne persista pas davantage en 1846 dans ses essais qu'elle ne l'avait fait en 1837.

Les tentatives faites chez nous à diverses reprises pour conserver le cadastre n'ont donc jamais réussi; plusieurs de nos voisins ont été plus heureux. Dans beaucoup de pays, des systèmes de conservation cadastrale sont pratiqués, et quelques-uns paraissent donner d'excellens résultats. A Genève, dans les deux provinces prussiennes du Rhin et de Westphalie, en Bavière, dans le duché de Nassau, dans les grands-duchés de Hesse-Darmstadt et de Bade, l'état nouveau des parcelles est à chacune de leurs modifications reproduit sur les plans avec la plus scrupuleuse exactitude, et, les opérations cadastrales ayant été précédées de délimitations contradictoires, les plans et le terrain sont toujours en parfaite harmonie. Tant que nous n'imiterons pas ces exemples, la refonte du cadastre restera dans notre pays ce qu'elle a toujours été, une entreprise condamnée d'avance à l'insuccès. Très certainement nous pourrions faire aux systèmes en usage à l'étranger de précieux emprunts; en tout cas, nos représentans, nous le voulons croire, ne se résigneraient pas, pour un résultat éphémère, à grever le budget de lourdes dépenses. En refaisant un travail qui a demandé quarante années d'efforts, ils voudraient lui assurer une qualité sans laquelle il ne présente plus d'intérêt, — la durée.

La question du cadastre se présente, on le voit, sous des aspects très divers. Le cadastre doit-il être établi d'après la jouissance ou d'après la propriété? Par quel système le maintenir en harmonie avec les faits? Quelle méthode adopter pour obtenir des évaluations de revenus exactes ou tout au moins proportionnelles entre elles?

Voilà un vaste champ d'études, voilà bien des points à examiner, bien des obstacles à surmonter; il en est un plus redoutable.

La confection du cadastre parcellaire a coûté des sommes considérables; elles ont dépassé le chiffre de 150 millions. Pourrait-on se flatter de réformer à meilleur compte l'ancien travail? On éviterait, il faut l'admettre, tous les faux frais de l'opération primitive, on profiterait de l'expérience acquise; on arriverait peut-être à simplifier les *travaux d'art*, à trouver des améliorations qui tendraient à diminuer la dépense. Que de circonstances, par contre, auraient pour résultat de l'augmenter! Les salaires se sont accrus depuis cinquante ans dans des proportions énormes; le nombreux personnel qu'il faudrait employer devrait être rémunéré plus largement qu'autrefois. La terre, depuis le commencement du siècle, n'a cessé de se diviser, de se morceler presque à l'infini; les arpentages seraient plus multipliés que jadis, entraîneraient par conséquent des frais plus considérables. A cet égard, M. Bochin, dans son rapport à la Société des agriculteurs, donne de précieux renseignemens. En 1870, les opérations cadastrales dans le département de la Savoie ont coûté 5 fr. 30 cent. l'hectare; en 1872, elles sont revenues dans le Nord à 2 fr. 69 cent., et en Corse à 3 fr. 20 cent. par hectare. En prenant comme base d'estimation la moyenne de ces prix de revient, on trouverait pour la dépense d'un cadastre nouveau un chiffre supérieur aux 150 millions qu'a coûtés l'opération primitive.

Si malaisé qu'il soit de se rendre un compte exact des frais qu'entraînerait la réforme du cadastre, on ne peut se dissimuler qu'ils seraient considérables; il faudrait nécessairement procéder avec lenteur pour répartir la dépense sur un grand nombre d'années, et l'on est bien obligé de reconnaître qu'on n'obtiendrait pas des résultats immédiats. Est-ce à dire cependant qu'il n'y ait rien à faire dès à présent et qu'il faille se résigner longtemps encore à voir subsister toutes les inégalités de l'impôt foncier? Si l'on ne peut guérir immédiatement le mal, n'y a-t-il pas moyen dans une certaine mesure de l'atténuer?

IV.

La répartition individuelle dans les limites de la commune est la seule, on l'a vu, qui soit basée sur le cadastre; à côté d'elle, au-dessus d'elle, il est des degrés supérieurs de répartition qui présentent les mêmes inégalités, les mêmes anomalies; ne serait-il pas possible de les modifier pour donner en partie satisfaction aux plaintes qui se font entendre?

Arrêtée à une époque où le cadastre n'était pas commencé, fixée

d'une façon à peu près arbitraire, la répartition départementale souleva, nous l'avons dit, dès l'origine de l'impôt foncier, des réclamations que la justice commandait d'accueillir. Ce qu'il y avait de mieux à faire était, semble-t-il, de dégrever les départemens surchargés et de reporter le montant de la décharge sur les départemens ménagés; mais on jugea qu'il était impolitique, en améliorant la situation des uns, d'aggraver celle des autres. A neuf reprises, de 1791 à 1821, des dégrèvemens plus ou moins importans furent distribués entre les départemens relativement trop imposés sans que le trésor s'indemnisât en augmentant le contingent d'autres départemens. Fixé en 1791 à 240 millions en principal, le montant de l'impôt foncier était tombé en 1821, par suite de ces décharges successives, à moins de 155 millions. La perte était ainsi pour le budget de 85 millions environ.

Jusqu'en 1821, les contingens départementaux furent modifiés d'après des données incertaines, on se guida sur des présomptions plutôt que sur des documens positifs. Le degrèvement de 1821 fut réparti d'après des renseignemens d'un caractère moins vague. En ordonnant un remaniement de la répartition départementale, la loi de finances de 1818 avait prescrit la confection d'un vaste travail d'évaluations. Pour se conformer au vœu de l'assemblée, le gouvernement entreprit une minutieuse enquête. Les agens des contributions firent le dépouillement de plus de deux millions d'actes de vente et de plus de deux cent mille actes de baux, ainsi que de toutes les opérations cadastrales qui à cette époque embrassaient déjà le tiers de la France; ils recueillirent en outre auprès des fonctionnaires publics, des notaires, des principaux propriétaires et cultivateurs, une foule de précieux renseignemens; les recherches ne durèrent pas moins de deux ans. Les résultats de ce travail firent ressortir pour la proportion de l'impôt au revenu des écarts considérables; tandis que certains départemens payaient le septième et jusqu'au sixième de leur revenu, d'autres n'étaient imposés qu'au seizième, au dix-septième et même au dix-huitième. Une décharge de 13,500,000 francs fut distribuée entre les cinquante-deux départemens les plus taxés.

Le dégrèvement de 1821, le seul qui ait été basé sur une appréciation étudiée du revenu, fut un grand bienfait pour la propriété foncière; cependant il ne fit qu'atténuer, sans les effacer complétement, les inégalités de l'impôt. La situation financière, sous la monarchie de juillet, ne permit pas, en faisant de nouveaux sacrifices, de rentrer dans la voie suivie par les gouvernemens précédens, et la république de 1848 vint au contraire imposer à la propriété une surcharge de 45 centimes.

En 1851, le gouvernement proposa de supprimer 17 centimes

additionnels à la contribution foncière et de la réduire ainsi de 27 millions. Il semblait naturel d'imiter l'exemple de 1821 et de consacrer cette somme à niveler les contingens départementaux. Une partie de l'assemblée nationale était disposée à prendre ce parti, mais il fallait auparavant refaire le travail trop ancien de 1821; on ne voulut pas attendre de nouvelles recherches. Le gouvernement proposait une décharge, on s'empressa d'en faire bénéficier la propriété foncière, et l'assemblée, trop impatiente, vota l'abolition des 17 centimes additionnels sans attendre qu'elle fût en mesure de les faire servir à une péréquation de l'impôt. L'idée de cette péréquation ne fut cependant pas rejetée, et la loi du budget disposa que le « gouvernement prendrait les mesures nécessaires pour qu'il fût procédé dans un bref délai à une évaluation nouvelle des revenus territoriaux. »

L'administration s'empressa de satisfaire à cette injonction. Les agens des contributions directes se rendirent dans chacune des 36,000 communes de France, interrogeant les pièces cadastrales, les maires, les notaires, les principaux propriétaires sur le rendement des cultures, leurs frais, la valeur des terres, vérifiant au vu du terrain les renseignemens recueillis. Le produit net de la propriété fut ainsi déterminé par voie directe dans chaque commune. En même temps l'administration relevait dans les bureaux de l'enregistrement un million d'actes de vente, baux, etc., et se procurait ainsi, pour contrôler les résultats obtenus, de précieux élémens de comparaison s'appliquant à plus de 10 millions d'hectares de superficie et plus de 77,000 propriétés bâties.

Le travail de 1851 fournit des données infiniment plus précises que celui de 1821; on obtint des chiffres d'une valeur à peu près indiscutable. Ils firent ressortir entre les contingens des départemens des inégalités moins graves que celles relevées vingt ans auparavant, mais encore considérables.

Après de longs efforts, on possédait les élémens d'une nouvelle péréquation de l'impôt foncier; restait à les utiliser. Comme autrefois, on jugea qu'il était impolitique de dégrever certains départemens pour reporter la charge sur d'autres points; on estima plus sage d'attendre que la situation du budget permît d'entreprendre une péréquation nouvelle par voie de diminution de l'impôt. Cette heureuse situation budgétaire malheureusement ne devait pas se produire. A diverses reprises le gouvernement, animé d'intentions excellentes, forma le projet d'utiliser les évaluations de 1851; plusieurs fois il fut question de faire sur l'impôt foncier de nouveaux sacrifices; on fut toujours retenu dans cette voie par des nécessités financières auxquelles il était difficile de se soustraire.

Depuis 1821, les contingens départementaux n'ont pas été rema-

niés; mais les conseils-généraux, investis du droit souverain de la sous-répartition entre les arrondissemens, ont pour la plupart, dans les limites restreintes de leur action, imité les essais de péréquation entrepris autrefois par l'état. Dominés cependant par la nécessité de fournir un contingent déterminé, il ne leur était pas permis d'agir par voie de dégrèvement; il leur fallait déplacer l'impôt en reportant la charge des points surtaxés sur ceux qui leur paraissaient ménagés. A partir de 1821, l'administration s'occupa de travaux généraux d'évaluation destinés à faire connaître les forces contributives des communes et des arrondissemens; beaucoup de conseils-généraux firent en outre procéder à des recherches particulières. En 1855, soixante-cinq départemens avaient modifié leur sous-répartition par arrondissement, quelques-uns l'avaient modifiée plusieurs fois; cet exemple a encore été suivi depuis lors dans plusieurs parties de la France. Les contingens des arrondissemens ne sont pas les seuls qui aient varié depuis 1821, ceux des communes ont été remaniés sur beaucoup de points. La loi du 18 juillet 1837, en donnant aux conseils municipaux le droit de réclamer contre le chiffre de leur contingent, a imposé aux conseils-généraux le devoir de juger ces réclamations, et un très grand nombre ont été accueillies.

Toutes ces modifications ont sans doute atténué dans une certaine mesure bien des inégalités; la répartition de l'impôt entre les départemens n'en reste pas moins aussi défectueuse, plus défectueuse peut-être qu'au lendemain de la péréquation de 1821. Conviendrait-il de reprendre aujourd'hui l'œuvre commencée à cette époque et de chercher, au moyen de remaniemens des contingens, à se rapprocher de l'égalité proportionnelle dont on est toujours resté si loin? La situation de nos finances ne comporte pas assurément des sacrifices sans compensations; elle ne permettrait certainement pas d'agir comme autrefois en diminuant le chiffre de l'impôt. L'assemblée cependant ne jugerait-elle pas opportun, si elle frappait la propriété de centimes additionnels, d'employer une partie du produit à dégrever les départemens surchargés? N'y aurait-il pas lieu de refaire aujourd'hui des recherches analogues à celles de 1851 et d'en utiliser les données pour corriger les vices des premiers degrés de répartition?

Quel que soit à cet égard le parti qui soit reconnu le plus sage, quelles que soient les mesures qu'on adopte pour rétablir entre les circonscriptions territoriales l'égalité des charges, ces mesures auront toujours un caractère provisoire. Seul, le cadastre refondu sur des bases nouvelles, maintenu constamment au courant des faits, permettrait d'asseoir d'une façon parfaitement équitable les taxes qui frappent la propriété; seul peut-être il pourrait, en procurant à l'impôt foncier l'élasticité qui lui manque, préparer pour l'avenir des

ressources certaines, et probablement avant peu le budget pourrait, sans surcharger la terre, lui demander de nouveaux subsides. C'est là, nous le savons, un point vivement contesté : beaucoup de financiers attendent de la réforme cadastrale un produit considérable; des agronomes, des statisticiens distingués ont affirmé par contre que ce produit serait insignifiant, peut-être nul; bornons-nous à rappeler quelques chiffres puisés à des sources officielles et dont l'enseignement ne paraît pas douteux.

L'impôt foncier, principal et centimes, se montait à l'origine à 300 millions. Eu égard à la dépréciation du numéraire depuis quatre-vingts ans, 300 millions en 1790 représenteraient aujourd'hui, nul ne le conteste, une somme à peu près double. Les statistiques contemporaines évaluant le revenu de la France en 1790 à 1,200 ou 1,300 millions, l'impôt foncier représentait à cette époque environ 23 pour 100. D'après les recherches de l'administration, le revenu net de la propriété était en 1851 de 2 milliards 633 millions : en 1862, il atteignait 3 milliards 216 millions, et il n'est pas déraisonnable de croire, ainsi que l'affirment beaucoup d'économistes, que ce revenu est aujourd'hui de plus de 4 milliards. La contribution foncière est actuellement en principal de 170 millions; les centimes additionnels, dont le nombre varie dans chaque localité suivant le vote des communes et des départemens, se montaient en 1864 à 185 millions, et ce chiffre est aujourd'hui peu éloigné de la vérité. L'impôt foncier ne s'est donc pas accru à beaucoup près dans la même proportion que le revenu sur lequel il est assis.

La terre, il est vrai, supporte indirectement d'autres taxes; les prestations en nature, l'impôt des portes et fenêtres, l'impôt mobilier lui-même, sont des charges qui dans une large mesure atteignent les revenus fonciers, et ces charges sont presque toutes plus lourdes que jadis; l'augmentation constante des contributions indirectes, d'autre part, ne peut avoir été sans influence sur le produit de la terre. Ce sont là des vérités incontestables, mais il ne faut pas en exagérer les conséquences. L'incidence de l'impôt est un problème obscur qui laisse le champ ouvert à toutes les suppositions, et chacun peut à son gré faire jouer les chiffres suivant les besoins de sa cause; de quelque façon qu'on s'efforce de les grouper, il est un fait qui domine tous les calculs, un fait peu connu et qu'on ne saurait trop rappeler. Depuis le commencement du siècle, les revenus fonciers se sont accrus, d'après des documens méritant toute confiance, dans la proportion du simple au triple; l'impôt foncier au contraire a augmenté dans une proportion comparativement insignifiante. Depuis qu'il a été créé, il a toujours tendu à diminuer relativement au revenu net, et il est aujourd'hui infiniment moins lourd qu'il n'a jamais été pendant la première moitié du siècle.

Il n'est pas téméraire d'affirmer qu'avant peu le gouvernement sera conduit à faire appel à l'impôt direct; les droits de consommation, d'une rentrée toujours incertaine, ne peuvent dépasser certaines limites au-delà desquelles l'augmentation des tarifs devient improductive. Il y a des sources auxquelles nous ne saurions puiser désormais sans risquer de les tarir, et nos représentans auront à restreindre leurs recherches dans un champ de plus en plus limité; le jour est proche où il faudra bien demander à l'impôt foncier les subsides qu'il semble à même de fournir. Comment hésiter dès lors à prendre des mesures immédiates pour faire disparaître les énormes inexactitudes du cadastre? serait-il juste, serait-il politique, serait-il prudent au point de vue du trésor d'aggraver des inégalités contre lesquelles proteste le sentiment public?

Une dépense annuelle de 8 à 10 millions suffirait, d'après les hommes spéciaux, à refondre en quinze ou vingt ans le cadastre. Ce chiffre serait encore très inférieur à la plus-value qu'on obtiendrait certainement sur l'impôt foncier le jour où il serait équitablement réparti. En dirigeant habilement les travaux, en les entreprenant d'abord sur les points où le revenu s'est augmenté dans une large proportion, dès les premières années les frais de l'opération pourraient être facilement couverts, et probablement avant peu le budget se trouverait doté de recettes importantes.

Il est dans la nature humaine de préférer souvent un inconvénient réel à l'inconnu d'une réforme, de supporter les situations les plus gênantes plutôt que de s'en affranchir au prix d'un effort soutenu : l'habileté cependant, plus encore la prudence, commandent d'envisager la vérité en face, de ne pas décliner les responsabilités, de ne pas éluder toujours des difficultés que le temps ne détruit pas. Certes l'état de nos finances après des désastres sans précédens est meilleur qu'on n'aurait pu l'espérer. Ne nous faisons pas néanmoins d'illusions; la situation présente n'est pas sans de graves embarras, embarras qui demain peut-être deviendront plus pressans encore; ne prenons pas l'habitude des solutions au jour le jour, gardons-nous des expédiens qui reculent le danger sans le conjurer. Comme les individus, les nations ne se relèvent et ne grandissent que lorsqu'elles savent, par des études patientes, par des mesures préparées en vue de l'avenir, assurer, même au prix de certains sacrifices, la prospérité du lendemain. Mettons-nous donc en mesure dès aujourd'hui, par une enquête sévère, entreprise avec courage, poursuivie sans défaillance, de réformer un mécanisme vicieux, qui nous paralyserait le jour où l'impôt foncier deviendrait la ressource la plus certaine, peut-être l'unique ressource de notre budget.

E. Hély d'Oissel.

PRUDENCE PALFREY

I.

Le pasteur Hawkins était malheureux, et son malheur ne venait pas d'une question d'argent, car, outre les trésors qu'il s'était amassés dans le ciel, le digne homme possédait à Rivermouth des immeubles considérables; il ne s'agissait pas non plus de soucis domestiques, Mme Hawkins ayant quitté ce monde depuis un quart de siècle. Sa situation était celle d'un acteur qui, après s'être acquitté du rôle qui lui est dévolu, persiste à rester en scène sans s'apercevoir que le décor change, qu'une période de vingt, trente, quarante ans, est supposée s'être écoulée. Le pasteur Hawkins avait donc joué consciencieusement pour un public plus ou moins attentif pendant une longue suite d'hivers et d'étés, si bien que ses paroissiens s'étaient lassés d'être baptisés, mariés, enterrés par la même main. Au fond, ils avaient hâte de se débarrasser de ses services, et lui ne s'en douta jamais, jusqu'au jour où les doyens de la paroisse vinrent l'engager à résigner ses fonctions actives; même alors il ne comprit pas tout de suite. — Vous êtes bien bon, Wendell, et vous aussi, Twombly, dit le pauvre vieillard, s'épongeant le front avec un vaste foulard rouge, criblé de petites lunes jaunes, vous êtes bien bons d'avoir pensé que je pouvais avoir besoin de repos ou de changement... — Il s'était mis en tête que les doyens lui proposaient des vacances, peut-être d'aller visiter la Palestine en passant par l'Europe, comme l'un de ses collègues, envoyé en tournée l'année précédente par la paroisse de Sainte-Anne. — J'aurais certainement aimé contempler de mes yeux chaque place consacrée par les pas du Sauveur, — c'était un de mes rêves autrefois; mais trop de devoirs me retenaient ici, et maintenant je ne saurais plus prendre sur moi de quitter mon troupeau, même pour peu de temps. Songez donc que je les connais tous de nom et de visage, que je les aime tous jusqu'à la dernière petite brebis.

Or cette dernière petite brebis appartenait à Zeb Twombly, qui se

sentit ému au plus profond de ses entrailles. Il regarda son collègue, fort contrarié, lui aussi, que le devoir de renvoyer le pasteur n'eût pas été confié à d'autres; mais il fallait l'accomplir, ce devoir pénible: tout était convenu, le nouveau ministre presque désigné, quand ils avaient pris le chemin du presbytère; on n'avait pas attendu l'abdication pour choisir le successeur.

Cet événement du reste ne s'était point produit sans luttes. Tels membres conservateurs de la paroisse se cramponnaient au vieil ordre de choses, tout en reconnaissant que le pasteur Hawkins n'était plus ce qu'il avait été. Sans doute il répétait jusqu'à satiété ses anciens sermons, et oubliait quelquefois de les rajeunir par des retouches, oubli qui lui avait fait certain jour désigner le général Jackson comme « le président que nous venons de perdre; » mais ce sermon même était bon à sa manière, meilleur mille fois et autrement bourré de saine doctrine que les discours à l'eau de rose des jeunes ministres en vogue. L'un d'eux, qui était venu de la ville, un dimanche que le pasteur était malade, n'avait-il pas prêché sur Darwin? Quel était ce Darwin? Il n'avait jamais compté parmi les apôtres. — Pour ma part, disait M. Wiggins le boucher, que je meure si je ne reste pas attaché au curé! Il a enterré ma Mary-Jane, je ne peux pas oublier cela! — Comme personne n'ignorait que feu Mary-Jane avait en cette vie mené M. Wiggins tambour battant, les mauvaises langues se demandaient si l'expression de sa reconnaissance ne cachait pas quelque sarcasme. Jedd, le sacristain-fossoyeur, menaçait de ne plus creuser une seule fosse, si l'on renvoyait le pasteur Hawkins. Or Jedd ne doutait pas de l'embarras où cette résolution de sa part placerait les gens de Rivermouth. — Il y a des fosses, avait-il coutume de dire, et il y a des trous. Moi, je fais des fosses, et je suis, sans me vanter, le seul homme du comté qui en soit capable. — Malheureusement les partisans du vieux curé ne formaient qu'une minorité assez mince qui ne réussit pas à empêcher la démarche décisive des doyens Wendell et Twombly. — Nous avons essayé de le prendre par la douceur naturellement, raconta plus tard ce dernier dans l'épicerie qui à Rivermouth remplace le cabaret; mais, Dieu le bénisse, jamais je n'ai vu personne montrer autant de mauvaise volonté.

Lorsqu'il comprit enfin qu'on exigeait de lui cette chose exorbitante, qu'il renonçât à sa paroisse, le pauvre prêtre courba la tête, étendit ses deux mains tremblantes au-dessus des doyens, comme pour leur donner une sorte de bénédiction, puis lentement, le menton sur sa poitrine, se retira dans le *sanctum sanctorum*, doublé de bouquins théologiques jusqu'au plafond, qui communiquait avec sa bibliothèque, laissant là les deux piliers de l'église, debout au milieu de l'appartement et l'air assez piteux.

Depuis vingt-cinq ans, le révérend Hawkins avait habité cette petite maison, qui se dissimulait sous un réseau de vigne et de chèvrefeuille grimpans, de telle sorte que les bizarreries de la construction ne pouvaient pas être distinguées de la rue. C'était en réalité une véritable masure aux flancs de laquelle s'étaient collées à différentes époques, selon le caprice des propriétaires successifs, plusieurs ailes de formes excentriques. On se demandait comment le pasteur Hawkins avait pu se résoudre à quitter son imposante demeure de *Pleasant-street* pour ce cottage délabré au bord d'une ruelle déserte. Seule sa gouvernante Salomé le comprenait. — Voyez-vous, disait-elle, il y regarde de près en vieillissant, de plus en plus près pour ainsi dire chaque année. Quand madame vivait, ma foi, il ne trouvait rien de trop beau ni de trop cher pour elle. Le lendemain de l'enterrement, M. le curé me dit : — Salomé, nous nous en irons au cottage; c'est assez bon pour nous... — L'économie du curé ne se manifestait d'ailleurs que pour ce qui lui était personnel. Il semblait se considérer toujours comme un être indigne et présomptueux qui sous de faux prétextes extorquait vêtemens et nourriture au curé Hawkins. Ces tendances à la parcimonie avaient fleuri par intervalles du temps de sa femme, mais pour être aussitôt déracinées. Chaque fois que son habit ou son chapeau commençait à se râper, Mme Hawkins le sommait d'en acheter un neuf; on racontait même qu'une fois, le pasteur ayant refusé de renouveler sa garde-robe, Mme Hawkins termina la discussion en jetant le gilet du dimanche au feu de la cuisine.

Une fois installé au cottage, le digne homme se négligea tout à son aise. Salomé souffrait de l'économie sordide de son maître, elle avait le goût particulier à toute ménagère de la Nouvelle-Angleterre pour la vie abondante et plantureuse. — Nous vivrions du miel et de la graisse de la terre, si nous voulions, disait-elle cependant aux commères. M. le curé est riche, et les pauvres ne doivent pas s'en plaindre. Il nourrit la veuve et l'orphelin au lieu de se bien nourrir lui-même. — En effet, les vagabonds de grand chemin, — il n'y avait pas de mendians de profession à Rivermouth, — s'arrêtaient instinctivement à la modeste porte blanche. On comptait dans le nombre certain chien jaune qui faisait le boiteux jusqu'à la porte de la cuisine pour avoir un os, puis qui l'emportait de toute la vitesse de ses quatre pattes. Ce chien devait avoir plus d'un émule humain, car le pasteur consentait volontiers à être dupe.

Le révérend Hawkins prospérait malgré tout. En arrivant à Rivermouth, il avait acheté un lot de terre pour servir d'herbage au cheval qu'il oublia toujours d'acheter. L'herbage du curé devint une plaisanterie de fondation et fut à la fin une excellente plaisanterie. A mesure que grandissait la ville, le quartier à la mode s'étendit de

ce côté, une colonie de maisons couvertes à la française pullula comme par magie le long de l'avenue Josselyn, et l'herbage finit par être une des meilleures propriétés de Rivermouth. Suffisamment riche désormais, le pasteur n'avait qu'à louer Dieu. Les orages de ce monde s'étaient gardés, depuis la mort de sa femme, d'atteindre la petite bibliothèque où il passait sa vie, et semblaient s'arrêter au pied du rempart de roses trémières qui protégeait le jardinet. Il avait bien eu un chagrin : ses paroissiens s'étaient obstinés, malgré lui, à remplacer la vieille chaire en sapin du temps du roi George par un objet surchargé de sculptures et d'ornemens comme quelque idole païenne; mais qu'importaient en somme la forme et la couleur, pourvu que l'enseignement des saintes Écritures partît de là pur et pratique? L'ennui qu'il éprouva ne dura point, et il en vint à le considérer comme une vanité de sa part. Il lui restait à apprendre ce que c'est qu'un chagrin véritable; les deux doyens se chargèrent de cette tâche cruelle. Tant qu'ils furent en conversation avec son maître, Salomé ne cessa d'errer du vestibule à la salle à manger, étrangement inquiète. Il se passait dans le presbytère peu de choses dont elle n'eût connaissance, non qu'elle écoutât aux portes, mais les chambres étaient si petites et les cloisons si minces! A travers la porte entr'ouverte de la bibliothèque, Salomé ne put s'empêcher de saisir quelques lambeaux de phrase par-ci par-là. Dans son trouble, elle oublia de reconduire les doyens et les laissa retrouver leur chemin comme ils purent; il lui fallut même un peu de temps pour oser regarder dans la bibliothèque. Le pasteur n'y était plus. Elle essaya d'ouvrir la porte du cabinet voisin, cette porte était fermée à clé; elle parla plusieurs fois sans obtenir de réponse, enfin la voix du pasteur lui fit doucement comprendre qu'il était occupé. Salomé ne s'en alla pas, elle s'affaissa dans un fauteuil, et, les mains jointes sur ses genoux, attendit, plus accablée peut-être que ne pouvait l'être son vieux maître de l'autre côté de la cloison.

L'odeur des lilas entrait par la fenêtre, et les feuilles de vigne, frôlant le volet extérieur, dessinaient des ombres changeantes sur le parquet sans tapis; les rouges-gorges s'égosillaient dans le jardin comme s'il n'y avait rien eu dont on pût s'affliger au monde; Salomé prêtait l'oreille, stupéfaite de leur gaîté. Peu à peu les rayons du soleil glissèrent de la cime des toits, le feuillage fantôme qui palpitait aux pieds de Salomé s'évanouit, la chanson des rouges-gorges se perdit dans un gazouillement faible et intermittent, un léger crépuscule envahit la bibliothèque. De temps à autre, Salomé croyait entendre le curé aller et venir dans la petite chambre. La nuit tombait lorsque la porte du jardin claqua vivement et qu'un pas rapide effleura le sable de l'allée. Salomé courut aussitôt à la rencontre de la nouvelle venue : c'était une jeune fille d'une vingtaine

d'années, mais paraissant plus jeune, aux cheveux touffus, ébouriffés par le vent de mai. D'une main elle portait un chapeau de paille qu'elle avait renoncé à faire tenir en place, de l'autre elle repoussait sa chevelure en désordre. L'animation de la promenade avait fait monter à ses joues une légère rougeur. C'était un de ces visages dont votre esprit garderait le souvenir sans en avoir conscience, ne fussiez-vous passé qu'une fois auprès d'eux; ces yeux gris, largement fendus, capables d'exprimer beaucoup de tendresse et non moins de fierté, vous hanteraient, croyez-le bien, à des années de distance. La jeune fille n'était pas une beauté dans le sens ordinaire du mot, mais l'oublier devait être impossible. — Oh! miss Prudence, est-ce vous, mignonne? s'écria Salomé. Entrez vite et parlez à M. le curé; il est dans la peine.

— Je le craignais, Salomé, mais où est-il? demanda la jeune fille pénétrant dans la bibliothèque déserte.

— Il s'est enfermé là depuis le départ de ces deux doyens maudits; il y a plus de deux heures...

— Peut-être ma visite l'importunera-t-elle?

— Peut-être, mais dites-lui toujours un mot.

Prudence, traversant la bibliothèque, frappa doucement à la porte.

II.

Parmi ceux qui avaient le plus travaillé à la retraite forcée du vieux curé se trouvait M. Ralph Dent, ancien brasseur, qui jouissait d'une grande influence locale. Il ne s'occupait ordinairement des affaires de la paroisse que pour contribuer, comme le lui permettait sa fortune considérable, à toutes les œuvres de charité; du reste, bien qu'il fût fort exact au service du matin le dimanche, peu lui importait que le discours du curé fût long ou bref, brillant ou ennuyeux, puisqu'il avait l'invariable habitude de s'y endormir. M. Dent, pour des raisons qui lui étaient propres, n'aimait guère le pasteur Hawkins; l'eût-il aimé, il se serait endormi tout de même au sermon. Que le vieillard restât curé ou cessât de l'être, M. Dent s'en souciait médiocrement; mais il était au courant des vœux de la paroisse et savait un moyen de les satisfaire, le hasard l'ayant mis en rapport, dans une de ses visites périodiques à New-York, avec un certain James Dillingham, jeune, riche et allié à plusieurs familles aristocratiques du sud. L'éducation de M. Dillingham l'avait préparé au saint ministère, seulement sa mauvaise santé, jointe à la passion des voyages, ne lui avait jamais permis de l'exercer avec suite. Une amitié soudaine naquit entre les deux hommes malgré la disproportion d'âge. Dans le cours de leurs conversations variées,

M. Dillingham prit de l'intérêt pour Rivermouth et parla de visiter cet agréable port de mer, s'il entreprenait un pèlerinage projeté à Québec, mais cette excursion au Canada et même le retour dans son pays étaient incertains : le bombardement du fort Sumter avait rendu la guerre inévitable. Heureusement pour M. Dillingham, sa fortune était surtout garantie au nord et à l'ouest; bien qu'il fût né, qu'il eût été élevé au sud, il n'éprouvait aucune sympathie pour ses compatriotes hostiles à l'Union; peut-être tout cela le déciderait-il à fixer sa résidence définitive au nord. Un trait de lumière jaillit dans la cervelle de M. Dent; c'était là vraiment le ministre qui convenait : quelle acquisition précieuse pour la société de Rivermouth, si ce jeune homme si bien doué daignait accepter la place du vieux curé Hawkins! Les premières avances indirectes qu'il lui fit furent assez froidement reçues : il revint à la charge, parvint à ébranler cette apparente résolution, et, de retour à Rivermouth, soumit le cas aux doyens, qui entamèrent avec M. Dillingham une correspondance dont le résultat fut la promesse de venir prêcher le dernier dimanche de mai. « De cette façon, écrivait-il, nous serons en mesure de nous décider, si la vacance à laquelle vous faites allusion se réalise. » La réponse parut de bon augure. M. Dillingham se faisait prier sans doute, c'est qu'il n'était pas de ces ecclésiastiques besoigneux, surchargés de famille, qui se cramponnent comme à une paille au faible salaire que peut offrir la moindre paroisse. Il n'en fallut pas davantage pour qu'on donnât congé au pasteur Hawkins. En tout ceci, M. Dent avait cédé à sa première impulsion; mais, quand tout fut dit et fait, une inquiétude le saisit : — que dirait Prudence? Elle adorait le vieux curé. M. Dent, bien qu'il n'eût cédé à aucune animosité personnelle, ne partageait pas ce culte, je l'ai déjà dit : il y avait eu dans la vie de Prudence un moment pénible où il avait cru s'apercevoir que le pasteur Hawkins cherchait à détourner de lui l'affection de cette jeune fille; tout cela remontait bien loin du reste!

Prudence Palfrey était la pupille de M. Dent, et cette tutelle n'était point sans mélange de roman. Bien qu'un brasseur romanesque soit une anomalie, M. Dent était tombé amoureux dès sa première jeunesse de Mercy Gardner, qui lui préféra son teneur de livres, Édouard Palfrey, et partit pour les Bermudes, où Palfrey s'était procuré un emploi dans une maison de commerce anglaise. Cinq ans après, il succombait à une épidémie, et la veuve avec sa petite fille revenait à Rivermouth. Sans doute M. Dent, qui était la constance même, se fût repris à ses premières amours, mais la pauvre femme mourut à son tour en lui confiant Prudence. Il avait accepté cette charge et en avait été récompensé. La gentillesse et la gaîté de l'enfant réjouirent sa maison solitaire, et puis la fillette élancée,

le regardant avec les yeux et lui parlant avec la voix de Mercy Gardner, savait le consoler de tout; maintenant le reflet subtil de sa beauté de femme éclairait, embellissait chaque chose autour d'elle; le bonheur de Prudence était le but de tous ses projets. A cause d'elle, il s'était plongé dans les livres; il avait vendu sa brasserie pour que les gens de la ville ne pussent pas dire que Prudence Palfrey n'était que la fille adoptive d'un brasseur, car, sachez-le bien, il y a des sociétés à Rivermouth où un brasseur dans l'exercice de ses fonctions ne peut pas songer à pénétrer, bien que les gens exclusifs qui les composent aient vendu autrefois pour la plupart du fil ou de l'épicerie en détail.

Quand il acheta Willowbrook, une belle habitation entourée de vastes dépendances à un mille environ de la ville, Prudence y fit tout naturellement figure de grande dame. Qu'elle lui fût chère comme sa propre fille, il le croyait sincèrement; mais pour qu'il découvrît avec quelle force étrange cette tendresse s'était enroulée, pareille aux vrilles d'une vigne, autour de son cœur, il fallut que son neveu John s'éprît d'elle comme un fou qu'il était. Prudence allait avoir dix-sept ans quand John Dent était apparu à Rivermouth. Il venait de conquérir sans grand éclat ses grades universitaires, et prenait le temps de respirer avant d'entamer le chapitre des aventures à travers le monde, car John avait ses dragons à vaincre et ses éperons à mériter comme tout autre chevalier : la pauvreté, l'inexpérience, sont des monstres formidables qui dévorent chaque année plus de héros en herbe qu'on ne pense sous les murs de New-York, de Boston et de Chicago.

La famille de John avait autrefois habité Rivermouth; tout petit, il avait perdu sa mère, et son père s'était alors retiré de la brasserie dans laquelle il avait une part pour se livrer à des entreprises de chemins de fer du côté de l'ouest. Depuis, toutes les vacances de John s'étaient passées dans l'Illinois, et à peine lui restait-il du lieu qui avait été son berceau un souvenir vague, — bien cher pourtant. Ce fut l'année même où John terminait ses études que son père mourut, laissant des affaires en fort mauvais état. Bien que les deux frères fussent depuis longtemps séparés, la plus chaleureuse amitié n'avait jamais cessé de régner entre eux, et M. Ralph Dent mit avec empressement à la disposition de son neveu, pour le choix d'une carrière, sa bourse et ses conseils; mais John n'était encore décidé à rien. Quelques dettes personnelles payées, il lui restait assez pour vivre un an; avant la fin de cette année, bien entendu, il aurait pris un parti. Il venait en causer d'abord avec son oncle, qui lui offrait un gîte à Willowbrook. — Écoute bien, Prudence, avait dit en plaisantant M. Dent la veille de l'arrivée de ce neveu, tu ne lui feras pas les yeux doux.

— Ma foi, si! répliqua lestement la jeune fille avec un regard fascinateur par-dessus son épaule, je n'y manquerai pas, pour peu qu'il ressemble à son oncle.

Mais John ne ressemblait pas à son oncle, et Prudence ne lui fit pas les yeux doux. Elle le trouva néanmoins fort agréable, brun, élancé, avec une physionomie franche et vive qu'elle ne se fût guère attendue à rencontrer chez un savant; il est vrai que la science de John se bornait à une grande agilité gymnastique et à un talent particulier pour dessiner la caricature. Il amusait par ses récits de la vie de collége Prudence, qui avait craint qu'il ne fût trop sérieux, au point de s'inquiéter de sa visite tout en la désirant, car John avait été son camarade de jeu quand elle s'essayait à marcher et que lui-même portait des tabliers. N'était-il pas curieux que ce premier ami fût devenu un étranger pour elle, probablement un monsieur solennel et sombre, préoccupé de l'avenir, qu'il passerait le temps à scruter en rôdant sur la pelouse, pensif comme Hamlet, prince de Danemark? Mais de l'avenir et de la nécessité de gagner sa vie, John ne paraissait pas se soucier le moins du monde. Soit qu'il parcourût un roman nonchalamment couché dans le hamac de la piazza, soit qu'il se promenât dans le jardin après souper en fumant avec un sans-gêne parfait les cigares de son oncle, la lutte pour l'existence, qui est le lot de chacun ici-bas, le laissait fort indifférent. — Les Dent étaient ainsi, constata M. Ralph, calmes et insoucians avec une ample provision d'énergie cachée là-dessous. Jetez un Dent en plein désert, et il y créerait immédiatement une fabrique quelconque, — une brasserie sans doute.

L'oncle Ralph avait bon espoir dans les capacités latentes et dans les succès futurs de ce garçon, et Prudence aussi. Certes il était supérieur à tous les jeunes hommes qu'elle eût jamais connus. Elle en avait vu peu, il faut l'avouer, à Rivermouth, ce pic stérile d'où les aiglons mâles, à moins d'infirmités soit physiques, soit morales, s'envolent aussitôt qu'ils ont les plumes assez longues pour les porter hors du nid. Quant à John, il était arrivé le cœur blessé par « l'œil noir d'une blanche donzelle, » comme dit le *Mercutio* de Shakspeare; cette blessure, qu'il dissimulait avec soin, était l'œuvre de la fille aînée de son professeur de grec, mais après dix jours du régime de Willowbrook toute trace s'en effaça, on ne sait par quelle magie. Étant donnés une maison de campagne, une pelouse, un joli bois de sapins et deux jeunes gens qui n'ont rien à faire du matin au soir, il n'est pas besoin d'être sorcier pour deviner ce qui surviendra. Au bout d'un mois, John se surprit rêvant nuit et jour à la pupille de M. Dent.

Prudence n'aurait pas été femme, si elle n'eût vu ce qui se pas-

sait dans son cœur; mais elle jugea que tout ce qui entre eux s'écarterait de la pure amitié serait un malheur pour tous les deux, et résolut de ne lui donner aucune occasion de se déclarer. Prudence n'avait que dix-sept ans, jamais personne ne lui avait fait la cour; elle manœuvra néanmoins en cette occasion avec autant de finesse qu'une coquette expérimentée. Les entretiens au clair de la lune furent supprimés si naturellement que John n'y vit point de diplomatie, des devoirs domestiques inévitables empêchèrent soudain certaines promenades matinales sous les sapins; des visites importunes remplirent le salon chaque soir; quand par hasard ils étaient seuls, Prudence se mettait à railler le pauvre diable au sujet de la fille du professeur de grec, dont il avait laissé échapper le nom le lendemain de son arrivée; sur ce chapitre, elle déployait une malice et un esprit taquin qui l'étonnaient elle-même. Jamais on ne lui avait vu autant d'animation, tandis que John au contraire perdait graduellement la sienne. M. Ralph Dent fut frappé de ce phénomène : il lui sembla que depuis peu sa pupille riait trop et que son neveu ne riait pas assez. Au début, c'était tout le contraire. Or M. Dent était un homme essentiellement pratique, sauf sur un point : il s'attendait toujours à ce que les autres fussent aussi pratiques que lui-même. Le changement survenu dans les façons des deux jeunes gens l'alarma; peut-être avait-il manqué de sagesse en invitant ce garçon.

Les terres de Willowbrook sont arrosées par certain ruisseau sinueux, au-dessus duquel s'arrondit un pont rustique terminé par un pavillon octogone, formé de jalousies mobiles où quatre boules dorées se balancent à la flèche bleue du toit; c'est l'idéal que le *Yankee* se fait d'une pagode. John, pensif, fumait son cigare un matin dans ce lieu de délices quand son oncle, franchissant la passerelle, vint droit à lui, s'assit, tira un cigare de sa poche et entama résolûment une question délicate : — J'espère bien que tu n'as jamais conté fleurette à Prudence?

John tressaillit. — Je ne vous comprends pas, mon oncle.

— C'est que depuis une huitaine de jours tu me parais différent de toi-même, et je me figurais que peut-être quelque chose était survenu entre Prudence et toi, une petite pique, qui sait?.. Tu es sûr de ne pas lui avoir fait la cour?

— Je suis sûr de n'avoir jamais parlé d'amour à miss Palfrey, si c'est là ce que vous désirez savoir.

Satisfait d'apprendre qu'il n'y avait pas de mal jusque-là, l'oncle voulut empêcher la possibilité même du mal en assurant le prompt départ de John. Rien de plus facile que de le placer dans une maison de banque ou dans un bureau d'assurances de New-York.

M. Dent alluma son cigare à celui de son neveu et reprit : — Bien entendu, je ne te posais pas cette question sérieusement. — Là-dessus il se leva.

— Vous allez en ville? demanda le jeune homme.

— Oui.

— Je vous accompagnerai, si vous le permettez.

— Volontiers.

Comme la porte du jardin retombait sur l'oncle et le neveu, Prudence les suivit de l'œil par la fenêtre, et son aiguille s'arrêta; elle savait bien que son tuteur allait en ville, mais ce n'était pas l'habitude de John de faire avec lui d'aussi longues promenades. Prudence réfléchit à ce fait insolite l'espace d'une minute, puis l'aiguille repartit plus prestement que jamais.

— Mon oncle, dit John, lorsqu'ils eurent atteint une montée d'où l'on dominait les clochers et les toits de Rivermouth, en même temps que le port pittoresque où un vaisseau de guerre reposait à l'ancre, sa mâture se détachant en noir sur le ciel limpide, mon oncle, j'étais presque résolu à vous dire quelque chose ce matin; votre question m'a décidé tout à fait.

— De quoi s'agit-il, mon ami?

— Je vous ai déclaré que je n'avais jamais parlé d'amour à miss Palfrey; la vérité m'ordonne d'ajouter que je ne l'en aime pas moins pour cela.

— Êtes-vous fou? s'écria M. Dent, s'arrêtant court au milieu de la route.

— C'est malheureux, reprit humblement John, mais il y a des choses que l'on ne peut empêcher.

L'œil courroucé de M. Dent s'était fixé sur l'hôpital, dont la silhouette de brique apparaissait à gauche. John suivit la direction de ce regard et rougit. — Vous figurez-vous, demanda l'oncle, qu'une femme perdra sa jeunesse à vous attendre pour finir là-bas avec vous?

— Une femme qui n'est pas capable d'attendre pendant une, deux ou dix années l'homme qu'elle aime ne vaut pas que cet homme travaille pour elle!

— Prudence vous aime?

— Je n'ai pas dit cela, monsieur.

— Pourquoi prétendre alors qu'elle vous attendra?

— Je ne prétends rien, je me borne à supposer.

— Vous n'avez reçu de Prudence aucun encouragement?

— Non, monsieur.

— Eh bien! je compte sur votre honneur pour que vous ne lui en demandiez jamais. Je ne le supporterais pas, entendez-vous! s'écria M. Dent, devenu blême.

— Vous voudrez bien remarquer, mon oncle, que rien ne me forçait de vous confier tout ceci.

M. Dent se sentit en quelque sorte désarmé. — Vous me placez dans une position pénible, dit-il après un silence. J'étais bien aise de vous avoir à Willowbrook; mais après cet aveu...

John l'interrompit. — Il va sans dire que je pars aujourd'hui.

— Où donc vas-tu?

— En ville pour le moment.

M. Dent ne fut pas satisfait de cette réponse. Le sentiment de délicatesse qui sous le toit de son oncle avait pu sceller les lèvres du jeune homme n'aurait plus aucune raison d'être désormais, et Rivermouth lui paraissait une forte position stratégique pour assiéger Willowbrook.

— Quelle idée de perdre ton temps à Rivermouth? Tu n'y trouveras aucun débouché. Va donc à Boston plutôt, ou mieux encore à New-York.

— Je ne compte pas, une fois parti, me fixer dans l'est; j'irai dans un pays nouveau où les voies qui mènent à la fortune sont moins obstruées. Je veux m'enrichir d'un coup et revenir vite épouser miss Palfrey, si son cœur est libre.

— Vous me ferez le plaisir de ne prendre d'informations là-dessus qu'à votre retour, vociféra M. Dent avec un redoublement de colère; promettez-le-moi, je l'exige.

— Je ne ferai pas de promesses, parce que j'ai la malheureuse habitude de les tenir.

— Écoute, dit M. Dent, se maîtrisant un peu et appuyant la main sur son épaule. Il m'est pénible de voir le fils de mon frère se tourner ainsi contre moi et contre le sens commun. Assez de sottises, John! Va-t'en seulement à New-York, et tu auras les capitaux qu'il te faut pour une affaire ou une profession de ton goût, si tu prends l'honnête engagement de renoncer à Prudence.

— Impossible, je l'aime.

Il l'avait déjà dit, mais cette fois il le répéta avec tant de passion que M. Dent se sentit frappé au cœur.

— Je l'aime, et je me mépriserais, si j'étais capable de me laisser acheter. Toutes les chances sont contre moi, je le sais, mais je peux essayer du moins de me montrer digne d'elle.

— Belles phrases! Combien y a-t-il de filles dont vous ayez été amoureux déjà?

— Sept ou huit, autant que je puis m'en souvenir, répliqua le jeune homme avec candeur, mais ce n'étaient pas des Prudence Palfrey. Je pense que, lorsqu'un homme aime une pareille femme, il n'aime qu'une fois.

— Voilà ce que c'est que d'écrire des vers et de bayer à la lune!

Où diable avez-vous pris ces goûts-là? Votre père était un homme simple et pratique; moi-même dans ma jeunesse...

— Vous étiez amoureux de Mercy Gardner, s'écria John, et vous n'avez jamais aimé qu'elle!

Cette riposte faillit déconcerter M. Dent, mais il para le coup. — Ne pouvant l'avoir, j'en ai pris mon parti comme un homme raisonnable. Agissez de même avec sa fille.

— Mais je ne suis pas sûr, moi, de ne point obtenir sa fille... un jour.

— Je vous la refuse.

John fit sauter avec sa canne la tête d'un chardon. — Quand elle m'aura congédié elle-même, il sera temps d'appeler à mon secours la philosophie et le bon sens particuliers à la famille Dent.

La fureur de l'oncle éclata de plus belle, et il faut avouer que l'attitude du neveu était exaspérante. — Vous refusez de quitter Rivermouth?

— Oui, pour le moment.

— Vous ne voulez pas promettre de ne jamais parler de votre sotte passion à miss Palfrey?

— Je ne le puis.

— Eh bien! je vous défends, monsieur, de vous présenter dans la maison qu'elle habite, de lui parler même, si vous la rencontrez. A partir de ce moment, il n'y a plus rien de commun entre nous. — Et l'oncle tourna les talons pour reprendre le chemin de Willowbrook, oubliant tout à fait l'écheveau de laine à tapisserie que Prudence l'avait chargé de lui rapporter de Rivermouth.

Le neveu regarda son cigare, qui s'était éteint, le jeta dans un buisson, et continua de marcher vers la ville.

John Dent ne revint pas dîner à Willowbrook. Le repas se passa dans un silence insolite, M. Dent était préoccupé, Prudence sentait flotter dans l'air une influence hostile à la conversation. Deux ou trois fois son tuteur leva les yeux comme s'il allait lui adresser la parole, puis il parut changer d'avis. — Où est mon cousin John? demanda enfin Prudence.

— Tiens, c'est vrai; j'ai oublié de te dire qu'il ne devait pas rentrer dîner; il est invité en ville.

— Chez les Blydenburgh?

Il existait une certaine Véronique Blydenburgh, très jolie personne par parenthèse.

— Je ne sais; comment le saurais-je? dit M. Dent d'un air crispé.

— Sera-t-il de retour pour le thé? demanda Prudence après une pause.

— Je ne pense pas qu'il rentre... Il a des affaires en ville qui l'oc-

cuperont pendant quelques jours, et puis il partira. Il m'a chargé de ses adieux pour toi, ajouta M. Dent, s'efforçant d'atténuer la brusquerie du départ de son neveu par cette aimable invention; puis il sortit de la salle à manger.

— Il ne reviendra plus, il m'envoie ses adieux, se dit Prudence, voilà qui est poli après avoir été notre hôte pendant six semaines! — Elle se rappela la promenade que le cousin John avait faite le matin avec son oncle, et devint pensive.

Deux heures après, comme Prudence et son tuteur étaient assis sur la piazza, Clem Hoyt, le Mercure de la localité, vint demander la malle de M. John Dent et apporter pour miss Palfrey un billet non cacheté que M. Dent lui tendit avec une grimace indescriptible. Le jeune homme exprimait son regret de ne pouvoir prendre personnellement congé d'elle; il était rappelé à l'improviste, mais n'oublierait jamais son aimable accueil. C'était tout.

Prudence tourna et retourna ce billet, presque aussi laconique que celui du roi dans *Ruy Blas*, pour voir si aucun *post-scriptum* ne lui avait échappé, puis le remit dans l'enveloppe. — Oncle Ralph, dit-elle, je sais que quelque chose de désagréable est arrivé.

M. Dent se renversa sur sa chaise sans répondre.

— Qu'est-ce? vous êtes-vous querellés?

— Nous avons eu une discussion.

— A quel propos?

— A propos d'argent.

— S'il ne s'agissait que d'argent, cela ne me regarde pas.

— Il s'est rendu ridicule sous tous les rapports, dit assez étourdiment M. Dent.

— Il ne s'agissait pas que d'argent, répondit Prudence, le regardant droit dans les yeux. Mon oncle, si j'étais mêlée le moins du monde dans la discussion, il faudrait me le dire. Je serais trop malheureuse d'être une cause de mésintelligence, sans savoir ce que j'ai fait, exposée par conséquent à retomber dans les mêmes torts.

— Tu n'as eu aucuns torts, mon enfant; ils sont tous du côté de John, et, puisque tu y tiens, je vais te mettre au courant. — Mais M. Dent ne savait comment faire; fallait-il traiter la chose légèrement ou la prendre au sérieux?

— Eh bien?.. insista la jeune fille.

— Eh bien! il m'a fait l'honneur ce matin de me déclarer son amour pour toi. As-tu jamais imaginé rien d'aussi absurde?

— Vous trouvez absurde que quelqu'un m'aime?

— Non pas, mais que John se permette d'être amoureux de qui que ce soit dans sa position. J'ai tâché de lui faire comprendre qu'il ne pouvait songer au mariage sans folie. Mets-toi hors de cause, que

ferait-il d'une femme? Ce serait une meule à son cou. Je lui ai donc fait toute l'opposition possible, offrant de l'aider dans ses affaires, s'il voulait se conduire en garçon sensé.

— C'est-à-dire s'il voulait n'aimer personne.

— Précisément.

— Et qu'a-t-il répondu? demanda Prudence, s'appuyant sur le bras de son tuteur, les yeux levés vers lui avec un sourire persuasif. — M. Dent fut content de voir qu'elle prenait cette communication avec autant de calme, et pensa que décidément le mieux était de rire.

— Il m'a envoyé au diable... Non, il ne l'a pas dit, mais il l'a pensé; il m'a déclaré qu'il s'en irait là où l'on peut faire fortune en quelques semaines, en quelques heures, que sais-je? Bref, il a refusé secours et conseils.

— Alors vous vous êtes fâché?

— Si bien que je lui ai interdit de reparaître chez moi.

La main de Prudence appuyée sur l'épaule de son tuteur retomba par un mouvement rapide comme l'éclair.

— Vous l'avez chassé!

— Le mot est peut-être un peu fort.

— Parce qu'il s'est montré honnête homme en ne me parlant pas de son amour et brave en vous le confiant, vous l'avez chassé! — Les yeux de Prudence étincelaient; ils n'en étaient que plus beaux peut-être, mais M. Dent, qui ne se rappelait pas qu'elle l'eût jamais regardé ainsi, éprouva un tout autre sentiment que de l'admiration, de l'effroi plutôt, une angoisse étrange. En ce moment, Prudence ressemblait si peu à elle-même!

— Grand Dieu! s'écria-t-il, tu ne prétends pas dire que tu aimes ce garçon?

— Je l'aime! répliqua Prudence, les joues en feu. Je n'y songeais pas; c'est votre faute. Je l'ai ruiné, je l'ai rendu malheureux, je l'épouserais demain, s'il me le demandait.

— Tu perds la tête. Que voulais-tu que je fisse?

— Vous pouviez me l'envoyer.

M. Dent ne trouva pas de paroles pour exprimer son saisissement; d'ailleurs Prudence, sans lui laisser le temps de répondre, était rentrée dans la maison.

— Elle l'aime, se dit-il d'une voix éteinte en s'appuyant lourdement à la balustrade comme s'il eût reçu quelque blessure mortelle, — elle l'aime! ma Prudence!

Entre son neveu et sa pupille, M. Ralph Dent passa une rude journée.

Si John Dent avait pu surprendre seulement un vague écho des

paroles de Prudence Palfrey, il ne se serait pas senti triste et isolé comme il l'était là-bas à Rivermouth, s'efforçant de lire des bouquins moisis sur les sujets les plus épineux de la controverse religieuse, empruntés à la bibliothèque du pasteur Hawkins, quitte à les abandonner bientôt pour errer au bord de la rivière en cherchant tels points de l'horizon où l'on apercevait les cheminées de Willowbrook. Huit jours s'étaient écoulés depuis sa rupture avec son oncle et avaient mûri ses projets. Il avait résolu, en compagnie d'un autre chevalier errant, son ancien camarade d'école, de se rendre à San-Francisco et de là dans la région des mines. Le temps était loin, hélas! où l'industrie particulière déterrait des trésors en Californie, mais il s'était persuadé que sa fortune se ferait ainsi.

Dans la bibliothèque du pasteur, il y avait, outre un ouvrage sur la métallographie, certaine histoire de la fièvre de l'or en Californie. Le jeune Dent médita ces volumes comme le héros de Cervantes les romans de chevalerie, jusqu'à ce que son cerveau fût quelque peu fêlé, puis, toujours comme le crédule gentilhomme de la Manche, John Dent ne manqua pas de trouver un esprit plus simple que le sien auquel il pût inoculer sa folie. Ce nouveau Sancho fut le fils du doyen Twombly, Joseph. — Leurs préparatifs ne furent pas longs. Joseph Twombly, gagné par l'enthousiasme de son camarade, brûlait de partir; mais John s'attardait irrésolu dans la vieille ville, au bord de l'eau.

Cependant Prudence avait perdu sa gaîté, elle avait perdu aussi les roses de son teint, mais celles-ci renaissaient impétueusement chaque fois que lui revenait la pensée de la confession qu'elle avait faite à son tuteur. En somme, elle en était presque aussi étonnée que lui, et depuis cette après-midi mémorable le nom de John n'avait été prononcé par personne. Au point où en étaient les choses, Prudence ne pouvait aller à Rivermouth; par l'aveu de son amour pour un homme qui ne le lui avait pas demandé, elle s'était condamnée à ne plus mettre les pieds en ville tant que le jeune Dent y résiderait. Ceci impliquait pour la pauvre fille une privation pénible, car elle eût aspiré à porter ses peines au bon vieux pasteur qui l'avait consolée dans toutes les tribulations dont elle pouvait se souvenir. Vers la fin de la seconde semaine, son impatience devint intolérable. Sans doute John était parti depuis longtemps; mais, en admettant qu'il restât, allait-elle donc se cloîtrer pour jamais comme une religieuse?

A déjeuner, elle dit : — Je vais en ville ce matin.

— Veux-tu le phaéton? demanda M. Dent sans effusion.

— Je préfère marcher, l'exercice m'est nécessaire.

— Mais...

— Si vous supposez que je vais courir après un jeune homme qui se sauve devant moi, interrompit Prudence avec un singulier emportement, je resterai.

— Je ne suppose rien de semblable. Tu es bizarre depuis quelque temps. Peut-être souffres-tu de n'être pas guidée par une main plus douce que la mienne, car jamais tu n'as eu autant qu'à présent besoin de direction sage. Je voudrais savoir quelles paroles ta mère, si elle vivait, adresserait à son enfant.

Prudence se leva, et, se rapprochant de lui : — Si ma mère était ici, elle m'engagerait à vous demander pardon pour tout l'ennui que je vous ai causé depuis mon enfance. Je regrette bien d'avoir pris feu comme je l'ai fait l'autre soir.

M. Dent sourit assez tristement, mais enfin c'était la première fois depuis quinze jours qu'il souriait, et pour Prudence ce fut comme un rayon de soleil après le brouillard. Le nuage qui était entre eux s'écarta momentanément, quitte à faire halte un peu plus loin, car la vie de ces deux êtres ne pouvait plus jamais redevenir exactement ce qu'elle avait été. — Si vous désirez que je ne sorte pas,... dit humblement Prudence.

M. Dent répondit qu'il ne désirait rien de semblable, fit effort pour paraître insouciant et lui demanda seulement de rentrer aussi vite que possible. Prudence le promit; elle était résolue à se conduire avec une extrême réserve. Déjà elle n'en était plus à vouloir épouser John dès le lendemain pour peu qu'il en eût envie; elle l'aimait, et cet amour ne devait point être une meule attachée à son cou. Comme elle approchait de la ville, les pulsations de son cœur se précipitèrent. — Si par hasard il était encore là! si elle allait le rencontrer sur le pont, se trouver en face de lui au coin d'une rue à l'improviste! Serait-il assez fat pour supposer qu'elle le cherchait? Le sang lui monta jusqu'au front, et elle fut presque tentée de retourner sur ses pas; mais avec un mouvement de tête impérieux elle avança. En évitant les rues les plus fréquentées, Prudence atteignit sans accident la porte du presbytère. Séparé de la rue par un écran de feuilles de vigne, John Dent, le sourcil contracté, lisait *la Richesse des nations* d'Adam Smith. Il leva de son livre un regard fatigué et la reconnut. Au moment même, elle l'apercevait.

— Je... je vous croyais parti, balbutia-t-elle.

— Non, pas encore, dit John, dont la physionomie rayonna; je ne pouvais me décider à partir sans vous revoir, et naturellement je ne pouvais rentrer dans la maison.

— Vous attendiez que je vinsse à vous! s'écria la jeune fille devenant pourpre. Vous auriez pu attendre longtemps, si je m'en étais doutée!

— Alors vous m'en voulez aussi?

— Je vous en veux beaucoup! Vous avez eu grand tort de vous quereller avec votre oncle, votre unique ami.

— C'est qu'il ne m'a pas laissé le choix. J'allais le trouver dans un moment de grand trouble pour obtenir de lui un conseil bienveillant, et il ne m'a témoigné que de la dureté... Mais à moins qu'il ne vous ait dit le sujet de notre querelle, je ne vous en parlerai pas. Vous l'a-t-il dit, Prudence? — Elle fit lentement un signe de tête affirmatif. — Quelle consolation j'éprouve à vous revoir une fois encore! M. le curé, vous le savez, était l'intime ami de mon père quand notre famille habitait cette ville. Il a été excellent pour moi; ce sont pourtant les heures les plus longues, les plus misérables de ma vie que j'ai passées sur ce banc.

Plus d'une fois depuis, Prudence se rappela ces paroles, assise désolée sur le même banc, à l'ombre des treilles.

— Tout cela est passé, vous voici; mais je n'y aurais pas résisté une semaine de plus, même avec l'espérance de vous voir à la fin. Prudence, il y a plusieurs choses que je voudrais vous dire et je ne sais comment m'y prendre, puis-je essayer?

— Cela dépend, répliqua Prudence. Il est des choses que vous ne devez pas me dire.

— Que je vous aime par exemple?

— C'est inutile.

— En effet, mon oncle Ralph m'a épargné la confusion d'un aveu. S'il avait eu confiance en moi, je serais parti probablement sans prononcer ce mot, mais je ne vois pas quel mal il peut y avoir à parler maintenant que vous savez tout. Je suis fier de vous aimer, je sais que je serai malheureux peut-être toute ma vie; n'importe, ce malheur est mon bien unique.

— Mais je ne vous ai jamais permis...

— Vous vous placez là sur un terrain dangereux. Si vous me haïssez, ne me le dites pas, de grâce; si vous m'aimez, ne me le dites pas non plus, je n'aurais pas la force de l'entendre. Je vous jure sur l'honneur que je ne voudrais *savoir* pour rien au monde.

Par une exception rare, Prudence avait un amant prêt à se lier pieds et poings pour elle et qui de sa part ne voulait pas de sermens, eût-elle été disposée à lui en faire. John ne demandait qu'à emporter la faible dose d'espérance que peut laisser l'incertitude, et en cela peut-être était-il sage.

— Vous parlez d'amour et de haine, dit Prudence en traçant des hiéroglyphes du bout de sa bottine, comme s'il n'y avait rien entre les deux. Qu'est-ce qui m'empêche de rester votre amie? Je m'intéresse vivement à vos projets, et je suis contente d'en pouvoir parler avec vous. Où donc irez-vous en quittant Rivermouth?

— En Californie.

— Si loin!

— Jusqu'aux mines; c'est le chemin le plus court qui puisse me conduire à la fortune. Je manque de l'espèce d'énergie qui aide un homme à gagner laborieusement sa vie au jour le jour; une rude tâche en revanche ne m'effraie point, je ne demande pas mieux que d'abattre en quelques mois la besogne de la moitié d'une vie, pourvu que je sois payé en bloc, en bloc, entendez-vous? Je ne me soucie pas de devenir riche petit à petit. Soyez-en sûre, Prudence, je tomberai sur quelque pépite monstre, il est impossible qu'on les ait toutes trouvées.

— Espérons-le, répliqua Prudence souriante.

John ne souriait pas; tandis qu'il parlait, son visage s'enflammait comme s'il eût vu des couches d'or épaisses remplacer les plates-bandes de soucis du pasteur.

— J'ai une théorie à moi, poursuivit-il, je suis persuadé qu'aucun homme ne peut désirer une chose comme je désire celle-ci sans l'atteindre. Je reviendrai indépendant ou jamais. Ma bourse une fois pleine, je vous demanderai d'être ma femme... C'est dit! M'en voulez-vous encore?

— Pas beaucoup, répondit Prudence; mais si pendant ce temps-là j'avais épousé le vieux Robin Gray (1)?

— Vous êtes libre... Je le haïrai... Non, quel droit aurais-je de le haïr? Je l'envierai, voilà tout. Et si Robin Gray est pauvre, peut-être serai-je facilement magnanime et lui donnerai-je mon or. A quoi me servirait-il sans vous? Et puis je retournerai au désert.

Il dit ceci avec un rire lugubre, et Prudence rit comme lui, le cœur serré. Il lui fallut un effort pour ne pas répondre qu'elle ne se marierait jamais, dût-elle l'attendre mille ans. S'il lui eût demandé simplement : — M'aimez-vous? — ses sages résolutions se seraient envolées; s'il l'eût priée de partir pour les champs d'or avec lui, elle aurait noué les brides de son chapeau et placé sa main dans la sienne, mais le moment propice passa.

Elle s'était assise sur le petit banc à l'extrémité de la piazza, au grand regret de la veuve Mugridge, qui d'une mansarde de l'autre côté de la rue surveillait fiévreusement ce tête-à-tête. — Maintenant, dit-elle, il me faut partir. Mon oncle s'étonnera que je sois restée si longtemps, et je n'ai pas vu M. le curé.

Elle se leva.

— Pourrai-je vous écrire? demanda John. Oh! deux lettres seulement, ajouta-t-il avec précipitation, l'une en arrivant là-bas et l'autre six mois après pour vous apprendre le résultat de mon ex-

(1) *Auld Robin Gray* est un personnage populaire de vieille ballade écossaise.

pédition. Comme j'enverrai ces lettres sous le couvert de M. Dent, il n'y aura pas d'inconvénient. Je ne vous demande point de me répondre.

— Malgré ce qui s'est passé, dit Prudence, je suis sûre que votre oncle sera content de suivre vos mouvemens, et qu'il vous souhaitera le succès. Quand partez-vous?

— Demain. A présent, je vous ai vue, rien ne nous retient plus.

— Nous?.. Vous ne partez donc pas seul?

— Non, Joe Twombly m'accompagne, vous savez, le fils du doyen, un bon garçon. Sa famille a crié d'abord, il a eu à lutter contre les vieux parens, six grandes sœurs, les jumeaux, le *baby*. Il se livre au charme des adieux depuis la semaine dernière. Je l'envie de laisser tant de chagrins derrière lui; moi, je n'ai dans le monde entier que vous et le pasteur Hawkins, et je n'ai pas la prétention que, pour votre part, vous me regrettiez comme feraient six grandes sœurs réunies.

— Mais j'ai autant de chagrin que l'une d'elles, dit Prudence lui tendant sa main dégantée, qu'il tint longtemps entre les siennes. Cette main était froide comme la neige dont elle avait la blancheur.

— Je voudrais savoir pourtant ce que fait cette petite Palfrey avec le neveu du squire Dent, marmotta la veuve Mugridge, son cou de pélican tendu par la fenêtre.

— Vous pleurez? Est-il possible que vous pleuriez? s'écria John.

— Oui, je pleure, dit Prudence, le regardant à travers deux grosses larmes qui s'obstinaient à couler depuis quelque temps. N'est-ce pas le droit d'une sœur?..

— Si vous êtes ma sœur... — John hésitait, elle soupira. — Si vous êtes ma sœur, vous me laisserez vous embrasser.

Il baissa la tête vers la sienne, et un baiser fut échangé.

— Qu'est-ce qui se passe? s'écria le pasteur Hawkins apparaissant tout à coup sur la porte, l'index pris dans un vaste in-folio et ses lunettes relevées sur le front.

En s'éloignant précipitamment de John, Prudence lui glissa dans la main un petit bouquet de fuchsias qu'elle portait à son corsage. Il la remercia d'un regard, et tous deux se séparèrent, Prudence Palfrey pour reprendre la vie tranquille et incolore qu'on menait à Willowbrook, et John Dent pour voler à la conquête de la toison d'or.

Prudence en rentrant ne dit rien à son tuteur de sa rencontre au presbytère. Elle n'avait pas l'intention de la lui cacher, mais toutes ces choses étaient trop nouvelles et trop émouvantes pour qu'elle en pût parler encore. Elle était agitée; une partie de la nuit elle ne dormit pas, se reprochant sa froideur. Pour elle, il allait affronter le travail, le péril, la mort peut-être, et elle l'avait laissé partir

sans prononcer le mot qui lui eût rendu tout facile, quoiqu'il prétendît le contraire. Aucune femme ne constate volontiers que la générosité est du côté de son amant; le cœur de Prudence s'exalta donc d'autant plus qu'on ne lui avait pas permis de se sacrifier le moins du monde, et elle s'endormit en faisant vœu de ne se point marier, si elle ne pouvait épouser John. Le lendemain matin, M. Dent, qui s'était rendu au marché de Rivermouth, eut l'extrême satisfaction d'apercevoir sur la plate-forme du chemin de fer son neveu et Joseph Twombly au milieu de leur bagage; mais, en rentrant chez lui, M. Dent apprit une nouvelle qui émoussa cette satisfaction.

— Dieu me pardonne si ce n'est pas M. Ralph Dent! cria une voix aiguë et chevrotante à ses côtés au moment où il débouchait sur la place. C'était la veuve Mugridge, occupée sur les marches de sa maison à quelque soin domestique. — Qui aurait pensé vous voir de si grand matin? L'oiseau matinal attrape le ver, dit-on. Vous êtes venu embarquer votre neveu, je parie! Je les vois encore, Mlle Prudence et lui, babiller hier comme deux merles sur la piazza de M. le curé. J'aurais cru, ma foi, qu'il resterait à la fin, et Joe aussi! bon Dieu! on dit que la famille du doyen est toute sens dessus dessous...

M. Dent n'écoutait plus. Rentré chez lui, il salua Prudence d'un bonjour glacial. Il n'avait pas le cœur de lui reprocher son apparente duplicité, il n'avait de cœur pour rien. Les deux jeunes gens s'étaient réunis en secret, l'un l'avait bravé, l'autre le trompait.

Quand son neveu sur la route de Rivermouth lui avait confié ses intentions au sujet de Prudence, M. Dent s'était expliqué sans trop de peine l'indignation qu'il en éprouva. John n'était pas en effet un homme que l'on pût raisonnablement épouser; mais, sous cette opposition inspirée par de paternelles prévoyances, couvait une étrange, une indéfinissable jalousie. La déclaration d'amour de Prudence pour son cousin était tombée sur lui comme la foudre; à cette lueur, il entrevit avec effroi ses propres sentimens. M. Dent comprit nettement son devoir; ne serait-il pas impossible de le concilier avec cette étroite intimité dont Prudence et lui avaient eu l'habitude? Le moindre mot inconsidéré pouvait tout révéler à sa pupille. Cet honnête homme fit si bonne garde devant son secret que sa froideur envers Prudence devint bientôt de la dureté sous l'influence d'une perpétuelle inquiétude de se trahir.

Reconnaissant qu'elle lui avait donné quelques raisons de déplaisir, Prudence se montra disposée à toutes les avances qui peuvent amener une réconciliation; mais M. Dent ne l'encouragea pas, il était de glace au contraire. Sur ces entrefaites, une affaire l'appela et le retint quinze jours à Boston : — Il m'aura pardonné au retour, pensa Prudence; mais il revint irrité comme il était parti.

Ce soir-là, quand elle lui tendit le front avant d'aller se coucher, ainsi qu'elle l'avait toujours fait, il la repoussa. Prudence renonça depuis lors à cette caresse : — Il est encore fâché, se dit-elle, parce qu'il croit à quelque engagement entre John et moi. — Après avoir été trop timide elle était trop fière désormais pour lui raconter ce qui s'était passé chez le pasteur Hawkins. Évidemment il avait eu connaissance de cette entrevue, elle avait perdu sa confiance, son estime, et c'était chose dure à supporter, plus dure de beaucoup que l'absence de John.

Le vieux curé était l'unique ressource de Prudence à cette époque. Chaque fois que les soins du ménage le lui permettaient, elle allait droit au presbytère et restait des heures de suite assise sur le petit banc peint en vert, sous la treille, dépouillée de son feuillage désormais, où John Dent l'avait attendue. Elle l'appelait son tabouret de pénitence, et elle poussa cette pénitence jusqu'à lire *la Richesse des nations* d'Adam Smith, un exploit que peu de jeunes filles dans la Nouvelle-Angleterre ou ailleurs aient accompli. Pour elle, c'était comme un roman. Quelquefois le curé tirait son fauteuil au soleil sur la piazza, et tous deux parlaient longuement de la Californie et de John.

Si Prudence était au désespoir de la sévérité de son tuteur, celui-ci était navré de son apparente indifférence. Ils ne se voyaient plus guère qu'à table. M. Dent passait la majeure partie de son temps dans la bibliothèque, où Prudence n'osait pénétrer. Ils ne jouaient plus aux échecs ensemble, elle ne lui faisait plus de lecture après dîner. Les soirées d'automne s'écoulaient lugubres, interminables, à Willowbrook. Si M. Dent se fût proposé de forcer Prudence à regretter son neveu, Machiavel lui-même n'eût pas imaginé un meilleur système.

Après trois mois de ce supplice, M. Dent reçut du rebelle une enveloppe renfermant une lettre pour Prudence. Son premier mouvement fut de jeter cette missive au feu, le second mouvement de la porter à sa pupille, bien que le papier brûlât ses doigts comme un charbon ardent. Prudence tressaillit et devint rouge en reconnaissant l'écriture, mais elle ne prit pas la lettre et la laissa sur la table où il l'avait posée.

— Elle veut être seule pour la lire, pensa M. Dent avec amertume. Il s'éloignait quand Prudence courut à lui.

— Ne serons-nous donc plus jamais amis? dit-elle en lui touchant le bras. Je me sens comme étrangère dans cette maison qui était la mienne, et savez-vous ce que je ferai quand je serai tout à fait sûre que vous ne m'aimez plus? Je m'en irai.

Il la regarda et vit qu'elle ferait ce qu'elle disait.

— Tu t'en iras? et que deviendrais-je sans toi, malheureuse enfant?

— Je n'ai rien fait pour mériter votre colère. C'est par hasard que j'ai rencontré John Dent, je n'ai pris envers lui aucun engagement ; mais je l'aime, je l'aimerai toujours, et je ne me console pas de ne le lui avoir point dit en honnête fille. C'est mon seul tort réel. Je vous demande pardon cependant si j'ai désobéi, mais votre sévérité me blesse en attendant que votre injustice m'éloigne de vous.

Elle alla se rasseoir devant sa table à ouvrage. Chacune de ses paroles avait été pour M. Dent un coup de poignard. Était-il possible qu'il se fût montré cruel envers elle? L'altération des traits de Prudence le frappa pour la première fois. Comment depuis trois mois n'avait-il pas remarqué sa pâleur, les cercles noirs qui donnaient à ses yeux, devenus trop grands, l'éclat fébrile de la consomption. Les mains posées sur ses genoux étaient pâles, amaigries. La conscience de M. Dent lui fit d'atroces reproches. Ce n'était pas assez de dissimuler son propre secret; il avait d'autres devoirs : la santé, le bonheur de cette enfant, devaient passer avant tout le reste.

— Prudence, dit-il, pénétré de remords, j'étais aveugle et bien coupable. Sois heureuse seulement, et je ne te demanderai rien que de me pardonner d'avoir trouvé difficile de te céder au premier jeune drôle qui est venu demander ta main. Tu as été ma fille si longtemps, que la pensée de te perdre m'a rendu fou, vois-tu; mais nous ne parlerons plus de cela. Écris-lui, dis-lui de revenir, qu'il sera le bienvenu. Tout ce que j'ai est à vous deux. Qu'est-ce qui m'importe au monde, sinon ton bonheur? — Et M. Dent l'embrassa comme il l'eût fait avant que John fût venu à Rivermouth.

— Maintenant voyons ce que ce garçon peut avoir à nous dire.

Il tendit la lettre à Prudence, que cette transformation soudaine rendait muette. Elle resta une minute les yeux brillans de larmes, puis elle brisa le cachet : — Je lirai tout haut, dit-elle, reprenant ses airs d'autorité joyeuse.

La lettre venait non pas de Californie, comme ils s'y étaient attendus, mais d'un village obscur au nom baroque, quelque part sur la frontière du Montana. Les nouvelles étourdissantes de la découverte de l'or sur le territoire indien avaient brusquement modifié le plan des deux aventuriers. Au lieu de se rendre à San-Francisco, ils étaient partis pour l'autre côté des Montagnes-Rocheuses. Au Lac-Salé, où ils avaient fait halte pour acheter des outils, des tentes, des provisions, John n'avait pas trouvé le temps d'écrire, et sans doute il n'écrirait plus de quelques mois, car ils allaient s'enfoncer dans des régions sauvages où le service de la poste était des plus primitifs, régions infestées, disait-on, par des batteurs de buisne qui guettaient les convois de bagages dirigés vers les défriche-

mens et les mineurs favorisés qui revenaient avec leur butin. En outre les éclaireurs de la tribu Bannock avaient la mauvaise habitude d'arrêter la diligence et de se tatouer avec les timbres-poste des dépêches. Dans de pareilles conditions, toute communication avec les États-Unis serait difficile, impossible peut-être. Dent et Twombly faisaient partie d'un corps de quarante ou cinquante compagnons, parmi lesquels certains *placers* dont on s'était assuré d'avance devaient être partagés aussitôt leur arrivée au *cañon* de la Roche-Rouge. Pour leur part, ils s'étaient adjoint au Lac-Salé un jeune homme du nom de Nevins, qui, ayant fait fortune en Californie dès 1856, avait tout perdu par de folles spéculations. Il était venu de Nevada avec une bande nombreuse, et se trouvait sans autre propriété que les habits qu'il avait sur le dos; mais c'était un garçon supérieur sous tous les rapports, versé dans les secrets du métier et dont le concours serait précieux : il mettait son expérience au service de leur capital. John Dent paraissait radieux. S'il existait de l'or au Montana, et à cela il n'y avait pas de doute, le trio avait juré de le conquérir; trois cœurs hardis, trois paires de bras solides comme les leurs devaient venir à bout de toutes les difficultés. — Je bénis mon étoile, ajoutait John, qui a tourné l'oncle Ralph contre moi; s'il ne m'avait pas fait d'opposition, je végéterais aux environs de New-York avec un misérable salaire au lieu de marcher en compagnie de braves gens vers la fortune princière qui m'attend au *cañon* de la Roche-Rouge.

— Puisse-t-il réussir! dit M. Dent quand ils arrivèrent au bout des quatre pages incohérentes et décousues qui ne renfermaient pas une allusion au passé, sauf la courte phrase que nous venons de citer et que Prudence lut sans embarras. Elle avait redouté d'abord l'effet que produirait la lecture d'une lettre d'amour sur son tuteur, même dans l'heureuse disposition où elle le voyait, et ressentit un véritable soulagement, partagé par M. Dent, qui ne se trompait pas pourtant sur l'esprit caché de cette lettre.

— Si j'étais un homme, dit Prudence, je ne voudrais pas non plus gratter du papier dans un bureau, tandis que de nouveaux mondes pleins d'aventures et de richesses s'ouvrent au courage. Mon cousin John a eu raison de partir, et je ne souhaite pas qu'il revienne avant d'avoir accompli un effort qui lui donne confiance en lui-même.

— Crois-tu que cette qualité lui ait jamais manqué? demanda M. Dent en clignant de l'œil.

— Enfin... il s'en trouvera bien, répéta Prudence, et d'ailleurs, ajouta-t-elle avec un regard qui récompensa le digne homme de toutes ses concessions, je ne m'affligerai plus autant de son absence, puisque vous redevenez bon pour moi. Quel chagrin serait intolé-

rable quand je puis me tourner vers vous, qui avez été mon père, ma mère, mon ami, le monde entier pour moi?

Ces paroles, qui l'eussent blessé une heure auparavant, tombèrent comme du miel sur le cœur de M. Dent; il ne savait rien faire à demi et avait décidément foulé aux pieds son égoïsme et sa folie. La victoire qu'il remporta sur lui-même fut telle que, pendant les cinq mois qui suivirent l'arrivée de la lettre de John, il se contraignit plusieurs fois à faire la partie de trictrac du vieux curé. Du voyageur, on ne savait plus rien; mais John les avait préparés à ce long silence, que la jeune fille supportait avec sa bonne humeur ordinaire, remplissant, comme autrefois, la maison de soleil. — Prudence, lui dit un jour son tuteur pensif, raconte-moi comment il s'est fait que tu te sois mise à aimer John?

— Il m'aimait.

— Cela suffit donc?

— D'ailleurs vous m'y avez forcée.

— Moi?

— Sans doute, en nous faisant de l'opposition.

— Alors, si j'avais fermé les yeux et laissé John te faire la cour, tu ne l'aurais pas aimé?

— Peut-être bien.

— Je regrette de n'avoir point suivi cette voie.

— Moi aussi.

— C'était de l'entêtement alors?

— Pur entêtement, répliqua Prudence en traçant un ourlet sur son genou avec son ongle rose; puis elle appuya le coude sur son ouvrage, son menton sur sa main, et regarda d'en bas M. Dent à la manière de certain petit chérubin que vous connaissez au premier plan de la madone de Saint-Sixte. Il se replongea dans son journal et n'ajouta rien.

La période de sa vie qui avait précédé la visite de John faisait à Prudence l'effet d'une époque préhistorique dont elle ne pouvait se croire contemporaine. Cette existence avait été nulle, sans couleur, composée de mille riens heureux; maintenant tout se compliquait et tout devenait possible. Un nouvel avenir s'ouvrait devant elle, très différent de celui qui lui avait montré jusque-là Prudence Palfrey passant du chapeau rond de la petite fille à la capote plus sérieuse de la demoiselle mûre, puis aux lunettes d'argent de la vieillesse, — maîtresse de Willowbrook sous ces différens aspects et versant du thé à son tuteur quand elle n'exécutait pas les chefs-d'œuvre de tricot destinés à des loteries au bénéfice des petits païens. Ce tableau tranquille, avec le cimetière, qui se mêle à toutes nos évocations de l'avenir, bien vert et bien fleuri tout au fond, n'avait pas été sans charme pour Prudence, et désormais cependant

il ne lui suffisait plus. Près d'une année s'écoula; d'abord soutenue par l'attente, elle commença vaguement à partager l'inquiétude des Twombly, qui, eux aussi, restaient sans nouvelles de Joseph.

— Tu te rappelles ce qu'il nous a dit sur l'incertitude de la poste, faisait observer M. Dent; probablement les guerriers bannocks sont à l'heure qu'il est réunis en conseil autour du feu pour déchiffrer sa dernière épître en se demandant quel peut bien être son but.

Prudence sourit, mais sans se laisser rassurer; elle avait le pressentiment que tout n'allait pas bien pour les trois associés; enfin arriva une lettre qui la fit pâlir jusqu'aux lèvres et qui fut déposée, pour y devenir jaune avec le temps, dans le tiroir du pupître de sa chambre à coucher. Il était question dans cette lettre de trahison, de naufrage, de désespoir. Une grande calamité s'était appesantie sur John Dent. Il avait fait sa *pile* et l'avait perdue! C'est tout un poème. Le peu que j'en donne ici est tiré du récit verbal de Joseph Twombly et des fragmens d'un journal où John Dent, à de longs intervalles, marquait ses impressions et ses aventures à cette époque.

III.

Par une après-midi de la seconde moitié de septembre, la caravane à laquelle s'étaient joints John Dent, Twombly et Nevins fit halte sur l'étroit sentier qui escaladait le flanc d'une montagne du Montana oriental. Se penchant au-dessus du précipice, les mains appuyées au pommeau de la selle, ils virent à leurs pieds la terre promise. Sur l'une des rives d'un cours d'eau impétueux que dore le reflet des pics plus lointains embrasés par le soleil, gisait une cité de huttes et de tentes d'où s'élevaient lentement çà et là des spirales de fumée. Le long du *cañon* (1), parallèlement au fil de l'eau, s'agitaient sans cesse comme autant de fourmis des centaines de figures bleues, rouges, grises, des mineurs au travail. De temps à autre, un rayon se posait sur la pointe de quelque outil soulevé en l'air, d'où jaillissait une étincelle. C'était le désert : toute cette activité de la vie humaine ne suffisait pas à chasser l'esprit d'isolement qui depuis l'origine du monde y étendait ses ailes. Des montagnes sauvages s'élevant dans les nues, telles que des remparts inexpugnables, l'enfermaient de toutes parts; il semblait qu'un miracle eût été nécessaire pour conduire le pied de l'homme dans cette solitude intérieure. Combien elle était délicieuse, inondée ainsi des rougeurs du couchant! Et comment s'étonner que les

(1) Passe ou gorge à parois perpendiculaires usées par l'écoulement des eaux.

voyageurs rompus de fatigue l'eussent contemplée avec une sorte de doute, comme s'ils eussent craint de voir s'évanouir le mirage?

— Dent, dit George Nevins d'une voix basse pleine d'autorité, il y a de l'or ici.—Puis il demeura immobile pendant quelques minutes, examinant le *cañon* sous tous ses aspects. — L'or qui est là-bas, poursuivit-il du même ton, est pulvérisé; il se cache dans des crevasses secrètes ou dans les sables de la rivière; ce sera une rude besogne pour l'attraper...

— Mais il y a de l'or?

— Des tonnes pour qui saura trouver les bons endroits.

— Et des pépites?

— Sans doute.

— En avant! cria John Dent, enfonçant ses éperons dans le ventre de son cheval. Le reste des cavaliers, reposés par cette halte, le suivirent, descendant à fond de train le sentier et faisant sonner leurs éperons à l'espagnole. Ils entrèrent ainsi dans les mines du Montana.

Plus d'une fois pendant leur voyage à la Roche-Rouge, qui n'avait pas été sans périls, Dent et Twombly s'étaient bien trouvés de l'expérience et de la présence d'esprit de Nevins; ce jour-là, en atteignant le *cañon*, ils se félicitèrent plus que jamais de l'avoir choisi pour associé. Deux mineurs, qui creusaient un puits au-dessous d'eux dans le ravin, avaient empiété sur leur *placer* et semblaient peu disposés à céder un certain coin de terre commodément situé pour le lavage. Nevins mesura froidement le terrain, replanta les jalons, qui avaient été retirés, à leur place primitive, tout en souriant, mais d'un sourire méchant, qui sans doute imposa aux hommes, car, après l'avoir considéré, sombres et boudeurs pendant quelques minutes, l'un des deux s'approcha de son camarade, lui parla brièvement à l'oreille, puis ils s'éloignèrent en jetant de temps à autre un regard furtif par-dessus leur épaule.

Dent et Twombly suivaient cette scène avec curiosité; le premier aurait discuté avec eux, leur eût prouvé par *A* plus *B* qu'ils avaient tort; le second eût consenti à un compromis en partageant l'espace en litige, mais Nevins était un vieux routier et savait tenir ferme. — Quiconque hésite ici est perdu, dit-il à ses compagnons. Si je n'avais pas été prêt à tout, ils m'auraient tué; mais ils ont senti leur maître.

— Diable! s'écria Twombly, quel individu féroce vous faites!

— Attendez! vous ignorez encore au milieu de quel peuple nous sommes. Çà et là il peut se trouver un brave garçon, c'est possible, mais quant au reste, gibier de potence! des grecs de San-Francisco, des ruffians du Colorado et de Nevada, des gredins de partout. Nos

concitoyens, dans la florissante cité de la Roche-Rouge, forment l'écume par excellence de la société; ou je me trompe fort, ou les détonations du revolver deviendront aussi familières à vos oreilles que le coassement des grenouilles là-bas parmi les aulnes.

Ce tableau peu flatteur avait l'exactitude d'une photographie. Le bruit de la découverte de riches *placers* dans le Montana avait couru comme une traînée de poudre à travers les territoires et les états de la fontière; deux mois auparavant, le silence de cette vallée n'était troublé que par le cri de quelque bête fauve. Il arriva qu'un trappeur qui s'était égaré dans la gorge dût y passer la nuit. Le lendemain, en déjeunant, il planta son couteau dans la terre auprès de lui; en le retirant il vit une paillette jaune briller sur un peu de boue qui adhérait à la lame. Le trappeur se leva et marqua tranquillement son *placer*. Il savait que de telles découvertes ne restent jamais secrètes; deux mois après en effet il y avait dans le *cañon* une ville bourdonnante de plus de deux mille âmes. Tous les *désespérés* des deux sexes qui ne pouvaient vivre ailleurs s'y rassemblèrent pour former le noyau de cette bande dite d'Henry Plummer, qui hanta les défilés de la montagne, pillant, assassinant, jusqu'à ce que les comités de vigilance en fussent venus à bout.

« Nevins ne s'est pas plus trompé sur le caractère géologique que sur le caractère moral de l'endroit, écrivait John Dent dans son journal à la date du 12 octobre, tout le long de la rivière est répandue la poussière d'or, et quelques chercheurs heureux ont découvert de riches poches; mais quant à ces pépites massives qui rendaient fous les hommes de 49, nous n'en avons encore vu aucune, bien qu'on raconte qu'un métis en ait trouvé une aussi grosse qu'une noix de coco. »

Pendant une quinzaine de jours, les trois aventuriers travaillèrent avec acharnement, prenant à peine le temps de manger; le soir, ils tombaient de fatigue comme des bêtes de somme, et au bout de la seconde semaine ils n'avaient pas trouvé d'or; vers la fin de la troisième, ils récoltaient chacun près d'un dollar par jour, la moitié du salaire d'un laboureur dans l'est. Avec un gros soupir, John Dent fit observer que le *placer* pourrait bien ne servir qu'à recevoir leurs os.

— Je n'aime jamais gagner la première partie, répondit Nevins, cela porte malheur.

— Les gens de Sacramento, au-dessous de nous, tirent sept cents dollars par semaine, hasarda timidement Twombly.

— Notre tour viendra, dit Nevins avec calme.

C'était un dimanche. Le trio observait le repos du septième jour comme tout le reste du camp en général. Il y avait foule dans les cabarets et les tripots. Au coucher du soleil, la salle de danse, la

Hurdy-Gurdy House (1), comme on l'appelait, devait s'ouvrir. On n'eût trouvé dehors que quelques groupes de mineurs malheureux qui vomissaient des anathèmes contre leur guignon, en attendant une invitation à boire; durant toute la journée du dimanche, une odeur de liqueurs fortes mêlées flottait sur la Roche-Rouge.

Les trois amis, errans par la ville pour voir ce qui se passait, arrivèrent à la porte d'un *salon* encombré de monde. A l'une des tables, un homme venait d'être mortellement blessé, ses camarades l'emportaient, un revolver encore fumant dans sa main crispée. Derrière le corps, certain boiteux paraissait conduire le deuil, le chapeau du défunt au bout d'un bâton. La foule s'ouvrit pour laisser défiler cette procession au moment même où passaient John Dent et Twombly, qui se détournèrent le cœur serré; Nevins regarda d'un air à demi curieux, en caressant sa longue barbe blonde. — Et c'est aujourd'hui dimanche! pensa le pauvre John. A Rivermouth, le vieux sacristain sonne le service de l'après-midi; mon oncle et ma petite amie sont dans leur banc,... je les vois d'ici; mon oncle va s'endormir, Prudence ressemble à une rose, et M. le curé, Dieu garde ses cheveux blancs! monte en chaire, vêtu de son plus bel habit, tout luisant aux coutures. Dehors, les grands peupliers argentés, la rue silencieuse, le soleil qui tombe sur tout cela comme une bénédiction... — L'atmosphère épaisse du camp l'étouffait tandis qu'il évoquait ce tableau; il aspirait à être seul, et, s'écartant de ses compagnons, alla errer derrière la dernière rangée de cabanes, puis dans le ravin désert. Là, il s'assit sur une saillie du rocher, et les coudes sur ses genoux se mit à rêver. Bientôt il tira de son portefeuille un petit bouquet flétri qu'il garda dans sa main l'espace d'une demi-heure et plus, le contemplant d'une façon qui parut idiote à tel *gentleman* au chapeau rabattu, au paletot taillé dans une couverture, qui creusait un puits en travers du ravin. Qu'il faut peu de chose pour occuper un homme quand il est seul! Cette poignée de fuchsias flétris faisait oublier au pauvre garçon les milliers de milles qui s'étendaient entre lui et la Nouvelle-Angleterre; elle le ramenait à travers l'espace au petit port de mer *yankee* où il était né, comme l'eût fait le chapeau magique de Fortunatus. Le soleil était couché quand John, pensif, rentra dans le camp, où Nevins et Twombly le cherchaient. — Enfin te voici! s'écria ce dernier. C'est une grande imprudence de s'en aller flâner tout seul ainsi. Que diable faisais-tu?

— Quelque chose de rare, je pensais.

— Le mal du pays ? dit Nevins.

— Un peu.

(1) La maison de la vielle.

Ils marchèrent en silence. Brusquement Nevins s'arrêta.

— Qu'est-ce que vous tenez là?

— Un morceau de roche que j'ai ramassé tout à l'heure. Dites-moi vous-même ce que c'est.

Et Dent lança le fragment de rocher à Nevins.

— De la pyrite, dit celui-ci en le jetant avec dédain. Venez souper.

Aussitôt qu'ils furent sous leur tente, il appuya la main sur l'épaule de Dent : — Vous rappelleriez-vous par hasard l'endroit où vous avez ramassé ce morceau de roche?

— Oui; pourquoi?

— Oh! rien... seulement c'est le plus bel échantillon d'argent que nous ayons chance de rencontrer.

— D'argent! répéta John, et vous l'avez jeté!

— Je le retrouverai vite, si vous savez vous taire. N'avez-vous donc pas remarqué ces gars qui nous épiaient? Il convient d'avoir l'œil ouvert ici le jour du sabbat!

Ce Nevins était un caractère, bien qu'il fût malaisé de définir si le caractère était bon ou mauvais. Dans les gorges, le pic et la bêche à la main, ce n'était qu'un mineur rompu à son métier; à cheval, il se transformait en centaure, comme un vrai Comanche; quand une question de science ou de littérature était soulevée par John, il répondait en homme qui a lu et réfléchi.

Depuis l'heure où ils l'avaient rencontré dans la cité du Lac-Salé, il avait été une énigme pour ses deux associés. Son intelligence, ses manières étaient si peu en rapport avec sa condition! Mais après tout il en était de même pour John Dent. Nevins paraissait être la franchise même, et, s'il disait peu de chose de son passé, n'hésitait jamais cependant à en parler, comme un homme qui n'a rien à cacher. Un seul point était parfaitement clair, c'est que, comme associé, il valait son pesant d'or.

Certaine veine bleue qui traversait en zigzag la cassure du fragment de quartz que John Dent avait trouvé sur le flanc de la montagne avait suffi pour édifier Nevins. Huit jours après, le bruit se répandit à travers la Roche-Rouge qu'un filon d'argent d'une richesse surprenante avait été découvert en avançant dans la vallée. Ce même soir, John écrivit à Prudence une longue lettre qui ne parvint jamais à destination, car trois nuits plus tard les *agens* de grand chemin, ayant rattrapé la malle, noyèrent dans un marécage le sac aux dépêches. Peut-être y avait-il plus de vérité qu'il ne le supposait lui-même dans le tableau que M. Dent avait fait à sa pupille des chefs bannocks ahuris par la rhétorique de John. — Les rêves de fortune de ce dernier se fussent réalisés en quelques

mois, si malheureusement le filon d'argent n'eût interrompu soudain ses largesses. Au moment où les trois jeunes gens prenaient l'habitude de se considérer les uns les autres comme des millionnaires, le filon, qui avait alors six pieds de large, commença sans merci à se rétrécir de jour en jour. Au bout d'une quinzaine, il n'avait pas plus d'épaisseur qu'une lame de couteau ; ensuite il disparut complétement. Après un mois de travail acharné pour en retrouver la trace, il fallut y renoncer.

— N'importe, dit Nevins, nous avons fait une bonne prise, grâce à vous, Dent, car c'est vous qui avez mis le doigt dessus.

— Mes chances sont les vôtres et celles de Twombly, répondit simplement John.

C'était une bonne prise en effet, car, tous frais d'exploitation et de bocard payés, ils se trouvèrent possesseurs de trente mille dollars environ. Leur pile était si considérable et on en exagérait l'importance de telle sorte qu'ils gardaient désormais la tente, chacun à son tour tandis que travaillaient les deux autres. La présence de voleurs dans le camp ayant été prouvée, la peur de perdre le fruit de leur travail les poursuivait comme un cauchemar. Dent avait une autre crainte, l'approche de l'hiver ; mais sur ce point Nevins le rassura. Bien que le froid fût rigoureux dans le Montana, ils en seraient quittes, habitant une vallée bien abritée, pour se résigner à quelques semaines d'inaction.

Leur filon épuisé, ils passèrent à de nouvelles recherches, et après quelques tâtonnemens réussirent pour la seconde fois, grâce à Twombly, qui joua sans y entendre malice le rôle de Christophe Colomb : il s'agissait d'or, et, bien que cette trouvaille fût moins fructueuse que la première, elle eut encore de beaux résultats. C'était un rude travail, mais quel homme ne courrait le risque d'avoir l'échine rompue à un tel prix ? La saison qu'avait redoutée John Dent s'écoula propice après tout, le printemps revint emplir la vallée jusqu'au bord pour ainsi dire de suaves parfums et de riches couleurs ; puis commença l'interminable été.

Pendant tout ce temps, John s'était défendu d'écrire à Prudence ; c'était son projet de la surprendre en arrivant à l'improviste un beau matin, courbé sous son trésor ; mais le trésor était en attendant un cruel souci.

« Nous gardons la poussière, constate le journal du jeune Dent, nous gardons la poussière dans une boîte à chandelles enfouie au pied du piquet de notre tente, et l'un de nous couche dessus. Il y a eu déjà deux tentatives de vol. L'autre nuit, Joseph s'est réveillé en sursaut tenant un homme par la jambe. Une botte vide resta entre ses mains, et une ombre s'élança hors de la tente.

Nous avons cherché partout le lendemain cette autre botte. Les hommes à deux bottes et ceux qui n'en avaient point ne manquaient pas, mais l'homme à une seule botte est resté introuvable. Tant mieux pour lui, car il eût péri sur place. Les plus grands coquins du camp auraient aidé à son exécution; rien ne les révolte autant qu'un crime de ce genre, quand ils n'y ont pas trempé, bien entendu! » Dans la matinée qui suivit cette tentative : — Nous ne pouvons continuer à cacher la poussière, dit Nevins.

— Qu'en ferons-nous? demanda John.

— Il y a ici un agent de Tileston et Cie qui nous donnera des traites sur la cité du Lac-Salé ou des billets de banque moyennant un escompte usuraire.

Dent et Twombly préféraient les billets de banque.

— Des traites seraient plus sûres, insista Nevins.

— Supposez cependant que Tileston et Cie fassent faillite?...

— Vous avez raison.

Là-dessus ils se décidèrent pour les billets de banque, et quarante-cinq chiffons de papier furent enfermés dans un portefeuille de cuir qu'ils enterrèrent au milieu de la tente, en ayant soin d'empiler leurs selles sur la cachette pour plus de précaution. Il y avait près d'un an qu'ils étaient dans les mines, et la part de John montait à quinze mille dollars. Ce n'était pas la fortune de ses rêves, mais c'était assez pour lui permettre de demander la main de Prudence Palfrey.

Fallait-il persister à tenter la chance? Il posa cette question à Nevins et à Twombly, qui connaissaient par cœur son histoire d'amour et qui avaient même vu certaine petite photographie apportée de Rivermouth. Nevins déclara qu'il attendrait de pied ferme; Twombly ne demandait qu'à retourner chez lui. Les deux fils de la Nouvelle-Angleterre résolurent donc de se joindre à la première caravane considérable qui partirait pour l'est. Les sommes fabuleuses qu'ils étaient supposés avoir accumulées rendaient jusque-là leur situation critique.

La Roche-Rouge ne s'était pas moralisée avec le temps : elle bouillonnait comme le chaudron d'une sorcière de passions violentes et mauvaises. Ceux qui fussent demeurés honnêtes, si la chance les eût favorisés, devenaient des bandits par désespoir; les travailleurs heureux s'empressaient de secouer au plus vite la poussière d'or de leurs pieds pour traverser les montagnes; il ne restait que les membres les plus vicieux de l'ancienne population, et la nouvelle qui affluait était pire que cette dernière. — Si nous avions été seuls, racontait plus tard Joseph Twombly, décrivant la Roche-Rouge à cette époque, nous n'aurions pas attendu huit jours les

coups de couteau. — Mais la présence de Nevins exerçait apparemment un effet calmant sur cette turbulente communauté.

Un matin, un peu avant le point du jour, John Dent s'éveilla en sursaut, tremblant des pieds à la tête. Pourquoi? il l'ignorait. Il n'avait pas rêvé, son sommeil n'avait été interrompu par aucun bruit. Il regarda autour de lui; tous les objets se détachaient nettement dans le crépuscule. Twombly ronflait sous ses couvertures, mais Nevins, dont c'était le tour de veille, ne se trouvait point sous la tente. Ce fait troubla John étrangement. Sans perdre une minute, il se traîna jusqu'au lieu où était caché l'argent; la terre avait été fraîchement remuée, le portefeuille n'y était plus!

Outre le portefeuille, l'une des trois selles manquait, celle de Nevins. Le vol se révélait de lui-même. Aux cris des deux jeunes gens accourut une foule de mineurs. — Nous sommes volés par notre partenaire, cria Twombly, saisissant résolûment sa propre selle et courant au *corral* (1) prendre son cheval.

John, étendu sur le sol, enfonçait encore ses ongles dans la terre qui avait enfermé son trésor. Deux anciens le remirent sur ses pieds avec un mélange de rudesse et de compassion.

— Tenez-vous à savoir ce que c'était que votre camarade? — demanda l'un d'eux, grand gaillard décharné, brûlé au soleil, et dont les hautes guêtres en peau de daim éraillée étaient retenues par une ceinture d'où pendait l'inévitable *bowie-knife* avec un revolver. Dent fixa sur lui un regard stupide, et reconnut vaguement l'un des deux mineurs qui avaient disputé le *placer* à Nevins le jour de leur arrivée.

— Je savais qu'il lèverait le pied avec la pile un jour ou l'autre, mais je ne vous le disais pas par prudence; vous pouviez être des gens de même espèce. J'ai connu cet homme dans le comté de Tuolumne, c'est le diable. Je n'ai peur que de lui au monde; oui, j'ai peur de lui, et cela m'est égal qu'on le sache. J'aimerais mieux rencontrer une troupe d'Indiens armés dans un ravin que d'avoir des discussions avec ce gaillard-là! Il prétendait s'appeler Dick King, ce qui fait que je n'en crois rien; mais en 1856, dans le comté de Tuolumne, on l'appelait *Dick Sang-Froid*.

Plusieurs oreilles se dressèrent à ce sobriquet bien connu sur la rampe du Pacifique. John Dent avait eu le temps de recouvrer ses sens. — Y a-t-il ici des gars de bonne volonté? s'écria-t-il, nous ramènerons le voleur.

Une douzaine de volontaires s'offrirent spontanément, et une demi-heure après vingt hommes armés sortaient au galop du *cañon*

(1) Parc à bestiaux.

de la Roche-Rouge. Ils revinrent au coucher du soleil avec des chevaux surmenés, sans avoir trouvé la piste de Nevins ni de Twombly. Ce dernier ne reparut que le lendemain, pour tomber lourdement de cheval à la porte de la tente. Il avait une balle dans la jambe; quelqu'un avait tiré sur lui du *chaparral* (1), près de *Big-Hole-Ranch* (2). Ce n'était pas Nevins, car on ne lui connaissait point de fusil, c'était peut-être un de ses affidés.

Telle fut la fin d'une année de lutte, de patience, de travail héroïque. Alors John Dent écrivit à Prudence cette lettre qui racontait son histoire, non pas comme je l'ai transcrite, avec suite et avec calme, pour la rendre plus intelligible, mais en traits de feu inondés de larmes; puis, quelques semaines après, arriva clopin-clopant Joseph Twombly tout seul. Il n'existait plus d'Eldorado pour lui; pauvre garçon, il était estropié à tout jamais, sans quoi il n'eût pu se résoudre à quitter son camarade. Où était John maintenant? Il l'ignorait; en Californie, pensait-il, à la recherche de Nevins.

Ce fut aussi pour Prudence la fin de tout; elle enferma ses rêves avec la lettre dans le tiroir de son pupitre, et près d'une année s'écoula avant qu'elle pût relire ces pages funestes sans une mortelle angoisse. A la fin d'une seconde année, quand elle déplia le papier, tous les mots lui parurent avoir un aspect étrange, effacé, comme s'ils eussent été tracés par quelqu'un qui fût mort depuis longtemps. Qu'elle était loin en effet, la matinée où elle les avait lus pour la première fois! Ses larmes ne coulaient plus sur cette feuille flétrie, qu'elle tenait pensive. Il y avait près de trois ans que John avait quitté Rivermouth, et on n'avait plus entendu parler de lui. Le silence du tombeau se faisait peu à peu autour de son nom. La vie accoutumée avait repris à Willowbrook, M. Dent s'était débarrassé à tout jamais du cadavre qu'il avait eu tant de peine à dissimuler d'abord, et sa pupille avait passé du printemps à l'été naissant de la vie. C'est sur ces entrefaites que j'ai commencé mon récit. Telle était la situation des principaux personnages quand Prudence se présenta au presbytère, où le pasteur Hawkins venait de recevoir son congé par la bouche des deux doyens.

TH. BAILEY ALDRICH.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

(1) Sorte de maquis.
(2) La ferme du Grand-Trou.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin 1874.

Quand on est sorti de l'ordre, le progrès est d'y rentrer : un homme illustre parlait ainsi il y a quarante ans, et c'est assurément aujourd'hui encore, aujourd'hui plus que jamais, le premier, le plus vrai, le plus pressant progrès dont puissent se préoccuper tous ceux qui sont dévoués à leur pays. L'ordre pour le moment, c'est de savoir ce qu'on veut, de connaître son chemin, d'offrir aux esprits, aux intérêts, aux volontés mobiles, un point de ralliement, une politique de sincérité et de résolution.

Sait-on bien ce qu'on veut à l'heure où nous sommes? Connaît-on le chemin où l'on marche et où l'on conduit la France? Depuis quelque temps, en vérité, on dirait que tout est livré à l'aventure entre Paris et Versailles, qu'il y a dans nos affaires un inexprimable mélange d'incertitude, d'impatience, de découragement et de dépit, dont le dernier mot est l'impuissance devant un avenir qu'on interroge avec un fatalisme morose, qu'on craint et qu'on ne sait comment conjurer. Ainsi vont les choses, et comme il arrive toujours, les partis extrêmes, qui pour eux savent ce qu'ils veulent, qui sont aux aguets, profitent de la circonstance, les scènes tumultueuses surviennent bientôt, entretenues, aggravées ou propagées par toutes les violences de polémique et par tous les récits de fantaisie. Pourquoi s'étonner de ce qui n'est que la conséquence de tout ce qui se passe, de tout ce que nous voyons depuis des mois qui finissent par former des années? Rien de plus tristement logique en effet. On perd des forces et des momens précieux à rêver des combinaisons irréalisables, à faire de la politique avec des répugnances et des équivoques, à suivre des négociations qui n'aboutissent jamais; on épuise tous les artifices, les subtilités et les nuances de langage, au risque de laisser croire à un pays qu'on n'a rien à lui offrir, que tout ce qu'il peut espérer de mieux se réduit à un provisoire précaire et indéfini. Pendant ce temps, les esprits désorientés se fatiguent et s'aigrissent, les intérêts s'alarment et se resserrent, le travail s'alanguit, faute

de sécurité et de confiance. Le spectacle de tant d'efforts inutiles rend le courage et l'espérance aux audacieux qui cherchent la fortune de leur cause dans les inquiétudes publiques, et voilà un beau jour la ville remuée, agitée, parce que bonapartistes et radicaux en viennent aux gros mots, aux injures, devant les partis modérés muets ou impuissans.

Les querelles passent du parlement dans la rue et les violences de discussion vont aboutir aux tumultes de la gare Saint-Lazare, à ces mêlées bruyantes, à ces manifestations contraires, qui ont accompagné pendant quelques jours les députés partant pour Versailles. Ces scènes, si tristes qu'elles soient, si pénibles qu'elles aient été par quelques-uns des incidens qui se sont produits, ces scènes n'ont point sans doute par elles-mêmes une gravité exceptionnelle, en ce sens qu'elles ne répondent pas à un mouvement profond de l'opinion, qu'elles restent l'expression d'une turbulence assez factice et assez restreinte. Elles sont du moins un élément d'une situation plus générale; elles laissent voir le progrès qu'on a laissé faire à une cause qu'un vote unanime frappait il y a trois ans, et qui se croit aujourd'hui assez purgée de ses condamnations pour encombrer la presse, la rue, le scrutin, le parlement, la politique tout entière de ses revendications et de ses prétentions. Elles montrent particulièrement à l'assemblée ce qui arrive lorsque ceux qui sont chargés de réorganiser, de reconstituer un pays, ne font pas tout ce que ce pays a le droit de leur demander, d'attendre de leur dévoûment. Ce sont alors les partis violens, ceux qu'on croyait perdus, qui retrouvent la parole, qui s'offrent encore une fois comme des sauveurs, — et Dieu sait pourtant ce qu'ils ont sauvé, dans quel état ils ont laissé la France!

Ce qu'il y a de certain, c'est que la situation, telle qu'elle apparaît aujourd'hui dans son ensemble, est évidemment le résultat d'un certain nombre de fautes où tout le monde a un peu sa part, des divisions implacables de toutes les opinions parlementaires, de l'acharnement des partis libéraux et conservateurs à se neutraliser, à se disputer un pouvoir qu'ils ne savent ou ne peuvent pas même exercer, si bien que, par degrés, on en est arrivé à ceci. Le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon a été créé pour sept ans, on lui a promis des institutions organiques, et aujourd'hui il est visible que beaucoup de ceux-là mêmes qui ont nommé le maréchal lui refusent les lois constitutionnelles qu'il demande, sans lesquelles son pouvoir n'est plus qu'une délégation sans indépendance et sans force, ou une dictature. Le cabinet de M. le duc de Broglie a été renversé le 16 mai, il est tombé justement pour avoir voulu proposer ces lois constitutionnelles qu'on a promises à M. le président de la république, et qu'une partie de la droite lui refuse maintenant. Comment le cabinet de M. le duc de Broglie a-t-il été remplacé? Après bien des essais, après huit jours de négociations, un nouveau ministère s'est formé. Il a vécu jusqu'ici, ce ministère, il vit encore, et

même il vient de subir l'épreuve d'un vote de confiance qui lui a donné 50 voix de majorité; mais il ne peut se faire illusion, il sait parfaitement qu'il ne se soutient qu'en évitant de se compromettre dans certaines questions, ou bien, s'il a comme hier une majorité en apparence considérable, c'est qu'il pouvait y avoir au bout d'une crise ministérielle une crise plus grave de gouvernement, c'est qu'il y avait aussi des raisons d'ordre public toujours délicates. Le ministère, dont l'orateur, M. de Fourtou, a su profiter habilement de la circonstance, le ministère est le dernier à ignorer que pendant quelques heures son existence n'a tenu qu'à un fil, ou, si l'on veut, à quelques mots de plus ou de moins dans un ordre du jour, qu'il a eu pour lui au scrutin des voix qu'il devait avoir contre lui, et que c'est tout simplement peut-être une affaire remise. L'assemblée, quant à elle, reste assurément la dépositaire de la souveraineté nationale, de la puissance constituante. Oui, certes, elle a le dépôt de la souveraineté, à la condition de ne pouvoir en user, de ne savoir que faire, et en définitive, c'est une condition fausse pour tout le monde, pour l'assemblée comme pour tout ministère, comme pour le chef de l'état lui-même.

C'est une situation où l'art des plus habiles consiste à vivre au jour le jour en sacrifiant les intérêts les plus élevés à des combinaisons du moment, en couvrant chaque nouveau conflit d'une équivoque nouvelle, en subordonnant l'action publique aux prétentions particulières. Malheureusement, à jouer ce jeu-là depuis un an, on n'a pas vu qu'on créait justement un péril auquel on ne croyait peut-être pas, qui s'est trouvé néanmoins assez sérieux pour réveiller des inquiétudes, sans parler des irritations. On a donné une importance factice au bonapartisme, qui n'aurait pu certainement par lui-même abuser un pays sur lequel il venait d'attirer la ruine et le démembrement, mais qui, plus que tout autre parti, avait intérêt à déplacer les responsabilités, qui ne pouvait que profiter des ménagemens, des concessions, des fautes ou des faiblesses de nature à compromettre l'autorité et le prestige du régime parlementaire. Lorsqu'on a renversé M. Thiers avec l'aide des voix bonapartistes, qui donc, si ce n'est l'empire, pouvait tirer avantage d'une alliance dont il a bien fallu payer le prix, ne fût-ce qu'en réprimant l'amertume des souvenirs et en se condamnant à ne rappeler que le moins possible le vote de déchéance? Lorsqu'on ne cesse de décrier la république, de la représenter comme un régime impossible, meurtrier, incendiaire, lorsqu'on parle ainsi au camp royaliste, même après avoir perdu la chance de rétablir la monarchie, de qui fait-on les affaires, si ce n'est de l'empire? Lorsqu'on ne trouve rien de mieux que de réhabiliter le bonapartisme dans ses procédés, dans ses moyens de gouvernement, est-ce qu'on ne risque pas de donner au pays la tentation de se souvenir des prospérités matérielles d'un temps dont on va soi-même recueillir les traditions les plus suspectes, les plus compro-

mettantes? Et voilà cependant ce qui a été fait souvent par une erreur singulière, qui a eu ses conséquences, dont les partisans du régime déchu n'ont pas manqué d'abuser.

L'élection de la Nièvre, qui a été le point de départ des derniers incidens, n'a point créé cette situation; elle l'a révélée en mettant en quelque sorte aux prises l'impérialisme renaissant et les défiances profondes, passionnées, qu'il réveille. L'an dernier, l'élection de Paris était le coup le plus meurtrier que le radicalisme pût se porter à lui-même; il ne s'en est pas relevé. Cette année, l'élection de la Nièvre pourrait être tout aussi bien le point d'arrêt dans cette recrudescence artificielle du bonapartisme. L'essentiel est de ne pas se méprendre sur les moyens de rendre vaines ces agitations plus bruyantes après tout que décisives, de ne pas se laisser aller à des violences de représailles, à des actes mal calculés, à des préoccupations fixes qui ne serviraient à rien, si ce n'est à se donner l'air de voir partout le fantôme redouté. Est-ce qu'on croit combattre l'empire d'une manière bien efficace par la brutalité du langage, par l'excès des déclamations ou par des attaques qui pourraient être considérées quelquefois comme peu sérieuses? Qu'on cherche à dévoiler les manœuvres, les séductions, les captations clandestines de la propagande bonapartiste, soit : à la guerre ouverte, on peut répondre par la guerre, les menées occultes et illégales relèvent de la justice, dont on a le droit d'éveiller la vigilance; mais franchement suffit-il de trouver au fond d'un wagon de chemin de fer un papier assez bizarre, avec l'inscription d'un comité de l'appel au peuple, pour mettre en mouvement une assemblée souveraine, pour adresser au gouvernement des interpellations solennelles sur une pièce dont on ne peut garantir l'authenticité, sur un comité dont l'existence reste douteuse? Des comités, des circulaires occultes, eh! qu'en ont-ils besoin, les bonapartistes? Ils en disent assez tout haut et sans se gêner pour ne pas se donner la peine de distribuer des papiers secrets à propos de l'élection de la Nièvre ou de toute autre élection. Il faut une enquête, on fera une enquête, le gouvernement s'y est engagé; mais ne voit-on pas que, si la justice ne découvrait rien ou si elle découvrait par hasard qu'il y a là quelque mystification, on s'exposerait tout simplement à servir la cause qu'on prétend combattre? Et voilà cependant l'interpellation, l'incident qui a été l'occasion de cette scène où M. Gambetta s'est laissé emporter à une de ces violences de parole qui déconsidéreraient les débats parlementaires, si elles pouvaient entrer dans les habitudes d'une assemblée. M. Buffet a été obligé de déployer son autorité de président pour réprimer M. Gambetta, qui n'a fait qu'aggraver son tort d'une violence nouvelle, et la scène de Versailles, retentissant à Paris, est devenue à son tour l'occasion de ces tumultes de la gare Saint-Lazare, où il a fallu employer la police, même la force militaire, pour empêcher bonapartistes et radicaux d'en venir aux mains, où des députés eux-mêmes ont

été quelque peu bousculés dans la bagarre. Peu de jours auparavant, à propos de la loi électorale, M. Gambetta prononçait un discours spirituel, sensé, modéré, qui prouvait ce qu'il pourrait être aisément, s'il voulait rester lui-même; puis le voilà tout à coup se guindant et lançant une de ces paroles qui ne disent rien et ne prouvent rien, qui déchaînent les tempêtes sans profit et sans gloire. M. Gambetta s'est mépris, il n'a fait qu'embarrasser ceux qui jugent l'empire aussi sévèrement que lui, sans se laisser aller à de vulgaires brutalités, et il n'a eu d'autre succès que d'offrir au bonapartisme une occasion de se relever sous l'aiguillon de l'insulte, de répondre aux provocations par des provocations, et de faire du bruit.

Il y a par malheur des momens où l'on perd un peu l'équilibre et où des hommes beaucoup plus modérés que l'ancien dictateur de Bordeaux ne mesurent pas eux-mêmes tout ce qu'ils font. Que M. Gambetta ait eu le tort de prendre l'initiative d'une brutalité de parole qui est devenue le signal d'un véritable déchaînement de fureur contre lui et même de coupables violences, ce n'est point douteux. La tentative parlementaire qui vient d'être faite ces jours derniers pour provoquer de la part de l'assemblée un vote contre le bonapartisme et au besoin contre le ministère, soupçonné de montrer trop peu d'énergie contre les menées impérialistes, cette tentative était-elle beaucoup mieux calculée? Assurément ces scènes tumultueuses de la gare Saint-Lazare, où un député s'est trouvé un instant arrêté, ces scènes ont dû émouvoir l'assemblée, et elles révèlent les ardeurs d'un parti sur lequel on a justement les yeux, qu'on avait le droit de signaler à la vigilance du gouvernement. Soit; mais y a-t-on bien réfléchi? En réalité, rien n'était plus délicat que ce qu'on se proposait de faire. Essayer, sous une forme ou sous l'autre, directement ou indirectement, de raviver le vote de déchéance de l'empire, n'était-ce pas avoir l'air de dire que ce vote avait été insuffisant, qu'il fallait le renouveler? Si le vote de 1871 a été insuffisant, pourquoi celui d'aujourd'hui serait-il plus efficace? La question resterait donc toujours ouverte? Dans tous les cas, si l'on voulait courir la chance d'un nouveau scrutin, il fallait avant tout s'arranger pour avoir sinon l'unanimité de 1871, du moins une majorité accablante, décisive. On l'a évidemment essayé avant de se présenter devant l'assemblée. Il y a eu des négociations entre les chefs des divers partis de la droite et de la gauche, et un instant c'est M. de Goulard qui a paru être chargé de prendre, au nom de tous, l'initiative de l'interpellation adressée au gouvernement.

Comment cet accord a-t-il été rompu au dernier moment? Ah! c'est toujours la même difficulté. On a fini par ne plus s'entendre, à ce qu'il paraît, sur une rédaction, sur la portée d'une manifestation que les uns voulaient restreindre à l'impérialisme, que les autres voulaient étendre aux bonapartistes et aux radicaux. Une partie de la droite et

même du centre droit n'a pas voulu s'associer à une démonstration qui, en frappant le bonapartisme, aurait paru couvrir les provocations de M. Gambetta, le radicalisme. M. de Goulard, M. le duc d'Audiffret, n'auraient pas été suivis, s'ils s'étaient engagés, et en fin de compte l'interpellation est restée l'acte exclusif des gauches réunies. Puisqu'il en était ainsi, qu'on nous permette de le dire, mieux valait s'abstenir. Il devenait dès lors évident qu'un échec était inévitable, qu'on se jetait dans une échauffourée parlementaire sans issue. A quoi bon risquer une aventure où il y avait d'avance scission entre les forces dont l'alliance pouvait seule assurer le succès et l'autorité d'une démonstration semblable? Malgré tout, on a voulu aller jusqu'au bout, comme pour donner satisfaction à une certaine impatience publique. La question n'a pas été trop bien présentée, il faut l'avouer, l'interpellation a été assez faiblement soutenue. Tout s'est trouvé passablement brouillé, confondu dans des développemens et des digressions qui ne dénotaient peut-être que l'embarras de tout le monde. Bref, la bataille a été obscure, pénible, écourtée, et au lieu d'arriver à une manifestation atteignant le bonapartisme, forçant le gouvernement à prendre une attitude plus résolûment énergique, on a eu cette majorité de 50 voix venant au secours du ministère, qui a été assez habile pour répondre à la pensée secrète d'une partie considérable de l'assemblée en se posant en défenseur de la paix publique contre tous ceux qui pourraient la menacer. C'était une affaire positivement mal engagée, d'autant plus mal engagée que beaucoup d'esprits sincères, sérieux, ont pu se laisser toucher par cette considération qu'abandonner le ministère en ce moment, c'était avoir l'air de désarmer la force publique devant une effervescence de rue, c'était désavouer des répressions de police nécessaires, après tout assez modérées, qu'on incriminait un peu légèrement. C'était un tort de plus de n'avoir pas prévu ces scrupules, et c'est ainsi que tout a fini par un vote qui n'absout nullement le bonapartisme, mais qui lui laisse une apparence de succès, en ce sens que le coup dont il était menacé lui est épargné par la gaucherie d'une tentative précipitée et médiocrement combinée.

Non, ce n'est ni par des violences de langage, ni par des actes improvisés ou décousus, ni par des divisions obstinées qu'on peut réduire le bonapartisme à la modestie en lui enlevant des chances qu'il s'exagère à lui-même par calcul, qu'on peut s'exagérer aussi dans un autre sens par un mouvement fort légitime, qui restent toujours néanmoins un sujet de trouble. A quoi tient cette dernière force agitatrice de l'empire? Elle s'explique tout simplement par l'incertitude où est retenu le pays, par la crainte des violences révolutionnaires, par la stérilité de tous les efforts pour replacer la France dans les conditions d'un régime régulier, par les souffrances matérielles qui sont la suite de tous ces faits. L'empire ne peut être une menace que parce qu'en

prolongeant un provisoire indéfini on laisse vide une place qu'il a occupée et où rien de définitif ne s'est établi jusqu'ici. Le seul et vrai moyen de le combattre sérieusement, efficacement, c'est de le remplacer, c'est de lui opposer des institutions véritables, un gouvernement organisé, constitué, de telle sorte que le pays ne soit point réduit chaque matin à se demander s'il a quelques jours de paix assurés, si le provisoire auquel on le soumet ne va pas disparaître d'un coup de vent, dans une crise nouée peut-être par l'impuissance, précipitée par un accident imprévu. Voilà la question : la solution n'est pas dans des expédiens, dans des procédés d'empirisme ministériel, elle est dans une politique arrêtée, précise, de réparation et de construction, et ici c'est l'œuvre nécessaire, impérieuse, des opinions modérées qui commence. Que les chevaliers de la légitimité de droit divin s'opposent à tout, attendant toujours le miracle qui doit leur rendre la royauté de leurs rêves, que les fanatiques du radicalisme refusent à l'assemblée le droit de constituer, que les bonapartistes eux-mêmes veuillent se réserver les chances de l'inconnu par un cabalistique appel au peuple, rien de plus simple, les uns et les autres sont dans leur rôle; mais les opinions modérées n'en sont pas là, et les circonstances leur font plus que jamais aujourd'hui un devoir commun de s'entendre, de concerter leur action pour en finir avec toutes les incertitudes, pour assurer à la France une certaine paix, une certaine sécurité, dans des conditions qui sont pour ainsi dire indiquées par la nature des choses, par les préliminaires d'organisation adoptés jusqu'ici. C'est là ce que le centre droit et le centre gauche ont récemment essayé de faire en serrant la question de plus près, en résumant leurs idées dans des programmes entre lesquels il ne s'agit plus que de trouver le trait d'union.

Cette alliance du centre droit et du centre gauche, qui doit être une sorte d'aimant pour d'autres fractions modérées de la droite et de la gauche, le noyau d'une majorité nouvelle, cette alliance est certainement aussi naturelle que profitable pour tout le monde; mais il est bien clair que, lorsqu'on veut se rapprocher, lorsqu'on sent la nécessité d'une patriotique alliance, il ne faut pas commencer par réveiller les dissidences, les ombrages, les antagonismes de caractère et de situation, les incompatibilités d'humeur, tout ce qui divise parfois encore plus que la politique les partis et les hommes. Lorsqu'on veut traiter, c'est qu'on est disposé à se faire des concessions mutuelles pour entreprendre ensemble un œuvre sérieuse. Les hommes distingués ou éminens du centre droit et du centre gauche ont assez d'esprit pour comprendre qu'il y a une petite comédie qui n'est plus guère de circonstance. Il ne servirait à rien de jouer aux propos interrompus, de se regarder avec défiance et de se reposer sur ce travail herculéen d'un programme platonique. — Vous le voyez, dit-on au camp du centre droit, nous avons fait toutes les concessions possibles, c'est le centre gauche qui ne veut

pas, qui fait des façons: il est rivé au radicalisme, qui le domine et dont il ne peut se détacher. Qu'il commence par rompre avec la gauche, puis nous verrons, nous ne pouvons pas être dans la compagnie des radicaux! — Vous ne pouvez le nier, dit-on d'un autre côté au camp du centre gauche, nous sommes prêts à tout, nous acceptons toutes les conditions de la république la plus conservatrice. C'est le centre droit qui se refuse à tout, qui ne peut se décider à se séparer de ses amis de la droite monarchique et légitimiste. Que le centre droit commence par rompre avec la droite et par venir à nous, tout s'arrangera! — Voilà toute la question. Le centre droit ira-t-il au centre gauche? le centre gauche ira-t-il au centre droit? On peut tourner longtemps ainsi et prolonger ce dialogue plus piquant peut-être que décisif. Le moment est venu pour les chefs de parti de sortir de ce cercle et de s'aborder sérieusement, franchement, sans aucune arrière-pensée.

Au fond, quels sont donc les points de dissidence entre le centre droit et le centre gauche, et même, on pourrait le dire, entre beaucoup d'hommes modérés de la droite et de la gauche? Pour les uns et pour les autres, il y a un certain nombre de faits également évidens. La monarchie traditionnelle ne peut être rétablie, on ne veut ni rétablir l'empire ni le laisser revenir par effraction; la république existe, M. le maréchal de Mac-Mahon a été nommé président pour une durée définie par une loi unanimement acceptée aujourd'hui, et enfin, dernier fait qui n'est pas moins clair que tous les autres, on ne peut pas laisser la France dans un provisoire sans terme et sans garanties. Est-ce vrai? est-ce que les esprits modérés et un peu prévoyans de la droite ou de la gauche ont un doute sur ces points essentiels? Dès lors quelle difficulté peut-il y avoir à s'entendre pour imprimer à l'état actuel le sceau d'une fixité nécessaire par des lois constitutionnelles auxquelles l'alliance de toutes les opinions modérées donnerait naturellement un caractère conservateur? Maintenant faut-il se borner, comme le veut le centre droit, à stipuler pour une république limitée à la durée des pouvoirs de M. le maréchal de Mac-Mahon? faut-il au contraire, comme le propose le centre gauche, organiser simplement la république en réservant le droit de révision qui pourra s'exercer à l'expiration des pouvoirs du maréchal? Franchement on nous permettra de trouver qu'on met bien de l'esprit et bien de la fantaisie dans des choses fort sérieuses. La république durera ou disparaîtra dans sept ans, selon qu'elle aura donné à la France un bon ou un mauvais gouvernement, la paix et l'ordre ou le trouble : voilà tout. L'essentiel pour le moment est que le centre droit et le centre gauche se mettent à l'œuvre, et donnent un corps à une alliance qui peut être la meilleure garantie d'une organisation constitutionnelle protectrice et efficace. On n'aura pas une majorité suffisante, répètent tous ceux qui ne veulent s'engager qu'à coup sûr. Il est certes fort probable qu'on n'aura pas l'appui des légitimistes

de l'extrême droite, des bonapartistes, des radicaux. Toutes les autres opinions y regarderont à deux fois lorsque des hommes comme M. Dufaure, M. d'Audiffret, M. Decazes, M. de Goulard, M. Buffet, M. Casimir Perier, viendront proposer une politique sérieuse pouvant assurer à notre malheureuse patrie quelques années de paix. Il y a une raison supérieure et décisive pour que l'assemblée ou du moins la grande partie sensée de l'assemblée se rallie à une tentative semblable, c'est que, si elle se refusait à tout, elle se réveillerait aussitôt en face d'une dissolution inévitable, attestant devant le pays l'impuissance des modérés et laissant la France livrée à la violence des partis extrêmes, qui étaient tout prêts à s'entre-déchirer ces jours derniers. Cette perspective redoutable, qui vient de se révéler tout à coup, c'est la meilleure raison d'être d'une entreprise de préservation, et c'est aussi ce qui peut en assurer le succès dans une assemblée française.

Qu'en est-il donc de ces bruits étranges répandus un instant sur la mission de M. le comte Hatzfeld à Madrid, sur la résurrection d'une candidature prussienne pour une monarchie qui n'est pas encore restaurée au-delà des Pyrénées? Il y a un fait certain, l'envoyé de M. de Bismarck est à Madrid, et il est probable qu'il n'est pas allé en Espagne pour se donner l'agrément d'une excursion de touriste ou pour être en mesure de raconter au chancelier de l'empire allemand le drame pittoresque des insurrections et des révolutions espagnoles. M. de Hatzfeld paraît avoir eu avec les membres du gouvernement des entrevues dont le secret n'a point été divulgué. L'incident ne laisse pas d'être enveloppé de quelque mystère. Dans tous les cas, que l'envoyé de M. de Bismarck portât dans sa valise de voyage une candidature prussienne ou quelque projet d'alliance, les ministres espagnols seraient assez embarrassés pour accueillir ces ouvertures, et ils seraient plus embarrassés encore pour les avouer devant leur pays. Ce ne serait pas pour eux un moyen de se populariser. Le bruit qui a couru a suffi, dit-on, pour produire un assez mauvais effet dans l'armée, parmi les soldats comme parmi les chefs militaires. Si la royauté doit être rétablie dans un temps plus ou moins prochain au-delà des Pyrénées, ce ne sera pas, selon toute apparence, au profit d'un prince allemand. Le prétendant carliste ne demanderait pas mieux que de voir le gouvernement de Madrid se lancer dans cette campagne d'une candidature étrangère, et la preuve qu'il en espère quelque avantage, c'est qu'il est le premier à propager ces rumeurs dont la mission de M. de Hatzfeld a été le point de départ. Ce serait pour lui la dernière chance d'intéresser le sentiment national et de rétablir un peu ses affaires, qui décidément sont en déclin.

Ce n'est pas que les bandes carlistes soient vaincues ou dispersées. Elles occupent et ravagent toujours ces malheureuses provinces du nord, où il est si difficile de les atteindre. On a là l'édifiant spectacle d'un prétendant plein de douceur qui bombarde de son mieux les villes de

son « royaume, » Hernani après Bilbao, sans doute pour mieux les rallier à sa cause. Il s'escrime avec le peu d'artillerie qu'il a contre ses sujets, qui ont l'audace de lui fermer leurs portes et de se défendre. Il est bien clair cependant que, depuis la levée du siége de Bilbao, l'insurrection carliste commence à se sentir menacée; elle n'a plus ni la même consistance ni la même hardiesse. D'un côté, le prince Alphonse, le frère de don Carlos, qui tient la campagne en Catalogne et qui s'était chargé de pousser une pointe au-delà de l'Èbre en compagnie de sa jeune femme, doña Blanca, qui est une guerrière intrépide, le prince Alphonse vient d'essuyer une assez rude défaite vers Gandesa. Il est probable que le jeune prince, arrêté dans sa marche, ne reprendra pas de sitôt le cours de ses victoires au-delà de l'Èbre. Il a bien assez de se défendre en Catalogne sans tenter des entreprises aventureuses qui l'exposeraient peut-être à être pris dans une embuscade. D'un autre côté, les bandes carlistes qui sont dans les provinces basques et en Navarre, dont le vieux général Elio paraît avoir laissé le commandement à Dorregaray, ces bandes ne laissent pas de se sentir menacées jusque dans leurs impénétrables retraites par la stratégie assez mystérieuse du général Concha, désormais chargé de poursuivre cette guerre jusqu'au bout. L'armée du nord se hâte lentement, il est vrai; depuis un mois, elle a fait plus de marches et de contre-marches que livré de batailles. Concha avait besoin de renforts et d'argent avant de rentrer en campagne. Il a d'ailleurs changé maintenant le théâtre de ses opérations; il n'est plus du côté de Bilbao, il était récemment à Miranda, à Logrono, sur l'Èbre, et il semble vouloir pénétrer en Navarre, attaquer l'insurrection dans une de ses citadelles, à Estella. Les carlistes ont, dit-on, 25,000 hommes avec lesquels ils espèrent tenir tête à l'armée régulière; seulement ils ont bien des points à garder pour ne pas s'exposer à être enveloppés; ils ont affaire à un soldat qui sait son métier, qui a maintenant de bonnes troupes, et il y aurait une circonstance qui pourrait être bien plus menaçante pour les carlistes que toute la stratégie de Concha : ce serait si les Basques, lassés de la guerre, découragés par l'échec de Bilbao, se mettaient, comme on le dit, à déserter le camp du prétendant et à se prononcer pour la paix. La campagne poursuivie par le général Concha peut avoir pour résultat de hâter ce mouvement d'opinion dans le pays basque, et le sort de l'insurrection tient peut-être aujourd'hui à un combat un peu décisif livré par l'armée régulière au gros des forces carlistes. La paix suivrait bientôt sans doute, le prétendant n'aurait plus qu'à se retirer en fugitif de ces malheureuses provinces qu'il livre depuis deux ans à toutes les désolations de la guerre, qu'il gouverne avec des chefs comme ce général qui tout récemment, toujours dans l'intérêt de la religion, condamnait tout individu convaincu de blasphème à avoir la langue percée. Ce sont là les procédés du gouvernement que don Carlos promet à l'Espagne, si elle veut bien

se convertir à la restauration absolutiste! Avec ce drapeau, le prétendant est plus près de regagner la frontière française que d'atteindre Madrid, et un coup de vigueur de Concha peut en finir avec l'insurrection.

Ce sera beaucoup, ce ne sera pas tout encore, il est vrai, puisque l'Espagne aura toujours à décider ce qu'elle veut faire d'elle-même, quel gouvernement elle veut se donner, et au fond c'est là l'éternelle question qui s'agite à Madrid, qui divise les partis, le ministère lui-même. Républicains, radicaux, alphonsistes, ne cessent de se démener autour du général Serrano, qui a certes assez de pouvoir pour les dominer tous, s'il le veut, mais qui leur laisse assez de liberté pour se déchirer, à la condition pourtant de ne pas parler trop haut et de ne pas trop troubler le gouvernement. L'essentiel est qu'il y a depuis six mois un évident progrès dans la situation de la Péninsule, progrès déjà préparé par M. Castelar, réalisé par le général Serrano. En fin de compte, l'Espagne est arrivée pour ainsi dire à se ressaisir elle-même, à se dégager de l'affreux chaos ou elle était tombée un instant, et après avoir dompté tous les mouvemens communistes, elle en est aujourd'hui à pouvoir considérer la défaite de l'insurrection carliste comme une affaire de temps. Ce sont là des résultats sérieux que le ministre d'état, M. Ulloa, avait le droit d'exposer récemment dans une circulaire diplomatique qui semble avoir pour objet de rendre à l'Espagne une existence extérieure régulière qu'elle n'a plus. Le gouvernement de Madrid en est encore effectivement à être reconnu par la plupart des états de l'Europe. C'est un régime provisoire, à la vérité; il est né d'un coup d'état militaire, il gouverne sans représentation nationale, il n'a rien de régulier; il n'a pas moins rendu la paix à l'Espagne, qui est toujours vivante, avec laquelle tout le monde est intéressé à entretenir de bonnes relations. Pourquoi la France particulièrement ne reviendrait-elle pas à ces rapports naturels et ne reconnaîtrait-elle pas officiellement le gouvernement espagnol? Elle n'a certes aucun intérêt à favoriser la cause carliste par une apparence de neutralité entre le prétendant et le cabinet de Madrid. Cela ne peut être utile ni à ses intérêts sur la frontière, ni à ses intérêts politiques, et à tous les points de vue la présence d'un représentant français à Madrid ne peut que servir la cause des deux pays.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Verdi n'est pas seulement un musicien éminent, c'est aussi un grand patriote; l'Italie ne l'oubliera jamais. Les peuples ont leur instinct qui les amène à reconnaître, à proclamer l'homme d'une situation, cet instinct vaut mieux que toute la science. Depuis trente ans, Verdi n'a cessé de représenter l'Italie remuante et guerrière; il est et restera l'artiste de la revendication, comme Bellini fut jadis le chantre inconscient et

douloureux d'une période de servitude. Quand Rossini disait de lui : « Verdi est un musicien qui porte un casque, » l'auteur de *Guillaume Tell* faisait mieux qu'un mot d'esprit, il disait une vérité. La révolution avait choisi son prince, elle avait inscrit sur son drapeau : « Victor-Emmanuel, roi d'Italie! » Et par je ne sais quelle mystérieuse combinaison du destin, il se trouva que les premières lettres de ce cri de guerre formaient, en se rapprochant, le nom de Verdi. Il y avait donc entre le musicien et son monarque communauté préexistante de vocation, et, sans voir comme les anciens la main des dieux partout, encore est-il permis de relever certains traits de nature à frapper les imaginations d'un peuple du midi, et qui les ont en effet bien frappées, puisqu'aux jours du soulèvement national le nom d'un compositeur d'opéras prit tout à coup un caractère symbolique, et, flamboyant sur tous les murs, signifia la délivrance de la patrie. Quelle âme intelligente, — aux accens de *Nabucco* et des *Lombardi*, — ne s'est émue d'un sentiment qui vous entraîne au-delà du sujet de la pièce? Qui n'a saisi la note d'airain, stridente, altière, implacable, dans cette musique dont il est plus facile de chercher à ridiculiser le style que d'imiter le tempérament viril? Verdi fut ainsi le collaborateur de Cavour et de Victor-Emmanuel. A cette même cause de l'indépendance nationale, l'auteur des *Promessi Sposi* avait, lui aussi, dévoué son génie et les tendances de la vie la plus pure et la plus laborieuse, et c'est à la mémoire de Manzoni, à la gloire du compatriote et de l'ami, que Verdi consacre aujourd'hui cette messe de *Requiem*, œuvre sinon religieuse, du moins inspirée par une pensée toute religieuse.

Musique religieuse, sentiment religieux, ici, gardons-nous d'en douter, va recommencer la fameuse querelle qui date du *Stabat* de Rossini. Ne nous y engageons pas; c'est le pont aux ânes. Le *Christ* de Bonnat manque peut-être un peu de simplicité, d'élévation et de caractère divin, est-ce à dire qu'il ne faut tenir compte à cette peinture ni de son puissant modelé, ni de l'effort vigoureux qu'elle se donne pour sortir de la vulgarité courante? Souvenons-nous que nous vivons dans une époque de publicité à outrance, et que l'artiste, quel qu'il soit, ne produit que selon les conditions de son temps. C'est pour l'exposition que les peintres d'aujourd'hui font leurs tableaux d'église, et pour la salle de concert ou le théâtre que les musiciens composent leurs messes; tout cela, c'est peut-être du vandalisme, mais qu'y faire et que sert d'user sa rhétorique à déclamer contre des choses auxquelles on ne peut rien changer? Vous reprochez à mon *Christ* son réalisme, à ma partition son caractère dramatique; mais ce sentiment religieux que vous m'accusez, moi peintre, moi musicien, de ne point avoir, vous critiques qui parlez tant, le possédez-vous à dose quelconque? Savez-vous seulement ce que c'est? Que le siècle commence donc par croire en Dieu, et tous les arts s'inspireront aussitôt de sa

foi; jusqu'alors ayons au moins cette pudeur de ne pas venir assiéger de nos misérables protestations et de nos sottises le musicien ou le peintre qui, dans un milieu d'universelle indifférence, ne prend conseil que de son tempérament pour traiter un sujet de sainteté. L'art religieux vit surtout de l'atmosphère ambiante du siècle qu'il décore et qu'il éternise. Il est un, harmonique : architecture, musique, peinture, tout se tient. Qui veut connaître et comprendre le Giotto, le Pérugin, Raphaël, fra Angelico, doit aller à Rome, à Parme, à Florence, à Pérouse, à Mantoue, à Sienne : on n'entend Palestrina et Allegri que dans la chapelle Sixtine. Il semble que cette musique-là fasse partie intégrante du monument et pas plus que les fresques ne pourrait en être détachée. Or les fresques ne voyagent pas, ne déménagent pas; ce qui voyage et déménage, c'est notre art d'aujourd'hui. Cosmopolite, sceptique en même temps que pourvu de facultés d'exécution incomparables, celui-là s'accommode aussitôt de l'emplacement qu'on lui offre, le dôme de Milan comme la salle de l'Opéra-Comique, tout lui est bon. Les anciens maîtres, avant de peindre un tableau, s'informaient de la destination; autre chose était pour eux de peindre pour la galerie princière d'un palais ou de peindre pour le réfectoire d'un couvent. Nous autres, l'exposition seule nous préoccupe, disons mieux, les expositions, car nous savons que notre œuvre, après avoir diverti la grande ville intelgente, ira poursuivre sa fortune dans toutes les capitales de l'Europe et du Nouveau-Monde, — et c'est à cet art qu'on vient demander du recueillement. Demandez-lui de la couleur, de l'intérêt, de la curiosité, du drame et du spectacle, et s'il a de quoi vous répondre, il aura bien mérité de la vie moderne.

L'idée qu'on se fait parmi nous du sentiment religieux est quelque chose de si indéfini, de si vague, qu'il n'y a point à la discuter sérieusement. Les uns le placent dans la *fugue;* mais pour la majorité il réside dans l'absence de coloris, de mouvement et d'originalité. A ce compte, la messe de Verdi serait l'œuvre d'un fier hérétique, car la chaleur vitale y circule à pleines effluves, et l'intérêt, l'émotion qui vous prennent, vous *empoignent* dès les premières mesures, ne vous lâchent plus jusqu'à la fin.

Je ne sais si c'est mal, tout cela, mais c'est beau!

L'inspiration jaillit par éclairs pressés et fulgurans, et le style se comporte comme il sied à quelqu'un qui se respecte et prétend à bon droit être respecté. Cette musique-là parle la langue de son temps, les sonorités, les modulations y sont à toute puissance, et la fugue du *Sanctus* non moins que la fugue finale du *Libera* désarmeraient Cherubini lui-même, *monsieur Cherubini,* comme disent en ôtant leur chapeau les fidèles du Conservatoire! C'était bon jadis de s'égayer à propos du style des *Lombardi* et du *Trovatore;* mais depuis *Don Carlos* la plaisanterie avait beaucoup perdu, et ceux qui chercheraient à la réchauffer maintenant n'auraient

guère les rieurs de leur côté. Ne vous attendez ni à des cavatines, ni à des phrases concertantes comme dans la messe de Rossini; rien non plus de ces larges plans à la Hændel, le maître suit le texte, le traduit mot à mot, syllabe par syllabe, bien plutôt qu'il ne le commente; les morts lui dictent leur prose, et il écrit sa musique sous leur inspiration. Cela vous rappelle par instans le tableau du musée espagnol où saint Bonaventure, sorti de sa tombe, achève dans le trépas la page commencée pendant sa vie. Chaque note est une parole du texte, et vous avez ainsi des effets d'un *rendu* surprenant; les voix des solistes ne se montrent à l'avant-scène que par rapides échappées, la plupart du temps vous les entendez gémir, implorer, se débattre au sein du formidable ensemble. Au *pianissimo* en *la mineur* du début, sépulcral, effrayant de mystérieux solennel, d'horreur funèbre, s'enchaîne l'ineffable lamentation d'un *Kyrie eleison* récité par le quatuor vocal, et qui se termine avec le chœur; puis éclate le *Dies iræ*, vertigineux dans sa désolation, enlevé à la Michel-Ange, vous diriez le *Jugement dernier* de la Sixtine s'animant et remplissant les airs de sa furie et de sa plainte. Dans le *Recordare*, les deux voix de la Waldmann et de la Stolz se posent devant nous pour la première fois, et quels accens! quels timbres, quel sentiment! Aucun appareil théâtral, point de décor, de mise en scène, point de gestes, l'art seul et son expression : c'est sublime. Quant à la Stolz, la phrase du *Libera* vous la livre tout entière, âme et voix. A cet organe d'une vibration saisissante qui s'enflamme et part comme un cheval de sang, vole à l'obstacle si escarpé qu'il soit, puis soudain s'arrête ferme, imperturbable, à ce soprano frémissant, indomptable, capable des alternatives les plus extrêmes, et qui de l'explosion en un clin d'œil passe à la douceur, à ce soprano merveilleux rendez le geste, le théâtre, et vous verrez quelle dona Anna, quelle Valentine! Ah! si Meyerbeer vivait encore, comme nous l'applaudirions bientôt à l'Opéra, cette Teresa Stolz, et comme il faudrait que la Waldmann l'y suivît au plus vite!

Deux sentimens dominent dans la messe de Verdi, l'épouvante et l'imploration. Impossible d'ailleurs de méditer sur la légende catholique qu'il s'agissait de mettre en musique sans être remué par ces deux voix grondantes et suppliantes au fond de ces versets et de cette prose incomparables. Mozart lui-même a fait de ces deux sentimens la note dominante de son *Requiem*, et Verdi doit avoir à cette occasion beaucoup lu Mozart. Je trouve en germe, dans l'œuvre du maître des maîtres, tel effet dont le musicien moderne s'est emparé en le développant, comme c'était son droit : le *Tuba mirum* par exemple, qui, proposé par un seul trombone dans l'œuvre de Mozart, deviendra dans la messe de Verdi ce prodigieux appel des cuivres. — La tempête du jour annoncée par les prophéties tonne et mugit à plein choral, à plein orchestre; soudain l'ouragan s'arrête, tout se tait, et du milieu de ce silence plus terrible encore que l'éploration universelle à laquelle il succède retentissent les

trompettes du jugement. — Cette phrase, qui semble projeter sa vibration du fond des abîmes de l'espace, vous arrive mystérieuse, étrange, irrésolue; les anges, des quatre coins de l'horizon, s'appellent, se répondent, les trompettes s'avancent, recrutant les cors et les trombones; cette vision a quelque chose d'effroyable, ces sonneries sortent de l'Apocalypse; pourquoi faut-il que le maître me gâte cet effet en ramenant quelques mesures plus loin une fanfare dont le réalisme trop militaire détonne en un pareil moment? Du reste, on ne peut qu'admirer la singulière habileté avec laquelle les cuivres sont maniés, à deux reprises ils occupent l'intérêt dans cette magnifique symphonie colorée comme un Delacroix. Employés d'abord, ainsi que nous venons de le dire, vous les retrouverez dans le *Libera* lugubres, sourds, voilés, et servant de pédale aux ravissantes harmonies d'une plainte dont le *Lacrymosa* de Mozart et l'*andante* de la sonate *Clair de lune* nous offriraient seuls l'équivalent. Et c'est devant de tels sanglots qu'on ose venir contester l'émotion d'un maître! Comment donc s'y prenait ce philosophe de l'antiquité pour prouver le mouvement? Il marchait. Voilà un musicien qui, pour nous prouver qu'il est ému, n'a rien trouvé de mieux que de pleurer; je plains ceux qu'une semblable émotion n'entraîne pas, et qui, au lieu de s'agenouiller devant cet *offertoire* et cet *Agnus Dei* adorable, continuent à ricaner en vous citant un passage où Verdi se sera souvenu un peu trop du théâtre.

On vous dit : Cette religion, cette compassion, ces larmes-là, sont humaines. Eh bien! après? Est-ce l'humanité, oui ou non, qui est en cause? Relisez donc une bonne fois les psaumes, allez au fond de cette *prose* gémissante et menaçante, et vous verrez qu'il n'y est question que de nos angoisses et de nos épouvantemens. Le sublime religieux en pareil cas n'est et ne saurait être jamais que le sublime humain : *Rex tremendæ majestatis!* Aux pieds de ce juge implacable des Écritures, l'humanité terrifiée implore, supplie; cet hymne d'invocation à sa miséricorde, ce cri de suprême pitié, d'où sortira-t-il, sinon du plus profond de nos entrailles? Et, puisqu'il s'agissait de résumer le sujet dans une œuvre épique, quel artiste l'idée religieuse ainsi comprise pouvait-elle trouver parmi les vivans, quel interprète plus convaincu que ce grand musicien qui en même temps est un homme?

Parlons maintenant des chanteurs; il sont quatre : un ténor de vigoureuse complexion, M. Capponi, assez mal en train du reste et dont l'émission est gutturale, une basse robuste, M. Maini, un mezzo-soprano, la Waldmann, et, planant sur le groupe d'un vol superbe, Teresa Stolz, le soprano. Enfin nous avons entendu de vraies voix, des voix qui sont des voix, et non plus des glapissemens, des bêlemens et des enrouemens perpétuels. Cette Maria Waldmann, quel mezzo-soprano! ductile, onctueux, caressant avec ses cordes pathétiques du médium et ses belles

notes graves qui vous magnétisent, — et la Teresa Stolz! dès la première vibration, le charme était produit : un timbre, une solidité, que rien n'effraie; vous l'écoutez monter, se perdre au suraigu, et vous restez tranquille à votre place, car vous savez d'avance que, si haut que le son aille se percher, elle l'y maintiendra vigoureusement en équilibre. De plus cette voix si passionnée, si chaude, d'un essor flamboyant, vous l'entendrez soupirer d'ineffable douleur dans le solo du *Libera*, et cette fois, après avoir admiré la splendeur de l'organe, vous applaudirez la grande artiste qui sait ainsi modérer, étouffer sa flamme. Nous a-t-on assez répété qu'il n'y avait plus de voix en Italie! Comment se laisser berner davantage par ces méchans propos de l'incurie et de l'avarice? Milan n'est pourtant point la Chine, et le public parisien aurait, ce semble, quelque intérêt à connaître un peu ce qui s'y passe; mais les directeurs de nos grandes scènes préfèrent ne nous en rien dire, et nous conserver dans un état d'obscurantisme dont s'accommode au mieux leur régime d'administration. Il a fallu cette circonstance extraordinaire d'une messe de Verdi pour nous faire assister l'été, en plein midi, à l'apparition de ces deux étoiles; aujourd'hui que le public vient d'être enfin, et comme par hasard, mis au fait, aujourd'hui qu'il a entendu, applaudi, et qu'on craint qu'il ne se fâche, on lui dit : « Cette Waldmann, cette Stolz, nous avons voulu vous les donner cet hiver, mais d'autres engagemens qui les liaient d'avance ont rendu nos efforts inutiles. » Comme si le public en était encore à se payer de semblables raisons, comme si nous ne savions pas que ce que veut un directeur prodigue et déterminé, une cantatrice le veut toujours. D'ailleurs il n'y avait pas que la Stolz et la Waldmann, il y avait aussi la Fricci; sans doute aussi que celle-là des engagemens antérieurs l'attachaient au rivage, car son nom n'a pas même été prononcé. Que le public se tienne donc pour averti, et rendons à Verdi le double hommage de reconnaissance que nous lui devons et pour avoir écrit un chef-d'œuvre, et pour nous avoir appris que les belles voix sont encore de ce monde.

Le Théâtre-Italien aura décidément fait cette année une campagne ridicule, et la plaisanterie aurait pu tourner au désastre, si l'Opéra, qui cherchait où se loger, ne fût venu en aide à l'entreprise, et n'eût apporté, comme on dit, de l'eau au moulin. Qui jamais se serait imaginé qu'un homme, réputé fort habile et passé maître dans l'art de jongler avec toutes les étoiles du firmament, n'arrivait là que pour restaurer le vieux programme de l'administration Bagier? Toujours la déception du fameux dîner de Boileau; la Patti nous a manqué et la Nilsson aussi, mais en revanche nous avons eu, s'il vous plaît, Mlle de Bellocca, *la Bellocca!* En l'honneur de cette illustration de commande, toutes les voix de la renommée ont donné d'un accord des plus vigoureux; puis ce bel enthousiasme, que rien ne justifiait, a peu à peu diminué, et finalement tout ce bruit s'en est allé comme il était venu. Singulière histoire que

celle de ces succès où la loyauté fait défaut; chaque matin, les journaux vous racontent l'avénement d'un nouvel astre, les grands souvenirs du théâtre et les plus glorieux noms sont mis en avant à cette occasion : dans la Rosine du *Barbier*, c'est une Sontag, et dans l'Arsace de la *Semiramide* c'est quelque chose entre la Pisaroni et la Malibran, si l'on s'en rapporte aux anciens habitués de la maison que naturellement on évoque pour la circonstance. Ainsi alléché, vous voulez en avoir le cœur net, et vous vous trouvez en présence d'une agréable pensionnaire douée d'une jolie voix et se débattant contre les difficultés d'un rôle qui l'écrase. A ce spectacle, déjà pénible, vient s'en joindre un autre plus attristant, je veux parler de ces bancs de l'orchestre déserts, de ces loges vides ou mal habitées, de ces applaudissemens qui sonnent creux et de toute cette nauséabonde pacotille de couronnes et de bouquets dont la scène se jonche à point nommé. A vous en fier aux bruits du dehors, chaque soirée est un nouveau triomphe pour la cantatrice, un bénéfice énorme pour l'administration, et quand arrive la fin de la saison, il se produit ce phénomène étrange, que toutes ces représentations de plus en plus splendides, toutes ces victoires préconisées à miracle, n'ont amené que la défaite. C'est qu'en dernière analyse la publicité, à elle seule, ne peut rien, si le talent, le vrai talent, n'est derrière elle pour l'appuyer de ses efforts : la publicité ne sert qu'à dire aux gens qui passent : Il y a là quelqu'un, prenez-y garde. La publicité ressemble au chant du coq : *evocat auroram;* mais quand elle a chanté trois fois, il faut absolument que le jour se lève. Le 9 juillet 1838, Rachel jouait *Andromaque* devant une recette de 373 francs; le 6 octobre de la même année, *Andromaque* avec Rachel faisait 6,296 francs. Entre temps, les journaux avaient parlé, oui sans doute, mais la grande actrice s'était montrée au niveau, sinon au-dessus de leurs éloges. Pour Mlle Bellocca aussi, la presse a parlé, elle a même énormément parlé; mais cette fois les recettes n'ont pas monté, bien au contraire. Souhaitons que cette fâcheuse expérience ne se renouvelle pas l'hiver prochain. Le Théâtre-Italien n'a plus de raison d'être parmi nous; d'utilité au point de vue de l'art, il ne nous en offre aucune; presque tous les grands chanteurs d'aujourd'hui sont cosmopolites, et quant à ce vieux fonds de répertoire, fatigué, fané, hors d'usage, il serait temps de le soustraire aux ricanemens des générations préoccupées d'autres tendances qui, elles aussi, deviendront caduques à leur tour, ni plus ni moins que le *cantabile fiorito* et la *cabaletta con perticchino*, car c'est la loi des choses d'ici-bas que la nouveauté qui nous passionne dans le présent devienne infailliblement le rococo de l'avenir.

N'importe, la mélodie continue et la mélopée sont à la mode, profitons-en pendant qu'elles réussissent. L'art ne s'arrête pas, il évolue, il cherche; que ses fouilles amènent une découverte, en voilà pour un demi-siècle de travaux et de rénovation. L'heure où nous sommes est

une heure de critique, la théorie règne et gouverne. Tous nos efforts se concentrent sur le côté *spécifique;* nous creusons la technique et lui demandons le mot de l'avenir : de là cet immense attrait de la musique instrumentale, ce délire symphonique dont semblent possédées les générations nouvelles. Quelle animation autour des salles de concert! Là seulement s'engagent désormais les discussions, souffle la vie, tandis qu'au théâtre tout est stérile. Nous venons de voir comment finissent les *Italiens*, l'Opéra ne subsiste que par son répertoire, et l'Opéra-Comique ne sait lui-même où il en est. Plus de genre, plus de troupe, un public qui de jour en jour se désagrége. On dit : Le directeur fait fausse voie, on se plaint de son humeur volontaire et capricante, et cependant ce directeur n'est point un homme incapable ni malintentionné, mais que peuvent les meilleures intentions contre la force d'une situation? Cette crise que l'Opéra-Comique traverse, le directeur ne l'a point provoquée, il la subit. Je ne nie pas que les moyens employés pour déjouer la mauvaise fortune n'aient leurs inconvéniens; les honnêtes gens éprouvent un certain embarras à voir ainsi la musique sacrée apparaître soudain sur la scène du *Pré aux Clercs* et de *Monsieur Pantalon*. Et quelle musique? une messe de *Requiem*, un oratorio où Jésus-Christ en personne concerte pittoresquement avec la Madeleine. Insensiblement la mise en scène s'accentue, espérons qu'au prochain carême on nous donnera les décors et les costumes, et si l'on veut avoir un avant-goût du beau spectacle que cela nous promet, il suffit de regarder certaine estampe affichée à la vitrine de tous les marchands de musique et représentant le ténor Jésus, qui, sous les traits d'un jeune Arabe de Belleville, a l'air de vendre des dattes à Marie-Madeleine déguisée en almée des Folies-Bergères. Impossible de rien se figurer de plus réjouissant que cette image; comme signe du temps, c'est impayable. Soyons sérieux; l'Opéra-Comique déserte peu à peu ses anciens pénates; l'agréable genre qui fit la joie de nos jeunes années n'a certes pas la moindre envie de quitter ce monde; nous l'aimons toujours, mais ne le cherchons plus à la même adresse. Cet assemblage de dialogue et de musique, ces chansonnettes et ces airs dansans, tout ce vaudevillisme amusant, spirituel et drôle jusque dans sa sensiblerie, que jadis nous goûtions à Favart, où des artistes tels que Roger, Couderc, Faure, Caroline Lefebvre, nous le donnaient en pleine saveur d'élégance, il nous plaît aujourd'hui d'aller le demander aux scènes secondaires. Plus c'est trivial, frelaté, dégradé, plus cela nous enchante; la même ineptie musicale qui passerait inaperçue, si elle était proprement et simplement jouée sur un théâtre de genre par un orchestre et des chanteurs qui se respectent, va suffire à notre enthousiasme de plusieurs années, pour peu qu'elle ait à nous offrir un joli assortiment de crincrins et de voix éraillées. On ne discute pas avec le public : qu'il bâille à Molière, disgracie Mozart et proclame un chef-d'œuvre *la Fille de Madame Angot*, il en est

le maître et ne doit de comptes à personne. Le public a pour lui le droit du plus fort, que dis-je? il a bien mieux, il a le vrai, le légitime droit, le droit de l'acheteur sur la marchandise qu'il paie et dont il dispose à son gré, libre de manifester son opinion à tout venant. C'est pourtant une vérité à reconnaître que le public pourrait bien n'avoir pas toujours raison; mais, s'il n'en veut absolument point convenir, le diable et la critique y perdront leur latin. Le Théâtre-Lyrique ayant cessé d'exister, l'Opéra-Comique élargit son cadre et lui succède; étant données les tendances musicales modernes, une pareille transformation est dans l'ordre et se laissait pressentir de loin.

Vous souvient-il de la première représentation de *l'Étoile du Nord* et du foudroyant effet de ce finale qui termine le second acte? « C'est fort beau, nous disait un soir M. Auber, mais ne trouvez-vous pas que cela fait un peu éclater la salle? » Vint ensuite *le Pardon de Ploermel*, et si ces deux coups de maître ne suscitèrent pas immédiatement les grandes tentatives, du moins il en résulta quelque discrédit pour le genre, qui, n'ayant depuis plus rencontré qu'un vrai succès, commença sitôt après le *Premier jour de bonheur* d'émigrer petit à petit vers les scènes secondaires. Encore peu d'années, et il y sera définitivement installé; l'Opéra-Comique pendant ce temps aura de son côté fait maison neuve; l'influence de M. Gounod, déjà très marquée à l'heure actuelle, s'y sera complétement substituée à la tradition des Grétry, des Nicolo, des Boïeldieu, que subissaient encore les Hérold et les Auber, et puisque le train du discours me ramène aujourd'hui à l'auteur de *Mireille*, qu'il me soit permis de tirer au clair la situation.

Bon nombre d'excellens esprits m'en ont voulu de mes idées sur la partition de *Faust*; il va sans dire que je ne rétracte pas un mot, ce qui ne m'empêche nullement de reconnaître l'importance du rôle que le maître a pu jouer dans le mouvement musical de ces dernières années. M. Gounod est un de ces délicats, un de ces curieux qui font le charme des périodes de transition, et son art me représente assez ce que l'art d'un Gérôme ou d'un Cabanel est dans la peinture du moment. Venu au lendemain des grands jours de Rossini et de Meyerbeer, il comprit qu'il fallait laisser reposer la couleur et chercher ses effets dans la demi-teinte; le siècle avait donné tous ses génies, l'ère des Titans était close, la parole appartenait au talent, à l'esprit, à l'ingéniosité. Il s'agissait non plus d'émerveiller un monde saturé de chefs-d'œuvre, mais simplement de l'intéresser, de l'occuper en préparant l'avenir, et cet emploi de précurseur, personne plus que M. Gounod n'avait les qualités pour le remplir. Tout l'y appelait : son parfait sentiment de la situation, son talent d'écrivain et son étonnante mémoire, où sont emmagasinées toutes les productions de l'art musical,— les plus illustres comme les plus obscures,— trésor de réserve qu'une dextérité imperturbable le met à même d'utiliser à son profit et sans plagiat. La consomption nous menace, il fallait

se régénérer sous peine de périr; mais cette régénération, où la trouver? Dans le style, éternel réservoir des forces vives et naturantes. La partition de *Faust* n'est à mon sens que la démonstration de cette vérité, et par là seulement elle a prévalu. Au point de vue dramatique, l'œuvre ne soutient pas la discussion : comparé au théâtre de Meyerbeer, ce théâtre est de l'art enfantin ; mais remarquez un peu, s'il vous plaît, quelle langue parle ce méchant drame, suivez cette mélopée du troisième acte, où se mêlent en nuances exquises les tons les plus divers de la palette. C'est de la symphonie, j'en conviens, mais quelle main savante et discrète! Je sais tout ce qu'il y a de maniérisme dans cet art, je fais aussi la part des réminiscences, il n'importe, ce *Campo-Santo* m'attire parce qu'il est peuplé; comme dans ces visions chimériques, où foisonnent les héros et les walkyries, je retrouve, je vois flotter les spectres de toutes les idées, les ombres de tous les grands chefs reconnus ou discutés : voici Meyerbeer, Hérold, Spohr, Richard Wagner, et jusqu'à ce nostalgique Chopin, dont nul encore n'avait songé à réveiller la note endolorie. — Réductions tant qu'on voudra, ces réductions-là ménagent une transition, elles accoutument, charment et circonviennent le public, que les trop brusques secousses déconcertent, et servent au progrès d'une réforme bien autrement que les harangues tapageuses des sectaires. En ce sens, M. Gounod a tiré du *wagnerisme* tout ce qu'il avait de bon à nous donner, et j'étonnerai peut-être certains groupes en leur apprenant que, même sur le terrain de la mélodie continue, le chercheur délicat, le styliste convaincu est allé plus loin que le fameux oracle de Bayreuth (1).

Pourquoi dès lors l'Opéra-Comique n'appartiendrait-il pas à M. Gounod comme il appartint jadis à M. Auber? Chaque auteur de renom, par le temps qui court, a son théâtre. Alexandre Dumas fils règne au Gymnase, M. Sardou dispose seul de la scène du Vaudeville. Rien n'empêche que la salle Favart ne se mette à son tour sous l'invocation de M. Gounod. L'ancien répertoire veut être remisé, *Joconde* ne fait plus d'argent, *le Pré aux Clercs, Zampa, la Dame Blanche,* montrent la corde. Derrière M. Gounod et Verdi, il n'y a plus à compter que sur les jeunes, car parler de M. Thomas serait encore parler de M. Gounod, l'auteur d'*Hamlet,* comme on l'appelle quand on ne l'appelle pas « le chef de l'école française, » ayant passé sa vie à subir toutes les influences dominantes : influence d'Auber dans *Mina,* d'Hérold et de Weber dans *le Songe d'une Nuit d'été,* de Donizetti dans *le Caïd,* et de M. Gounod dans *Mignon.*

Un livre d'enseignement a rarement la bonne fortune de réussir d'emblée, surtout lorsqu'il s'adresse à des lecteurs à demi informés, et qui, sous prétexte qu'ils sont des professeurs ou des artistes, croiraient déchoir en ouvrant jamais une grammaire. J'ignore si les découvertes

(1) Voir dans la deuxième messe chorale de Gounod ce rhythme qui se termine sur un accord étranger à la note finale.

que vient de faire l'auteur du *Traité de l'Expression musicale* (1), et qu'il expose avec une irrésistible clarté de discussion, triompheront aisément du mauvais vouloir des gens trop instruits pour consentir à prêter l'oreille aux leçons d'une théorie complétement nouvelle; mais ce que je puis affirmer, c'est que l'homme qui, après vingt ans d'application, d'étude et d'expérience, a produit l'ouvrage que je recommande ici, n'est certes pas un praticien ordinaire. « Tout est excellent dans ce livre, parce que tout y est mathématiquement vrai, » nous disait naguère le chef d'un conservatoire fort en crédit à cette heure et qui malheureusement n'est pas le nôtre, un de ces princes de l'érudition sur l'autorité desquels on aime toujours à s'appuyer. Le public confond souvent le sens des mots. A force de les entendre mal appliquer, il finit par adopter l'acception vulgaire et n'en point comprendre d'autre. Expression, pour la foule, veut dire quelque chose qui relève de l'imagination, de la fantaisie même, quelque chose d'excentrique et d'indépendant de toute règle. Or l'expression est au contraire ce qu'il y a de plus obligé, de moins libre. Ce qui est exprimé a besoin d'être, ce qui existe, c'est l'impression une fois produite. La moitié de ce qu'on appelle génie dépend de l'attention de l'âme, et si vous cherchez bien, vous trouverez le secret de tant d'interprétations absolument fausses dans l'inattention de l'âme qui n'est point frappée et ne reçoit pas d'impression. Faites qu'un coup porte, vous en aurez aussitôt l'écho; il y a d'abord impression produite par certaines notes ou par certains groupes de notes, puis expression, c'est-à-dire traduction, manifestation des impressions reçues. M. Lussy, dans son enseignement, va droit à ce qui doit être senti, bien convaincu que dès lors la traduction sera juste, car un des non-sens les plus curieux de notre langage familier consiste à dire de quelqu'un qu'il *sent faux*. On peut ne rien sentir, la chose n'arrive que trop fréquemment; mais dès que vous sentez, vous sentez juste. L'esprit peut se tromper, comprendre à faux, mais si l'on a pu sentir, la manifestation extérieure de l'impression reçue sera infailliblement juste. Diriger l'attention de notre âme sur les impressions musicales qu'elle doit subir, prouver combien partout la loi est inévitable, combien elle est *une*, le système de M. Lussy n'a point d'autre but. C'est la première fois qu'à ma connaissance on a démontré l'inséparabilité de l'expression et de la mesure : science des valeurs, secret de toute interprétation équilibrée et juste. Impossible d'échapper à cette loi, soit par la beauté de l'organe, la difficulté vaincue ou le diable au corps.

Selon l'auteur, toutes les impressions que l'artiste perçoit et qu'il exprime sont provoquées par des irrégularités dans la contexture musicale, et voici la manière dont ces irrégularités affectent le sentiment. La musi-

(1) *Traité de l'Expression musicale, — accens, nuances et mouvemens dans la musique vocale et instrumentale*, par Mathis Lussy; Paris, Heugel.

que moderne, basée sur la tonalité (dans son double mode majeur et mineur), la mesure et le rhythme, s'impose à nous par un triple besoin d'attraction, de régularité et de symétrie, et si prompte et en même temps si routinière est la logique du sentiment auquel nous sommes assujettis, qu'à peine avons-nous perçu un groupe de sons, nous préjugeons et désirons la succession d'un groupe analogue; en d'autres termes, dès que l'oreille a perçu le premier rhythme d'un air, elle préjuge et désire un rhythme pareil, dans le même ton, le même mode et avec la même disposition des notes. Donc chaque fois que se présentent une ou plusieurs notes étrangères à la gamme ou au mode figurant au commencement d'un air, — notes par conséquent de nature soit à déplacer la tonique, soit à changer le mode, soit à retarder le repos final et communiquer à l'oreille d'autres désirs, d'autres attractions, — chaque fois que se présentent des notes inattendues, insolites, qui rompent la régularité des accens métriques ou nuisent à la symétrie du dessin rhythmique initial, il faut pour ainsi dire les imposer au sentiment étonné, heurté, désorienté. Notre premier mouvement nous porte à regarder ces notes comme fausses, puis, voyant qu'elles répondent aux lois de la tonalité, de la modalité, de la mesure et du rhythme, et qu'elles tendent seulement à former une nouvelle gamme, un nouveau dessin rhythmique, nous faisons un effort pour les accepter, et c'est alors que le virtuose manifeste ses impressions par une sonorité plus intense, une plus grande animation, bientôt suivies d'épuisement et de langueur.

L'expression musicale n'est donc que la manifestation des impressions que les notes irrégulières, *destructives* du ton, du mode, de la mesure et du rhythme, produisent sur le sentiment. Les grands artistes ayant en eux l'observation spontanée des lois de la nature, je doute que cette grammaire de l'expression en augmente beaucoup le nombre; mais la masse des exécutans ordinaires doit nécessairement tirer d'immenses avantages d'un tel enseignement, destiné à substituer les principes rationnels, la règle et la théorie, à l'observation empirique. D'ailleurs les grands artistes naissent d'eux-mêmes, inutile de leur préparer la voie; « à celui-là qui s'en occupe le moins, dit Goethe, et qui n'y pense seulement pas, à celui-là tout est donné, tout va! » Ce qui n'empêche pas que la raison ne vienne fort sagement à son heure pour expliquer et codifier les mystérieuses révélations que les grands inspirés tiennent de Dieu. Aux natures exceptionnelles le don, aux esprits ordinaires le travail, la faculté de s'approprier par l'étude ce que M. Lussy appelle « la divine intuition qui saisit les irrégularités tonales, modales, métriques et rhythmiques, » *principium et fons* de la langue musicale.

Un musicien qui déjà compte dans la pléiade des jeunes et qui pourra bien trancher du maître lorsque la scène s'ouvrira pour lui, le marquis d'Ivry, vient d'écrire deux nouveaux morceaux. L'un, intitulé *l'Hymne français*, a été exécuté dans une cérémonie à Notre-Dame par la bande

militaire de Paulus et fait en ce moment partie des concerts Besselièvre aux Champs-Élysées; c'est un chant large, tout d'une venue et fort belle, qui, par sa puissance d'expression à la fois entraînée et calme, rappelle le *Rule Britannia* des Anglais et le *Gott erhalte Franz den Kaiser* des Autrichiens, et tôt ou tard aura sa place dans la liturgie du patriotisme; l'autre est un cantique à la Vierge :

Regnum Galliæ,
Regnum Mariæ,
Nunquam peribit.

Il semble que cette poésie de Benoît XIV ait mis en verve le compositeur, dont le motif respire un air de fête; c'est de la musique tout en dehors, vivante, aimable, ensoleillée, et qui d'un coup d'aile vous transporte au pied des Pyrénées parmi ces populations pittoresques qu'enflamme une religion allègre et voyante comme leurs habits, où la note écarlate domine. Du reste ces tons chauds et qui s'enlèvent en vigueur caractérisent au premier chef le talent du marquis d'Ivry. C'est en musique un homme du midi, et le public en jugera lorsqu'il lui sera donné d'assister à la représentation des *Amans de Vérone*, et d'entendre cette partition, non point telle qu'elle fut imprimée il y a quelques années, mais telle qu'elle est maintenant que l'auteur l'a mise à son point. Où et quand l'événement se produira, Dieu seul le sait, mais il se produira en dépit des obstacles. Nous avons en France aujourd'hui une jeune école musicale des plus riches en promesses; quelles mesures prennent les directeurs pour aider à l'avénement de toutes ces forces généreuses, qui, faute d'être encouragées au théâtre, ne se dépensent plus que dans les salles de concert? L'état cependant fait ce qu'il peut, il paie des subventions, entretient à Rome un collége de lauréats, et par ses soins nous avons pu entendre au Conservatoire, le mois dernier, un oratorio de M. Rabuteau (*le Passage de la Mer-Rouge*), et une suite d'orchestre de M. Lefebvre, ouvrages recommandables à divers titres; mais toute cette bonne volonté ne fructifiera qu'autant que les directeurs de nos grandes scènes seront vigoureusement ramenés et maintenus dans le droit chemin. La difficulté, c'est d'abord et avant tout qu'on ne veut rien faire, ensuite qu'avec les nouveaux il faudrait savoir choisir, endosser une responsabilité, chose grave, tandis qu'avec les vieux, les talens *consacrés*, on n'a pas besoin de discerner, on prend tout bonnement ce qu'ils vous apportent, et, s'il y a échec, eux seuls en répondent.

Dans huit ou dix mois d'ici, un an peut-être, la nouvelle salle de l'Opéra ouvrira ses portes. Quelle sera l'œuvre d'inauguration? D'abord on avait parlé des *Huguenots*, mais il a été remarqué fort à propos que cette partition-là, tout chef-d'œuvre qu'elle est, est d'un Prussien, et qu'en pareil cas une musique de nationalité française vaudrait peut-être mieux. *Jeanne d'Arc* s'offrait d'elle-même, pièce de circonstance s'il en

fut, il n'en a pas été question, du moins jusqu'à présent. Si *Jeanne d'Arc* n'existait pas, probablement qu'on l'aurait inventée à cette occasion; mais, comme elle existe, on trouve honnête de l'éconduire poliment et de la renvoyer aux calendes. Et le *Polyeucte* de M. Gounod que devient-il? a-t-on seulement fait prendre de ses nouvelles? Nous n'aurons ni *Jeanne d'Arc*, ni *Polyeucte*. Pourquoi donc alors ne point s'adresser directement aux jeunes; si l'on craint de trop s'aventurer avec un seul, pourquoi ne pas les convier tous à la fête? Un intermède dramatique et symphonique où prendraient part M. Bizet, M. Massenet, M. Reyer, M. Léo Delibes, aurait du moins cela de bon de montrer quelles sont les réserves musicales de notre prétendue décadence. Cela serait à la fois habile et national, c'est peut-être la raison pour laquelle on n'en fera rien, et vous verrez qu'on s'en ira chercher pour ouvrir la nouvelle salle quelque vieillerie de M. Thomas, sa *Psyché* par exemple, tombée à l'Opéra-Comique.

Ces abus qui se commettent journellement dans nos théâtres sans être jamais des cas pendables méritent pourtant d'attirer l'attention de la critique, il est temps aussi que l'administration supérieure s'en occupe. L'assemblée, après des discussions rapides et banales où les avocats officieux du *statu quo* n'ont le plus souvent à répondre qu'à des contradicteurs de la force de M. de Lorgeril, — vote les fonds qu'on lui demande, et ces millions, le fruit des entrailles du pays, vont se perdre ensuite sans profit pour l'art et pour les lettres. Tranchons le mot, la surveillance n'est plus suffisamment exercée; sous la restauration, sous le gouvernement de juillet et sous l'empire, il y avait une direction des beaux-arts autorisée et compétente dont les théâtres redoutaient assez la vigilance. Aujourd'hui ce pouvoir-là n'existe plus. Les commissaires sont trop près des coulisses, le ministre est trop loin. Entre le directeur d'un grand théâtre et le ministre, il faut un intermédiaire sérieux et dont l'autorité s'affirme moins encore par son côté administratif que par une certaine position hautement consentie dans les arts et dans les lettres. A Dieu ne plaise que je songe à mettre en doute les aptitudes et les talens du marquis de Chennevières, il me sera cependant accordé d'avancer que sa compétence, fort à sa place lorsqu'il s'agit d'une exposition de peinture, perd beaucoup de son prestige dans une question musicale, dramatique ou littéraire. Même au temps où florissaient les surintendances, les théâtres et le Conservatoire formaient un cercle à part, et c'est seulement au 4 septembre qu'on s'est imaginé de les réunir aux attributions du directeur des musées; or il y a là une incompatibilité criante. Les théâtres et le Conservatoire veulent être surveillés activement; un directeur des musées a d'ailleurs assez à travailler chez lui; qu'il invente son salon des copies, qu'il institue ce fameux prix de l'exposition, objet de tant de controverses parmi les peintres, ce sont là ses affaires et point les nôtres; mais nous voulons que les emplois

soient définis et qu'il y ait, comme par le passé, entre les directeurs des théâtres subventionnés, du Conservatoire, et le ministre une autorité capable de s'exercer en dehors de toutes les petites influences locales dont ne manque pas d'être assailli le fonctionnaire médiocrement renseigné. Le moyen que nous proposons n'est en somme qu'un retour aux anciens usages, et nous ne voudrions pas dire que, par sa simple efficacité, du jour au lendemain toutes les récriminations se tairont, mais du moins aurons-nous quelque chance de voir le mal ne pas empirer. Quant à l'heure présente, c'est la confusion. De la tradition et des genres, on s'en moque; former des troupes, à quoi bon, puisque le public court niaisement à l'ordinaire qu'on lui sert? Si vous parlez de l'art, on vous rit au nez, car ces lourdes subventions que l'état s'impose ne sont point faites évidemment pour indemniser nos premières scènes des frais que pourraient occasionner certaines tentatives profitables au talent digne d'être encouragé, et il n'y a que la recette qui compte. Les grosses recettes, les recettes forcées, doivent-elles être l'unique et suprême but? S'il en est ainsi, supprimons les subventions, qui représentent après tout de rigoureux engagemens contractés envers l'art et les artistes et sont là pour garantir des intérêts généraux qu'on s'efforce de subordonner à des intérêts particuliers.

F. DE LAGENEVAIS.

LES SOUFRIÈRES DE LA SICILE.

Sull' estrazione dello solfo in Sicilia e sugli usi industriali del medesimo.
Relazione dell' ingegnere Lorenzo Parodi. Firenze 1873.

Il y a quelque dix ans, les géologues anglais, ayant voulu dresser le bilan de leurs richesses minérales, ont constaté que les houillères du royaume-uni seraient épuisées avant deux siècles. Tous les bassins carbonifères de l'Europe sont dans le même cas, et les vastes gisemens, encore à peu près vierges, de l'Amérique du Nord ne pourront eux-mêmes fournir indéfiniment à la consommation gigantesque dont la houille est l'objet. Aussi on se préoccupe des moyens de prolonger le terme fatal; on veut exploiter le charbon minéral au-delà de 1,000 mètres, on tire parti des plus minces couches et des qualités de houille médiocres que l'on dédaignait autrefois. La plus stricte économie est à l'ordre du jour; mais d'un autre côté la consommation augmente toujours, et il faudra bien que tôt ou tard les générations qui nous succéderont apprennent à se passer du combustible que le soleil avait créé et que les révolutions géologiques ont entassé pour nous dans les entrailles de la terre.

La houille n'est pas le seul produit du sol dont l'épuisement prochain puisse être prévu pour ainsi dire à jour fixe. La Sicile verra se tarir

avant peu une de ses sources de richesse : d'après les calculs des hommes compétens, les soufrières de l'île seront vides dans cinquante ou soixante ans. En effet, la superficie totale des gisemens ne dépasse pas 2,000 hectares, et, en admettant que l'épaisseur moyenne des couches est comprise entre 3^{m},50 et 4 mètres, ces gisemens représentent 75 millions de mètres cubes de minerai ou 300 millions de quintaux de soufre, dont le tiers au moins a été déjà enlevé; il ne reste qu'environ 200 millions de quintaux à extraire du sol. La quantité de soufre que l'on retire annuellement des mines est de 2 millions 1/2 de quintaux, et, grâce au progrès de l'industrie, elle pourrait atteindre 3 ou 4 millions; il s'ensuit que dans 50 ou 60 ans au plus tard l'exploitation des mines de soufre touchera à son terme naturel. Le gouvernement italien a pensé que le moment était venu de provoquer une enquête sur l'état présent et l'avenir de l'industrie du soufre, et il en a chargé M. Lorenzo Parodi, ancien directeur des mines de Grottacalda. Nous emprunterons au rapport de M. Parodi quelques données d'un intérêt général.

Le soufre à l'état naturel se rencontre en Sicile sous deux formes différentes : d'abord comme dépôt résultant d'émanations volcaniques, dans ce qu'on appelle les *solfatares*, ensuite dans des gisemens profonds où il est associé aux roches sédimentaires et qu'on nomme des *solfares* (soufrières). Le soufre fourni par les solfatares n'entre que pour une faible part dans la production totale, qui est principalement alimentée par les *solfares*. Le nombre de ces dernières est aujourd'hui en Sicile d'environ 250, et elles livrent au commerce chaque année 1,800,000 quintaux de soufre brut, sans compter l'énorme quantité qui est perdue par le traitement du minerai. L'exportation atteignait en 1871 le chiffre de 1,725,000 quintaux. Sur cette quantité, l'Angleterre consomme en moyenne de 500,000 à 600,000 quintaux, la France environ 400,000 ; à elles deux, la France et l'Angleterre absorbent donc les deux tiers du soufre que produit la Sicile.

Le minerai que l'on exploite est un calcaire marneux injecté de soufre, dont la présence se trahit d'ordinaire par des affleuremens blanchâtres, composés d'une substance granuleuse ou pulvérulente que les mineurs du pays appellent *briscale*, et qui n'est autre chose que du sulfate de chaux hydraté. La profondeur des mines varie de 40 à 100 mètres; on y descend par des galeries inclinées que l'on creuse en suivant toujours les filons, et qui sont soutenues par des piliers abandonnés. Les *picconieri* abattent les blocs de soufre au moyen du pic, et l'enlevage a lieu à dos d'enfans. Tous frais compris, on peut fixer le prix de revient d'une tonne de minerai à 5 francs en moyenne. Pour les mines très profondes, comme Grottacalda, Bosco, où l'extraction du minerai est un travail très pénible, le prix de revient est bien plus considérable, mais un système d'extraction plus rationnel l'abaisserait de moitié.

Le traitement auquel on soumet le minerai de soufre est des plus pri-

mitifs; c'est une simple fusion où le soufre lui-même sert de combustible, et qui a lieu presque en plein air, sans aucun souci des pertes qui en résultent; aussi le minerai, qui renferme le soufre dans la proportion de 15 à 40 pour 100, ne rend-il en général que les deux tiers de ce qu'il contient, c'est-à-dire de 10 à 25, en moyenne 14 pour 100. Le procédé habituel consiste à empiler sur un plan incliné un amas conique de minerai, d'au moins 200 mètres cubes, que l'on maintient par des murs en calcaire compacte et que l'on recouvre de poussières du même minerai. C'est ce qu'on appelle un *calcarone*. On l'allume sur plusieurs points à la fois, le soufre fond et sort par un trou de coulée où on le recueille dans des formes en bois de peuplier pour le façonner en pains (*balate*) de 50 à 60 kilogrammes.

Un *calcarone* de 200 mètres cubes brûle pendant un mois; pour 700 mètres cubes, il faut compter deux mois. Pendant ce temps, les vapeurs sulfureuses empoisonnent les campagnes environnantes. Dans les centres miniers, où les *calcaroni* marchent toute l'année, il est défendu de les établir à moins de 200 mètres des habitations et à moins de 100 mètres des champs cultivés; là où cette restriction n'est pas appliquée, on ne brûle le soufre que du 1er août au 31 décembre, c'est-à-dire depuis l'époque des moissons jusqu'à celle de la germination des nouvelles semailles. Ces précautions, tout en entravant l'exploitation des soufrières, sont loin de suffire à la protection des cultures. Malgré tout, le *calcarone* est déjà un progrès réel sur la méthode en usage avant 1850, car alors on se bornait à disposer le minerai en petits tas (*calcarelle*) de 2 ou 3 mètres de diamètre, que l'on allumait à découvert à l'approche de la nuit; le matin, le soufre commençait à couler, et le soir du même jour la fusion était terminée. On recueillait ainsi à peine un tiers du soufre contenu dans le minerai, tout le reste était perdu sous forme d'acide sulfureux qui empoisonnait l'air à de grandes distances.

On a essayé dans ces derniers temps plusieurs procédés nouveaux : le four Hirzel, où le minerai est chauffé en vase clos, le système Thomas, qui repose sur l'emploi de la vapeur d'eau surchauffée, et d'autres moyens plus ou moins ingénieux, qui tous se heurtent à la cherté du combustible ordinaire. Provisoirement le *calcarone* est donc encore le moyen le moins coûteux d'opérer la fusion du minerai. Aujourd'hui le prix de revient du soufre brut est de 6 fr. 60 cent. le quintal livré sur place, et il ne paraît guère possible d'aller au-dessous. Au contraire, les frais de transport du lieu d'origine jusqu'aux ports de Catania, Terranova, Licata, Porto-Empedocle, Palerme, se trouveront réduits de moitié par l'ouverture du réseau de voies ferrées dont quelques tronçons ont été déjà livrés au public. Somme toute, le prix du quintal de soufre brut livré à bord d'un bâtiment dans les ports de Sicile était de 12 fr. en 1871, en y comprenant le droit d'exportation, qui est de 1 fr.; avant deux ans, ce prix se trouvera réduit à 10 fr. 50 cent.; il tomberait

à 9 fr. 50 cent., si le droit d'exportation était supprimé; on pourrait dès lors livrer le soufre brut au prix de 11 ou 12 francs le quintal à Marseille, et de 12 ou 13 francs dans les ports d'Angleterre. Il s'agit de savoir si ces prix permettraient de soutenir la concurrence avec les pyrites.

Pour la fabrication de l'acide sulfurique, l'industrie utilise en effet depuis longtemps une substance minérale des plus répandues, où le soufre existe non pas à l'état naturel, mais combiné au fer, la pyrite. Il se consomme aujourd'hui en Europe chaque année 800,000 tonnes de pyrites, qui représentent 250,000 tonnes de soufre pur, — autant qu'en produisent les mines de la Sicile. L'emploi des pyrites équivaut à une économie de 2 à 4 francs par quintal de soufre; la réduction de 2 francs 50 cent. que pourrait subir le prix du soufre de Sicile ne suffirait donc pas à lui assurer la supériorité. Heureusement, en dehors des fabriques d'acide sulfurique, le soufre sert à une foule d'usages où il est employé à l'état naturel; aussi la production des mines de la Sicile a-t-elle quadruplé en quarante ans, malgré l'extension qu'a prise en même temps la consommation des pyrites de fer. M. Parodi pense donc qu'il serait inutile d'abolir le droit d'exportation, qui procure à l'état 2 millions par an, pour stimuler une production qui ira d'elle-même en augmentant jusqu'au jour peu éloigné où les mines seront épuisées.

On sait que les pyrites ne sont point utilisées pour l'extraction du fer, à cause de la mauvaise qualité du produit; mais on en retire souvent une certaine quantité de cuivre, ce qui en double la valeur commerciale. Il y a donc là un succédané de tout point avantageux du soufre natif pour la fabrication de l'acide sulfurique, cette cheville ouvrière des industries chimiques. Ajoutons que des quantités énormes d'acide sulfurique sont consommées pour la fabrication de la soude artificielle et passent dans les résidus; si on parvenait à régénérer économiquement le soufre contenu dans ces résidus, il y aurait là de quoi livrer au commerce chaque année 1 million de quintaux de soufre brut, au prix de 12 ou 13 francs le quintal. Directement et indirectement, les pyrites, qui sont répandues partout à la surface du globe, pourraient donc suppléer au soufre natif, s'il venait à manquer. Tant que les mines dureront, le soufre demeurera néanmoins une belle source de revenus pour l'Italie. On s'est demandé à ce propos s'il ne serait point possible, en y activant la fabrication de l'acide sulfurique, de développer en Italie la grande industrie chimique; à cette question, la réponse de M. Parodi est négative : le manque de combustible interdit à ce pays les branches d'industrie qui enrichissent les pays du nord. R. R.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TROISIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLIVe ANNÉE

MAI — JUIN 1874.

Livraison du 1er Mai.

L'Empire des tsars et les Russes. — VI. — L'église russe. — II. — Le patriarcat et le saint-synode, la tolérance religieuse et la situation des différens cultes, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU. 5

Les Albigeois. — Origines, développement et disparition du catharisme dans la France méridionale, d'après de nouvelles recherches, par M. Albert RÉVILLE. 42

L'Idée de force et la Philosophie dynamiste, par M. Paul JANET, de l'Institut de France. 77

La Guerre de France. — 1870-1871. — L'empire et l'invasion. — IV. — L'armée de Chalons et la bataille de Sedan, par M. Charles de MAZADE. 108

Le Tonkin et les relations commerciales, par M. Edmond PLAUCHUT. . . . 147

Le Mariage de Gérard, première partie, par M. André THEURIET. 172

Une Sotie au XIXe siècle. — *La Tentation de saint Antoine*, de M. Gustave Flaubert, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER, de l'Académie Française. 205

Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 224

Essais et Notices. — *L'Histoire de France* de M. Guizot, par M. Gaston BOISSIER. 236

Livraison du 15 Mai.

La Poésie philosophique dans les nouvelles écoles, un poète positiviste, par M. E. CARO, de l'Académie Française. 241

Les Révolutions de l'Asie centrale. — III. — La Birmanie, le Thibet, un nouvel empire musulman aux frontières de la Chine, par M. H. BLERZY. 263

Impressions de Voyage et d'Art. — VI. — Souvenirs du Forez. Boen, le

Lignon, les d'Urfé, le château de la Bâtie et l'*Astrée*, par M. Émile MONTÉGUT. 291
Une Mer intérieure à rétablir en Algérie, par M. E. ROUDAIRE, capitaine d'état-major. 323
Le Mariage de Gérard, deuxième partie, par M. André THEURIET. 351
La Politique conservatrice de Casimir Perier, 1831-1832, par M. le comte de MONTALIVET. 387
Le Roman de sport en Angleterre, M. Whyte Melville, par M. Th. BENTZON. 423
L'exposition de peinture du Palais-Bourbon au profit des Alsaciens-Lorrains, par M. Ch. TIMBAL. 444
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 465
Essais et Notices. — L'Atlantide et les Atlantes. 477

Livraison du 1er Juin.

Le Mariage de Gérard, dernière partie, par M. André THEURIET. 481
L'Idée moderne du droit. — Le droit, la force et le génie d'après les écoles allemandes contemporaines, par M. Alfred FOUILLÉE. 517
La Fontaine a propos d'une nouvelle édition illustrée, par M. Henri BLAZE DE BURY. 550
Les Mines de diamans du Cap, souvenirs d'un mineur, par M. DESDEMAINES-HUGON. 569
Poètes contemporains de l'Italie. — M. Giosuè Carducci, par M. Louis ÉTIENNE. 601
Le Droit électoral de l'ancienne France, les élections aux états-généraux dans les provinces, par M. George PICOT. 626
Le Salon de 1874, par M. Ernest DUVERGIER DE HAURANNE, député à l'Assemblée nationale. 651
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 700
Essais et Notices. — La Corruption et l'assainissement des rivières, par M. R. RADAU. 711

Livraison du 15 Juin.

Un homme d'état américain. — le sénateur Charles Sumner, par M. Auguste LAUGEL. 721
Les six filles de Louis XV, d'après des documens inédits et de nouvelles publications, par M. Jules SOURY. 750
L'Empire des tsars et les Russes. — VII. — L'église russe. — III. — La caste sacerdotale et la réforme ecclésiastique, le clergé noir et le clergé blanc, moines et popes, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU. . . 799
De l'origine des êtres. — I. — La variabilité des espèces et la lutte pour l'existence, par M. Émile BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. . . 837
La rénovation du cadastre et la péréquation de l'impôt foncier, par M. E. HÉLY D'OISSEL. 868
Prudence Palfrey, première partie, par M. Th. BAILEY ALDRICH. 898
Revue musicale. — La messe de Verdi, le Théatre-Italien, l'Opéra-Comique, M. Gounod, par M. F. de LAGENEVAIS. 941
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 931
Essais et Notices. — Les Soufrières de Sicile. 955

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.